

Le  
Royaume  
de  
Dieu

OSCAR W. McCONKIE JR.

Le  
Royaume  
de  
Dieu

OSCAR W. McCONKIE JR.

# Le Royaume de Dieu

OSCAR W. McCONKIE, JR.

*Cours pour prêtres de moins de 21 ans  
et pour les détenteurs de plus de 21 ans  
de la Prêtrise d'Aaron dans l'Eglise  
de Jésus-Christ des Saints des Derniers  
Jours, pour 1967*

Rédigé sous la direction de  
l'Episcopat Président de l'Eglise  
de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours

## PRÉFACE

Ce livre est une étude du Royaume de Dieu par les Ecritures. Sur les 1.321 citations dont ce manuel est annoté, vingt-huit auteurs seulement sont cités en dehors des Saintes Ecritures. L'auteur extra-scriptural le plus souvent cité est le Prophète Joseph Smith, qui n'a pas d'égal quant à la compréhension des choses spirituelles. Les autres seront reconnus comme prophètes modernes et comme autorités dans le domaine scientifique auquel la documentation s'applique.

L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est le Royaume de Dieu sur la terre. Dans la révélation moderne le Seigneur utilise les termes « mon Eglise » et « mon Royaume » comme synonymes (D. & A. 136:41). La traduction généralement acceptée comme la meilleure de la parole célèbre que le Seigneur prononça au midi des temps dit la même chose : « Le royaume de Dieu est au milieu de vous. » (Luc 17:21).

Ce manuel a été écrit pour exposer l'organisation, la politique et les conceptions de base du Royaume de Dieu. Une attention toute spéciale sera accordée au Prêtre comme officier dans le dit royaume. Si l'on veut connaître Dieu on doit se conformer à l'injonction divine : « Sondez les Ecritures... car ce sont elles qui témoignent de moi. » (Jean 5:39). C'est pour nous conformer à ce commandement que nous proposons ici l'examen systématique des Saintes Ecritures, anciennes et modernes. Il suffirait que l'étudiant appliqué étudie les références scripturales citées pour se faire une idée de la nature, des desseins et des concepts de base du Royaume de Dieu sur terre.

Titre original :

## THE KINGDOM OF GOD

Traduit par

Marcel KAHNE

sous la direction

du siège de la Mission Européenne  
de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours

EXPLICATIONS CONCERNANT LES NOTES  
ET LES ABRÉVIATIONS

*id.* Du latin *idem*, signifiant : « même référence que la précédente ».

*op. cit.* Du latin *opere citato*, signifiant : « l'ouvrage cité avant la note précédente ».

p. ex. par exemple.

et sqq. du latin *et sequentes* signifiant : « et les pages suivantes ».

pp. « pages ».

p. « page ».

3:10 ; 4:6, 10, 16-20. signifie : « chapitre 3 verset 10 ; chapitre 4 versets 6, 10, 16 à 20.

Les auteurs et les noms des livres des Ecritures Saintes sont abrégés comme de coutume.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . .	vii
SECTION UNE - LES ORDONNANCES.	
CHAPITRE I - LE BAPTÈME . . . . .	1
Introduction — Le baptême — Par l'eau vous gardez les commandements — Par l'esprit vous êtes justifiés — Par le sang vous êtes sanctifiés — Méthodes de baptême.	
CHAPITRE II - LE MARIAGE CÉLESTE . . . . .	6
Le mariage — Le mariage céleste — Nécessaire à l'exaltation — Enfants nés dans l'alliance — Cellules familiales	
CHAPITRE III - LES ORDONNANCES DU TEMPLE . . . . .	11
Le pouvoir de scellement — Ordonnances du temple — Baptême pour les morts — Dotations — Ordonnances de scellement.	
SECTION DEUX - LA DIVINITÉ.	
CHAPITRE IV - DIEU LE PÈRE . . . . .	17
Introduction — Dieu le Père — La personne de Dieu — Personnalité de Dieu — Parenté entre le Père et l'humanité.	
CHAPITRE V - JÉSUS-CHRIST . . . . .	22
Jésus-Christ — Fils de Dieu — Personnalité de Dieu — Fonctions et desseins du Fils — Le Premier-Né — Nom du Christ.	
CHAPITRE VI - LE SAINT-ESPRIT . . . . .	29
Le Saint-Esprit — Personne du Saint-Esprit — Mission du Saint-Esprit — Don du Saint-Esprit — Dons de l'Esprit.	

## SECTION TROIS - LE PLAN DU SALUT.

CHAPITRE VII - LA PRÉEXISTENCE . . . . . 34

Introduction — Préexistence — Raison, allusions scripturales et poétiques à la vie pré-terrestre — Conseils des cieux — Le plan de salut.

CHAPITRE VIII - LA VIE TERRESTRE ET LE MONDE DES ESPRITS. 41

Le deuxième état — Le monde des esprits — Le paradis — L'enfer — Le but de la Terre.

CHAPITRE IX - LA RÉSURRECTION ET LA GLOIRE . . . . . 45

Résurrection — Matin de la première résurrection — Matin de la deuxième résurrection — Résurrection ou rétablissement — Trois degrés de gloire — Le royaume céleste — Le royaume terrestre — Le royaume céleste.

## SECTION QUATRE - LA PRÊTRISE ET LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE.

CHAPITRE X - LA PRÊTRISE D'AARON . . . . . 51

Introduction — La Prêtrise — Prêtrise d'Aaron — Offices de la Prêtrise d'Aaron — Aaron.

CHAPITRE XI - LA PRÊTRISE DE MELCHISÉDEK . . . . . 57

Melchisédek — Prêtrise de Melchisédek — Le pouvoir de Dieu — Autorité de Dieu — Le droit de Présidence — Clé des mystères des cieux et de la connaissance de Dieu — Une forme de gouvernement — Rétablissement de la Prêtrise.

CHAPITRE XII - AUTORITÉ DANS LE MINISTÈRE . . . . . 64

Autorité dans le ministère — La révélation nécessaire pour l'autorité divine — Le nom de l'Eglise du Christ.

CHAPITRE XIII - ORGANISATION DE L'ÉGLISE . . . . . 70

Organisation de l'Eglise et du Royaume de Dieu — Organisation de l'Eglise — Autorités Générales — Le consentement commun — Organisation administrative de l'Eglise.

## SECTION CINQ - QUELQUES PRINCIPES DE L'ÉVANGILE.

CHAPITRE XIV - LA FOI . . . . . 78

Introduction — La foi — Discours sur la foi — La connaissance, la foi, la connaissance parfaite.

CHAPITRE XV - LA REPENTANCE . . . . . 85

La repentance — Qui a besoin de se repentir ? — Quand il faut se repentir — La repentance essentielle au salut — Eléments de la repentance — Effet de la repentance — Retour des anciens péchés.

CHAPITRE XVI - LA CHASTETÉ . . . . . 93

La chasteté — Respect du corps humain — Dieu nous a commandé d'être sexuellement purs — Joseph et David — On peut perdre graduellement la vertu — Comme elle est merveilleuse, la vie chaste !

CHAPITRE XVII - LE JOUR DU SABBAT . . . . . 102

Le jour du sabbat — Comment le sabbat a été créé — Comment le sabbat est fait pour l'homme — Comment l'homme doit répondre au sabbat — Le jour du Seigneur — Le sabbat, un signe pour Dieu.

CHAPITRE XVIII - LA DÎME . . . . . 109

La dîme — Ce qu'est la dîme — L'histoire de la dîme — Un homme trompe-t-il Dieu ? — Bénédictions temporelles et spirituelles — Attitude d'obéissance à la loi de la dîme.

CHAPITRE XIX - LA PAROLE DE SAGESSE . . . . . 116

La Parole de Sagesse — Le Seigneur s'est toujours intéressé à la santé de son peuple — La Parole de Sagesse devient un commandement de Dieu — Le tabac n'est pas pour le corps — Le thé et le café ne sont pas pour le corps — Les bois-

sons fortes ne sont pas pour le corps — Un principe et un signe — Le royaume de Dieu n'est pas la nourriture et la boisson — L'obéissance à cette loi entraîne des bénédictions spéciales.

## SECTION SIX - HISTOIRE DU ROYAUME DE DIEU.

### CHAPITRE XX - DISPENSATIONS DE L'ÉVANGILE . . . . . 128

Introduction — Dispensations de l'évangile — La première dispensation de l'évangile donnée à Adam — Dispensation d'Enoch — Dispensation de Noé — Dispensation d'Abraham — Dispensation de Moïse — Dispensation des Apôtres au midi des temps — Dispensation de la plénitude des temps — Le modèle divin.

### CHAPITRE XXI - LA GRANDE APOSTASIE . . . . . 137

L'apostasie — Le Seigneur a rétabli l'évangile et le royaume — Prophétie sur la grande apostasie — Résultat de l'apostasie — Histoire des résultats de l'apostasie — Corruption de la Sainte-Cène.

### CHAPITRE XXII - RÉTABLISSEMENT DE L'ÉVANGILE . . . . . 144

Le rétablissement — Procédé du rétablissement — Les préparations au rétablissement — Rétablissement de l'évangile — Rédemption de Sion.

### CHAPITRE XXIII - LA LOI DIVINE DES TÉMOINS . . . . . 150

La loi divine des témoins — Histoire des procédés de Dieu — Le système du Seigneur d'utiliser des témoins — Joseph Smith et la loi des témoins — Autres témoins — L'homme condamné pour avoir rejeté le témoignage — Leur témoignage est maintenant en vigueur.

## SECTION SEPT - LE ROYAUME DE DIEU AUJOUR-D'HUI.

### CHAPITRE XXIV - L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS . . . . . 157

Introduction — Nom de l'Eglise — La seule Eglise vraie et vivante — Le succès de l'Eglise assuré — Les organisa-

tions auxiliaires — Le département de l'instruction — La Société Généalogique — Le programme d'entraide — La Prêtrise.

### CHAPITRE XXV — OBJECTIFS DE L'ÉGLISE . . . . . 165

Objectifs de l'Eglise — Maintenir les membres de l'Eglise sur le chemin du devoir — Enseigner l'évangile à ceux qui ne l'ont pas encore entendu ou accepté — S'occuper des morts — Le salut pour les morts est un principe éternel — Un sujet merveilleux.

### CHAPITRE XXVI - LE PLAN D'ENTRAIDE . . . . . 172

Le plan d'entraide — Loi économique de la vie — Principes sociaux de l'évangile — Les principes de la justice sociale ne sont pas nouveaux — La loi de la consécration — L'application actuelle de ces principes — Objectifs immédiats de l'entraide de l'Eglise — Organisation — Moyen pour pourvoir aux besoins des nécessiteux.

## SECTION HUIT - L'ÉGLISE ET LA FAMILLE.

### CHAPITRE XXVII - LE SALUT EST UNE AFFAIRE DE FAMILLE . 180

Introduction — Le salut est une affaire de famille — Nature de la famille — Les foyers des patriarches sont basés sur le mariage céleste — Familles éternelles — Multipliez et remplissez la terre — Unifiez la famille.

### CHAPITRE XXVIII - NATURE PATRIARCALE DE LA FAMILLE . 188

Le gouvernement patriarcal — Le mariage au temple entre dans l'ordre patriarcal — L'Eglise honore la nature patriarcale de la famille — Droits et responsabilités du Père — Responsabilités des enfants vis-à-vis des parents — Querelles au foyer — La prière en famille — Un coin des cieux.

### CHAPITRE XXIX - FRATERNITÉ DANS LA MAISON DE DIEU . . 196

Soutien des frères — Amour et service — Fraternité dans la maison de Dieu — Pas de conflit entre l'Eglise et la famille — Ministère laïque.

CHAPITRE XXX - LA BÉNÉDICTION PATRIARCALE . . . . .	204
Les patriarches — Bénédictions patriarcales — Nature sacrée des bénédictions — Nature conditionnelle des bénédictions — Les bénédictions patriarcales réservées aux membres de plein droit — Le patriarche et la famille.	
SECTION NEUF - L'ÉGLISE ET LE GOUVERNEMENT CIVIL.	
CHAPITRE XXXI - LIBRE ARBITRE DE L'HOMME . . . . .	211
Introduction — Libre arbitre de l'homme — Justice et libre arbitre — Pas d'existence sans libre arbitre — Le libre arbitre fonctionne selon la loi — Suite de l'introduction — Objectifs de Dieu dans le gouvernement civil.	
CHAPITRE XXXII - L'ÉGLISE ET LE GOUVERNEMENT CIVIL . .	218
Obéissance due au gouverneur civil — Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'à l'homme — Dieu approuve les gouvernements qui protègent le libre arbitre — Déclaration de foi concernant les gouvernements.	
CHAPITRE XXXIII - HONORER LA LOI, LUI OBÉIR ET LA SOUTENIR . . . . .	228
Séparation de l'Eglise et de l'Etat — Le service militaire — L'Eglise est contre la guerre — Ceux qui prennent l'épée périront par l'épée — La loi et le gouvernement des parents — Honorer la loi — Y obéir et la soutenir — Le royaume des cieux.	
SECTION DIX - OUVRAGES CANONIQUES DE L'ÉGLISE.	
CHAPITRE XXXIV - LA SAINTE BIBLE . . . . .	234
Introduction — La Sainte Bible — Ancien Testament — Nouveau Testament — Apports de la Bible — Le Seigneur se souvient de tous les hommes.	
CHAPITRE XXXV - LE LIVRE DE MORMON . . . . .	241
Le Livre de Mormon — Trois migrations en Amérique — Objectifs du Livre de Mormon — Passages de l'Ancien Tes-	

tament concernant le Livre de Mormon — Passages du Nouveau Testament concernant le Livre de Mormon — La clé de voûte de notre religion — Témoins.	
CHAPITRE XXXVI - LES DOCTRINE ET ALLIANCES . . . . .	248
Doctrine et Alliances — Discours sur la foi — Article sur le mariage — Comment les Doctrine et Alliances ont été données — Ecritures de la Dispensation de la Plénitude des Temps — Ne contiennent pas toute la révélation des derniers jours.	
CHAPITRE XXXVII - LA PERLE DE GRAND PRIX . . . . .	254
La Perle de Grand Prix — Le Livre de Moïse — Le Livre d'Abraham — Les écrits de Joseph Smith — Les Articles de Foi — Des Ecritures sans pareilles.	
SECTION ONZE — LE FILS DE DIEU.	
CHAPITRE XXXVIII - LA NAISSANCE DU CHRIST . . . . .	261
Prophéties messianiques — La conception — La naissance.	
CHAPITRE XXXIX - L'EXPIATION . . . . .	268
La chute de l'homme — L'expiation du Christ — Définition de l'expiation — Le plus important de tous les événements — L'expiation, pré-ordonnée — Les enfants sauvés par l'expiation — La justice exige l'expiation — Nature double de l'expiation — La foi chrétienne.	
CHAPITRE XL - L'AMOUR . . . . .	279
L'amour — Amour et service — Charité — La société parfaite basée sur l'amour de Dieu.	
CHAPITRE XLI - LE SACREMENT DU REPAS DU SEIGNEUR . .	286
Ordonnance de la Sainte-Cène — Introduction — Sainte-Cène — Alliance de la Sainte-Cène — Tu offriras tes sacrements — Les enfants doivent prendre la Sainte-Cène — Etre digne de prendre la Sainte-Cène.	

## SECTION DOUZE - LA RÉVÉLATION.

CHAPITRE XLII - LA RÉVÉLATION . . . . .	292
Introduction — Une doctrine qui nous distingue — La révélation — La révélation passée — La révélation présente — La révélation future — Le Christ lui-même fut un révélateur — Nécessaire au salut.	
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	305
INDEX . . . . .	309

SECTION UNE  
ORDONNANCESCHAPITRE I  
LE BAPTÈME

## Introduction.

Le terme ordonnance est employé de plusieurs façons. Il peut désigner les lois et les statuts. Il nous est conseillé de « ... garder les ordonnances... », c'est-à-dire que nous devons obéir aux lois ou aux commandements.<sup>1</sup> C'est dans ce sens que nous « ... marcherons dans toutes les ordonnances de Dieu. »<sup>2</sup>

Les cérémonies ou rites religieux sont également appelés ordonnances. Dans cette étude nous allons nous occuper des ordonnances dans le sens de rites.

Le Seigneur utilise les ordonnances (rites) pour : enseigner,<sup>3</sup> donner du pouvoir,<sup>4</sup> symboliser<sup>5</sup> dans ses relations avec nous. Il nous est expressément dit que les ordonnances sont utilisées pour donner « ... les clefs des mystères du royaume... la clef de la connaissance de Dieu... »<sup>6</sup> à l'humanité.

Toutes les ordonnances contribuent à notre connaissance de Dieu et de ses desseins. Sans ces ordonnances « ... le pouvoir de la divinité ne se manifeste pas aux hommes dans la chair... »<sup>7</sup>

Etant donné que Jésus est le centre de notre religion, la plupart des ordonnances gravitent autour de lui. « Et voici, chaque chose à son image, tout est créé et fait pour rendre témoignage de moi, ce qui est temporel et ce qui

est spirituel... »<sup>8</sup> Parmi les exemples pré-chrétiens on pourrait citer l'ordonnance du sacrifice. Les sacrifices étaient « ... une similitude du sacrifice du Fils unique... »<sup>9</sup> Parmi les exemples de l'ère chrétienne on pourrait citer la Sainte-Cène.<sup>10</sup>

### Le baptême.

Examinons l'ordonnance du baptême à la lumière de l'explication que nous venons de donner. L'apôtre Paul compare le baptême à la mort, à l'ensevelissement et à la résurrection de Jésus.<sup>11</sup> C'est donc avec un beau symbolisme que l'on nous enseigne pourquoi il faut descendre dans l'eau et sortir de l'eau, tout comme on descend au tombeau et qu'on sort du tombeau. La forme de l'ordonnance elle-même rend témoignage de la vie de notre Seigneur. C'est ainsi que cette ordonnance nous apporte de la connaissance. C'est une sorte d'aide pédagogique.

L'ordonnance du baptême fait plus qu'enseigner. C'est un contrat sacré entre Dieu et l'homme. Un contrat sacré s'appelle une alliance. Celui qui est baptisé est d'accord d'accepter la discipline du Christ et de son Royaume.<sup>12</sup> Cette discipline exige que nous nous repensions de nos péchés et acceptions tous les commandements. Quant à lui, le Seigneur est d'accord pour : nous pardonner nos péchés, nous initier dans son Eglise, nous accorder le droit d'avoir la compagnie constante du Saint-Esprit et de parvenir finalement à la vie éternelle.<sup>13</sup>

Comme toutes les autres ordonnances, l'ordonnance du baptême a plusieurs caractéristiques. La cérémonie comporte une partie physique : l'immersion dans l'eau. L'ordonnance a un aspect spirituel : le Saint-Esprit ratifie ce qui a été fait, l'intéressé est sanctifié ou parvient à un état de sainteté et de pureté. L'acte physique du baptême d'eau peut être accompli par la Prêtre d'Aaron.<sup>14</sup> Le baptême de l'Esprit se fait par le moyen de la Prêtre de Melchisédech.<sup>15</sup>

Le Seigneur a décrit en ces termes les trois caractéris-

tiques essentielles de l'ordonnance du baptême : « Car par l'eau, vous gardez le commandement ; par l'Esprit vous êtes justifiés, et par le sang vous êtes sanctifiés. »<sup>16</sup>

### Par l'eau vous gardez le commandement.

Jésus disait à Nicodème : « En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. »<sup>17</sup> De nos jours on nous fait cette exhortation : « ... Vous vivrez par toute parole qui sort de la bouche de Dieu. »<sup>18</sup>

Parce que le baptême est une promesse sacrée et est nécessaire pour entrer dans le royaume de Dieu, nous pouvons le qualifier d'alliance du salut.

En entrant dans les eaux du baptême on exprime son désir de garder le commandement. De là : « car par l'eau vous gardez le commandement. »

### Par l'esprit vous êtes justifiés.

La loi de la justification est que toutes les ordonnances ou alliances qu'un homme peut contracter doivent être consacrées ou accomplies de manière telle que le Saint-Esprit puisse justifier l'entrée du participant dans le salut.<sup>19</sup>

Lorsque le Saint-Esprit ratifie un acte on dit qu'il est scellé par le Saint-Esprit de Promesse.

Une deuxième ordonnance est nécessaire pour compléter le baptême. C'est l'ordonnance de l'imposition des mains pour le don du Saint-Esprit.<sup>20</sup> Dans l'Eglise nous pouvons appeler ceci la confirmation. Elle compte parmi « les premiers rudiments des oracles de Dieu » et est une des doctrines fondamentales du Christ.<sup>21</sup>

Lorsque l'on sort des eaux du baptême et que l'on reçoit le don du Saint-Esprit par l'imposition des mains, on doit vivre de manière que l'Esprit justifie la partie physique de l'ordonnance, c'est pourquoi, « par l'Esprit nous sommes justifiés. »

## Par le sang vous êtes sanctifiés.

Etre sanctifié, c'est être pur. C'est être pur des péchés du monde. La sanctification s'obtient en obéissant à « la loi du Christ ».<sup>22</sup> La sanctification est une loi fondamentale de l'Eglise.<sup>23</sup> Les personnes impures ne peuvent entrer dans la présence de Dieu que lorsqu'elles « ... ont lavé leurs vêtements, dans mon sang... (et sont) sanctifiées ».<sup>24</sup>

Ceux qui parviennent à cet état de pureté et de perfection ont, en certaines circonstances, le privilège de voir Dieu et les œuvres de ses mains.<sup>25</sup> Il est possible d'être sanctifié de la sorte ici-bas.<sup>26</sup> Il est également possible que ceux qui sont sanctifiés tombent.<sup>27</sup>

Nous comprenons ainsi que dans l'ensemble de l'ordonnance du baptême, si on en considère toutes les caractéristiques, nous trouvons une expérience dynamique, motrice, inépuisable.

Notre vie durant, nous nous efforçons d'être « sanctifiés » et « par le sang ».

## Méthodes de baptême.

Le Seigneur a fixé la méthode à utiliser dans l'ordonnance du baptême.<sup>28</sup> La méthode consiste à faire immerger le candidat dans l'eau par quelqu'un qui a l'autorité, et ensuite lui conférer le don du Saint-Esprit en lui faisant faire l'imposition des mains par l'autorité.<sup>29</sup> Baptême veut dire immersion.<sup>30</sup> C'est la seule méthode que les Ecritures décrivent. L'Ecriture Sainte condamne expressément la pratique apostate du baptême des petits enfants.<sup>31</sup> Changer la forme de l'ordonnance de Dieu et prétendre agir en son nom, c'est prendre le nom du Seigneur en vain. Ceux qui font cela tombent sous sa condamnation expresse : « Tu ne prendras point le nom de l'Eternel, ton Dieu, en vain ; car l'Eternel ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain. »<sup>32</sup>

## NOTES DE LA SECTION UNE, CHAPITRE I

- 1) 1 Cor. 11:2 (Version du Roi Jacques).
- 2) D. & A. 136:2-4.
- 3) D. & A. 84:19.
- 4) D. & A. 48:20.
- 5) Rom. 6:4-5 ; Col. 2:12 ; Mosiah 13:30-32.
- 6) D. & A. 84:19.
- 7) D. & A. 84:21.
- 8) Moïse 6:63.
- 9) Moïse 5:5-8.
- 10) D. & A. 20:75-79.
- 11) Rom. 6:4-5 ; Col. 2:12.
- 12) D. & A. 20:37.
- 13) D. & A. 13 ; 3 Né. 27:20.
- 14) D. & A. 20:46.
- 15) D. & A. 20:38-43.
- 16) Moïse 6:60.
- 17) Jean 3:5.
- 18) D. & A. 84:43-44.
- 19) D. & A. 132:7.
- 20) Actes 8:12-20.
- 21) Héb. 5:12 ; Héb. 6:1-2.
- 22) D. & A. 88:21, 34-35 ; D. & A. 101:5.
- 23) D. & A. 20:31-34.
- 24) 3 Né. 27:19-21.
- 25) D. & A. 84:23 ; D. & A. 88:68 ; Eth. 4:7 ; 3 Né. 28:39.
- 26) D. & A. 105:31, 35-36.
- 27) D. & A. 20:32-34.
- 28) 3 Né. 11:22-26.
- 29) Actes 8:35-39 ; Jean 3:23 ; 1 Pierre 3:20-21.
- 30) Talmage, James E., *Articles de Foi*, p. 173.
- 31) Moro. 8:9-12.
- 32) Ex. 20:7.

## CHAPITRE II

### LE MARIAGE CÉLESTE

#### Le mariage.

« L'Eternel Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul. »<sup>1</sup> Ce texte scriptural donne l'opinion de l'Eglise sur le mariage. Le mariage a été commandé par Dieu. « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. »<sup>2</sup> Ces deux citations indiquent les enseignements des Ecritures concernant la nécessité du mariage. L'apôtre Paul résume la question de la nécessité du mariage pour que la vie soit entière, en disant : « Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. »<sup>3</sup>

Le Seigneur a été aussi clair dans sa condamnation de ceux qui conseillent le célibat qu'il a été franc à exiger le mariage. « Quiconque interdit le mariage n'est pas ordonné de Dieu, car le mariage est un commandement de Dieu à l'homme. C'est pourquoi, il est tout à fait conforme à la loi qu'il ait une femme, et tous deux, ils ne feront qu'une seule chair, et tout cela afin que la terre puisse répondre au but de sa création. Et qu'elle soit remplie de sa mesure d'hommes, selon leur création avant que le monde ne fût fait. »<sup>4</sup>

Nous comprenons ainsi et nous acceptons la doctrine que le mariage est honorable.<sup>5</sup>

L'Eglise suit les lois dans ce domaine. C'est-à-dire qu'elle accepte le mariage civil.

#### Le mariage céleste.

Nous avons jusqu'à présent parlé de l'ordonnance du baptême et nous avons noté les preuves scripturales de sa nécessité pour être sauvé dans le Royaume céleste.<sup>6</sup>

Dans la gloire céleste, il y a trois cieux ou degrés. Pour obtenir le plus élevé de ceux-ci, le Seigneur a établi une autre ordonnance.<sup>7</sup> Cette ordonnance s'appelle le Mariage Céleste. On l'appelle ainsi parce que c'est l'ordre de mariage qui existe dans le Monde Céleste. Tout ce que nous avons écrit jusqu'à présent concernant les ordonnances s'applique également à l'ordonnance du mariage céleste. De même que le baptême est nécessaire pour être sauvé dans le Royaume céleste, de même le mariage céleste est nécessaire pour être exalté dans ce Royaume céleste.<sup>8</sup> De même qu'il est correct de dire que le baptême est une alliance du salut, de même il est correct de dire que le mariage céleste est une alliance de l'exaltation. Il est correct de dire que le baptême est la porte du Royaume céleste.<sup>9</sup> Le mariage céleste est la porte de l'exaltation à l'intérieur de la gloire céleste.

Les magistrats terrestres ont autorité pour les choses d'ici-bas. La loi civile ne prévoit aucune autorité éternelle pour les choses qui se trouvent au-delà du tombeau. Cette autorité se trouve dans la Sainte Prêtrise qui, ayant été donnée de Dieu, est éternelle.<sup>10</sup> En ce qui concerne ce principe tel qu'il s'applique à l'alliance du mariage, le Seigneur a dit : « C'est pourquoi, si un homme épouse une femme en ce monde, mais ne l'épouse pas par moi ni par ma parole, et fait alliance avec elle aussi longtemps qu'il est dans le monde, et elle avec lui, leur alliance et mariage ne sont pas valables lorsqu'ils sont morts et hors du monde ; ils ne sont donc liés par aucune loi lorsqu'ils sont hors du monde.

« C'est pourquoi, lorsqu'ils sont hors du monde, ils ne peuvent se marier ni être donnés en mariage, mais ils deviennent des anges dans les cieux ; lesquels anges sont des serviteurs au service de ceux qui sont dignes d'un poids de gloire beaucoup plus grand, extrême et éternel.

« Car ces anges ne se sont pas conformés à ma loi ; c'est pourquoi, ils ne peuvent s'accroître, mais restent séparés et célibataires, sans exaltation, dans leur état sauvé, à toute éternité. Et dès lors, ils ne sont pas dieux,

mais anges de Dieu, pour toujours et à jamais. »<sup>11</sup>

L'ordonnance du mariage céleste ne s'accomplit que dans les temples et est souvent appelée le Mariage au Temple. Comme elle est « pour le temps et toute l'éternité »,<sup>12</sup> on l'appelle parfois le mariage éternel. L'ordonnance s'accomplit en vertu des clés de scellement rétablies par Elie<sup>13</sup> et on l'appelle parfois « le scellement ».

Il est commandé aux Saints des Derniers Jours de contracter l'ordonnance du mariage céleste. Dans sa grande révélation sur le mariage, le Seigneur a parlé sur un ton qui n'admettait aucune discussion : « C'est pourquoi, recevez ma loi. »<sup>14</sup>

Après avoir donné son commandement, le Seigneur dit tout simplement que ceux qui négligent cette loi hériteront « la mort ».<sup>15</sup>

Il n'y a pas d'exaltation sans l'ordonnance du mariage céleste.<sup>16</sup>

Une des idées les plus satisfaisantes que le Seigneur nous ait données est que la cellule familiale continuera d'exister à toute éternité. L'amour ne connaît pas les limites de la mort. Cette connaissance donne une valeur infiniment plus grande à nos rapports intimes et aimants de mari à femme et de parents à enfants. Lorsque nous avons la certitude de cette vérité, nous nous apprécions mieux les uns les autres ici-bas. La définition même de l'exaltation dans le monde à venir consiste en la continuation de la cellule familiale dans l'éternité.<sup>17</sup>

Il nous est dit que cette continuation espérée de nos rapports n'existera que dans le Royaume céleste.<sup>18</sup> C'est un des plus grands mobiles donnés à l'homme pour l'encourager à vivre les lois célestes, de manière à recevoir cette bénédiction.

L'ordonnance du mariage céleste n'est permise qu'aux membres de l'Eglise qui sont estimés dignes d'être membres à part entière. Cette dignité, c'est l'Evêque, juge ordinaire en Israël, qui la détermine lors d'une entrevue privée. La recommandation délivrée par l'Evêque doit

être attestée par le président du pieu. Pour que cette bénédiction lui soit donnée, l'homme doit détenir la Prêtresse de Melchisédek et accepter les principes de l'évangile et s'y conformer. La femme doit remplir les mêmes conditions que l'homme, à cette exception près que la Prêtresse est réservée à ce dernier.

Cette ordonnance n'est administrée que dans des temples construits et consacrés à ce service sacré.<sup>19</sup>

### Les enfants nés dans l'alliance.

Les enfants qui sont nés de parents unis dans le mariage céleste sont héritiers naturels de la Prêtresse.<sup>20</sup> Il n'est pas nécessaire de passer par le rite de l'adoption ou du scellement pour avoir la certitude qu'ils auront place dans la famille éternelle. C'est pour cela qu'on les appelle enfants nés dans l'alliance, à savoir la nouvelle alliance éternelle du mariage. Il n'est pas tout à fait correct de dire que ce sont « des enfants de l'alliance », bien que cette expression soit assez courante dans l'Eglise. « Vous êtes les enfants de l'alliance »,<sup>21</sup> déclara notre Seigneur à certaines personnes parmi lesquelles il exerça son ministère. C'est là une distinction dont jouissent *tous les Saints fidèles*. Tous les descendants d'Abraham ont le droit de recevoir l'évangile, la Prêtresse et toutes les ordonnances du salut et de l'exaltation.<sup>22</sup> Lorsque ces descendants utilisent leurs droits et reçoivent toutes ces choses, « ils deviennent les fils de Moïse et d'Aaron, la postérité d'Abraham, l'Eglise et le royaume, et les élus de Dieu ».<sup>23</sup> Ainsi donc, pour devenir les enfants de l'alliance dans le sens le plus large du terme, nous devons travailler ici-bas ; il ne suffit pas de naître, même dans les circonstances les plus heureuses.

Les enfants qui sont nés dans l'alliance ont un maximum de possibilités de devenir enfants de l'alliance.

La doctrine tout entière de l'exaltation est basée sur le mariage céleste. On trouve la grande révélation là-dessus dans les *Doctrine et Alliances*, Section 132, versets 1 à 28 inclus.

## NOTES DE LA SECTION UNE, CHAPITRE II

- 1) Gen. 2:18.
- 2) Gen. 2:24.
- 3) 1 Cor. 11:11.
- 4) D. & A. 49:15-17.
- 5) Héb. 13:4.
- 6) Jean 3:5.
- 7) D. & A. 131:1-4.
- 8) D. & A. 131:1-4.
- 9) 2 Né. 31:17-21.
- 10) D. & A. 132:7.
- 11) D. & A. 132:15-17.
- 12) D. & A. 132:3.
- 13) D. & A. 110:12-16.
- 14) D. & A. 132:24.
- 15) D. & A. 132:25.
- 16) I Cor. 11:11.
- 17) D. & A. 132:19-20.
- 18) Smith, Joseph Fielding, *Doctrines of Salvation*, Vol. 2, p. 67.
- 19) D. & A. 124:30-40.
- 20) Talmage, James E., *Articles de Foi*, p. 541.
- 21) 3 Né. 20:24-27.
- 22) Abr. 2:9-11 ; D. & A. 86:8-11.
- 23) D. & A. 84:34.

## CHAPITRE III

## LES ORDONNANCES DU TEMPLE

**Le pouvoir de scellement.**

Toutes les fois que la plénitude de l'évangile a été sur la terre, le Seigneur a transmis à ses agents mortels le pouvoir de lier sur la terre et dans les cieux.<sup>1</sup> Pendant son ministère au midi des temps, le Seigneur donna expressément au collège des douze apôtres qu'il avait choisis, le pouvoir de lier sur la terre et de lier dans les cieux.<sup>2</sup> Cette autorité fut rendue à Joseph Smith dans le cadre du rétablissement intégral de la plénitude de l'évangile.<sup>3</sup> Dans un épisode impressionnant au temple de Kirtland, le prophète Elie apparut à Joseph Smith et lui conféra les clés de cette autorité.<sup>4</sup> Cette autorité qui nous a été transmise, nous l'appelons le pouvoir de scellement. Le terme scellement est utilisé dans la cent trente-deuxième section des *Doctrine et Alliances* qui parle des moyens d'utiliser cette autorité. Lorsque le Saint-Esprit ratifie dans les cieux ce que l'homme accomplit sur la terre, on dit que c'est « scellé » par le Saint-Esprit de Promesse.<sup>5</sup> C'est-à-dire, que le Saint-Esprit que Jésus a promis pendant son ministère terrestre<sup>6</sup> scelle ou lie éternellement l'ordonnance accomplie sur terre par l'autorité compétente.

**Ordonnances du temple.**

Certaines ordonnances sont tellement sacrées que l'Ecriture Sainte nous dit que l'on ne peut les accomplir valablement en dehors d'édifices construits et consacrés dans ce but spécial.<sup>7</sup> A une exception près, ces ordonnances comprennent les alliances de l'exaltation. Ces ordonnances sont : les onctions, les dotations, le mariage céleste et les scellements. La seule exception est le bap-

tême pour les morts qui est une ordonnance pour le salut.

### Le baptême pour les morts.

Une des doctrines fondamentales de la religion chrétienne est qu'une personne peut accomplir un service ou des œuvres pour une autre personne qui est incapable de le faire. Le point crucial de la foi chrétienne réside dans le service que le Christ a accompli lorsqu'il a réalisé l'expiation en faveur de toute l'humanité. L'œuvre accomplie en faveur de quelqu'un d'autre et à sa place est une œuvre par procuration. Nous parlerons en détail de l'œuvre par procuration dans l'Eglise, au cours de leçons ultérieures traitant de l'expiation et de la généalogie. Nous parlons ici de ce concept merveilleux, parce qu'il s'applique à l'ordonnance du baptême.

Nous avons déjà exposé l'universalité de la loi du baptême. Il est essentiel pour le salut que l'on se conforme à cette ordonnance, qui s'applique à toute l'humanité, aux morts aussi bien qu'aux vivants. De longues périodes de temps se sont écoulées au cours desquelles aucun représentant autorisé du Seigneur n'était sur la terre pour administrer les ordonnances salvatrices. Beaucoup de personnes n'ont pas entendu le message de l'évangile lorsque des représentants de ce genre le proclamaient. Dieu a-t-il prévu quelque chose dans son plan pour ces personnes, et si oui, quoi ? Le côté temporel de l'ordonnance du baptême peut s'accomplir dans la chair en faveur de quelqu'un qui se trouve dans l'esprit.<sup>8</sup> Cette ordonnance « fut instituée dès avant la fondation du monde. »<sup>9</sup>

Il n'y a rien d'extraordinaire à croire en un au-delà. C'est une idée courante chez les païens. Ce qui a distingué les premiers chrétiens, c'est que leurs idées dans ce domaine n'étaient pas vagues du tout. La vie à venir n'était pas une abstraction ou un raisonnement logique ; mais une expérience réelle, littérale, vivante. Du fait qu'ils croyaient en l'immortalité et qu'ils croyaient que personne ne pouvait entrer au ciel sans le baptême,

il leur fut facile d'accepter la doctrine du baptême pour les morts comme les apôtres l'enseignèrent. L'apôtre Paul écrivait aux saints de Corinthe : « Autrement, que feraient ceux qui se font baptiser pour les morts ? Si les morts ne ressuscitent absolument pas, pourquoi se font-ils baptiser pour eux ? »<sup>10</sup> Non seulement il croyaient en cette doctrine, mais ils en pratiquaient également l'ordonnance. Un auteur chrétien du douzième siècle, saint Bruno, écrivait que certains chrétiens du Nouveau Testament « se baptisaient à la place d'un parent mort qui n'avait jamais entendu l'évangile, assurant ainsi le salut d'un père ou d'une mère dans la résurrection ».<sup>11</sup>

Il en va des Saints des Derniers Jours comme il en allait des premiers chrétiens. Nous sommes à part à cause de notre croyance en cette doctrine et cette ordonnance du Christ et sa mise en pratique. Nous sommes à part parce qu'il n'y a rien de vague dans cette façon de concevoir la doctrine de l'immortalité et la nécessité du baptême en ce domaine.

Le baptême pour les morts est une ordonnance de la Maison du Seigneur.<sup>12</sup> C'est en effet une des raisons qui rendent les temples nécessaires.<sup>13</sup> Nous avons le commandement d'enregistrer ces baptêmes par écrit.<sup>14</sup>

Nous accomplissons les baptêmes pour les morts en faveur de nos ancêtres décédés. Il est intéressant de remarquer que la nouvelle traduction révisée du *Nouveau Testament* donne une variante édifiante de la citation que nous avons citée précédemment dans I Cor. 15:29 à ce propos : « Autrement, que feraient ceux qui se font baptiser pour les morts ? Si les morts ne ressuscitent absolument pas, pourquoi se font-ils baptiser pour *leurs* morts ? »

### Les dotations.

L'ordonnance de la dotation est un excellent exemple pour montrer comment le Seigneur utilise les ordonnances pour révéler les mystères de la Divinité, c'est-à-dire, donner des enseignements sur Dieu et ses voies,

ainsi que pour donner du pouvoir à ceux qui effectuent l'ordonnance. Doter c'est fournir ou équiper, comme d'un don, d'une faculté ou d'une qualité.<sup>15</sup> Religieusement parlant, lorsque nous sommes dotés, nous recevons à la fois des informations sur Dieu et ses voies et de la puissance d'en haut.<sup>16</sup> Lorsque Joseph Smith introduisit la cérémonie de la dotation à notre époque, il lui donna le but suivant : « ... instruire... des principes et de l'ordre de la Prêtrise, s'occuper des ... dotations et de la communication des clés... exposer l'ordre relatif à l'Ancien des Jours, et tous les plans et principes qui permettent à l'individu de s'assurer la plénitude des bénédictions qui ont été préparées pour l'Eglise du Premier-Né. »<sup>17</sup>

En 1912 l'Eglise publia un livre : *La maison du Seigneur*, par James E. Talmage. Dans ce livre, l'auteur dit à propos de la dotation : « La dotation au temple, telle qu'elle est administrée actuellement dans les temples modernes, comprend des instructions relatives à la signification et à la succession des dispensations passées, et à l'importance de la dispensation actuelle, étant l'ère la plus grande et la plus grandiose de l'histoire humaine. Cet enseignement énumère les événements les plus importants de la période créatrice, la situation de nos premiers parents au jardin d'Eden, leur désobéissance et, à la suite de celle-ci, leur expulsion de ce lieu de bonheur, leur situation dans le monde solitaire et triste, lorsqu'ils furent condamnés à vivre par le travail et la sueur, le plan de rédemption grâce auquel sera expiée la grande transgression, la période de la grande apostasie, le rétablissement de l'évangile avec tous ses anciens pouvoirs et priviléges, les conditions absolues et indispensables de la pureté personnelle et du dévouement au bien dans la vie actuelle et l'obéissance stricte aux commandements de l'évangile... »

» Les ordonnances de la dotation comportent certaines obligations de la part de l'individu, comme l'alliance et la promesse d'observer la loi de la vertu et de la chasteté strictes, être charitable, bienveillant, tolé-

rant et pur ; consacrer ses talents et ses moyens matériels à la diffusion de la vérité et à l'élévation du genre humain, être constamment dévoué à la cause de la vérité, et chercher de toutes les manières possibles à contribuer aux grands préparatifs, afin que la terre soit prête à recevoir son Roi, le Seigneur Jésus. Chaque fois que l'intéressé contracte une des alliances et assume une des obligations, une bénédiction est prononcée sur lui, qui se réalisera s'il observe fidèlement la condition requise. »

### Ordonnances de scellement.

Le mariage céleste est une ordonnance de scellement. Il est en vigueur sur la terre et est scellé dans les ciels.

D'autres scellements sont accomplis dans les temples en vertu des pouvoirs de scellement dont nous avons parlé précédemment. Les enfants qui ne sont pas nés dans l'alliance peuvent être scellés à leurs parents lorsque ceux-ci sont scellés eux-mêmes et poursuivre ainsi l'unité familiale dans l'éternité.<sup>18</sup>

Certaines autres ordonnances sont administrées au temple. Le Prophète Joseph Smith disait qu'elles étaient « gouvernées par le principe de la révélation ».<sup>19</sup> Une des raisons pour lesquelles on a construit des temples, c'est pour que l'on pratique ces ordonnances.<sup>20</sup> Le Seigneur nous a dit : « Vos lieux les plus saints... (sont) pour le commencement des révélations et de la fondation de Sion, et pour la gloire, l'honneur... de tous ses habitants, sont ordonnés par l'ordonnance de ma Sainte Maison. »<sup>21</sup> Le Seigneur utilise ces ordonnances pour nous donner encore d'autres bénédictions sous forme de connaissances salvatrices de puissance et de promesse. On doit faire l'expérience de ces ordonnances pour les comprendre. Comme le disait le Prophète Joseph, lorsqu'il nous apporta ce travail d'ordonnances, « les communications que j'ai faites à ce conseil traitaient de choses spirituelles et ne devaient être reçues que par ceux qui avaient l'esprit tourné vers les choses spirituelles ».<sup>22</sup>

## NOTES DE LA SECTION UN, CHAPITRE III

- 1) Hél. 10:3-10 ; D. & A. 132:46-49.
- 2) Matt. 16:19 ; 18:18.
- 3) D. & A. 2:1-3.
- 4) D. & A. 110:13-16.
- 5) D. & A. 132:7.
- 6) Jean 14:16-17.
- 7) D. & A. 124:37-42.
- 8) D. & A. 124:29.
- 9) D. & A. 124:33.
- 10) 1 Cor. 15:29.
- 11) Cité dans Nibley, Hugh. *Baptism for the Dead in Ancient Times*, The Improvement Era, Vol. 52 (1949), pp. 91 et sqq.
- 12) D. & A. 124:29-30.
- 13) D. & A. 124:31.
- 14) D. & A. 127:6 ; 128:1-7.
- 15) *American College Dictionary*.
- 16) Luc 24:49 ; D. & A. 95:8-9.
- 17) Smith, Joseph *History of the Church*, Vol. 5, p. 2.
- 18) D. & A. 132:7.
- 19) Smith, Joseph, *op. cit.*
- 20) D. & A. 124:37.
- 21) D. & A. 124:30.
- 22) Smith, Joseph, *op. cit.*

## SECTION DEUX

## LA DIVINITÉ

## CHAPITRE IV

## DIEU LE PÈRE

## Introduction à la Divinité.

La croyance en Dieu est la base de toute religion. La croyance au vrai Dieu est donc essentielle à la vraie religion. Examinons les Saintes Ecritures afin de connaître le seul vrai Dieu.

Dans sa prière d'intercession, Jésus dit : « Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. »<sup>1</sup> Le Prophète Joseph Smith enseignait : « Le premier principe de l'évangile, c'est de savoir avec certitude qui est Dieu. »<sup>2</sup> Le Prophète explique pourquoi le premier principe de l'évangile c'est de connaître Dieu, en disant : « Une fois que nous connaissons Dieu, nous commençons à savoir comment l'aborder et demander de manière à recevoir une réponse... lorsque nous comprenons la personnalité de Dieu et savons comment aller à lui, il commence à nous dévoiler les cieux et à tout nous révéler à ce sujet. Lorsque nous sommes prêts à venir à lui, il est prêt à venir à nous. »<sup>3</sup>

La Divinité se compose de trois membres : Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit.<sup>4</sup> Le Père et le Fils ont les mêmes caractéristiques,<sup>5</sup> les mêmes attributs parfaits et la même personnalité parfaite,<sup>6</sup> mais sont des personnages séparés.<sup>7</sup> Le Saint-Esprit a la forme d'une personne, mais est un esprit.<sup>8</sup>

Les trois membres de la Divinité sont des personnages séparés. Que signifient donc les passages scripturaux qui disent qu'ils sont un ?<sup>9</sup> Si on cite suffisamment le contexte, le sens devient clair. Ils sont un dans leurs objectifs et leur perfection, de la même manière que, comme le Seigneur l'a demandé dans sa prière, nous devons être un.<sup>10</sup> C'est parce qu'ils sont si unis tous les trois, qu'il est correct de les appeler la Divinité. Parfois on les appelle la Sainte Trinité.

Beaucoup de prophètes ont vu Dieu : Moïse,<sup>11</sup> Aaron, Nadab, Abihu et soixante-dix des Anciens d'Israël,<sup>12</sup> Esaïe,<sup>13</sup> Enoch,<sup>14</sup> Noé,<sup>15</sup> Abraham,<sup>16</sup> Isaac,<sup>17</sup> Jacob,<sup>18</sup> Etienne.<sup>19</sup> Il a été promis aux justes qu'ils « verront sa face ».<sup>20</sup>

Lorsque Dieu nous a appris la création de l'homme, il nous instruisait aussi à propos de lui-même. Le récit de la Genèse dit : « Puis Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance... Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme. »<sup>21</sup> « Voici le livre de la postérité d'Adam. Lorsque Dieu créa l'homme, il le fit à la ressemblance de Dieu. Il créa l'homme et la femme, il les bénit, et il les appela du nom d'homme, lorsqu'ils furent créés. Adam, âgé de cent trente ans, engendra un fils à sa ressemblance, selon son image, et il lui donna le nom de Seth. »<sup>22</sup>

C'est ainsi qu'Adam fut créé à l'image et à la ressemblance de Dieu dans le même sens que Seth fut créé à l'image et à la ressemblance d'Adam.

De forme, l'homme ressemble à Dieu, et Dieu à l'homme. L'un et l'autre ont un corps. L'un et l'autre ont une taille et des dimensions.

C'est parce que les hommes sont fascinés par les mystères et à cause des incertitudes qui existent dans toutes les doctrines, lorsque l'on n'écoute pas les prophètes, que le monde a déformé la doctrine de la connaissance de Dieu. En 325 ap. J.-C., l'empereur romain Constantin ordonna à un concile des délégués de l'empire

romain de composer un credo sur Dieu. Le credo qu'ils écrivirent et ceux qui suivirent enseignèrent la fausse idée que Dieu est une essence spirituelle, remplissant l'espace, dénuée de corps et absolument incompréhensible.<sup>23</sup>

### Dieu le Père.

« Notre Père qui es aux cieux »<sup>24</sup> est le Père littéral de toute personne qui naît sur la terre. L'apôtre Paul enseigna cette doctrine aux saints hébreux, disant : « D'ailleurs, puisque nos pères selon la chair nous ont châtiés, et que nous les avons respectés, ne devons-nous pas à bien plus forte raison nous soumettre au *Père des esprits*, pour avoir la vie ? »<sup>25</sup>

Avec une éloquence simple, le même apôtre déclara : « *De lui nous sommes la race.* »<sup>26</sup>

Ce n'est pas lorsque nous sommes nés dans la mortalité que nous avons commencé. Nous sommes nés de notre Père céleste « avant que le monde fût ».<sup>27</sup> Il nous a connus là-bas,<sup>28</sup> tout comme il connaissait Jérémie.<sup>29</sup> En effet, Dieu le Père a créé toutes les choses spirituellement « avant qu'elles fussent naturellement sur la face de la terre ».<sup>30</sup> Le terme scriptural pour notre existence pré-terrestre est notre « premier état ».<sup>31</sup>

Dieu le Père n'était pas seulement le Père de tous les esprits dans notre premier état ; il fut le Père du Christ selon la chair.<sup>32</sup>

Le plan de salut tout entier est le plan de notre Père. Tout est conforme à sa volonté. Dans les écrits de Moïse révélés à Joseph Smith, nous lisons à propos du programme « de racheter toute l'humanité » que le Seigneur dit : « Père, que ta volonté soit faite. »<sup>33</sup> Nous voyons par là que le plan de salut est selon la volonté de notre Père.

Nous sommes pleins de respect et de crainte devant notre Père éternel dans les cieux. Nous lui devons notre création spirituelle, c'est-à-dire notre naissance dans la vie pré-terrestre. Nous lui devons la formation de notre

Seigneur et Sauveur. Nous lui devons le plan qui peut nous ramener en sa présence et dans tout ce qui est bon.

Faisons tous écho à notre Frère Aîné du premier état, Jésus : « Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. »<sup>34</sup>

Dans une grande mesure, nous sommes reconnaissants à Joseph Smith de nous avoir aidés à savoir et ainsi à pouvoir aborder Dieu. Car dans cette dispensation il vit le Père et le Fils.<sup>35</sup> Dans un exposé inspiré sur Dieu et ses attributs, Joseph Smith montre que les attributs de Dieu sont : la connaissance, la foi ou la puissance, la justice, le jugement, la miséricorde et la vérité. La perfection de Dieu consiste à être parfait dans chacun de ces attributs. C'est ainsi qu'il a toute connaissance, tout pouvoir, dispense la justice parfaite, etc.

#### NOTES DE LA SECTION DEUX, CHAPITRE IV

- 1) Jean 17:3.
- 2) Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 6, p. 305.
- 3) *Ibid.*, p. 306 (Italiques de l'auteur).
- 4) D. & A. 130:22.
- 5) Héb. 1:1-4 ; Phil. 2:6-7, Col. 1:15, II Cor. 4:4.
- 6) Jean 14:8-9.
- 7) Jean 14:28 ; 20:17 ; 17:4-6 ; D. & A. 130:22.
- 8) D. & A. 130:22.
- 9) Jean 10:30, 36-38.
- 10) Jean 17:4-6, 8, 11, 18, 20-23, 26 ; I Jean 2:5-6 ; 3:24 ; 4:12-14.
- 11) Ex. 33:9-11, 33.
- 12) Ex. 24:9-11.
- 13) Es. 6:1, 5.
- 14) Gen. 5:24.
- 15) Gen. 26:2, 24.

- 16) Gen. 17:1 ; 18:1.
- 17) Gen. 26:2, 24.
- 18) Gen. 28:13 ; 32:30 ; 35:9 ; 46:2-3.
- 19) Actes 7:55-56.
- 20) Apoc. 22:3-4.
- 21) Gen. 1:26-27.
- 22) Gen. 5:1-3 (Italiques de l'auteur).
- 23) Credo de Nicée ; Credo des Apôtres.
- 24) Matt. 6:9.
- 25) Héb. 12:9 (Italiques de l'auteur).
- 26) Actes 17:29 (Italiques de l'auteur).
- 27) Abr. 3:22.
- 28) Abr. 3:23.
- 29) Jér. 1:5.
- 30) Moïse 3:5.
- 31) Apoc. 12:7-9 (Version du Roi Jacques) ; Abr. 3:26.
- 32) Luc 1:30-37.
- 33) Moïse 4:1-2.
- 34) Jean 17:3.
- 35) Joseph Smith 2:17.
- 36) Smith, Joseph, *Lectures on Faith*.

## CHAPITRE V

### JÉSUS-CHRIST

#### Jésus-Christ.

Qui est Jésus-Christ ? Est-il Fils de Dieu dans le même sens littéral que nous sommes fils de parents mortels ? N'est-il qu'un homme qui fut le plus grand maître de morale de l'histoire ? De qui se réclamait-il ? Bien que le monde chrétien considère Jésus comme le fondement de sa foi, il n'y a guère d'unité dans les réponses à ces questions de base. Il y a un désaccord fondamental en dépit du fait que la Bible répond clairement à ces questions et à d'autres points importants au sujet de Jésus.

Les Saints des Derniers Jours acceptent tous les témoignages que les prophètes bibliques donnent du Christ et de sa venue, ainsi que l'histoire de sa naissance, de son ministère, de sa résurrection et de son ascension dans les cieux.<sup>1</sup> En fait, étant donné que de plus amples renseignements nous sont accessibles, nous acceptons la Bible plus littéralement que le monde. Cependant, nous ne sommes pas sans avoir d'autres livres que la Bible. Le Seigneur nous a donné d'autres témoins. Le Livre de Mormon, histoire religieuse de peuples anciens du continent américain, rempli du même esprit de témoignage et de révélation que la Bible, enseigne ce qui touche le Christ, a prophétisé sa venue, enseigne ses doctrines et son évangile et l'administration de ses ordonnances.

Nous nous référerons à ces deux textes sacrés.

#### Le Fils de Dieu.

Notre Seigneur commanda hardiment aux pharisiens de considérer le fond du problème : Etait-il le Fils de Dieu ou seulement un des nombreux instructeurs religieux de son temps ? « Comme les pharisiens étaient assemblés, Jésus les interrogea, en disant : Que pensez-vous du Christ ? De qui est-il Fils ? »<sup>2</sup> Il répondit à sa propre question en expliquant — à leur confusion — que bien qu'il dût être descendant de David (comme Jésus l'était par sa mère, Marie), il était également le Seigneur de David, c'est-à-dire le Dieu d'Israël. Les pharisiens furent sidérés, comme l'est le monde aujourd'hui, parce que pour comprendre cette vérité on doit comprendre que son Père et Dieu est un être personnel à l'image duquel l'homme est créé.

Jean a dit que les Ecritures ont été composées « afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayiez la vie en son nom ».<sup>3</sup> Jésus témoigna à de multiples reprises de lui-même.<sup>4</sup> Cependant il régnait une certaine confusion parmi les Juifs, et certains lui dirent : « Si tu es le Christ, dis-le nous franchement. » Jésus leur répondit : « Je vous l'ai dit, et vous ne croyez pas. Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi. Mais vous ne croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis. » Il dit alors sans aucune équivoque : « Je suis le Fils de Dieu. »<sup>5</sup>

Dans le nouveau témoin, le Livre de Mormon, après la résurrection, une grande multitude était rassemblée au temple dans le pays d'Abondance et entendit la voix de Dieu proclamer des cieux : « Voici mon Fils bien-aimé, en qui je me complaît, en qui je glorifie mon nom — écoutez-le. » Et ils virent un homme descendre des cieux, qui leur parla, disant : « Voici, je suis Jésus-Christ, de qui les prophètes ont témoigné qu'il viendrait au monde. »<sup>6</sup> Ils reçurent la permission de sentir les blessures infligées à la crucifixion, « afin que vous sachiez que je suis le Dieu d'Israël et le Dieu de toute la terre, et que j'ai été mis à mort pour les péchés du monde ».<sup>7</sup>

## La personnalité de Dieu.

Parce que Jésus a vécu et a œuvré à Jérusalem et alentour et que son ministère a été conservé dans les Saintes Ecritures, et parce qu'il a enseigné la nation néphite sur le continent américain et que, de nouveau, ses actions et ses enseignements ont été partiellement couchés par écrit à notre usage, pour cette raison, nous pouvons apprendre à le connaître en sondant ces Ecritures. Il est important de savoir que c'est en connaissant Dieu le Fils que nous découvrons ce qui touche à Dieu le Père. Paul nous explique que le Père nous a parlé par son Fils qui est « l'empreinte de sa personne ».<sup>8</sup> Dans la même citation, Paul dit que Jésus est l'éclat de la gloire de son Père et a été nommé héritier de toutes choses. Nous pouvons en déduire que Jésus reflète l'intégralité des merveilleuses caractéristiques de la personnalité du Père.

Nous venons de parler du privilège que reçoivent les Néphites de toucher les blessures du Seigneur ressuscité.<sup>9</sup> Certains des saints de Jérusalem reçoivent également cet honneur, et le Seigneur dit avec à-propos : « Un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'ai. »<sup>10</sup> Si nous nous souvenons que Jésus est l'empreinte du Père, nous apprenons ainsi que le Père est un être anthropomorphe. Ceci montre encore une fois que nous sommes amenés à connaître le Père en nous instruisant sur le Fils.

## Fonctions et desseins du Fils.

Nous devons au Seigneur tous les dons de valeur. Nous pouvons donner la liste de certaines des choses que nous lui devons :

### 1. Le Créateur.

Le Seigneur introduit son témoignage de la vie et de la mission de Jésus en disant : « Toutes choses ont été faites par [lui], et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans [lui]. »<sup>11</sup> D'autres apôtres ont enseigné la même

vérité<sup>12</sup> que les prophètes qui les ont précédés.<sup>13</sup> A notre époque le Prophète Joseph Smith cite : « Ainsi dit le Seigneur votre Dieu, à savoir Jésus-Christ... je suis celui-là même qui parla, et le monde fut fait et toutes les choses vinrent par moi. »<sup>14</sup>

### 2. Le salut est dans le Christ.

Le plus grand don que nous puissions rechercher maintenant est le salut. Nous trouvons le salut dans notre Seigneur. « ... afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. »<sup>15</sup>

### 3. Le Messie.

Dans son dernier discours à son peuple, le roi Benjamin expose en détail les prophéties sur la vie et la mission de Jésus qui le marquent comme le Messie prédit.<sup>16</sup>

### 4. Médiateur, avocat, intercesseur.

Paul dit aux Romains : « Christ est mort, bien plus il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous. »<sup>17</sup> A notre époque, nous lisons encore : « Ecoutez celui qui est l'avocat auprès du Père, ... »<sup>18</sup>

### 5. Rédempteur et Sauveur.

Jésus est notre Sauveur ou Rédempteur, parce que c'est grâce à lui que nous vainquons la mort et l'enfer. De même que nous mourons naturellement, de même, grâce à Jésus, nous sommes ressuscités. « Adam tomba pour que les hommes fussent, et les hommes sont pour avoir de la joie. Et le Messie viendra... pour racheter les enfants des hommes de la chute. »<sup>19</sup>

### 6. Le salut par la grâce.

Le prophète Jacob nous fait comprendre la miséricorde et la grâce de Dieu. Il explique en détail le sort qui est épargné à l'humanité à cause de cette grâce.<sup>20</sup> La

Grâce de Dieu est la miséricorde et l'amour que Dieu éprouve pour l'humanité et le plan qu'il nous donne afin que nous soyons sauvés de la mort. Sa grâce nous est donnée à tous car nous serons tous ressuscités. « Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. »<sup>21</sup> Cette Ecriture nous montre que l'amour du Père et du Fils pour l'humanité est le même.

En plus de cela, grâce encore à Dieu, l'homme a le pouvoir de parvenir à la vie éternelle. Pour profiter de cette grâce supplémentaire, on doit obéir aux lois et aux ordonnances de l'évangile. Néphi fait allusion à ce deuxième aspect de la grâce de Dieu lorsqu'il dit : « ... c'est par la grâce que nous sommes sauvés, après tout ce que nous pouvons faire. »<sup>22</sup>

## 7. La lumière du monde.

« Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. »<sup>23</sup>

Jésus montre le seul exemple parfait de la manière de vivre. Sa mission consistait en partie à nous montrer à tous l'exemple. « Quelle espèce d'hommes devez-vous être ? En vérité, je vous le dis, vous devez être tels que je suis moi-même. »<sup>24</sup>

## 8. Le sang du Christ.

Nous parlerons en détail plus loin de la doctrine de l'expiation. Le salut est le résultat de l'expiation et l'expiation s'est produite par l'effusion du sang. A Gethsémané Jésus prit les péchés du monde sur lui sous certaines conditions. Ce faisant il transpira des gouttes de sang. L'effusion de son sang fut complète sur la croix. Un ange dit au roi Benjamin : « Car, de même qu'ils sont déchus en Adam ou par nature, de même le sang du Christ expie leurs péchés... le salut a été, est et sera dans

le sang et par le sang expiatoire du Christ, le Seigneur Omnipotent. »<sup>25</sup>

## Le premier-né.

Paul écrivait aux Colossiens que le Christ était « l'image du Dieu invisible, le Premier-né de toute la création. »<sup>26</sup> Il dit également qu'il était « le Premier-Né » d'entre les hommes.<sup>27</sup> Il ne pouvait faire allusion à la naissance terrestre puisque des hommes étaient nés pendant des milliers d'années avant lui. Ce qu'il voulait dire, c'était que le Christ était le Premier-né dans l'état pré-existant. « Au commencement était la parole (Jésus), et la Parole (Jésus) était avec Dieu »<sup>28</sup> écrivait l'apôtre Jean. A nous, le Seigneur nous a dit simplement : « J'étais au commencement avec le Père et je suis le Premier-Né. »<sup>29</sup> Jésus est donc notre frère aîné. Nous parlerons plus loin de notre vie pré-terrestre.

## Le nom du Christ.

Lorsque nous entrons dans l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours nous prenons sur nous le nom du Christ. Comme le roi Benjamin l'enseigna à son épouse aux convertis de l'Eglise : « Je souhaite que vous preniez le nom du Christ sur vous. »<sup>30</sup> De même nous aspirons à ce saint nom. Nous devons garder les commandements pour être dignes de cet honneur.

## NOTES DE LA SECTION DEUX, CHAPITRE V

1) Smith, Joseph, *Articles de Foi*, 8<sup>e</sup> Article.

2) Matt. 22:41-46.

3) Jean 20:31.

4) Jean 4:24-26 ; 8:18, 24, 28-29 ; 9:35-38 ; Matt. 26:63-68.

- 5) Jean 10:7, 9-11, 14-15, 17-18, 24-26, 36.
- 6) 3 Né. 11:7, 10.
- 7) 3 Né. 11:14.
- 8) Héb. 1:1-4.
- 9) 3 Né. 11:14.
- 10) Luc 24:13-53.
- 11) Jean 1:1-3.
- 12) Héb. 1:1-4.
- 13) Moïse 1:31, 33.
- 14) D. & A. 38:1-3.
- 15) Jean 3:13-18.
- 16) Mos. 3:5-10.
- 17) Rom. 8:34-39.
- 18) D. & A. 45:3-4.
- 19) 2 Né. 2:25-26.
- 20) 2 Né. 9:8-10.
- 21) Jean 3:16.
- 22) 2 Né. 25:23.
- 23) Jean 8:12.
- 24) 3 Né. 27:27.
- 25) Mosiah 3:16, 18.
- 26) Col. 1:15.
- 27) Rom. 8:29.
- 28) Jean 1:1-2.
- 29) D. & A. 93:21-23.
- 30) Mosiah 5:8-9.

## CHAPITRE VI

### LE SAINT-ESPRIT

#### Le Saint-Esprit.

Le Saint-Esprit est le troisième membre de la Divinité. Il n'a pas de corps tangible comme Dieu le Père et Dieu le Fils. Il a la forme d'une personne « mais c'est un personnage d'esprit. »<sup>1</sup>

Bien que le Saint-Esprit soit une personne d'esprit, sa personne même ne peut se trouver qu'en un seul endroit à la fois.<sup>2</sup>

Notre Seigneur fait clairement la distinction entre les membres de la Divinité et nous donne des renseignements spéciaux sur le Saint-Esprit. « Je prierai le Père, dit-il, et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point ; mais vous, vous le connaissez, car il demeure avec vous, et il sera en vous... le consolateur, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. »<sup>3</sup>

Dans ce discours, Jésus-Christ, le Fils de Dieu (membre de la Divinité), dit qu'il demandera à Dieu le Père (un autre membre de la Divinité), d'envoyer à ses disciples le Consolateur, l'Esprit de Vérité, le Saint-Esprit (le troisième membre de la Divinité).

Dans l'exemple ci-dessus, le Seigneur a dit que le Saint-Esprit « sera avec vous ». Il est correct et exact de parler de la puissance et de l'influence du Saint-Esprit comme tel. C'est avec ce pouvoir que parlait Jean-Baptiste lorsqu'il disait de son baptême : « Moi, je vous baptise d'eau, pour vous amener à la repentance ; mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je

ne suis pas digne de porter ses souliers. Lui, il vous baptisera du Saint-Esprit et de feu. »<sup>4</sup>

Le Saint-Esprit peut être omniprésent. C'est-à-dire que l'influence du Saint-Esprit peut se manifester à la fois dans toute l'immensité de l'espace.<sup>5</sup>

### Mission et objectifs du Saint-Esprit.

La mission et les objectifs du troisième membre de la Divinité, le Saint-Esprit, sont séparés et distincts de ceux des deux autres membres. Joseph Smith donne des renseignements extrêmement édifiants sur la répartition des responsabilités sur la Divinité. Il dit : « Une alliance éternelle fut conclue entre les trois personnages avant l'organisation de cette terre, et a trait à leur dispensation des choses aux hommes sur la terre ; ces personnages, selon le document d'Abraham, s'appellent :

DIEU LE PREMIER, LE CREATEUR  
DIEU LE DEUXIEME, LE REDEMPTEUR  
DIEU LE TROISIEME, LE TEMOIN. »<sup>6</sup>

L'objectif du Saint-Esprit est de rendre témoignage. « ... Le Saint-Esprit... rend témoignage du Père et du Fils. »<sup>7</sup> Jésus dit que lorsque le Saint-Esprit viendra enseigner les hommes, « il témoignera de moi ».<sup>8</sup>

On acquiert la sagesse du monde par les disciplines mentales : On apprend l'histoire en étudiant les événements passés, on avance dans les méthodes scientifiques au laboratoire, etc. On connaît les choses du monde par la méthode du monde. On connaît les choses de l'esprit par le Saint-Esprit. « Lequel des hommes en effet, connaît les choses de l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui ? De même, personne ne connaît les choses de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu. »<sup>9</sup>

C'est ainsi que le monde obtient les vérités spirituelles dans les Ecritures Saintes. Des hommes justes sont inspirés et écrivent pour éclairer le monde. Pierre disait d'eux : « Aucune prophétie de l'Ecriture ne peut être un objet d'interprétation particulière, car ce n'est pas par une

volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est poussé par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu. »<sup>10</sup> Le Saint-Esprit inspire en outre la personne qui lit ces écrits, chuchotant qu'ils sont vrais.<sup>11</sup>

Un autre objectif du Saint-Esprit est de sanctifier et de purifier les âmes des justes.<sup>12</sup>

### Le don du Saint-Esprit.

Il y a une différence entre le Saint-Esprit et le Don du Saint-Esprit.<sup>13</sup> Le don du Saint-Esprit a la nature d'un droit légal. C'est-à-dire que c'est un don ou un droit qui est conféré à l'individu, en vertu duquel il peut jouir de la compagnie constante du Saint-Esprit, à condition qu'il soit fidèle. Le Saint-Esprit ne demeurera pas dans un tabernacle impur.<sup>14</sup> On peut avoir le droit légal d'avoir le Saint-Esprit, mais ne plus réunir les conditions requises pour jouir véritablement de cette influence en ne vivant pas les commandements.

Le don du Saint-Esprit est conféré par l'imposition des mains après le baptême d'eau.<sup>15</sup> Cette ordonnance s'appelle la confirmation.

L'influence du Saint-Esprit peut pousser toute personne juste. Le don du Saint-Esprit est réservé aux membres de l'Eglise de Dieu. Pour employer les termes de Pierre : « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit. »<sup>16</sup>

### Dons de l'Esprit.

Dans les instructions qu'il donna après sa résurrection et immédiatement avant son ascension dans les cieux, notre Seigneur dit : « Allez par tout le monde et prêchez la bonne nouvelle à toute la création... voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru... »<sup>17</sup> Il énumère ensuite certains des signes ou dons spirituels qui accompagneront ceux qui auront cru et auront été baptisés.

Parmi ces signes on trouve la guérison des malades, l'expulsion des démons et l'expression en langues.<sup>18</sup> L'apôtre Paul a donné une liste plus complète des dons spirituels. Dans sa liste on trouve : (a) la parole de sagesse, (b) la connaissance, (c) la foi, (d) les guérisons, (e) les miracles, (f) la prophétie, (g) le discernement, (h) les langues, (i) les interprétations des langues.<sup>19</sup>

Ces signes sont donnés comme bénédictions et sont promis à tous ceux qui croient et sont dûment baptisés. La présence de ces bénédictions est une indication du véritable évangile. Si ces évidences ont cessé, c'est à cause de l'incrédulité du peuple.<sup>20</sup>

S'il en est qui jouissent de dons spirituels, c'est sous l'influence du Saint-Esprit. Pour en jouir il faut vivre personnellement dans la droiture.<sup>21</sup> Si l'on veut jouir de la plénitude de la vie, ce le sera par ces excellents dons. En fait, on ne vit qu'à moitié si l'on est mort aux choses spirituelles.

Grâce au Saint-Esprit, Dieu dispense les plus grandes joies et les plus grandes bénédictions que l'on puisse avoir dans ce monde ou dans l'autre.

- 11) Moroni 10:4-5.
- 12) 3 Né. 27:19-21.
- 13) Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 4, p. 555.
- 14) I Cor. 3:16-17 ; 6-19.
- 15) Smith, Joseph, *op. cit.*, Vol. 4, p. 555.
- 16) Actes 2:38.
- 17) Marc 16:15-17.
- 18) Marc 16:17-18.
- 19) I Cor. 12.
- 20) Moroni 7:36-37.
- 21) 3 Né 8:1 ; Moroni 7:43.

#### NOTES DE LA SECTION DEUX, CHAPITRE VI

- 1) D. & A. 130:22.
- 2) Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 5, pp. 260-1 ; Smith, Joseph F., *Gospel Doctrine*, 5<sup>e</sup> éd., pp. 61-62.
- 3) Jean 14:16-17, 26.
- 4) Matt. 3:11.
- 5) Smith, Joseph F., *op. cit.*, pp. 73-75.
- 6) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 190.
- 7) D. & A. 20:27.
- 8) Jean 15:26.
- 9) I Cor. 2:4-5, 9-16.
- 10) 2 Pierre 1:20-21.

SECTION TROIS  
LE PLAN DE SALUT

---

CHAPITRE VII  
LA PRÉEXISTENCE

**Introduction.**

Trois des grands problèmes au milieu desquels les hommes réfléchis se sont débattus à toutes les époques sont :

1. D'où vient l'homme ?
2. Pourquoi est-il ici ?
3. Où va-t-il après la mort ?

La sagesse accumulée de tous les philosophes n'a pas donné de réponse satisfaisante à ces questions. Les réponses se sont révélées dépasser la sagesse de l'homme. L'humanité est agitée et dans l'insécurité parce que ces renseignements lui manquent.

Dans sa bonté, Dieu a révélé à ses prophètes une grande partie des réponses à ces problèmes fondamentaux.<sup>1</sup> Nous croyons qu'il révélera encore des vérités importantes dans ce domaine.<sup>2</sup> Le plan de salut est le mode d'existence conçu par Dieu le Père<sup>3</sup> par lequel toute sa postérité pourra jouir de tout ce que possède le Père.<sup>4</sup> Il comprend toutes les lois, toutes les ordonnances et toutes les expériences nécessaires pour obtenir l'exaltation près du Père. Pour nous, ces lois et ces ordonnances constituent l'évangile de Jésus-Christ.

Pour avoir la réponse aux questions fondamentales : où ? pourquoi ? vers où ? il faut comprendre les rapports

entre Dieu et l'homme et le plan que Dieu a prévu pour l'humanité. Dans cette section l'auteur n'essayera pas d'étudier les lois, les ordonnances et les concepts que l'on trouve dans le plan de salut. Ceux-ci seront, dans une certaine mesure, épargnés un peu partout dans le manuel. Nous attirons ici l'attention sur les stades dans lesquels l'homme a existé, et continuera à exister, comme une entité consciente dans le plan de salut de Dieu.

**La préexistence.**

La naissance de l'homme n'est pas son commencement. Il y a beaucoup de passages d'Écriture qui parlent de la place de l'homme dans le plan des choses avant sa naissance dans la vie terrestre. Nous parlerons ici de quelques-uns des exposés les plus clairs des prophètes et des apôtres à ce propos. Pressentant la nature véritable de l'homme, le grand poète anglais William Wordsworth proclamait en 1806 :

« Notre naissance n'est que sommeil et oubli.  
« L'âme qui se lève avec nous, l'Etoile de notre vie,  
« A résidé ailleurs,  
« Et vient de loin ;  
« Ce n'est point dans l'oubli total  
« Ni dans la nudité complète,  
« Mais en traînant des nuées de gloire que nous venons  
« De Dieu, qui est notre foyer.  
« Le ciel nous entoure dans notre tendre enfance. »<sup>5</sup>

Les grands maîtres de la pensée sont parvenus à cette conclusion générale par le raisonnement. Les extraits suivants du « Phédon » de Platon exposent le raisonnement de ce maître penseur : « Si ta doctrine favorite, Socrate, que la connaissance c'est simplement le souvenir, cela implique aussi nécessairement un temps préalable pendant lequel nous avons appris ce dont nous nous souvenons maintenant. Mais ce serait impossible si notre âme ne se trouvait pas en un certain lieu avant d'exister sous forme humaine ; ceci est donc un autre argument de

l'immortalité de l'âme. Et si nous avons acquis cette connaissance avant de naître, et sommes nés la possédant, alors nous avions aussi de la connaissance avant de naître. »<sup>6</sup> Les auteurs inspirés des Ecritures Saintes ont enseigné ce concept ; des poètes en ont donné des aperçus ; la raison l'a proposé. Alors pourquoi les hommes de religion et la science profane n'ont-ils pas accepté cette connaissance supplémentaire de l'homme ?

La réponse en est que pour comprendre la doctrine de la préexistence, il faut accepter deux vérités :

1. Que Dieu est une entité personnelle distincte, exaltée et rendue parfaite, à l'image de qui l'homme est créé ;
2. Que la matière est éternelle, a toujours existé et « n'a été créée ni faite, ni n'e peut l'être ».<sup>7</sup>

A notre époque, c'est à Joseph Smith, fils, oracle vivant de Dieu, que revint la tâche d'attirer l'attention sur ce que les Ecritures disaient et voulaient dire dans ce domaine important et de donner une lumière indépendante à ce sujet. Avec son aide on peut comprendre ces deux vérités nécessaires.

1. Dans un chapitre antérieur, la personnalité de Dieu et nos rapports avec lui ont été décrits :  
(a) il a un corps tangible ;<sup>8</sup> (b) il est le Père bien-aimé des esprits de tous les hommes ;<sup>9</sup> (c) tous les hommes, Jésus y compris, sont nés, étant ses enfants, dans la préexistence ;<sup>10</sup> (d) les personnes exaltées vivront en famille et auront des enfants spirituels, devenant ainsi des parents éternels.<sup>11</sup>
2. Les éléments sont éternels.<sup>12</sup> Quand les prophètes parlaient de la création, ils n'entendaient pas par là tirer quelque chose de rien. Ils entendaient par là former quelque chose à partir de quelque chose d'autre. C'est ainsi que lorsque Dieu créa la terre, il « organisa et forma les cieux et la terre ».<sup>13</sup> C'est-à-dire qu'en utilisant une matière diffuse et sans forme, il l'organisa ou la créa pour qu'elle devînt ce que nous avons maintenant.<sup>14</sup>

Pour comprendre l'existence pré-terrestre, on doit également comprendre que l'esprit est une matière matérielle. « La matière immatérielle, cela n'existe pas. Tout esprit est matière, mais il est plus raffiné ou plus pur et ne peut être discerné que par des yeux plus purs ; nous ne pouvons le voir, mais lorsque notre corps sera purifié, nous verrons que tout est matière. »<sup>15</sup> L'intelligence, ou la lumière et la vérité, est souvent utilisée comme synonyme de l'élément spirituel.<sup>16</sup>

Une fois qu'on a ces données, on peut comprendre clairement que le Seigneur parlait de notre préexistence lorsqu'il disait : « Car moi, le Seigneur Dieu, je créai spirituellement toutes les choses dont j'ai parlé avant qu'elles fussent naturellement sur la face de la terre. »<sup>17</sup> Comme il venait de parler de créer « les cieux et la terre »,<sup>18</sup> cela nous apprend que tout avait été créé sous une certaine forme avant sa création naturelle ou actuelle.

Abraham et Jude appellent cette situation préexistante notre premier état, c'est-à-dire, la première fois que nous avons vécu comme entité consciente.<sup>19</sup> Toute forme de vie a été créée spirituellement avant de naître ici-bas.<sup>20</sup>

De par sa forme ou son apparence, l'esprit est semblable à la forme ou apparence temporelle de la forme de vie intéressée : « ... à l'image de ce qui est temporel... l'esprit de l'homme à l'image de sa personne, de même que l'esprit de la bête et de toute autre créature que Dieu a faite. »<sup>21</sup>

Lorsque nous sommes tous nés ou avons été créés dans le monde des esprits, nous avons vécu avec notre Père et il nous a enseigné à distinguer le bien du mal. Certains utilisèrent leur droit de choisir dans leurs actions et leurs pensées et devinrent « nobles et grands. »<sup>22</sup> Certains devaient être « gouverneurs ». Dans cette première période d'épreuve, tous ne réussirent pas dans la justice ou les talents.

Abraham appelle ces enfants spirituels « les intelligences qui furent organisées avant que le monde fût ».<sup>23</sup>

Dans son célèbre sermon de l'Aréopage, l'apôtre Paul

enseigna que « de lui nous sommes la race » et que Dieu « a déterminé les temps fixés d'avance, et les bornes de leur demeure ».<sup>24</sup> Ceci fait penser qu'à une époque « fixée d'avance », l'humanité s'est préparée à divers degrés à la naissance. Le chef des apôtres, Pierre, propose l'idée que ce qui nous caractérise dans la naissance est le résultat de ce que nous avons fait dans un état préexistant, disant que certains sont « élus selon la prescience de Dieu ».<sup>25</sup> Un exemple biblique remarquable d'une personne choisie avant sa naissance est celui de Jérémie. Le Seigneur parla à Jérémie de son appel au ministère en lui disant : « Avant que je t'eusse formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais ; et avant que tu fusstes sorti de son sein, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète des nations. »<sup>26</sup> A Abraham le Seigneur dit simplement : « Tu fus choisi avant ta naissance. »<sup>27</sup>

Alma enseignait que toutes les personnes qui étaient ordonnées à la prêtrise de Melchisédek furent pré-ordonnées dans le conseil éternel de la préexistence à recevoir pareil appel.<sup>28</sup>

Nous n'avons que peu de détails sur nos activités dans la préexistence. Cependant, une vingtaine de citations scripturales révèlent ceci :

1. Les enfants spirituels de Dieu se réunirent en un grand conseil ou conseils dans les cieux ;<sup>29</sup>
2. Le plan de salut y fut présenté ;<sup>30</sup>
3. Le Christ était le plus grand de tous les enfants spirituels de notre Père ;<sup>31</sup>
4. En fin de compte, les esprits n'étaient pas égaux ;<sup>32</sup>
5. Il y eut un grand conflit parmi les esprits que, dans son Apocalypse, Jean traite de « guerre dans les cieux », dans lequel le tiers des armées du ciel fut chassé ;<sup>33</sup>
6. Tous prirent position, soit avec le Christ soit avec Satan.<sup>34</sup>

En vérité « notre naissance n'est que sommeil et oubli ». En dépit du fait que notre souvenir des choses passées nous ait été enlevé, le genre de vie que nous avons

mené dans le monde des esprits a beaucoup à voir avec notre disposition, nos désirs, notre mentalité ici-bas. « Il y a une raison pour qu'un homme naisse... avec des désavantages, tandis qu'un autre naît... avec de grands avantages. La raison est que nous avons eu un état avant de venir ici et avons obéi, plus ou moins, aux lois qui nous ont été données là-bas. Ceux qui ont été fidèles en toutes choses là-bas ont reçu de plus grandes bénédictions ici, et ceux qui n'étaient pas fidèles ont reçu moins. »<sup>35</sup>

#### NOTES DE LA SECTION TROIS, CHAPITRE VII

- 1) Amos 3:7.
- 2) Smith, Joseph, *Articles de Foi*, 9<sup>e</sup> Article.
- 3) Moïse 4:2.
- 4) D. & A. 84:38.
- 5) Wordsworth, William, « Ode on the Intimations of Immortality ».
- 6) Le « Phédon » de Platon, cité dans *The Literature of England*, Woods, Watt, Anderson. 5<sup>e</sup> éd., p. 160.
- 7) D. & A. 93:29.
- 8) D. & A. 130:22.
- 9) Héb. 12:9.
- 10) Moïse 1, 2, 3, 4 ; Abr. 3:22-28 ; Actes 17:29 ; Héb. 12:9 ; D. & A. 132:19-25, 29-32 ; D. & A. 131:1-4.
- 11) D. & A. 132:19-32.
- 12) D. & A. 93:33.
- 13) Abr. 4:1.
- 14) Abr. 4:2-12.
- 15) D. & A. 131:7-8.
- 16) D. & A. 93:29.
- 17) Moïse 3:5 ; Abr. 5:4-5.
- 18) Moïse 2:1-27.
- 19) Abr. 3:22-28 ; Jude 6.
- 20) Moïse 3:5-7.

- 21) D. & A. 77:2.
- 22) Abr. 3:22-28.
- 23) Abr. 3.22-28.
- 24) Actes 17:26, 29 (Version du Roi Jacques).
- 25) I Pierre 1:2.
- 26) Jér. 1:4-5.
- 27) Abr. 3:23.
- 28) Alma 13:3-9.
- 29) Moïse 4:1-4 ; Abr. 3:25-28 ; D. & A. 29:30-40 ; Luc 10:18 ; Jude 6 ; 2 Pierre 2:4 ; 2 Né. 2:17-18 ; 2 Né. 9:8-9.
- 30) Job. 38:1-7 ; Es. 49:1-5.
- 31) D. & A. 93:21-23 ; Abr. 3.
- 32) Abr. 3.
- 33) Apoc. 12:4-9 ; Apoc. 13:8 ; Luc 10:18 ; Moïse 4:1-4 ; Abr. 3:24-28 ; D. & A. 29:36-38 ; Es. 14:12-20.
- 34) Matt. 12:30 ; Marc 9:40 ; Luc 9:50.
- 35) Smith, Joseph Fielding, *Gen. and Hist. Mag.*, Vol. 17, p. 154.

## CHAPITRE VIII

### LA VIE TERRESTRE ET LE MONDE DES ESPRITS

#### Le deuxième état.

La préexistence est connue comme notre premier état.<sup>1</sup> Le deuxième état est la période de notre mortalité.<sup>2</sup> Sous l'angle du temps, c'est la période que chaque personne passe sur la terre de sa naissance à son décès. C'est le moment où l'esprit et le corps sont temporairement unis. L'immortalité est pour l'avenir, lorsque le corps ressuscité et l'esprit seront unis de manière permanente.<sup>3</sup> Le plan de salut du Père<sup>4</sup> prévoyait ce stade capital de l'existence humaine.<sup>5</sup> Dans le monde des esprits nous étions des esprits.<sup>6</sup> Nous voyions notre Père et demeurions en sa présence.<sup>7</sup> Nous voyions la différence entre lui et nous. C'était un esprit revêtu d'un corps glorieux.<sup>8</sup> Il était devenu une âme selon la définition de l'âme que lui-même avait donnée, c'est-à-dire qu'une âme est l'esprit et le corps inséparablement unis.<sup>9</sup> Nous voulions être semblables à lui.

Dans les conseils des cieux<sup>10</sup> on nous présenta le plan qui nous permettrait de devenir semblables à notre Père.<sup>11</sup> Ce plan comportait deux éléments essentiels. Premièrement, nous apprîmes qu'une terre serait préparée<sup>12</sup> où nous pourrions vivre pendant un certain temps. Nous y recevrions un corps de chair, d'os et de sang. Lorsque nous obtiendrions ce corps nous serions sujets à toutes les vicissitudes de la vie terrestre. C'est-à-dire que nous entrerions en contact avec la souffrance et la douleur, le péché et le chagrin. Nous connaîtrions aussi la joie et le plaisir.<sup>13</sup> Deuxièmement, la mortalité devait être un lieu d'épreuve en vue de l'exaltation, pour voir qui parmi les enfants de

Dieu était digne de devenir dieu lui-même.<sup>14</sup> Le Seigneur dit des esprits justes du monde des esprits préexistants : « Nous ferons une terre sur laquelle ceux-ci pourront habiter ; nous les mettrons ainsi à l'épreuve, pour voir s'ils feront tout ce que le Seigneur, leur Dieu, leur commandera. »<sup>15</sup>

Non seulement nous avons accepté les défis lancés par ce plan mais nous avons poussé des cris de joie<sup>16</sup> devant la merveilleuse possibilité qui nous était donnée de progresser.

« Cette probation mortelle devait être une brève période, un bref intermède reliant l'éternité passée à l'éternité future. Cependant ce devait être une période d'une importance capitale. Ou bien elle donnerait à ceux qui la recevaient la bénédiction de la vie éternelle, qui est le plus grand don de Dieu, et les qualifierait ainsi à la Divinité comme fils et filles de notre Père éternel, ou, s'ils se rebellaient et refusaient de se conformer aux lois et aux ordonnances qui étaient prévues pour leur salut, elle leur refuserait le plus grand don et ils seraient envoyés, après la résurrection, dans quelque sphère inférieure selon leurs œuvres. Cette vie est la période la plus capitale de notre existence éternelle. Elle est remplie de responsabilités et de dangers immenses. C'est ici que nous sommes face à face avec d'innombrables tentations. Lucifer, jadis fils du Matin, maintenant Satan, le Séducteur, est ici avec ses hordes rebelles pour nous tenter et nous écarter du chemin.

» Nous devons traverser la souffrance et le chagrin et nous avons constamment besoin de protection contre le péché et l'erreur. Cela nous est donné par l'esprit de Dieu, si nous voulons l'écouter. Tout ceci nous a été révélé dans la préexistence, et cependant nous avons couru le risque avec plaisir. »<sup>17</sup>

### Le monde des esprits.

A la mort dans notre deuxième état, le corps et l'esprit sont séparés ; le corps retourne à la poussière<sup>18</sup> et l'esprit

va dans le monde des esprits. Le monde des esprits « n'est pas loin de nous »<sup>19</sup> et les esprits qui s'y trouvent peuvent être conscients de notre présence.<sup>20</sup>

Du fait que les esprits désincarnés ne peuvent avoir une plénitude de joie avant la résurrection,<sup>21</sup> ils considèrent leur séjour dans le monde des esprits comme un emprisonnement. L'apôtre Pierre utilisa ces termes lorsqu'il dit que Jésus « prêcha aux esprits en prison »,<sup>22</sup> tandis que son corps était dans le tombeau.

D'une manière générale, le monde des esprits est divisé en deux parties : le paradis et l'enfer.

### Le paradis.

Cette partie du monde des esprits où demeurent les esprits des justes est appelée paradis. Il est écrit que Jésus déclara à un de ses compagnons en croix : « Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis. »<sup>23</sup> Le prophète Joseph explique que ceci voulait dire : « aujourd'hui tu seras avec moi dans le monde des esprits ».<sup>24</sup>

Un ange parla à Alma de l'état des justes entre le moment de la mort et la résurrection : « Les esprits de ceux qui sont justes seront reçus dans un état de félicité, appelé paradis, un état de repos, un état de paix où ils se reposeront de tous soucis et de toutes peines. »<sup>25</sup>

### L'enfer.

La partie du monde des esprits où demeurent les esprits des méchants est appelée l'enfer. Un ange dit à Alma, à propos de l'état des méchants entre le moment de la mort et la résurrection : « Ceux-ci seront rejetés dans les ténèbres du dehors. Il y aura là des pleurs, des gémissements et des grincements de dents... un état d'attente terrible et épouvantable d'indignation ardente de la colère de Dieu contre eux. »<sup>26</sup>

Au moment de la résurrection<sup>27</sup>, « la mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts

rendirent les morts qui étaient en eux ».<sup>28</sup> Jacob enseigne ceci dans le détail.<sup>29</sup>

Ainsi donc, Jésus et sa justice sont les vainqueurs ultimes de l'adversaire et de ses tourments infernaux.

#### NOTES DE LA SECTION TROIS, CHAPITRE VIII

- 1) Abr. 3:26.
- 2) Abr. 3:26.
- 3) D. & A. 93:33.
- 4) Moïse 4:2.
- 5) Abr. 3:26.
- 6) Abr. 3:23.
- 7) Abr. 3:22-28.
- 8) D. & A. 130:22.
- 9) D. & A. 88:15 ; D. & A. 83:33.
- 10) Abr. 3:24.
- 11) D. & A. 132:20-5.
- 12) Abr. 3:24.
- 13) 2 Né. 2:21-25.
- 14) D. & A. 132:20-25.
- 15) Abr. 3:24-25.
- 16) Job. 38:7.
- 17) Smith, Joseph Fielding, *Doctrines of Salvation*. Vol. 1, p. 69.
- 18) Gen. 3:19 ; Ps. 104:29.
- 19) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 320.
- 20) *Ibid.*
- 21) D. & A. 93:33-34.
- 22) Pierre 3:19.
- 23) Luc 23:43.
- 24) Smith, Joseph, *op. cit.*, p. 309.
- 25) Alma 40:11-12.
- 26) Alma 40:13-14.
- 27) Alma 40:14.
- 28) Apoc. 20:13.
- 29) 2 Né. 9:10-12.

#### CHAPITRE IX

#### LA RÉSURRECTION ET LA GLOIRE

##### La résurrection.

La résurrection est la réunion du corps et de l'esprit après la séparation temporaire appelée la mort. A ce moment le corps et l'esprit sont inséparablement liés et une âme immortelle est créée.<sup>1</sup> Comme l'esprit ne sera plus jamais séparé du corps, il n'y aura plus de mort. Et comme il n'y aura plus de mort, il n'y aura plus de décomposition ni de corruption.<sup>2</sup> Le terme résurrection est dérivé du verbe latin « *resurrectio* », ce qui veut dire se lever de nouveau.

Le corps ou l'âme ressuscité est un corps tangible de chair et d'os qui peut apparaître aux mortels.<sup>3</sup>

Toute personne née sur la terre sera ressuscitée, qu'elle soit bonne, mauvaise ou indifférente. « Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ, »<sup>4</sup> nous enseigne l'apôtre Paul.

De saints hommes de Dieu enseignent depuis le commencement cette idée fondamentale de l'immortalité et de la vie éternelle.<sup>5</sup> Des anges l'enseignèrent à Adam.<sup>6</sup> Enoch,<sup>7</sup> Job,<sup>8</sup> David,<sup>9</sup> Daniel,<sup>10</sup> Ezéchiel,<sup>11</sup> et Esaïe<sup>12</sup> enseignèrent tous la résurrection. Ils vivaient avant le ministère terrestre de Jésus.

Un des grands espoirs du message chrétien est que le Christ a été les prémisses de la résurrection.<sup>13</sup> « Les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent. Etant sortis des sépulcres, après la résurrection de Jésus, ils entrèrent dans la ville sainte, et apparurent à un grand nombre de personnes. »<sup>14</sup>

Tous les hommes doivent ressusciter, mais tous ne reviennent pas en même temps ni ne jouissent tous du même état. « Mais chacun en son rang. »<sup>15</sup> Certains sont ressuscités pour être des anges, certains pour être dieux.<sup>16</sup>

Il y a deux époques générales de résurrection, le moment de la résurrection des justes et le moment de la résurrection des injustes.<sup>17</sup> La première est une résurrection pour la vie, la seconde est une résurrection pour la damnation.<sup>18</sup>

### Le matin de la première résurrection.

Tous ceux qui sont sortis du tombeau jusque maintenant ont été ressuscités avec des corps célestes et héritier du royaume céleste.<sup>19</sup> Ceux qui vivaient avant le Christ appelaient sa résurrection le matin de la première résurrection.<sup>20</sup>

Pour ceux d'entre nous qui vivent après notre Seigneur, le matin de la première résurrection sera le deuxième avènement du Seigneur.<sup>21</sup>

Certains seront enlevés pour aller à la rencontre du Seigneur lors de sa seconde venue.<sup>22</sup> Ceux-là seront appelés « ceux du Christ, les premices »<sup>23</sup> et auront des corps célestes.<sup>24</sup>

Après cela certains ressusciteront pendant le millénaire. C'est ceux que l'on appelle « ceux du Christ à sa venue ». Ils auront des corps terrestres.<sup>25</sup>

### Le matin de la seconde résurrection.

La seconde époque générale de résurrection ne commencera qu'après le millénaire. Le millénaire durera mille ans après le second avènement de notre Seigneur. A propos des personnes qui se lèveront à la seconde résurrection, il est écrit : « Et ils ne revivront pas avant que les mille ans soient passés. »<sup>26</sup> Ces âmes se composeront de corps télestes ;<sup>27</sup> ou, dans le cas de personnes qui reviennent dans la dernière partie de la seconde résurrection, elles n'auront pas de corps qui puisse supporter un degré quelconque de gloire. De ceux qui ne peuvent supporter aucune gloire, il est dit « qu'ils restent impurs ».<sup>28</sup> Ce sont les fils de perdition, ressuscités, mais pas pour la gloire. Ils ne peuvent être rachetés.<sup>29</sup>

### Résurrection ou rétablissement.

La résurrection restituera à l'individu ce qu'il mérite. L'intelligence que l'on acquiert dans cette vie sera rendue.<sup>30</sup> L'attitude et les actions, tout ce que l'on devient dans cette vie, sera parfaitement rétabli pour l'exaltation ou la condamnation de l'intéressé.<sup>31</sup>

### Trois degrés de gloire.

Dans toute l'éternité de l'espace, il n'y a aucun endroit où il n'y ait pas de royaume.<sup>32</sup> « Et à tout royaume est donnée une loi ; et à toute loi il y a certaines limites et certaines conditions. »<sup>33</sup>

Dans l'éternité, il y a trois royaumes de gloire. Toutes les personnes ressuscitées seront désignées pour l'un d'eux. Les seules exceptions seront les fils de perdition et nous ne savons pas ce que sera leur châtiment. Ces trois royaumes s'appellent : céleste, terrestre et télestes. Chacun est un royaume de gloire et dans chacun la gloire est au-delà de ce que nous pouvons comprendre maintenant.<sup>34</sup>

### Le royaume télestes.

Le royaume télestes a moins de gloire que les autres royaumes.<sup>35</sup> Avant de ressusciter, ses habitants auront traversé l'enfer ;<sup>36</sup> cependant, ce sera le plus peuplé de tous les royaumes. Il sera habité par les personnes qui vivent selon le monde, par opposition à la manière de vivre selon l'Esprit de Dieu.<sup>37</sup> Il se composera de « tous les hautains et tous les méchants ».<sup>38</sup>

Les personnes télestes peuvent être enseignées par l'intermédiaire des terrestres,<sup>39</sup> « ... mais ils ne peuvent aller là où Dieu et le Christ demeurent, aux siècles des siècles ».<sup>40</sup>

### Le royaume terrestre.

Le royaume terrestre est la gloire intermédiaire entre la céleste et la télestes. Il diffère du royaume céleste

« comme la lune diffère du soleil ».<sup>41</sup> Ses habitants ne reçoivent pas la plénitude du Père<sup>42</sup> et pendant toute l'éternité restent sans exaltation.<sup>43</sup>

Les personnes qui iront dans ce royaume sont :

- a) ceux qui sont morts sans la loi<sup>44</sup> (sauf ceux qui acceptent l'œuvre par procuration<sup>45</sup>) et les petits enfants<sup>46</sup> ;
- b) ceux qui rejettent l'évangile ici-bas, mais l'acceptent dans le monde des esprits<sup>47</sup> ;
- c) les gens honorables aveuglés par les ruses des hommes,<sup>48</sup> et
- d) les membres de l'Eglise qui ne sont pas vaillants dans leur témoignage.<sup>49</sup>

### Le royaume céleste.

Le plus grand des royaumes de gloire est le royaume céleste.<sup>50</sup> Il n'y a que là que les Saints fidèles acquerront leur héritage éternel avec Dieu. C'est le royaume de Dieu.<sup>51</sup> Si on obéit aux lois célestes on acquiert un corps qui pourra supporter la gloire céleste de ce royaume exalté. Ceux qui y parviennent recevront « la plénitude de la gloire du Père » et seront glorifiés dans le Christ comme celui-ci l'est dans le Père.<sup>52</sup> Voici ce qu'est l'exaltation : acquérir la plénitude de la gloire céleste.<sup>53</sup> Il y a trois cieux dans le royaume céleste.<sup>54</sup> On peut donc entrer dans le royaume céleste sans en avoir une plénitude. Le baptême est la porte du royaume céleste. Le mariage céleste est la porte de l'exaltation au sein de cette gloire.<sup>55</sup>

Nulle chose impure ne peut entrer dans ce royaume. Le plan de salut tout entier a été institué pour que l'homme soit purifié et sanctifié de manière à ce qu'il puisse rentrer dans la présence de Dieu.<sup>56</sup>

Jésus a dit : « ... Ceci est mon évangile ; et vous connaissez les choses que vous devez faire dans mon Eglise, car les œuvres que vous m'avez vu faire, vous les ferez aussi. »<sup>57</sup> C'est le chemin des cieux les plus hauts.<sup>58</sup>

### NOTES DE LA SECTION TROIS, CHAPITRE IX

- 1) D. & A. 88:15 ; D. & A. 93:33.
- 2) 1 Cor. 15 ; Alma 11:37-46 ; 12:12-18.
- 3) Luc 24.
- 4) 1 Cor. 15:22.
- 5) Moïse 1:39 ; 4:1-4.
- 6) Moïse 5:6-15 ; D. & A. 29:42-50.
- 7) Moïse 7:62.
- 8) Job. 19:25-27.
- 9) Ps. 16:9-11 ; 17:15.
- 10) Dan. 12:1-3.
- 11) Ezéch. 37:1-4.
- 12) Es. 20:19.
- 13) 1 Cor. 15:23.
- 14) Matt. 27:52-53 ; Hél. 14:25.
- 15) 1 Cor. 15:23.
- 16) D. & A. 132.
- 17) Jean 5:28-29 ; Apoc. 20.
- 18) Jean 5:28.
- 19) D. & A. 88:98.
- 20) Mosiah 15:21-25 ; Alma 40.
- 21) D. & A. 88:96-104.
- 22) D. & A. 29:13 ; 43:18.
- 23) D. & A. 76:50-70 ; 88:97-98.
- 24) 1 Thess. 4:16-17 ; Apoc. 30:3-7.
- 25) D. & A. 88:99 ; 76:71-80.
- 26) D. & A. 88:100-101.
- 27) D. & A. 76:81-112.
- 28) D. & A. 88:102 ; 2 Né. 9:14-16.
- 29) Alma 12:17-18.
- 30) D. & A. 130:18-19.
- 31) Alma 41:13-15.
- 32) D. & A. 88:37.
- 33) D. & A. 88:38.
- 34) D. & A. 76 ; 1 Cor. 15:39-42 ; Apoc. 21.
- 35) D. & A. 76:81-112 ; 1 Cor. 15:41.
- 36) D. & A. 76:84.
- 37) D. & A. 76:82-83.

- 38) Mal. 4:1.
- 39) D. & A. 76:86.
- 40) D. & A. 76:112.
- 41) D. & A. 76:71.
- 42) D. & A. 76:77.
- 43) D. & A. 132:17.
- 44) D. & A. 76:72.
- 45) D. & A. 128:12.
- 46) Moroni 8.
- 47) D. & A. 76:73.
- 48) D. & A. 76:75.
- 49) D. & A. 76:79.
- 50) D. & A. 76:70.
- 51) D. & A. 76:50-70, 92-96 ; 1 Cor. 15:39-42.
- 52) D. & A. 93:16-20.
- 53) D. & A. 132:19-20.
- 54) D. & A. 131:1-4.
- 55) D. & A. 131:1-4.
- 56) 3 Né. 22:20.
- 57) 3 Né. 27:21.
- 58) D. & A. 131:1-4.

## SECTION QUATRE

### LA PRÊTRISE ET LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE

---

#### CHAPITRE X

##### LA PRÊTRISE D'AARON

###### Introduction.

L'administration du gouvernement de l'Eglise dépend entièrement de l'autorité de la prêtrise. En effet, la prêtrise elle-même est, et ceci est très important : « une loi théocratique parfaite, elle représente Dieu pour donner des lois au peuple. »<sup>1</sup> L'administration de l'Eglise dépend de la prêtrise<sup>2</sup> et par conséquent là où celle-ci se trouve, là se trouve le royaume de Dieu. D'autre part, quand il n'y a pas de prêtrise, il ne peut pas y avoir d'Eglise. « Tous les hommes qui deviennent héritiers de Dieu et co-héritiers de Jésus-Christ devront recevoir les ordonnances de son royaume ; et ceux qui n'acceptent pas toutes les ordonnances n'obtiendront pas la plénitude de cette gloire, s'ils ne perdent pas le tout. »<sup>3</sup> Dans le discours d'où nous tirons l'extrait ci-dessus, Joseph Smith utilise les ordonnances du royaume comme synonymes des ordonnances de la prêtrise. « La prêtrise continue dans l'Eglise de Dieu dans toutes les générations. »<sup>4</sup>

Il est nécessaire de comprendre la prêtrise ; c'est même une condition essentielle pour comprendre Dieu, ses actions et ses desseins ainsi que nos rapports avec lui.<sup>5</sup>

## La prêtrise.

L'esprit limité de l'homme ne comprend pas pleinement la prêtrise infinie de Dieu. Comprendre pleinement la prêtrise, ce serait comprendre pleinement les éternités, car « la prêtrise est un principe éternel qui a existé en Dieu de toute éternité et existera avec lui à toute éternité, sans commencement de jours ni fin d'années ».<sup>6</sup>

Cependant, Dieu nous a révélé suffisamment de renseignements sur son saint ordre de la prêtrise pour que, si nous apprenons à vivre conformément à ces renseignements révélés, nous obtenions finalement une plénitude de connaissance de la prêtrise et soyons exaltés.<sup>7</sup>

Voici les éléments de la prêtrise enseignés dans les Ecritures Saintes qui seront examinés et discutés d'une manière plus détaillée ci-après :

1. la prêtrise est la puissance de Dieu ;<sup>8</sup>
2. la prêtrise est l'autorité de Dieu déléguée à l'homme ;<sup>9</sup>
3. la prêtrise détient le droit de présidence<sup>10</sup> et d'administration ;<sup>11</sup>
4. « la prêtrise administre l'évangile et détient la clé des mystères du royaume à savoir la clé de la connaissance de Dieu. »<sup>12</sup>
5. La prêtrise est une loi théocratique.<sup>13</sup>

Toute prêtrise est sainte et selon l'ordre du Fils de Dieu.<sup>14</sup> Cependant, « il y a deux divisions ou grands titres — l'une la Prêtrise de Melchisédek, et l'autre la Prêtrise d'Aaron ou lévitique ».<sup>15</sup>

## La Prêtrise d'Aaron.

Le 15 mai 1829, une personne ressuscitée apparut à Joseph Smith et à Oliver Cowdery. Elle se présenta sous le nom de Jean, celui-là même que l'on appelle Jean-Baptiste dans le Nouveau Testament.<sup>16</sup> Il ordonna ces deux hommes à la Prêtrise d'Aaron en leur imposant les mains sur la tête et en disant : « A vous, mes compagnons de service, au nom du Messie, je confère la Prêtrise

d'Aaron qui détient les clés du ministère d'anges, de l'évangile de repentance et du baptême par immersion pour la rémission des péchés ; et elle ne sera plus jamais enlevée de la terre, jusqu'à ce que les fils de Lévi fassent de nouveau une offrande au Seigneur selon la justice. »<sup>17</sup>

On peut voir dans cette prière d'ordination que la Prêtrise d'Aaron a le pouvoir et l'autorité d'administrer l'ordonnance évangélique du baptême et la doctrine évangélique de la repentance. Il est dit de l'évangile que c'est un évangile de repentance et de baptême.<sup>18</sup> C'est la preuve de l'appel important que reçoit celui qui a l'honneur d'être ordonné à la Prêtrise d'Aaron. Ayant reçu la Prêtrise d'Aaron, on a l'obligation de se préparer à porter le message de l'évangile au monde. Après cette préparation, on a l'obligation d'aller en mission et de prêcher l'évangile.

L'ordination ci-dessus nous permet encore de comprendre que la Prêtrise d'Aaron détient les clefs du ministère d'anges.<sup>19</sup> Cela veut dire que la Prêtrise d'Aaron entraîne le droit de recevoir le ministère ou la visite d'anges.

La Prêtrise d'Aaron est une annexe de la Prêtrise de Melchisédek. C'est une partie moindre du tout.<sup>20</sup> C'est ainsi qu'on l'appelle dans les révélations « la moindre Prêtrise ».<sup>21</sup> C'est la prêtrise de « l'évangile préparatoire ».<sup>22</sup> La Prêtrise d'Aaron « a le pouvoir d'administrer les ordonnances extérieures ».<sup>23</sup>

La Prêtrise d'Aaron n'apporte pas la perfection.<sup>24</sup> C'est un ministère de formation qui doit préparer ses membres à « la Prêtrise supérieure ».<sup>25</sup>

Etre ordonné à la Prêtrise d'Aaron est une merveilleuse bénédiction que le Seigneur réserve aux fidèles. Etre ordonné à l'office de prêtre, c'est recevoir la plénitude de cet ordre de la prêtrise. Le prêtre reçoit de Dieu le pouvoir de « prêcher, enseigner, et interpréter, exhorer, baptiser et administrer la Sainte-Cène, visiter la maison de chaque membre et l'exhorter à prier à haute voix et en secret et à remplir tous ses devoirs de famille. Il peut aussi ordonner d'autres prêtres, instructeurs et diacres. Et

il doit prendre la direction des réunions, lorsqu'il n'y a pas d'ancien présent ».<sup>26</sup> Ils peuvent remplir toutes les fonctions de prêtrise qui relèvent du diacre ou de l'instructeur.

Dans les temps anciens d'Israël, lorsque Paul, David ou Salomon étaient rois, si quelqu'un détenait la Prêtrise d'Aaron, on le traitait avec beaucoup de déférence et de respect. C'était parmi eux que l'on choisissait les juges, les premiers ministres et les conseillers du roi.

Les prêtres reçoivent l'occasion de s'organiser en Quorums de prêtrise de quarante-huit hommes au sein desquels ils doivent s'instruire et établir des liens de fraternité.<sup>27</sup> L'Evêque est membre du Quorum des prêtres et en est le président.<sup>28</sup>

Le Quorum des prêtres est une des grandes unités de service du royaume.

#### Offices de la Prêtrise d'Aaron.

Les offices de la prêtrise en sont les annexes.<sup>29</sup> C'est-à-dire que la prêtrise est plus grande que les offices qu'elle contient.

Par la Prêtrise d'Aaron, on peut être ordonné aux offices suivants :<sup>30</sup>

1. Evêque ;
2. Prêtre ;
3. Instructeur ;
4. Diacre.

#### Aaron.

La moindre Prêtrise « est appelée la Prêtrise d'Aaron, parce qu'elle fut conférée à Aaron et à sa postérité ».<sup>31</sup> Aaron était frère de Moïse, et le Seigneur décida de donner son nom à cette prêtrise.

A l'époque de Moïse, le peuple refusa d'accepter la loi de Dieu dans son intégralité et le Seigneur lui donna une loi inférieure. La loi inférieure est appelée la loi des commandements charnels et a été « ... ajoutée (à la loi

complète qui la précédait) pour cause de transgression ».<sup>32</sup> Aaron et ses fils furent choisis pour administrer cette loi. Le poste d'Aaron était comparable à celui de l'Evêque Président dans l'Eglise d'aujourd'hui.

Lorsque l'ordre aaronique eut été institué, Aaron et ses fils furent oints prêtres pour Israël.<sup>33</sup> Son appel fut fait par révélation et est depuis lors considéré comme l'exemple parfait de la manière dont les détenteurs légitimes de la prêtrise doivent être appelés : « appelés de Dieu comme le fut Aaron. »<sup>34</sup>

D'Aaron à Jean-Baptiste, les clés de la Prêtrise d'Aaron passèrent de père en fils de la même manière, par révélation et ordination. On l'appela Prêtrise de lignage. « Jean détint la Prêtrise d'Aaron et en fut l'administrateur légal. »<sup>35</sup> Cela explique pourquoi Jésus se mit à la recherche de Jean afin que celui-ci le baptise pour accomplir tout ce qui est juste. C'est ce même Jean, détenant les mêmes clés, mais agissant sous une autorité supérieure,<sup>36</sup> qui conféra cette prêtrise par révélation et ordination à Joseph et à Oliver.<sup>37</sup>

Chaque détenteur de la Prêtrise d'Aaron peut maintenant faire remonter la source de sa prêtrise jusqu'à ses origines en passant par Joseph Smith et Oliver Cowdery.

#### NOTES DE LA SECTION QUATRE, CHAPITRE X

- 1) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 322.
- 2) 5<sup>e</sup> Article de Foi ; D. & A. 107:5.
- 3) Smith, Joseph, *op. cit.*, p. 308.
- 4) D. & A. 84:17.
- 5) D. & A. 84:19.
- 6) Smith, Joseph, *op. cit.*, pp. 157-8.
- 7) *Ibid.*, p. 308.
- 8) D. & A. 107:8 ; 121:36.

- 9) D. & A. 107:8 ; 5<sup>e</sup> Article de Foi.
- 10) D. & A. 107:8.
- 11) D. & A. 107:9.
- 12) D. & A. 84:19.
- 13) Smith, Joseph, *op. cit.*, p. 322.
- 14) *Ibid.*, pp. 167, 180.
- 15) D. & A. 107:6.
- 16) Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 1, p. 39.
- 17) D. & A. 13.
- 18) D. & A. 84:27.
- 19) D. & A. 84:26.
- 20) D. & A. 107:14.
- 21) D. & A. 84:26 ; D. & A. 107:14.
- 22) D. & A. 84:26.
- 23) D. & A. 107:14.
- 25) D. & A. 84:19.
- 26) D. & A. 20:46-49.
- 27) D. & A. 107:87.
- 28) D. & A. 107:88.
- 29) D. & A. 107:5.
- 30) D. & A. 20:46-67.
- 31) D. & A. 107:13 ; D. & A. 84:18-27.
- 32) Héb. 7:12 ; Gal. 3 (Version du Roi Jacques).
- 33) Nomb. 3:9 ; Ex. 28:30.
- 34) Héb. 5:4.
- 35) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 318.
- 36) Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 1, p. 39.
- 37) D. & A. 13.

## CHAPITRE XI

### LA PRÊTRISE DE MELCHISÉDEK

#### Melchisédek.

Melchisédek a l'honneur de voir son nom utilisé pour nommer la Sainte Prêtrise selon l'ordre du Fils de Dieu, « afin d'éviter la répétition trop fréquente de son nom ».<sup>1</sup> Qui est cet homme que l'on honore tellement ?

Melchisédek était un grand roi de Salem. Son peuple s'était écarté du bon chemin et était « rempli de toute sorte de méchanceté ».<sup>2</sup> Il détenait « l'office de la prêtrise selon le saint ordre de Dieu » et amena, par ses efforts et sa foi, le peuple à se repentir et à vivre ainsi en paix. A cause de sa justice et de ses services il fut appelé « le prince de la paix ».<sup>3</sup> « Il y en eut beaucoup avant lui et il y en eut aussi beaucoup après lui, mais aucun ne fut plus grand. »<sup>4</sup> Melchisédek était contemporain d'Abraham. Les documents nous apprennent qu'il bénit Abraham<sup>5</sup> et qu'il l'ordonna à la prêtrise.<sup>6</sup> Abraham paya sa dîme à Melchisédek.<sup>7</sup> L'apôtre Paul parle de la foi de grands prophètes anonymes, après avoir parlé de Melchisédek, disant qu'ils « exercèrent la justice, obtinrent des promesses, fermèrent la gueule des lions, éteignirent la puissance du feu ».<sup>8</sup> Il lui fit le compliment suprême en disant que le Fils de Dieu devait être « à la ressemblance de Melchisédek ».<sup>9</sup> « Il y a, dans l'Eglise, deux Prêtrises, à savoir les Prêtrises de Melchisédek et d'Aaron, y compris la Prêtrise lévitique. La raison pour laquelle la première est appelée la Prêtrise de Melchisédek, c'est que Melchisédek était un grand-prêtre tellement éminent. Avant son temps, elle s'appelait la Sainte Prêtrise selon l'ordre du Fils de Dieu. Mais par respect ou révérence pour le nom de l'Etre Suprême, afin d'éviter la répétition trop fréquente de son nom, l'Eglise, dans les temps anciens,

appela cette prêtrise du nom de Melchisédek, ou Prêtrise de Melchisédek. »<sup>10</sup>

### La Prêtrise de Melchisédek.

La Prêtrise de Melchisédek « a été instituée avant la formation de la terre ».<sup>11</sup> Elle est éternelle « n'ayant ni commencement de jours ni fin de vie ».<sup>12</sup>

Lorsque la Prêtrise d'Aaron fut établie, elle fut transmise d'une génération à l'autre, les pères de la tribu de Lévi ordonnant des fils dans cette même tribu. Pour détenir cette prêtrise, il fallait être descendant de Lévi. C'était donc une prêtrise de lignage. On l'appela la prêtrise lévitique, d'après Lévi. Les révélations de notre époque utilisent les termes « Aaron » ou « lévitique » pour indiquer la même prêtrise.<sup>13</sup>

La Prêtrise de Melchisédek est « sans père, sans mère, sans postérité ».<sup>14</sup> Cela veut dire que détenir la Prêtrise de Melchisédek ne dépend pas de ce qu'est le père ou la mère de l'intéressé. Au contraire, recevoir les bénédictions de la prêtrise dépend de la justice de l'intéressé. Ce n'est pas une question de forme ou de naissance. C'est la foi, le service et la justice.<sup>15</sup>

Tous les hommes qui sont dignes peuvent être appelés et ordonnés à la Prêtrise. « Car tous ceux qui recevront cet évangile... je (les) bénirai... en ta Prêtrise... »<sup>16</sup> Certains doivent être classés comme actuellement indignes, ceux qui sont « maudits... relativement à la Prêtrise »,<sup>17</sup> et ne peuvent donc pas la détenir. Dans l'Eglise d'aujourd'hui, nous avons la conception d'une prêtrise universelle. Nous avons ce que Moïse demanda avec tant de ferveur dans ses prières : « Puisse tout le peuple de l'Eternel être composé de prophètes ; et veuille l'Eternel mettre son esprit sur eux ! »<sup>18</sup>

Les justes qui sont appelés à la Prêtrise de Melchisédek font alliance qu'ils vivront la loi de l'évangile, et le Seigneur fait serment que ces hommes-là seront éternellement prêtres selon l'ordre de Melchisédek et auront

la vie éternelle. C'est ce qu'on appelle le serment et l'alliance de la Prêtrise.<sup>19</sup>

La « Prêtrise de Melchisédek comprend la Prêtrise d'Aaron ou Lévitique, et est la seule grande direction, et détient la plus haute autorité relative à la prêtrise, et les clés du royaume de Dieu... et est le canal par lequel toute connaissance, toute doctrine, le plan de salut et toutes les choses importantes sont révélés des cieux. »<sup>20</sup> « Toutes les autres autorités ou offices de l'Eglise sont des annexes de cette Prêtrise. »<sup>21</sup> Il est donc clair que le fonctionnement tout entier de l'Eglise et du royaume de Dieu dépend de la Prêtrise de Melchisédek.

Examinons les coups d'œil que nous donnent les Saintes Ecritures sur la nature merveilleuse de la Prêtrise de Melchisédek. La prêtrise est beaucoup de choses et beaucoup de principes.

### 1. Le pouvoir de Dieu.

La Prêtrise est le pouvoir de Dieu. « Les droits de la Prêtrise sont inséparablement liés aux pouvoirs des cieux. »<sup>22</sup> La prêtrise est le moyen par lequel Dieu a créé les mondes. C'est le pouvoir par lequel il a créé et dirige et gouverne actuellement les mondes.<sup>23</sup>

Lorsqu'un homme est ordonné à cette prêtrise, la puissance de Dieu lui est déléguée. Après un ministère marqué par des miracles causés par la puissance céleste, Jésus dit : « Tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai »,<sup>24</sup> et « Celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes. »<sup>25</sup>

L'utilisation de ce pouvoir de la prêtrise dépend de la justice. « Les pouvoirs des cieux ne peuvent être contrôlés ou exercés que selon les principes de la justice. »<sup>26</sup> Le fait que la prêtrise nous est conférée ne veut pas seulement dire que nous avons le droit de faire appel à ce pouvoir de Dieu. « Ces droits peuvent nous être conférés, il est vrai ; mais lorsque nous entreprenons de couvrir nos péchés, ou de flatter notre orgueil, notre vaine ambition, ou d'exercer un contrôle, une domination,

ou une contrainte sur l'âme des enfants des hommes, avec quelque degré d'injustice que ce soit, voici les cieux se retirent ; l'Esprit du Seigneur est affligé et lorsqu'il est retiré, Amen à la prêtrise ou à l'autorité de cet homme. »<sup>27</sup>

Si l'on veut exercer la puissance de Dieu, on doit se préparer avec justice. Le Seigneur ne laissera personne d'indigne avoir accès à son merveilleux pouvoir.

## 2. L'autorité de Dieu.

La prêtrise est l'autorité de Dieu. L'autorité est quelque chose d'autre que le pouvoir. Le pouvoir, c'est une question de force ou d'énergie ; c'est une capacité d'agir. L'autorité est une affaire de transmission, un pouvoir légal ou légitime ; c'est le pouvoir d'agir dans un domaine déterminé. « La Prêtrise de Melchisédek... a pouvoir et autorité sur tous les offices dans l'Eglise, à toutes les époques du monde, pour administrer les choses spirituelles. »<sup>28</sup>

Lorsqu'un homme est ordonné à la prêtrise, il en devient l'administrateur légal.<sup>29</sup> C'est-à-dire qu'il est un agent dûment appelé à agir au nom de Dieu lui-même dans le domaine particulier de son appel. Ainsi donc, la prêtrise est l'autorité de Dieu transmise à l'homme.

Ayant ainsi reçu l'autorité d'agir, ses actions font force de loi sur terre et dans les cieux.<sup>30</sup> Aucun contrat, aucun serment, aucune ordonnance ne sont valables après la mort s'ils ne sont scellés par l'autorité de la prêtrise.<sup>31</sup>

Une fois qu'un homme est doté de cette autorité d'en haut, il peut régler avec autorité les affaires de Dieu sur la terre dans les limites de la juridiction à laquelle il est commissionné. S'il a l'autorité d'accomplir une ordonnance, celle-ci est efficace dans cette vie et dans l'au-delà. Ce n'est pas en fonction de la droiture personnelle du détenteur de la prêtrise que l'on détermine la validité d'une ordonnance. Dans ce domaine, la fonction de l'autorité dans la prêtrise diffère des fonctions du pouvoir de la prêtrise.

## 3. Le droit de présidence.

« La Prêtrise de Melchisédek détient le droit de présidence. »<sup>32</sup> Le fonctionnement de l'Eglise est basé sur le principe de la présidence. Le Seigneur appelle et le peuple soutient des présidences pour gouverner les affaires de l'Eglise dans leurs appels respectifs.

## 4. La clé des mystères des cieux et de la connaissance de Dieu.

« Et cette plus grande prêtrise administre l'évangile et détient la clé des mystères du royaume, à savoir la clé de la connaissance de Dieu. C'est pourquoi, le pouvoir de la divinité se manifeste dans ses ordonnances. Et sans ces ordonnances et l'autorité de la prêtrise, le pouvoir de la divinité ne se manifeste pas aux hommes dans la chair. Car sans cela, nul ne peut voir la face de Dieu, à savoir le Père, et vivre. »<sup>33</sup> Un des objectifs de la prêtrise est de nous informer sur Dieu. Les ordonnances de la prêtrise sont des méthodes d'enseignement aussi bien que des procédures pour donner le pouvoir.<sup>34</sup>

La prêtrise bénit l'Eglise tout entière. « Le pouvoir et l'autorité de la prêtrise supérieure, ou Prêtrise de Melchisédek, est de détenir les clés de toutes les bénédictions spirituelles de l'Eglise. D'avoir le privilège de recevoir les mystères du royaume des cieux, de voir les cieux s'ouvrir devant eux, de communier avec l'assemblée générale et l'Eglise du Premier-Né et de jouir de la communion et de la présence de Dieu le Père et de Jésus, le médiateur de la nouvelle alliance. »<sup>35</sup> La prêtrise est donc le moyen par lequel les mystères de la divinité sont révélés et les saints sont bénis.

## 5. Une forme de gouvernement.

Joseph Smith appelle la Prêtrise « une loi théocratique parfaite ».<sup>36</sup> Cela veut dire une forme parfaite de gouvernement. Lorsque le Christ viendra dans sa gloire et

inaugurera le règne millénaire, il sera le roi politique et spirituel du monde. Son gouvernement sera une théocratie, c'est-à-dire un gouvernement par Dieu. Le moyen qu'il utilisera pour gouverner sera la prêtrise ; c'est ainsi que « la prêtrise est une loi théocratique parfaite ».

### Rétablissement de la prêtrise.

En juin 1829, Pierre, Jacques et Jean apparurent à Joseph Smith et à Oliver Cowdery et leur conférèrent la Prêtrise de Melchisédek.<sup>37</sup> Elie et d'autres prophètes, détenant les clés spéciales d'offices et de fonctions au sein de la Prêtrise de Melchisédek, accordèrent ultérieurement au Prophète Joseph Smith l'autorité d'agir dans tous les offices, fonctions et objectifs de cette prêtrise.<sup>38</sup> La prêtrise, et toutes ses ramifications, est actuellement en pleine vigueur dans l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.

Si les hommes qui reçoivent l'ordination à la prêtrise magnifient leur appel et sont fidèles au serment et à l'alliance de la prêtrise, « tout ce que mon Père possède lui sera donné ».<sup>39</sup> « Ce sont ceux qui sont l'Eglise du Premier-Né. Ce sont ceux entre les mains desquels le Père a remis toutes choses. Ce sont ceux qui sont prêtres et rois, qui ont reçu de sa plénitude et de sa gloire, et sont prêtres du Très-Haut, selon l'ordre de Melchisédek, qui était selon l'ordre d'Enoch, qui était selon l'ordre du Fils unique. »<sup>40</sup>

### NOTES DE LA SECTION QUATRE, CHAPITRE XI

1) D. & A. 107:4.

2) Alma 13:17.

3) Alma 13:18.

4) Alma 13:19.

5) Héb. 7:6.

- 6) D. & A. 84:14.
- 7) Héb. 7:4-10.
- 8) Héb. 11:33-34.
- 9) Héb. 7:15.
- 10) D. & A. 107:1-4.
- 11) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, pp. 166-7.
- 12) Héb. 7:3.
- 13) D. & A. 107:1.
- 14) Héb. 7:3.
- 15) Héb. 7, 8, 9, 10.
- 16) Abr. 2:9-11.
- 17) Abr. 1:26-27.
- 18) Nomb. 11:29.
- 19) D. & A. 84:17-40.
- 20) Smith, Joseph, *op. cit.*, pp. 166-167.
- 21) D. & A. 107:5.
- 22) D. & A. 121:36.
- 23) Young, Brigham, *Discourses of Brigham Young*, p. 130 ; Taylor, John, *Gospel Kingdom*, p. 129.
- 24) Jean 14:13.
- 25) Jean 14:12.
- 26) D. & A. 121:36.
- 27) D. & A. 121:37.
- 28) D. & A. 107:8.
- 29) 5<sup>e</sup> Article de Foi.
- 30) Matt. 18:18.
- 31) D. & A. 132:7.
- 32) D. & A. 107:8.
- 33) D. & A. 84:19-22.
- 34) Voir Section sur les Ordonnances, *supra*.
- 35) D. & A. 107:18-19.
- 36) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 322.
- 37) D. & A. 27:12-13.
- 38) D. & A. 110:11-16 ; 128:17-21 ; Joseph Smith 2:38.
- 39) D. & A. 84:38.
- 40) D. & A. 76:54-57.

## CHAPITRE XII

## AUTORITÉ DANS LE MINISTÈRE

## L'autorité dans le ministère.

Les ordonnances et les principes de l'évangile ne peuvent être administrés et interprétés sans autorité divine. Cette autorité n'a pas et ne peut pas avoir pour origine l'homme. Aucun concile, aucune conférence, aucun autre groupe, quelque savant qu'il soit, ne peut, de par lui-même, conférer la plus petite parcelle d'autorité divine. Son pouvoir n'est qu'humain. Ses décisions, ses délégations d'autorité, ses credos n'ont aucune utilité dans le plan du salut, si ce n'est dans la mesure où ses nobles pensées peuvent préparer certains hommes à accepter les représentants divinement autorisés.

On trouve une grande confusion dans le monde dans la question de l'entrée au ministère. Parce que certains se sont sentis appelés dans leur cœur à prêcher et à pourvoir aux besoins des gens, ils ont affirmé présomptueusement agir au nom de Dieu. Quelque belle que soit l'intention de l'intéressé, il ne peut accomplir correctement des ordonnances au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, sans être autorisé à le faire. Considérez le cas de Saul de Tarse qui finit par être appelé Paul l'apôtre. Il est écrit que pendant qu'il se rendait à Damas, le Seigneur Jésus-Christ lui apparut en gloire, et cela le frappa de cécité. Sa vue lui fut miraculeusement rendue et il lui fut dit : « Le Dieu de nos pères t'a destiné à connaître sa volonté, à voir le Juste, et à entendre les paroles de sa bouche ; car tu lui serviras de témoin, auprès de tous les hommes, des choses que tu as vues et entendues. Et maintenant, que tardes-tu ? Lève-toi, sois baptisé et lavé de tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur. »<sup>1</sup> Paul reçut plus tard une autre

communication divine.<sup>2</sup> Mais, malgré tout cela, il n'avait toujours pas l'autorisation d'agir comme ministre de l'évangile, parce qu'il n'avait pas encore reçu d'appel et d'ordination officiels.

Ce n'est que des années après les événements ci-dessus que Paul fut ordonné à la prêtrise et reçut l'autorité d'agir au nom de Dieu. Il y avait certains instructeurs et certains prophètes dans l'Eglise d'Antioche. « Pendant qu'ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit : « Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent partir. »<sup>3</sup> Ayant été dûment appelé par la révélation et ordonné par l'imposition des mains, Paul était prêt à prêcher l'évangile. Il enseigna à de multiples reprises qu'il n'avait pas été appelé par la volonté de l'homme et qu'aucun homme ne pouvait de lui-même assumer à juste titre l'autorité d'administrer au nom du Seigneur. Il commence son épître aux Galates en disant : « Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père, qui l'a ressuscité des morts. »<sup>4</sup>

Encourageant les saints romains à faire leur devoir comme missionnaires, il demande comment les hommes peuvent être sauvés s'ils n'ont entendu parler du vrai Dieu « et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche ? Et comment y aura-t-il des prédateurs, s'ils ne sont pas envoyés ? »<sup>5</sup> Tel est le système de l'Eglise : appeler, ordonner et charger d'un devoir.

Nous voyons ainsi que les éléments essentiels de l'appel et de l'ordination de Paul étaient les mêmes que ceux d'Aaron dont nous avons parlé précédemment : la révélation et l'ordination par l'imposition des mains par ceux qui ont l'autorité. De fait, Paul dit à propos de tous les appels au ministère : « Nul ne s'attribue cette dignité, s'il n'est appelé de Dieu, comme le fut Aaron. »<sup>6</sup>

Notre Seigneur explique abondamment cette doctrine.

Il dit à ceux qu'il avait appelés et ordonnés à l'apostolat : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais moi, je vous ai choisis, et je vous ai établis, afin que vous alliez, et que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure. »<sup>7</sup> L'Evangile selon Marc nous dit dans quelles circonstances le Maître prononça ces paroles : « Il en établit douze, pour les avoir avec lui, et pour les envoyer prêcher avec le pouvoir de chasser les démons. »<sup>8</sup> Les apôtres poursuivirent l'œuvre commencée par notre Seigneur.

« Ils firent nommer des anciens dans chaque Eglise, et, après avoir prié et jeûné, ils les recommandèrent au Seigneur, en qui ils avaient cru. »<sup>9</sup>

### La révélation est nécessaire à l'autorité divine.

L'histoire du commerce de Dieu avec les hommes a créé une façon de faire. Tous doivent être appelés comme le fut Aaron pour se conformer à cette procédure divine. Tous doivent être appelés par révélation et ordination. Quand il n'y a pas de révélation de la part de Dieu, il ne peut y avoir d'autorité divine sur la terre. Le cinquième Article de Foi montre que cette même procédure est en vigueur aujourd'hui. « Nous croyons qu'un homme doit être appelé de Dieu par prophétie et par l'imposition des mains, par ceux qui détiennent l'autorité, pour prêcher l'évangile et en administrer les ordonnances. »

Sur le territoire de Césarée de Philippe, Jésus demanda à ses disciples : « Qui dit-on que je suis, moi, le Fils de l'homme ? » Leurs réponses furent diverses. « Et vous, qui dites-vous que je suis ? » Simon-Pierre répondit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Jésus, reprenant la parole, lui dit : « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas ; car ce ne sont pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. »<sup>10</sup>

La clé pour comprendre cette phrase extrêmement importante est celle-ci : Pierre dit : « Tu es le Christ,

le Fils du Dieu vivant. » Jésus répondit : « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas ; car ce ne sont pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux... sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » Jésus proclame ici que son Eglise sera bâtie sur *la pierre de la révélation*. La logique montre à quel point le décret de notre Seigneur est approprié. Si la pierre sur laquelle l'Eglise devait être construite n'était pas la pierre de la révélation, comment pourrait-elle alors être l'Eglise du Christ, ayant celui-ci au gouvernail, étant donné qu'il est monté aux cieux et que l'Eglise est sur la terre ?

Il est intéressant de noter que les interprétations diverses de cet événement important sur le territoire de Césarée de Philippe marquent une différence fondamentale entre l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, l'Eglise catholique romaine et les diverses Eglises protestantes. Pour nous, le Christ est et a toujours été le chef de son Eglise, en dirigeant les affaires actuellement par l'autorité sacerdotale transmise par le principe de la révélation. L'Eglise catholique romaine, qui ne comprend ni n'accepte la doctrine de la révélation moderne (qu'elle ne reçoit d'ailleurs pas) pense que l'Eglise du Christ devait être établie sur Pierre. Le point de vue protestant classique est que Pierre « confessa que Jésus était le Fils de Dieu et que quiconque fait pareille confession appartient à son Eglise universelle ». Les protestants pensent donc que pareille confession est la pierre sur laquelle l'Eglise du Christ devait être édifiée. De grands systèmes philosophiques sont issus des vues divergentes à propos de ce sujet capital.

C'est à ce même moment que le Seigneur attire de nouveau notre attention sur la nécessité de l'autorité dans le ministère en disant aux Douze et à Pierre en particulier : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. »<sup>11</sup>

L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est la seule Eglise qui ait été dûment dotée d'autorité

divine pour prêcher et pratiquer les ordonnances de l'évangile du Christ. Elle est « la seule Eglise véritable et vivante sur la face de la terre ». <sup>12</sup>

### Le nom de l'Eglise du Christ.

Une des nombreuses preuves de la divinité de l'Eglise réside en son nom. « Jésus-Christ... est la pierre... il n'y a de salut en aucun autre ; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devions être sauvés. » <sup>13</sup> L'Eglise de l'époque du Nouveau Testament était appelée de ce nom. <sup>14</sup> La révélation qui commanda à Joseph Smith d'organiser l'Eglise appelle celle-ci l'Eglise du Christ. <sup>15</sup> Plus tard, le Seigneur dit clairement : « Car c'est là le nom que portera mon Eglise dans les derniers jours, à savoir : l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. » <sup>16</sup>

Le Seigneur ressuscité dit aux Néphites au moment où il établit parmi eux la plénitude de son royaume : « Et comment est-elle mon Eglise, si elle n'est appelée de mon nom ? Car si une Eglise est appelée du nom de Moïse, alors c'est l'Eglise de Moïse ; ou si elle est appelée du nom d'un homme, alors c'est l'Eglise d'un homme ; mais si elle porte mon nom, alors c'est mon Eglise, si elle est fondée sur mon évangile. » <sup>17</sup>

- 8) Marc 3:14-15.
- 9) Actes 14:23.
- 10) Matt. 16:15-8.
- 11) Matt. 16:19.
- 12) D. & A. 1:30.
- 13) Actes 4:10-12.
- 14) Actes 20:28 ; Héb. 12:25.
- 15) D. & A. 20:1.
- 16) D. & A. 115:4.
- 17) 3 Né. 27:8.

### NOTES DE LA SECTION QUATRE, CHAPITRE XII

1) Actes 22:14-16.

2) Actes 22:17-18.

3) Actes 13:2-3.

4) Gal. 1:1.

5) Rom. 10:14-15.

6) Héb. 5:4.

7) Jean 15:16.

## CHAPITRE XIII

### ORGANISATION DE L'ÉGLISE

#### Organisation de l'Eglise et du Royaume de Dieu.

Dans une prose et une vérité d'une beauté qui n'a pas encore été égalée, Paul écrivit aux saints d'Ephèse sur l'organisation de l'Eglise. Il compara l'Eglise au corps parfait du Christ et dit des divers offices de l'Eglise que grâce à eux tout le corps est « bien coordonné et (forme) un solide assemblage ». « Il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation », dit-il, « un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême. » « Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélisateurs, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi. »<sup>1</sup> De ceci il ressort clairement que non seulement l'Eglise était pleinement organisée et équipée à l'époque de Paul, mais que les objectifs de l'Eglise ne seront réalisés que lorsque nous parviendrons tous à l'unité de la foi, époque qui, de toute évidence, n'est pas encore arrivée. La même organisation fondamentale de l'Eglise existe aujourd'hui et s'efforce d'atteindre les mêmes objectifs de base. « Nous croyons à la même organisation qui existait dans l'Eglise primitive, à savoir : apôtres, prophètes, pasteurs, instructeurs, évangélisateurs, etc. »<sup>2</sup>

On peut glaner dans le Nouveau Testament les grands traits de l'organisation de l'Eglise à l'époque. Outre les offices que nous venons d'énumérer, nous lisons qu'il y avait des apôtres et des anciens,<sup>3</sup> des grands-prêtres selon l'ordre de Melchisédech,<sup>4</sup> des soixante-dix,<sup>5</sup> des évêques et des diacres,<sup>6</sup> des prêtres.<sup>7</sup>

On appelait couramment l'Eglise un royaume.<sup>8</sup>

#### Organisation de l'Eglise.

Dans la maison de Dieu, il doit exister une fraternité parfaite.<sup>9</sup> Nous avons vu jusqu'à présent que nous jouissons de l'idée d'une prêtrise universelle dans laquelle tous ceux qui sont dignes peuvent jouir des bénédictions de la prêtrise.

Cependant, pour favoriser l'ordre dans l'exécution de l'œuvre, certains offices ont juridiction sur d'autres. Puisqu'il s'agit d'un royaume, Dieu établit ses doctrines et ses procédures et les publie depuis son représentant principal jusqu'au simple membre par un enchaînement de commandements. « Voici, ma maison est une maison d'ordre, dit le Seigneur. »<sup>10</sup>

#### 1. Le Quorum de la première Présidence.

« Trois Grands-Prêtres Présidents... nommés et ordonnés à cet office... forment le Quorum de la Présidence de l'Eglise. »<sup>11</sup> « C'est... le plus haut conseil de l'Eglise de Dieu, et ses décisions dans les controverses sur les questions spirituelles sont finales. Il n'est pas de membre de l'Eglise qui soit exempté de la juridiction de ce conseil de l'Eglise. »<sup>12</sup>

Le représentant personnel de Dieu sur la terre, « celui que j'ai oint et que j'ai choisi sur la terre pour détenir ce pouvoir (les clés du royaume et le pouvoir de sceller sur terre de telle sorte que cela soit scellé dans les cieux) »<sup>13</sup>, est le président de l'Eglise. « Il n'y en a jamais qu'un sur terre à qui ce pouvoir et les clés de cette prêtrise sont conférés. »<sup>14</sup> Le pouvoir et l'autorité du quorum de la Première Présidence sont centrés sur le Président de l'Eglise. Ses deux conseillers sont choisis par lui et leur autorité dérive de la sienne. Par conséquent, lorsque le Président de l'Eglise meurt, le quorum de la Première Présidence est dissous. La Première Présidence est le quorum président de l'Eglise. « La Présidence de la

Haute Prêtrise, selon l'ordre de Melchisédek, a le droit d'officier dans tous les offices de l'Eglise. »<sup>15</sup>

## 2. Le Quorum des douze Apôtres.

« Les douze conseillers voyageurs sont appelés à être les Douze Apôtres, ou témoins spéciaux du nom du Christ dans le monde entier... et ils forment un quorum égal, en autorité et en pouvoir, aux trois présidents mentionnés précédemment. »<sup>16</sup>

Etre égal en pouvoir et en autorité à la Première Présidence signifie que lorsqu'il n'y a pas de Première Présidence sur la terre — lorsque le Président meurt et que la Première Présidence est dissoute — le quorum des Douze Apôtres exerce tous les pouvoirs et toute l'autorité que détenait la Première Présidence.

Pour que ce pouvoir et cette autorité existent dans le quorum des Douze, chaque membre, au moment où il a été ordonné à l'apostolat et présenté au quorum, a reçu ceux-ci.<sup>17</sup> Etant donné que la Première Présidence a le droit de le gouverner, ses pouvoirs ne fonctionnent pas tant que le quorum de la Première Présidence existe.

Le devoir officiel du quorum des Douze est de prêcher l'évangile au monde et de rendre témoignage comme témoin vivant de la mission divine de Jésus. Il a encore le devoir de régler et de mettre en ordre les autres offices de l'Eglise.

Le quorum des Douze est un quorum de la Prêtrise. Ses membres appartiennent à ce quorum et à aucun autre. Ce quorum a son officier président, qui est le membre le plus ancien.

De temps en temps on demande à des grands-prêtres d'aider le quorum des Douze. Ces grands-prêtres ne sont pas apôtres et sont désignés comme assistants aux Douze Apôtres.

## Le premier conseil des Soixante-Dix.

Chacun des quorums des Soixante-Dix de l'Eglise est sous la direction de sept présidents appelés conseils. Le

premier conseil des Soixante-Dix gouverne tous les autres Soixante-Dix de l'Eglise.<sup>18</sup>

## 4. L'épiscopat président.

L'épiscopat président se compose de l'Evêque président et de ses deux conseillers. Les conseillers tirent leur autorité de l'Evêque président et lorsque celui-ci meurt ou est démissionné, l'épiscopat est dissous.

L'Evêque président a légalement droit à la présidence de cette prêtrise (la Prêtrise d'Aaron) et « aux clés de ce ministère ».<sup>19</sup> L'Evêque président détient les clés de la présidence sur la Prêtrise d'Aaron et par conséquent sur tous les autres évêques.<sup>20</sup>

L'évêque président a un office analogue à celui que détenait Aaron de son temps. C'est un office qui administre les choses temporelles.<sup>21</sup> L'évêque président est choisi par le Président de l'Eglise mais doit être Grand-Prêtre, à moins que le Président de l'Eglise ne découvre qu'il est descendant littéral d'Aaron.<sup>22</sup>

L'évêque président reçoit et garde sous son administration des marchandises pour prendre soin des « besoins de ce peuple ».<sup>23</sup> Il a également la responsabilité de prêcher, de voyager et de régler les affaires de l'Eglise.<sup>24</sup>

## 5. Le patriarche de l'Eglise.

Le patriarche de l'Eglise est désigné comme « prophète, voyant et révélateur de mon Eglise ».<sup>25</sup> Il ne détient pas de poste de présidence, mais possède les « clés des bénédictions patriarchales pour tout mon peuple ».<sup>26</sup> C'est un office de la Prêtrise.<sup>27</sup> Un patriarche est un « ministre évangélique ».<sup>28</sup>

## Autorités Générales.

Le Président de l'Eglise a transmis l'autorité administrative générale à certains hommes pour administrer les affaires de l'Eglise. Ces hommes sont appelés Autorités Générales. Ils ne sont pas limités par les territoires des

paroisses, des pieux ou des régions. Les groupes de personnes qui constituent les Autorités Générales sont :

- La Première Présidence
- Le Quorum des Douze
- Le Patriarche de l'Eglise
- Les Assistants aux Douze
- Le Premier Conseil des Soixante-Dix
- L'Episcopat Président.

### Le consentement commun.

L'Eglise est un royaume. Ce n'est pas une démocratie. Le pouvoir de nommer à un office n'est pas donné aux membres, mais est réservé à Dieu. Tous les officiers de l'Eglise doivent être choisis par l'esprit de révélation. En dépit de ce choix qui doit être effectué par quelqu'un qui a le pouvoir de choisir pour Dieu, un officier ne peut servir dans aucun poste de l'Eglise tant qu'il ne reçoit pas le vote de soutien du peuple qu'il doit gouverner. Ce vote de soutien est requis en vertu de la loi du consentement commun. Grâce à ce principe, la liberté de l'homme est préservée dans l'organisation de l'Eglise. Il y a donc un élément de démocratie dans le royaume.

« Nul ne doit être ordonné à un office quelconque dans cette Eglise, lorsqu'il y a une branche régulièrement organisée de celle-ci, sans le vote de cette Eglise. »<sup>29</sup>  
 « Car tout doit se faire avec ordre, et par consentement commun dans l'Eglise. »<sup>30</sup>

### Organisation administrative de l'Eglise.

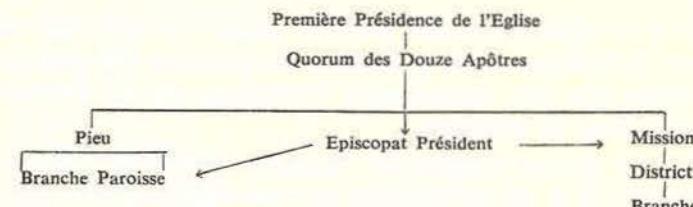
A des fins administratives, l'Eglise est répartie en unités ecclésiastiques. L'unité de base est la paroisse. La paroisse est gouvernée par un évêque et deux conseillers.

Plusieurs paroisses sont groupées pour constituer un pieu. Le pieu est gouverné par une présidence de pieu.

Lorsqu'on ne dispose pas de suffisamment de membres de l'Eglise pour rendre cette organisation générale

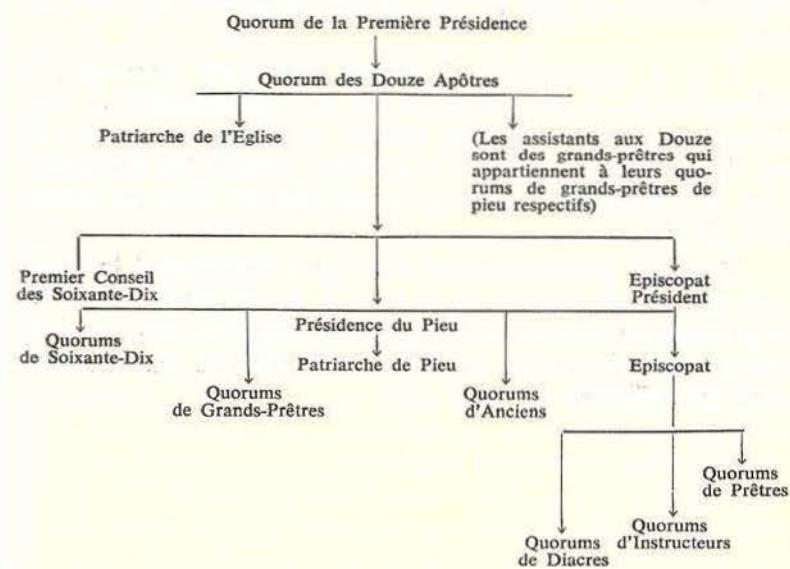
efficace, on peut établir des missions, des districts et des branches.

### SCHÉMA DE L'ORGANISATION PAR UNITÉ



Il y a une conception plus réaliste de l'organisation de l'Eglise que de la concevoir comme une série d'éléments constitutifs tels que paroisses, pieux ou missions. La prêtrise universelle de l'Eglise a déjà été étudiée. Tout homme digne a sa place dans la prêtrise et son organisation.

### SCHÉMA DE L'ORGANISATION DE LA PRÊTRISE



Il y a douze diacres dans un quorum de diacres. Il est organisé avec ses propres officiers présidents.

Il y a vingt-quatre instructeurs dans un quorum d'instructeurs. Il est organisé avec ses propres officiers présidents.

Il y a quarante-huit prêtres dans un quorum de prêtres. L'Evêque est le président du quorum des prêtres. L'Evêque est par conséquent Président de la Prêtrise d'Aaron dans la paroisse.

Il y a quatre-vingt-seize Anciens dans un quorum d'Anciens. Il a sa présidence et une organisation complexe de comités au sein du quorum. Les trois comités de base sont : comité d'enquête et de statistiques, comité de services à l'Eglise, comité de bien-être personnel. Comme c'est le cas pour tous les quorums, dès le moment où l'on dispose d'un nombre d'hommes supérieur à la moitié du nombre requis pour former un quorum, cela suffit pour en organiser un. Les quorums d'anciens sont sous la présidence du président de pieu. Il n'y a pas d'organisation officielle dépendante de l'évêque. C'est une organisation de pieu et ses officiers sont des officiers de pieu.

Il y a soixante-dix hommes dans un quorum de Soixante-Dix. Il est gouverné par sept présidents. Le septième président — le plus ancien — dirige les autres. Il est dirigé directement par le premier conseil des Soixante-Dix. Il a également des responsabilités vis-à-vis du président de pieu.

Tous les grands-prêtres d'un pieu constituent le quorum des grands-prêtres de ce pieu. Il a son organisation et sa présidence personnelle. C'est une organisation de pieu responsable devant la présidence de pieu et ses officiers sont des officiers de pieu.

## NOTES DE LA SECTION QUATRE, CHAPITRE XIII

- 1) Eph. 4:4-5 ; 11-13.
- 2) 6<sup>e</sup> Article de Foi.
- 3) Actes 15:22.
- 4) Héb. 5:10.
- 5) Luc 10:1.
- 6) Phil. 1:1.
- 7) Luc 1:5.
- 8) Matt. 13:24.
- 9) D. & A. 78:3-7.
- 10) D. & A. 132:8.
- 11) D. & A. 107:22.
- 12) D. & A. 107:80-81.
- 13) D. & A. 132:7 ; D. & A. 81:2.
- 14) D. & A. 132:7.
- 15) D. & A. 107:9.
- 16) D. & A. 107:23-24.
- 17) D. & A. 112:14-32.
- 18) D. & A. 107:93-97.
- 19) D. & A. 107:76.
- 20) D. & A. 107:68-74.
- 21) D. & A. 107:68.
- 22) D. & A. 107:69.
- 23) D. & A. 51:13.
- 24) D. & A. 84:112-116.
- 25) D. & A. 124:94.
- 26) D. & A. 124:92.
- 27) D. & A. 124:91.
- 28) D. & A. 107:39.
- 29) D. & A. 20:65.
- 30) D. & A. 28:13.
- 31) D. & A. 124:125-145 ; 107:21-37.

## SECTION CINQ

### QUELQUES PRINCIPES DE L'ÉVANGILE

#### CHAPITRE XIV

##### LA FOI

###### Introduction.

« La gloire de Dieu c'est l'intelligence, ou en d'autres termes, la lumière et la vérité. »<sup>1</sup>

C'est là un des truismes de nos Ecritures modernes que l'on cite le plus souvent. Et à bon droit, parce qu'il y a quelque chose d'inspirant et de merveilleux dans cette déclaration. Pour comprendre plus complètement cette pensée, il faut la lire parallèlement aux autres versets de la même section des *Doctrine et Alliances*. « L'esprit de vérité est de Dieu... celui qui garde ses commandements reçoit la vérité et la lumière jusqu'à ce qu'il soit glorifié en vérité et connaisse toutes choses... mais je vous ai commandé d'élever vos enfants dans la lumière et la vérité. »<sup>2</sup>

L'intelligence, qui est la gloire de Dieu, a trait à la vérité, à la lumière et à la justice. Si nous voulons participer de cette intelligence et de cette gloire, nous devons rechercher cette vérité et cette lumière en sondant les Ecritures<sup>3</sup> et en gardant les commandements.<sup>4</sup>

La personne qui nous commande d'augmenter notre érudition évangélique n'est nulle autre que notre Seigneur lui-même. « Et je vous donne le commandement de vous enseigner l'un à l'autre la doctrine du royaume. Enseignez diligemment et ma grâce vous accompagnera, afin que vous soyiez instruits plus parfaitement en théorie, en principe, en doctrine, dans la loi de l'évangile, dans tout ce

qui a trait au royaume de Dieu... de ce qui se trouve dans le ciel, dans la terre et sous la terre ; de ce qui a été, de ce qui est, de ce qui doit arriver sous peu... et comme tous n'ont pas la foi, cherchez diligemment et enseignez-vous les uns aux autres des paroles de sagesse ; oui, cherchez des paroles de sagesse dans les meilleurs livres ; cherchez la science par l'étude et aussi par la foi. »<sup>5</sup>

Nous ne pouvons tout simplement pas magnifier nos appels respectifs si nous n'y sommes pas préparés par l'étude doctrinale.<sup>6</sup>

Outre le commandement direct que nous donne le Seigneur d'étudier les doctrines de l'Evangile, il nous pousse à l'étude par cette vérité. « Quel que soit le principe d'intelligence que nous atteignions dans cette vie, il se lèvera avec nous dans la résurrection. Et si une personne acquiert dans cette vie plus de connaissance et d'intelligence qu'une autre, par sa diligence et son obéissance, elle en sera avantageée d'autant dans le monde à venir. »<sup>7</sup>

C'est avec cette puissante injonction à l'esprit que nous allons maintenant examiner quelques-unes des vérités salvatrices de l'évangile.

###### La foi.

« Nous croyons que les premiers principes et ordonnances de l'évangile sont : (1) la foi au Seigneur Jésus-Christ ; (2) la repentance ; (3) le baptême par immersion pour la rémission des péchés ; (4) l'imposition des mains pour le don du Saint-Esprit. » Quatrième article de foi. Joseph Smith.

La foi au Seigneur Jésus-Christ est le premier principe de l'évangile. Le prophète Joseph disait : « La foi... (est) le premier principe de la religion révélée et la base de toute justice... »<sup>8</sup>

###### 1. La foi est l'assurance.

L'apôtre Paul a donné une des définitions classiques de la foi. Il a dit : « Or la foi est une ferme assurance des

choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas. »<sup>9</sup> La foi est donc l'assurance qu'ont les hommes de l'existence de choses qu'ils n'ont pas vues. C'est le thème central du grand discours d'Alma sur la foi, que l'on trouve au trente-deuxième chapitre d'Alma. « Et comme je le disais, touchant la foi : la foi, ce n'est pas avoir une connaissance parfaite des choses ; c'est pourquoi, si vous avez la foi, vous espérez en des choses qui ne sont pas vues, qui sont vraies. »<sup>11</sup>

Les trois derniers mots de la définition d'Alma sont importants : « qui sont vraies » ; parce que cela nous aide à comprendre que l'on ne peut avoir la foi, dans le sens où les Ecritures utilisent ce terme, en quelque chose qui n'est pas vrai.

Etant une assurance, la foi est la base de la confiance. Les Ecritures nous disent que nous acquérons la confiance par la foi. « En qui nous avons, par la foi en lui, la liberté de nous approcher de Dieu avec confiance. »<sup>12</sup> Naturellement le « lui » dont il est question est Jésus-Christ.

Ceci montre que la foi salvatrice n'est pas simplement la foi en général, mais la foi au Seigneur. Le quatrième Article de Foi, que nous avons cité en entier ci-dessus, dit que la foi « au Seigneur » est un des premiers principes de l'évangile.

## 2. La foi, un principe de puissance.

La foi est une assurance, comme on l'a dit plus haut. Cependant, elle est également plus que cela. La foi est une force qui existe. C'est une force dynamique. Le prophète Joseph a dit : « C'est le principe en vertu duquel Jéhovah agit, et par lequel il exerce son pouvoir sur toutes les choses temporelles aussi bien que sur les choses éternelles. »<sup>13</sup> La foi est donc un élément de puissance.

Il a fallu de la puissance pour créer les mondes. « C'est par la foi que nous reconnaissons que le monde a été formé. »<sup>14</sup> L'apôtre Paul raconte des dizaines de choses qui sont accomplies par ce pouvoir réel qu'est la

foi. Par la foi les eaux de la mer Rouge furent divisées et Israël passa à pied sec. C'est par la foi que les murs de Jéricho s'écroulèrent. La foi apaisa la violence du feu et ferma la gueule aux lions.<sup>15</sup> Il fallait une force réelle pour accomplir toutes ces actions.

## 3. La foi est un don de Dieu.

Il est certain que jouir de l'assurance et de la confiance de la foi, ainsi que des fruits de sa puissance, est une des grandes bénédictions de la vie. Comme pour les autres bénédictions, la foi est un don de Dieu. L'apôtre Paul place la foi parmi les dons de l'esprit<sup>16</sup> et dit en outre : « Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. »<sup>17</sup>

## 4. La foi est nécessaire au salut.

« Or sans la foi il est impossible de lui être agréable ; car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu existe, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent. »<sup>18</sup> Il est important de savoir que l'on ne peut être agréable à Dieu sans la foi. Cette citation sert également à nous apprendre que les Ecritures utilisent souvent l'un pour l'autre les termes croyance et foi. C'est ainsi que l'apôtre Jean parlait de la foi lorsqu'il disait : « Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient (ont foi) en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu. »<sup>19</sup>

Le salut est le résultat final de la foi. « Vous obtiendrez le salut de vos âmes pour le prix de votre foi. »<sup>20</sup>

## Les discours sur la foi.

Le prophète Joseph Smith composa quelques discours sur la théologie, lesquels furent publiés à une certaine époque dans les *Doctrine et Alliances*.<sup>21</sup> A mon avis, ces articles constituent la meilleure étude systématique qui ait

jamais été écrite sur la foi. Voici dans les toutes grandes lignes le point de vue adopté par le prophète pour parler de la foi.<sup>22</sup>

1. La foi elle-même, ce qu'elle est

- A. La cause motrice de toute action, un principe d'action dans les affaires temporelles et spirituelles. Ainsi : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé. »
- B. Un principe de pouvoir qui a existé dans le sein de Dieu, par lequel les mondes ont été formés. « La foi est donc le premier principe directeur qui a pouvoir, domination et autorité sur toute chose ; c'est par elle qu'elles existent... sont soutenues... changent. »

2. L'objet sur lequel repose la foi

- A. Dieu : omnipotent, omniprésent, omniscient « ... en lui le principe de la foi demeure indépendamment, et il est l'objet en qui la foi de tous les autres êtres rationnels et responsables se concentre pour obtenir la vie et le salut. »
- B. Trois choses nécessaires pour exercer la foi en Dieu
  1. L'idée qu'il existe réellement
  2. Une idée correcte de sa personnalité, de sa perfection et de ses qualités
  3. La connaissance que la vie que l'on mène est conforme à sa volonté

2. Les effets qui découlent de la foi

- A. Principe par lequel les armées célestes accomplissent des œuvres
- B. Sans la foi on ne peut être agréable à Dieu. Lorsque l'homme vit par la foi il devient semblable à Dieu
- C. Le salut est l'effet de la foi

- D. La perfection et la sainteté
- E. Les œuvres que Jésus a accomplies
- F. Les miracles, les signes, les dons de l'esprit
- G. La connaissance de Dieu.

Toutes les bonnes choses que l'on peut concevoir sont des effets de la foi. En un autre endroit le prophète a dit : « L'homme qui n'a aucun des dons n'a pas de foi ; et il se trompe lui-même, s'il croit en avoir. »<sup>23</sup>

**La connaissance, la foi, la connaissance parfaite.**

Nous voyons, de par l'étude du prophète, que grâce à la foi, on passe d'une connaissance restreinte à la connaissance parfaite. Tous ces progrès dépendent de notre justice personnelle.<sup>24</sup>

NOTES DE LA SECTION CINQ, CHAPITRE XIV

- 1) D. & A. 93:36.
- 2) D. & A. 93:26-40.
- 3) Jean 5:39.
- 4) D. & A. 93:27.
- 5) D. & A. 88:77-79 ; 88:118.
- 6) D. & A. 88:80.
- 7) D. & A. 130:18-19.
- 8) Smith, Joseph, *Lectures on Faith*.
- 9) Héb. 11:1.
- 10) Héb. 10:22.
- 11) Alma 32:21.
- 12) Eph. 3:12.
- 13) Smith Joseph, *op. cit.*
- 14) Héb. 11:3.
- 15) Héb. 11.
- 16) 1 Cor. 12:9.

- 17) Eph. 2:8.
- 18) Héb. 11:6.
- 19) Jean 11:6.
- 20) 1 Pierre 1:9.
- 21) Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 2, pp. 176, 180.
- 22) Smith, Joseph, *Lectures on Faith*.
- 23) Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 5, p. 218.
- 24) Moroni 7:43.

## CHAPITRE XV

### LA REPENTANCE

#### La repentance.

Une des doctrines les plus optimistes et les plus réconfortantes du Christ est la doctrine de la repentance. « Venez et plaidons ! dit l'Éternel. Si vos péchés sont comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme la neige ; s'ils sont rouges comme la pourpre, ils deviendront comme la laine. »<sup>1</sup> Il n'est point de doctrine où la générosité et la bonté de Dieu se manifestent mieux. Il n'est pas de perspective plus agréable à l'homme que l'application de la loi de la repentance.

La repentance est le fait de se débarrasser du fardeau de la culpabilité, d'effacer l'iniquité et le mal et de s'affranchir du péché. « Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la méchanceté de vos actions, cessez de faire le mal. Apprenez à faire le bien. »<sup>2</sup> C'est ainsi qu'Esaïe montre comment on devient pur ou blanc comme neige.

« Voici, celui qui s'est repenti de ses péchés est pardonné, et moi, le Seigneur, je ne m'en souviens plus. »<sup>3</sup> Pensez un peu ! Il nous suffit de suivre la loi de repentance et le Seigneur ne se souviendra pas de nos péchés et nous serons libres et purs.

C'est une idée si merveilleuse et si importante que le plan de salut évangélique tout entier est appelé « l'évangile de repentance ».<sup>4</sup> Pour éviter la confusion et les complications inutiles, le Seigneur a commandé aux missionnaires de l'Eglise : « Ne parlez que de repentance à cette génération. »<sup>5</sup> Il ne pourrait y avoir de doctrine plus séduisante que celle-ci.

Pour que l'on puisse comprendre l'idée de la repen-

tance, il y a deux ou trois mots ou expressions-clés que l'on doit définir.

### 1. Le péché.

Qu'est-ce que le péché ? L'apôtre Jean donne une réponse simple et générale à cette question. Il dit : « Toute iniquité est un péché. »<sup>6</sup> Il y a deux genres de péché. L'un est le péché de commission. C'est-à-dire, une infraction nette et active contre un principe de justice. En outre, l'apôtre ci-dessus a dit : « Le péché est la transgression de la loi. »<sup>7</sup> Il y a un deuxième genre de péché plus courant que le premier. C'est le péché d'omission. On omet de faire ce que l'on devrait faire. « Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché. »<sup>8</sup>

### 2. Le péché qui conduit à la mort.

Ceux qui se détournent volontairement de la lumière, se donnent à Satan et soutiennent ses causes, commettent un péché qui entraîne la mort. « Il reçoit la mort pour salaire. »<sup>9</sup> Le Seigneur peut pardonner ceux qui n'ont pas commis de péché conduisant à la mort.<sup>10</sup> Des exemples de ces péchés horribles sont : le blasphème contre le Saint-Esprit,<sup>11</sup> le meurtre,<sup>12</sup> l'adultère dans certaines circonstances.<sup>13</sup>

### 3. La justice.

Dans le concept de la repentance, la justice est ce qui est conforme à la volonté de Dieu. « Il est juste et droit. »<sup>14</sup> La justice exige le châtiment pour la violation de la loi.

### Qui a besoin de se repentir ?

Une fois que l'on comprend ce qu'est le péché tel qu'il est défini dans les Ecritures, il est clair que toute per-

sonne mortelle doit se repentir. Nous sommes tous en-deçà de ce que nous devrions faire et être. C'est un péché d'omission. Nous sommes tous en contravention avec certaines parties de la loi parfaite de l'évangile. C'est un péché de commission. « La pensée de ton cœur »<sup>15</sup> peut elle-même avoir besoin de nous être pardonnée.

« Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. »<sup>16</sup>

Une des raisons pour lesquelles nous nous occupons ici à étudier les principes de l'évangile, c'est que nous voulons vaincre le péché d'ignorance. Dans les *Doctrine et Alliances* nous lisons que beaucoup de personnes « ont commis un péché très grave en marchant dans les ténèbres ».<sup>17</sup>

### Quand faut-il se repentir ?

Si nous avons tous besoin de nous repentir, que faut-il faire ? Quand faut-il nous repentir ?

Le prophète néphite Amulek donne une idée très universelle de l'importance et du moment du repentir : « Oui, je voudrais que vous vous avanciez et ne vous endurcissiez pas davantage le cœur ; car voici, le moment et le jour de votre salut, *c'est maintenant*, et c'est pourquoi, si vous voulez vous repentir et ne point vous endurcir le cœur, le grand plan de la rédemption sera immédiatement accompli pour vous. Car voici, cette vie est le moment où les hommes doivent se préparer à rencontrer Dieu ; oui, voici, le jour de cette vie est le jour où les hommes doivent accomplir leurs œuvres. Et maintenant, comme je vous l'ai déjà dit, étant donné que vous avez eu tant de témoignages, pour cette raison, je vous supplie de ne pas différer le jour de votre repentance jusqu'à la fin ; car après ce jour de vie, qui nous est donné pour nous préparer à l'éternité, voici, si nous ne nous améliorons pas tandis que nous sommes dans cette vie, alors vient la nuit de ténèbres pendant laquelle nul travail ne peut être fait. Vous ne

pourrez pas dire, quand vous en arriverez à cette crise terrible : Je veux me repentir, je veux retourner à mon Dieu. Non, vous ne pourrez pas le dire ; car ce même esprit qui possède votre corps au moment où vous quittez cette vie, ce même esprit aura le pouvoir de posséder votre corps dans le monde éternel. Car voici, vous avez différé le jour de votre repentance, même jusqu'à la mort, voici, vous vous êtes assujettis à l'esprit du diable, et il vous scelle à lui comme siens ; c'est pourquoi, l'Esprit du Seigneur s'est retiré de vous, et n'a aucune place en vous, et le diable a tout pouvoir sur vous ; et c'est là l'état final du méchant. »<sup>18</sup>

Il devient ainsi clair que c'est maintenant que nous devons nous repentir. Ceux qui entendent l'évangile maintenant ont l'obligation de l'accepter ou tomberont sous le péché et la plénitude du salut leur sera refusée.

### Le repentir est essentiel au salut.

Le repentir est essentiel au salut. « Nous savons que tous les hommes doivent se repentir, croire au nom de Jésus-Christ, adorer le Père en son nom et persévérer dans la foi, en son nom, jusqu'à la fin, sinon ils ne pourront être sauvés dans le royaume de Dieu. »<sup>19</sup> Pour obtenir le pardon on doit donc se repentir et vivre activement dans la justice, en accomplissant entre autres des ordonnances telles que le baptême. Tous les hommes ont le commandement de se repentir pour obtenir le salut. « Car voici, je commande à tous les hommes de partout de se repentir. »<sup>20</sup>

### Les éléments de la repentance.

Seule la vraie repentance est acceptable pour Dieu ; rien moins que cela ne peut convenir. Qu'est-ce que la vraie repentance ? Pour répondre à cela nous devons examiner les éléments caractéristiques essentiels de la repentance. Les éléments nous sont décrits dans les Saintes Ecritures.

### 1. La conviction de la culpabilité.

Pour commencer, on doit se rendre compte que l'on est coupable de péchés et que l'on a besoin de se repentir. C'est-à-dire que l'on doit avoir la conviction de sa culpabilité. Il n'est pas question de s'en tirer par des raisonnements. Pas de faux-fuyants. On doit éprouver pour les péchés et les imperfections un regret qui donnera le désir d'échapper à leurs effets nocifs. Cela doit être plus qu'un simple regret, parce que cela doit pousser à d'autres actions de justice. L'apôtre Paul disait : « La tristesse selon Dieu produit une repentance à salut. »<sup>21</sup>

### 2. Abandonner le péché.

De toute évidence on doit cesser de faire ce qui est mal. On doit cesser de faire ce dont on veut se repentir. « C'est ainsi que vous pourrez savoir si un homme se repente de ses péchés : Voici, il les confessera et les délaiss sera. »<sup>22</sup>

### 3. La confession des péchés.

Une des caractéristiques essentielles de la repentance c'est le principe de la confession des péchés. Le Seigneur exige la confession. « Moi, le Seigneur, je pardonne les péchés à ceux qui les confessent devant moi et m'en demandent le pardon et qui n'ont pas commis de péché entraînant la mort. »<sup>23</sup>

A qui devons-nous nous confesser ? Premièrement, dans la citation ci-dessus, on remarque que nous nous confessons au Seigneur. « Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité. »<sup>24</sup> Deuxièmement, en cas de transgression grave, nous devons nous confesser à l'évêque de notre paroisse. L'évêque est le représentant dûment nommé du Seigneur dans l'unité fondamentale de l'Eglise. Une de ses fonctions est d'être « juge ordinaire » dans l'Eglise. Il ne peut pas nous pardonner nos péchés.

Cependant, c'est à lui qu'appartient de décider si nous pouvons être membres à part entière de l'Eglise. Il détermine si nous sommes ou non dignes : d'entrer au temple, d'être avancés dans la prêtrise, de détenir des postes de responsabilité dans l'Eglise. En fait, en accordant ou en refusant une part entière, l'évêque pardonne les transgressions contre l'Eglise, pour ce qui la concerne, elle. C'est le Seigneur qui doit pardonner le péché.

#### 4. La restitution.

Si l'on veut se repentir, on doit produire « du fruit digne de la repentance ».<sup>25</sup> C'est-à-dire qu'on doit accomplir des actes qui prouvent le repentir. Si le péché est le vol, on doit rendre ce que l'on a volé. Certains péchés sont d'une nature telle que la restitution n'est pas possible. Si le péché est le mensonge, la rétraction peut servir de restitution ; cependant, pour « renoncer au mensonge »<sup>26</sup> il faudrait satisfaire à cette condition de la vraie repentance. Comme c'est inscrit dans la Loi, la législation officielle d'Israël prévoyait que l'on devait faire restitution à la partie lésée.<sup>27</sup>

#### 5. Vivre la loi.

La dernière caractéristique essentielle de la vraie repentance est que le pénitent vit la loi de l'évangile. « Celui qui se repent et obéit aux commandements du Seigneur sera pardonné. »<sup>28</sup> Telle est la longue route de la repentance. Il faut du dévouement pour obéir à tous les commandements. La repentance signifie un changement dans les desseins de l'homme.<sup>29</sup>

Dans le Notre Père on nous enseigne que nous serons pardonnés comme nous pardonnons aux autres.<sup>30</sup> Notre pardon dépend de notre justice constante.

#### Effet de la repentance.

L'effet de la repentance, c'est que nos péchés et nos manquements nous sont pardonnés. Nos fautes nous sont

pardonnes. C'est le moyen de parvenir à un nouvel objectif et à une nouvelle vie.

« Car voici, moi, Dieu, j'ai souffert ces choses pour tous afin qu'ils ne souffrent pas et se repentent. Mais s'ils ne veulent pas se repentir, ils doivent souffrir tout comme moi. »<sup>31</sup> S'il n'y a pas de repentance, la loi de la justice entre en vigueur et l'on obtient la rémission des péchés par la souffrance.<sup>32</sup>

L'effet de la repentance est le pardon, et en devenant ainsi purs nous pouvons de nouveau nous tenir en présence de Dieu.

#### Les premiers péchés retournent.

On ne badine pas avec le Seigneur. Il peut nous pardonner nos péchés, mais si nous répétons l'offense, le premier péché retourne. « Moi, le Seigneur, je ne vous imputerai aucun péché ; allez et ne péchez plus ; mais les premiers péchés retourneront à l'âme qui pèche, dit le Seigneur votre Dieu. »<sup>33</sup> Chaque fois que l'on pèche il devient plus difficile de se repentir.

A cause de la grandeur de certains péchés, le pardon et le rétablissement ne peuvent se produire immédiatement au moment du repentir. L'apôtre Pierre dit aux Juifs qui étaient dans une certaine mesure responsables de la mort de Jésus qu'ils devaient se repentir maintenant afin qu'ils fussent pardonnés lorsque le Christ viendrait au moment du rétablissement de toutes choses.<sup>34</sup> Pour certains péchés il n'y a pas de pardon dans ce monde ni dans l'au-delà. Ceux qui commettent ces péchés sont appelés fils de perdition et il aurait mieux valu qu'ils ne soient jamais nés.<sup>35</sup> Un Dieu miséricordieux a prévu la loi de la repentance pour que tous aient la vie éternelle, laquelle dépend, comme toujours, de l'obéissance à la loi.

## NOTES DE LA SECTION CINQ, CHAPITRE XV

- 1) Es. 1:18.
- 2) Es. 1:16-17.
- 3) D. & A. 58:42.
- 4) D. & A. 13.
- 5) D. & A. 6:9.
- 6) 1 Jean 5:17.
- 7) 1 Jean 3:4.
- 8) Jacq. 4:17.
- 9) Alma 5:41-42.
- 10) D. & A. 64:7.
- 11) Héb. 6:4-8 ; 1 Jean 5:16.
- 12) 1 Jean 3:15.
- 13) Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 6, p. 81.
- 14) Deut. 32:3-4.
- 15) Actes 8:22.
- 16) 1 Jean 1:8.
- 17) D. & A. 95:6.
- 18) Alma 34:31-35 (Italiques de l'auteur).
- 19) D. & A. 20:29.
- 20) D. & A. 18:9-22.
- 21) 2 Cor. 7:10.
- 22) D. & A. 58:43.
- 23) D. & A. 64:7.
- 24) 1 Jean 1:9.
- 25) Matt. 3:7-9.
- 26) Eph. 4:25.
- 27) Nomb. 5:6-7.
- 28) D. & A. 1:32.
- 29) Matt. 21:28-29.
- 30) Matt. 6:9-15.
- 31) D. & A. 19:16-17.
- 32) Alma 42:22-24.
- 33) D. & A. 82:7.
- 34) Actes 3:19-21.
- 35) D. & A. 76:30-49.

## CHAPITRE XVI

## LA CHASTETÉ

## La chasteté.

« Chaste, qui s'abstient des plaisirs charnels jugés illicités et des pensées impures. Antonyme : Concupiscent, corrompu, débauché.

» Chasteté, vertu qui consiste à s'abstenir de tout plaisir charnel jugé illicite et de toute pensée impure. »<sup>1</sup>

Nous avons introduit l'étude de ce principe de l'évangile par la définition ci-dessus des termes tels qu'on la trouve dans le dictionnaire, pour que l'esprit se base sur un sens clair et sans ambiguïté du mot chasteté. Souvent on n'enseigne pas cette doctrine importante à cause de la nature délicate des infractions à celle-ci. Du fait qu'on n'aime pas l'enseigner, il résulte que l'on n'a qu'une notion très vague du principe lui-même.

Je propose d'aborder le principe de la chasteté selon deux points de vue : premièrement, le respect pour le corps humain, deuxièmement, Dieu nous a commandé d'être sexuellement purs.

## Le respect du corps humain.

Si l'on comprenait vraiment la dignité et l'objectif du corps humain on ne le souillerait jamais. Dans un état spirituel, les esprits des hommes pousseront des cris de joie lorsqu'ils reçurent l'occasion d'obtenir un corps mortel.<sup>2</sup> C'est de cette manière que l'homme devait être rendu capable de devenir comme Dieu le Père éternel. Dans le plan des choses, cette vie n'est que l'état probatoire d'un instant où l'homme doit faire ses preuves.<sup>3</sup> Après les quelques années passées sur la terre, la plupart des hommes connaissent un bref temps de séparation du corps

et de l'esprit. Cette séparation est considérée comme une prison à cause de l'absence de corps.<sup>4</sup> Quand l'esprit et le corps sont réunis dans la résurrection une âme immortelle est créée.<sup>5</sup> La résurrection est la restitution du genre de corps que l'on se crée pendant l'existence terrestre. Nous avons dans l'éternité exactement le genre de corps que nous développons ici-bas : un corps céleste, un corps terrestre, un corps céleste, un corps qui ne sera pas capable de supporter un royaume de gloire.<sup>6</sup> A la lumière de cette connaissance évangélique sur l'importance du corps humain, nous sommes armés pour la défense du corps contre toute souillure.

Outre la lumière et la vérité sur une échelle éternelle, l'évangile nous donne des renseignements importants sur le corps aujourd'hui. Le corps est le lieu où demeure l'esprit de l'individu, et c'est aussi là où l'Esprit de Dieu peut demeurer. Aux Corinthiens, l'apôtre Paul dit : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira ; car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes. »<sup>7</sup>

Et encore : « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ? »<sup>8</sup>

Quelqu'un qui respecte la loi de chasteté garde pur le temple de Dieu. Le Seigneur aime un homme comme cela et lui donne des honneurs et une récompense.

Dans une discussion extrêmement approfondie, l'apôtre Paul dit comment éviter et vaincre la puissance du mal. Sa thèse est que si l'on est armé de la vérité et protégé par la justice, si l'on est sur le chemin de l'évangile, si on a la foi et l'Esprit de Dieu, on peut résister aux tentations du diable. Il appelle cela toutes les armes de Dieu. « C'est pourquoi, prenez toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir résister dans le mauvais jour, et tenir ferme après avoir tout surmonté. Tenez donc ferme : ayez à vos reins la vérité pour ceinture ;

revêtez la cuirasse de la justice ; mettez pour chaussure à vos pieds le zèle que donne l'évangile de paix ; prenez par-dessus tout cela le bouclier de la foi, avec lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du malin ; prenez aussi le casque du salut, et l'épée de l'Esprit, qui est la parole de Dieu. »<sup>9</sup>

Vous remarquerez que l'apôtre veut que nous protégiions les différents points vulnérables que nous pourrions avoir par une armure appropriée. Vos reins symbolisent vos parties vitales. Pour protéger votre chasteté, « ayez à vos reins la vérité pour ceinture ». Si l'on comprend la vérité relative au corps humain on est armé pour le protéger et le garder pur et propre.

Ceci est un ordre indirect. Qu'on enseigne le respect pour le corps, tant le sien que celui des autres, et on le respectera et on sera vertueux. C'est aussi une façon d'aborder la question qui édifiera la personnalité. Il y a une façon de voir la question qui est plus directe.

#### **Dieu nous a commandé d'être sexuellement purs.**

D'après les écrits sacrés il semblerait qu'en tout temps les lois de Dieu réglementant la pureté ont été substantiellement les mêmes. Elles ont été calculées pour protéger strictement les sources de la vie.

La Première Présidence de l'Eglise disait dans un message spécial à l'Eglise en 1942 : « Depuis Adam jusqu'à nos jours, Dieu a commandé que ses enfants soient sexuellement purs... vous qui avez observé la loi de la chasteté, vous avez gardé purs les temples de Dieu. Il vous aime. Il vous conférera des honneurs et des récompenses. Toute victoire sur la tentation apporte de la force et de la gloire à l'âme. Que le Seigneur continue à vous bénir et à vous faire prospérer dans toutes vos œuvres de justice.

» Mais certains d'entre nous ont oublié ce que le Seigneur a dit au sujet de ces péchés. Certains d'entre nous ont négligé d'enseigner à leurs enfants la nécessité de la pureté sexuelle. Certains enseignants ont essayé

de dévoiler à notre jeunesse les mystères de la vie et ont ainsi dépouillé l'acte créateur de toute la sainteté dont Dieu l'a enveloppé depuis le commencement. Ils n'ont donné à sa place aucun principe de justice pour servir de frein. Et c'est ainsi que chez trop de personnes, la pudeur est devenue une vertu dont on se moque et le désir sexuel a été ravalé au niveau de la faim et de la soif. De Sodome et Gomorrhe jusqu'aujourd'hui, l'immoralité sexuelle, avec les maux qui l'accompagnent, l'ivrognerie et la corruption, a dévasté les nations les plus puissantes, détruit des peuples forts, réduit l'homme errant presque au niveau des bêtes des champs.

» Pour nous souvenir de l'énormité du péché qu'est l'impudicité, il est bon que nous nous souvenions de certaines des choses que le Seigneur et ses prophètes ont dites à ce sujet.

» Un des dix principes de base de la société chrétienne, accepté de tous les adorateurs du vrai Dieu, a été donné aux hommes sur le Sinaï lorsque Dieu écrivit de son doigt : « Tu ne commettras point d'adultère. »

» En vertu des lois de Moïse, les adultères étaient lapidés : « Il n'y aura aucune prostituée parmi les filles d'Israël. » (Deut. 23:17)... Paul déclara aux Ephésiens : « Car, sachez-le bien, aucun impudique, ou impur... n'a d'héritage dans le royaume de Christ et de Dieu. » (Eph. 5:5)... Jacob, enseignant les Néphites, déclara : « Malheur à ceux qui commettent la luxure, car ils seront précipités en enfer. » (2 Néphi. 9:36.)

» Pour nous qui sommes de cette Eglise, le Seigneur a déclaré que les adultères ne seront pas admis pour être membres (D. & A. 42:76), que les adultères dans l'Eglise, s'ils ne se repentent pas, doivent être expulsés (D. & A. 42:75), mais, s'ils se repentent, doivent recevoir la permission de demeurer (D. & A. 42:26) et, dit-il : « C'est ainsi que vous pourrez savoir si un homme se repente de ses péchés : voici, il les confessera et les délaissera. » (D. & A. 58:43.)

» Dans la grande révélation sur les trois gloires

célestes, le Seigneur dit, parlant de ceux qui hériteront de la plus basse de celles-ci, ou gloire téleste : « Ce sont » les menteurs, les sorciers, les adultères, les fornicateurs, » et tous ceux qui aiment et pratiquent le mensonge. » (D. & A. 76:103.)

» La doctrine de notre Eglise est que le péché sexuel — les relations sexuelles illicites des hommes et des femmes — ne le cède en énormité qu'au meurtre.

» ... Jeunes de Sion, vous ne pouvez vous laisser aller à des rapports sexuels extra-conjugaux illicites, c'est-à-dire à la fornication, et échapper aux châtiments et aux jugements que le Seigneur a décrétés contre ce péché. Le jour des comptes viendra aussi certainement que la nuit suit le jour. Ceux qui veulent minimiser ce délit et disent que cette faiblesse n'est que la satisfaction d'un désir normal, comme apaiser la faim et la soif, sans que cela soit un péché, laissent passer des impuretés de leurs lèvres. Leurs idées mènent à la destruction, leur sagesse vient du père du mensonge.

» ... Pour ce qui est des prostituées et de ceux qui leur rendent visite, Dieu en parle avec un mépris divin. Ce sont ceux qui ont troqué une éternité de bonheur pour les plaisirs momentanés de la chair.

» Le Seigneur ne veut avoir qu'un peuple pur...

» ... En vertu de l'autorité qui réside en nous en tant que Première Présidence de l'Eglise, nous avertissons ceux des nôtres qui sont en contravention de la dégradation, de la méchanceté, du châtiment qui accompagnent l'impudicité ; nous vous exhortons à vous souvenir des bénédictions qui découlent d'une vie pure ; nous vous exhortons à rester en tout temps sur le chemin de la chasteté la plus stricte, par laquelle seule les meilleurs dons de Dieu peuvent vous être donnés et son Esprit demeurer avec vous. »<sup>10</sup>

Dans un autre message donné la même année, la Première Présidence écrivait : « Comme elle est merveilleuse et proche des anges, la jeunesse qui est pure ; cette jeunesse a une joie indicible ici et le bonheur éternel

dans l'au-delà. *La pureté sexuelle est la possession la plus précieuse de la jeunesse ; c'est la base de toute justice. Il vaut mieux être mort et pur, que vivant et impur.* »<sup>11</sup>

### Joseph et David.

En dernière analyse, l'expression de la volonté de Dieu met fin à toute discussion. Quand on affronte la tentation, on pourrait essayer de justifier les pensées voluptueuses en se disant faussement : Mes parents et les frères sont démodés ; c'est mon corps, je peux en faire ce que je veux ; je suis mon propre maître, ces règles qui veulent restreindre ne s'appliquent pas à moi. Nous ne savons pas très bien quel raisonnement le roi David a utilisé. Il était oint et choisi de Dieu. Il était roi de Juda, comblé de richesses et avait juridiction sur tout Israël. En dépit de tout cela, il se laissa prendre au piège du terrible péché qu'est l'immoralité.<sup>12</sup>

Pendant tout le reste des nombreuses années de sa vie, le roi David essaya de se repentir de ce péché ainsi que de cet autre péché qu'il commit, à savoir conspirer pour commettre le meurtre, péché qui résulta du premier acte. Il loua le Seigneur de la piètre consolation qu'il reçut finalement : « Car tu ne laisseras pas mon âme en enfer. »<sup>13</sup> C'est-à-dire que David irait en enfer, mais ressusciterait après avoir expié suffisamment ses péchés. Le chef des apôtres, Pierre, dans un sermon prononcé le jour de la Pentecôte, eut soin de noter que lorsque beaucoup d'entre les prophètes furent ressuscités, après la résurrection du Christ, David n'était pas ressuscité « et son sépulcre existe encore aujourd'hui parmi nous ».<sup>14</sup>

Faites le contraste entre cette chute de David, l'oint, avec la vertu de Joseph, qui fut vendu en Egypte. Comme le roi David, Joseph était un homme capable et prospère. Il devint intendant de la maison de son maître, de tous ses champs et de sa richesse. La femme du maître voulut tenter Joseph. Ce n'était pas le moment de tenir des raisonnements tirés par les cheveux. Joseph fut sauvé parce

qu'il connaissait le commandement de Dieu. « Comment ferais-je un aussi grand mal et pécherais-je contre Dieu ? » Il posa alors un acte extrêmement sage, même s'il était naïf. Il « s'enfuit au dehors ».<sup>15</sup> Joseph a la promesse d'être pleinement exalté dans le royaume céleste.

### On peut perdre peu à peu la vertu.

Ne pensez pas que vous soyez la seule personne qui soit tentée. La maîtrise des passions est un des buts de la vie terrestre. Elle accompagne l'homme depuis le commencement. L'union sexuelle dans le mariage peut être honorable et sanctifiante. En dehors du mariage c'est un péché avilissant. Mille ans avant Jésus-Christ, le plus sage des rois conseillait : « Car le précepte est une lampe, et l'enseignement est lumière... ils te préserveront de la femme corrompue, de la langue doucereuse de l'étrangère. Ne la convoite pas dans ton cœur pour sa beauté, et ne te laisse pas séduire par ses paupières... quelqu'un mettra-t-il du feu dans son sein, sans que ses vêtements s'enflamme ?... mais celui qui commet un adultère avec une femme est dépourvu de sens, celui qui veut se perdre agit de la sorte. »<sup>16</sup>

On peut détruire la chasteté étape par étape. « Quelqu'un mettra-t-il du feu dans son sein, sans que ses vêtements s'enflamme ? Quelqu'un marchera-t-il sur des charbons ardents, sans que ses pieds soient brûlés ? »<sup>17</sup> Hommes et femmes peuvent-ils être impudiques les uns avec les autres sans se brûler ? L'impudicité elle-même révèle un manque de compréhension et de respect pour son corps et sa personnalité. Elle conduit à des péchés encore plus grossiers. Nul ne sait l'endroit exact où on peut encore vaincre la tentation. C'est pure folie que se mettre dans une situation dont on ne pourrait pas sortir.

Toutes les formes de lasciveté, de sodomie, d'homosexualité, de masturbation et d'autres formes de perversion sexuelle sont condamnées par Dieu. Tous ces désirs de la chair seront utilisés par le démon pour pousser les hommes à perdre leur salut. L'Eglise considère ces actes

comme des péchés dont on doit se repentir et que l'on doit vaincre. Nos jeunes gens sont interviewés dans tous les domaines des perversions sexuelles lorsque l'on envisage de les appeler en mission ou de les avancer dans la Prêtresse. Ces bénédictions sont refusées à ceux que l'on constate être impurs.

### Comme la vie chaste est merveilleuse.

Le Président J. Reuben Clark disait : « Qu'il me soit permis de dire à la jeunesse de l'Eglise, et tout d'abord à vous, jeunes filles : L'homme ou le jeune homme qui demande sans mariage, pour prix de sa faveur ou de son amour, la jouissance de votre corps, n'a en réalité rien à vous donner en retour que la douleur et la dégradation ; ensuite à vous, jeunes garçons : La femme qui vous offre son corps en dehors du mariage, vous invite à une fête qui apporte une maladie et une corruption qui vous souilleront jusqu'à la mort. Et tout homme ou femme qui exige pour prix de sa faveur ou de son amitié l'abandon de l'un quelconque de vos principes de vie justes, ne vous offre rien qui vaille la peine d'être acheté. Ce que cela vous apporte est aussi fallacieux que le mal lui-même. Je dis ceci très sérieusement, et avec toute la solennité que je peux invoquer, sachant qu'aussi vrai que je vis je dis la vérité. »<sup>18</sup>

En conclusion la Première Présidence a dit : « Comme il est merveilleux celui qui mène une vie chaste. Il marche sans crainte dans le plein éclat du soleil de midi, car il est exempt d'infirmité morale. Aucun trait de vile calomnie ne peut l'atteindre, car son armure est sans défaut. Sa joue n'est jamais entachée de honte, car il est dépourvu de péché caché. Il est honoré et respecté de toute l'humanité, car il est à l'abri de sa censure. Il est aimé du Seigneur, car il est sans tache. Les exaltations des éternités attendent son arrivée. »<sup>19</sup>

### NOTES DE LA SECTION CINQ, CHAPITRE XVI

- 1) Dictionnaire de la langue française, de Paul Robert.
- 2) Job. 38:7 ; Section Trois, Plan de Salut, Pré-existence.
- 3) Abr. 3:26 ; Section Trois, Plan de Salut, Pré-existence.
- 4) 1 Pierre 3:19.
- 5) D. & A. 88:15 ; 93:33.
- 6) D. & A. 76:5-111.
- 7) 1 Cor. 3:16-17 ; 2 Cor. 6:15-16.
- 8) 1 Cor. 6:19.
- 9) Eph. 6:13-17.
- 10) Message de la Première Présidence, octobre 1942.
- 11) Message de la Première Présidence, Avril 1942 (Italiques de l'auteur).
- 12) 2 Sam. 11:2, 4.
- 13) Ps. 16:10 (Version du Roi Jacques).
- 14) Actes 2:29.
- 15) Gen. 39:7-12.
- 16) Prov. 6:23-32.
- 17) *Ibid.*
- 18) Clark, J. Reuben, Jr., Conférence Générale d'avril 1940.
- 19) Message de la Première Présidence, octobre 1942, *op. cit.*

## CHAPITRE XVII

## LE JOUR DU SABBAT

## Le jour du sabbat.

Le Seigneur nous a donné une clé pour comprendre le jour du sabbat lorsqu'il a dit : « Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat. »<sup>1</sup> Voyons comment le sabbat a été fait, comment il a été fait pour nous, comment nous devons répondre au sabbat.

## Comment le sabbat a été fait.

Dans l'histoire de la création du monde, telle que nous la trouvons dans la Genèse, nous voyons que Dieu commença son œuvre de création et la termina en six jours ou périodes de temps. Le septième jour il se reposa. « Ainsi furent achevés les cieux et la terre, et toute leur armée. Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite ; et il se reposa au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite. »<sup>2</sup>

Nous voyons ainsi que dès le commencement, le jour du sabbat devait être un jour de repos. Le mot sabbat vient du mot hébreu « schabbath » qui veut dire littéralement, jour de repos. Dieu voulait indiscutablement que sa propre façon de faire dans ce domaine constitue un exemple que ses enfants suivraient, et le modèle a été suivi depuis le temps d'Adam. A l'époque où Israël se nourrissait de la manne du ciel, un mois environ après avoir été délivré d'Egypte, le Seigneur fortifia l'institution du jour du sabbat par commandement direct. Les enfants d'Israël reçurent le commandement de rassembler, le sixième jour, suffisamment de nourriture pour le septième jour également. Cela rendait inutile la récolte de nourriture le jour du sabbat. Car le Seigneur leur dit : « Demain

est le jour du repos, le sabbat consacré à l'Eternel. »<sup>3</sup>

Expliquant le jour du sabbat même, le Seigneur dit : « Car en six jours l'Eternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour : *c'est pourquoi l'Eternel a bénii le jour du repos et l'a sanctifié.* »<sup>4</sup> Le jour du sabbat diffère de tous les autres jours. Il a été bénii et sanctifié par Dieu. Etre sanctifié veut dire être honoré ou observé comme saint ; être consacré. Ainsi Dieu conféra une faveur divine à un jour ou à une période de temps bien déterminée et rendit cette période de temps sacrée. Cette période, consacrée, mise à part, est appelée le jour du sabbat.

Le sabbat a donc été fait, bénii, sanctifié et mis à part par Dieu pour notre usage.

## En quoi le sabbat a été fait pour l'homme.

Sur le mont Sinaï le Seigneur Dieu décréta dix règles fondamentales à l'usage et au profit de toute l'humanité. La loi occidentale s'est développée à partir de cette législation monumentale. Depuis lors, cette loi de base est appelée le Décalogue ou les Dix Commandements. L'importance de ces dix commandements a été mise en relief par la façon spectaculaire dans laquelle ils ont été donnés. C'était la plus haute de toutes les réunions au sommet. Une confrontation personnelle entre Moïse, le grand législateur, et le Seigneur Dieu tout puissant. Le Seigneur écrivit du doigt les dix commandements sur des tables de pierre. Le quatrième de ces commandements à notre usage avait trait au jour du sabbat déjà établi.

« Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier.

» Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Eternel, ton Dieu : Tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Eternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour : *c'est pourquoi l'Eternel a bénii le jour du repos et l'a sanctifié.* »<sup>5</sup>

Dans l'ensemble, le monde a accepté la sagesse de Dieu dans les dix commandements. Pour parvenir à une société ordonnée, il accepte les lois de Dieu sur le meurtre, l'adultère, le vol, le mensonge. Le monde n'a jamais accepté l'idée de Dieu pour l'homme le jour du sabbat. L'homme accepte arbitrairement un commandement de la loi et en rejette un autre. Ceci, en réalité, fait de l'homme le juge de Dieu, et c'est de la folie aussi bien que de la méchanceté.

Dans ce commandement divin, Dieu disait : « Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. » On commence ainsi à comprendre comment le sabbat a été fait pour l'homme. Selon le modèle divin, le sabbat était un jour de repos. Ceci est important. Cependant, ceci n'est que secondaire dans le véritable respect du sabbat. Ce qui est plus important, c'est que le sabbat est un jour sacré. C'est un jour où l'on doit adorer, un jour où l'on doit tourner toute son âme vers Dieu. C'est un temps mis à part pour le renouvellement des alliances entre Dieu et l'homme. C'est un temps mis à part pour contempler les choses de l'esprit.

Le Seigneur a de nouveau parlé dans notre génération :

« Et afin que tu puisses te préserver plus complètement des souillures du monde, tu iras à la maison de prière en mon saint jour et tu y offriras tes sacrements ; car, en vérité, c'est ce jour qui t'a été désigné pour que tu te reposes de tes labours et pour que tu présentes tes dévotions au Très-Haut. Néanmoins, tu offriras tes vœux en justice tous les jours et en tout temps. Mais souviens-toi, qu'en ce jour, le jour du Seigneur, tu offriras tes oblations et tes sacrements au Très-Haut, confessant tes péchés à tes frères et devant le Seigneur. Et en ce jour-là, tu ne feras rien d'autre que de préparer ta nourriture en toute simplicité de cœur, afin que ton jeûne soit parfait, ou, en d'autres termes, que ta joie soit complète. »<sup>6</sup>

Le sabbat a été fait pour l'homme afin que l'homme « se préserve des souillures du monde ».

### Comment l'homme doit répondre au sabbat.

Jésus, l'exemple, invita un homme qui avait la main sèche à s'avancer et il guérit sa main pendant le jour du sabbat. Il démontra et annonça ainsi : « ...et il est... permis de faire du bien les jours de sabbat. »<sup>7</sup>

A l'exception du fait que « ta nourriture soit préparée », c'est-à-dire, les devoirs nécessaires pour soutenir convenablement l'humanité, que l'on ne peut accomplir autrement, peuvent être exécutés, les œuvres du monde ne doivent pas se faire le jour du sabbat. Même ces exceptions nécessaires doivent être faites avec simplicité de cœur. Le prophète Néhémie condamna formellement comme « mauvaise » et « profanant le jour du sabbat » la vente de nourriture et de marchandises le jour du sabbat.<sup>8</sup> Cependant, on peut faire du bien. Les activités du jour du sabbat peuvent être épuisantes. Les expériences religieuses peuvent saper la force de l'individu. Les réunions de prêtrise, les écoles du dimanche, les réunions de préparation, les conférences, les services de Sainte-Cène, les interviews, les confessions, les renforcements des liens familiaux, les administrations, les prières et une multitude d'autres activités du sabbat prennent de l'énergie. En fait, il est entendu que toute notre énergie, au cours de cette époque consacrée, sera utilisée à louer et à servir Dieu. « Et en ce jour-là, tu ne feras rien d'autre. »<sup>9</sup>

Il est donc dit expressément que le jour du sabbat n'est pas un jour de festivités mondaines. Ce n'est pas un jour de congé. Les activités sportives, les amusements commerciaux, le jardinage et les travaux de jardin, les excursions pour le plaisir et les autres activités de vacances peuvent être utilisés à notre profit, mais doivent être prélevés sur le temps de l'intéressé, et non sur le temps du Seigneur. Ces activités ne sont pas conformes aux directives formelles données aux Saints : « Les habitants de Sion observeront également le jour du sabbat pour le sanctifier. »<sup>10</sup>

Des bénédictions merveilleuses sont promises à ceux

qui s'engagent vis-à-vis du principe sacré de respect du sabbat. « Que ta joie soit complète. »<sup>11</sup> Les bénédictions temporelles s'ajoutent à cette bénédiction spirituelle. « Et si vous faites ces choses avec actions de grâce, le cœur et le visage joyeux, sans rire beaucoup, car c'est pécher, mais le cœur réjoui et le visage joyeux — en vérité, je dis que si vous le faites, la plénitude de la terre est à vous, les animaux des champs et les oiseaux de l'air... les bonnes choses qui viennent de la terre... oui, pour la nourriture et le vêtement, pour le goût et l'odeur, pour fortifier le corps et vivifier l'âme. »<sup>12</sup>

### Le jour du Seigneur.

Comme Créateur, Libérateur et Sauveur, Jésus a toujours été le centre du plan de l'évangile. Le jour du sabbat a toujours eu trait à la contemplation et aux actions de grâce centrées sur lui. Dans leurs observances du sabbat, depuis Adam jusqu'à Moïse, ceux qui adhéraient au prophète lui rendaient particulièrement grâces comme Créateur de la terre et au repos qu'il prit ensuite.<sup>13</sup> En plus de ceux-ci, ceux qui ont vécu de Moïse à l'époque du Christ, étaient particulièrement reconnaissants, dans leur observance du sabbat, d'avoir libéré Israël de l'esclavage égyptien.<sup>14</sup> Ceux qui vécurent entre la résurrection du Seigneur et notre époque actuelle se souviennent tout particulièrement de sa résurrection dans leur sabbat. Étant donné qu'il ressuscita le premier jour de la semaine,<sup>15</sup> les apôtres et ses disciples se réunirent le premier jour de la semaine pour leur service de Sainte-Cène aussi bien que pour leur sermon.<sup>16</sup> L'apôtre Paul appliqua certaines des idées du sabbat au premier jour de la semaine,<sup>17</sup> et ce jour fut appelé « le jour du Seigneur »<sup>18</sup> Répétant la sainteté du jour du sabbat, le Seigneur dit à Joseph Smith, un dimanche, premier jour de la semaine, « ... en ce jour, le jour du Seigneur, tu offriras tes oblations et tes sacrements au Très-Haut. »<sup>19</sup> Ainsi donc, le dimanche a été déclaré par le Seigneur être notre jour de sabbat.

### Le sabbat, un signe pour Dieu.

L'observance du jour du sabbat sépare les justes des profanes. C'est un signe qui permet à Dieu de déterminer qui acceptera ses décrets et qui les rejettéra. « Je ne manquerai pas d'observer mes sabbats, car ce sera entre moi et vous, et parmi vos descendants, un signe auquel on reconnaîtra que je suis l'Eternel qui vous sanctifie. »<sup>20</sup> Ceux qui se souviennent du Seigneur qui les a sanctifiés se souviendront de lui en gardant ses commandements. Et encore : « Les enfants d'Israël observeront le sabbat, en le célébrant, eux, et leurs descendants, comme une alliance perpétuelle. Ce sera entre moi et les enfants d'Israël un signe qui devra durer à perpétuité. »<sup>21</sup>

Les hommes et les associations, que l'association soit religieuse ou autre, qui ne sanctifient pas le jour du sabbat, montrent à Dieu et à l'homme qu'ils ne sont pas dans l'alliance avec notre Père céleste.

« Heureux l'homme qui... [gardera] le sabbat. »<sup>22</sup>

### NOTES DE LA SECTION CINQ, CHAPITRE XVII

- 1) Marc 2:27.
- 2) Gen. 2:1-2.
- 3) Ex. 16:23.
- 4) Ex. 20:11 (Italiques de l'auteur).
- 5) Ex. 20:8-11.
- 6) D. & A. 59:9-13.
- 7) Matt. 12:12.
- 8) Né. 13:15-22.
- 9) D. & A. 59:13.
- 10) D. & A. 68:29.
- 11) D. & A. 59:13.
- 12) D. & A. 59:15-19.
- 13) Ex. 20:8-11.

- 14) Deut. 5:12-15.
- 15) Matt. 28:1 ; Jean 20:1.
- 16) Actes 20:7 ; Jean 20:19-20.
- 17) 1 Cor. 16:2.
- 18) Apoc. 1:10.
- 19) D. & A. 59:12.
- 20) Ex. 31:12-17.
- 21) Ex. 31:16-17.
- 22) Es. 56:2, 6.

## CHAPITRE XVIII

### LA DÎME

#### La dîme.

#### La loi de la consécration.

Pendant que Jésus s'en allait partout faisant le bien et juste après qu'il eut bénî les petits enfants, se produisit un incident qui nous donne une idée importante de ce qu'exige la vraie religion.

« Et voici, un homme s'approcha, et dit à Jésus : Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? Il lui répondit : Pourquoi m'interroges-tu sur ce qui est bon ? Un seul est le bon. Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements. Lesquels ? lui dit-il. Et Jésus répondit : Tu ne tueras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne déroberas point ; tu ne diras point de faux témoignage ; honore ton père et ta mère ; et : tu aimeras ton prochain comme toi-même. Le jeune homme lui dit : j'ai observé toutes ces choses ; que me manque-t-il encore ? Jésus lui dit : si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel. Puis viens, et suis-moi. Après avoir entendu ces paroles, le jeune homme s'en alla tout triste ; car il avait de grands biens. »<sup>1</sup>

Nous voyons ici un jeune homme anxieux d'avoir la vie éternelle, un homme qui vivait la loi. En fait, dans le récit de cet incident, fait par Marc, où le jeune homme rapporte qu'il vivait la loi, il est écrit : « Jésus, l'ayant regardé, l'aima. »<sup>2</sup> Cependant il ne comprenait pas un des concepts fondamentaux du christianisme : le principe du sacrifice. Par conséquent il s'en alla tout triste.

Pour être classé comme vrai chrétien, on doit comprendre l'idée que le royaume de Dieu vient en premier

lieu et que les choses temporelles, les choses nécessaires aussi bien que le luxe, sont secondaires. « Cherchez premièrement le royaume et la justice de Dieu ; et toutes ces choses vous seront données par dessus. »<sup>3</sup>

Le prophète Joseph Smith a dit à ce sujet : « Une religion qui n'exige pas le sacrifice de toutes choses n'a jamais suffisamment de pouvoir pour produire la foi nécessaire à la vie et au salut... depuis... Abel à l'époque actuelle, la connaissance que les hommes ont qu'ils sont acceptés aux yeux de Dieu s'obtient en offrant des sacrifices... »<sup>4</sup>

Le fait que le mot sacrifice, pour ne pas parler de son application, est presque inconnu à notre époque ne change absolument pas la vérité de ce concept. Si nous voulons être sauvés, nous devons être disposés à sacrifier tous les besoins de la chair.

Le Seigneur nous a révélé la loi de la consécration<sup>5</sup> dans laquelle le principe du sacrifice est pleinement réalisé. L'homme faisait don de tous ses biens à l'Eglise : « Selon la loi, chaque homme qui vient en Sion doit tout déposer devant l'évêque de Sion. »<sup>6</sup> Le donateur recevait en retour de l'Eglise et par don « ce qui lui suffit à lui et à sa famille ».<sup>7</sup> « Car si vous n'êtes pas égaux dans les choses terrestres, vous ne pouvez être égaux dans l'obtention des choses célestes. »<sup>8</sup> Nous serons un jour dans l'obligation de respecter cette loi supérieure, mais actuellement elle n'est pas en vigueur.

Cependant, le principe fondamental de tout le système financier de l'Eglise, depuis le commencement jusqu'à présent, est le même. Ce principe fondamental est que la terre appartient au Seigneur. Le Seigneur l'a dit de la manière suivante : « Moi, le Seigneur, j'ai déployé les cieux et construit la terre, ma propre œuvre, et tout ce qui s'y trouve est à moi. Et j'ai l'intention de pourvoir aux besoins de mes saints, car tout est à moi... car la terre est pleine, et il y a assez, et même en réserve ; oui, j'ai préparé toutes choses et j'ai donné aux enfants des hommes qu'ils aient leur libre arbitre. »<sup>9</sup>

Le peuple n'était pas prêt à vivre la loi supérieure de la consécration, et par miséricorde pour le peuple, le Seigneur suspendit la loi plus parfaite et rétablit la loi de la dîme pour mettre ses desseins à exécution.

### Ce qu'est la dîme.

La dixième partie des intérêts ou des revenus de chaque membre de l'Eglise doit être donnée annuellement au fond de dîme de l'Eglise. C'est ce qu'on appelle la dîme. Strictement parlant, la dîme est un dixième. C'est ainsi que si l'on contribue moins d'un dixième, ce n'est pas une dîme. C'est ce qui est dû au Seigneur. Pour satisfaire à la loi, les contributions doivent être données au fonds des dîmes. Les dons d'argent ou de biens aux fonds missionnaires ou de construction ou à d'autres fonds que la dîme ne satisfont pas la loi. Le Seigneur donna cette révélation au prophète Joseph Smith à Far West, dans le Missouri, le 8 juillet 1838, en réponse à sa question : « O Seigneur, montre à tes serviteurs combien tu requiers des biens de ton peuple pour la dîme. »

« En vérité, ainsi dit le Seigneur, je requiers d'eux qu'ils remettent entre les mains de mon Eglise, en Sion, tout le surplus de leurs biens,

» Pour la construction de ma maison, pour la pose des fondations de Sion, pour la prêtrise et pour les dettes de la Présidence de mon Eglise.

» Ce sera le commencement de la dîme de mon peuple.

» Et après cela, ceux qui auront été ainsi dîmés, payeront annuellement un dixième de leurs revenus ; et ce sera pour eux une loi permanente à jamais, pour ma sainte prêtrise, dit le Seigneur.

» En vérité, je vous le dis, il arrivera que tous ceux qui se rassemblent au pays de Sion seront dîmés du surplus de leurs biens et observeront cette loi ; sinon ils ne seront pas considérés comme dignes de demeurer parmi vous.

» Et je vous le dis, si mon peuple n'observe pas cette

loi pour la sanctifier, et pour me sanctifier le pays de Sion par cette loi, afin que mes statuts et mes jugements y soient gardés, afin qu'ils soient très saints, voici, en vérité, je vous le dis, il ne sera pas pour vous un pays de Sion.

» Et ce sera un exemple pour tous les pieux de Sion. J'ai dit. Amen. »<sup>10</sup>

Chaque année, rendez-vous doit être pris avec l'évêque, et pendant ce rendez-vous, le membre fait une déclaration qui sera portée aux registres financiers permanents de l'Eglise sur le point de savoir s'il paie sa dîme ou non. Ceux qui ne paient pas leur dîme ne peuvent être membres à part entière. Par exemple, seuls ceux qui paient la dîme peuvent profiter des bénédictions des temples. Dans notre économie, il est sage et conseillé que nous payions mensuellement notre dîme.

La dîme est une taxe extrêmement équitable. L'obole de l'aveugle satisfait aussi pleinement la loi que le billet de banque du riche. C'est la loi financière du Seigneur. A cette loi est inhérent le principe équitable que nous sommes dîmés selon nos capacités de payer.

### L'histoire de la dîme.

L'histoire de l'Israël d'autrefois, que l'on trouve dans l'Ancien Testament, montre que la loi de la dîme fut en vigueur d'Abraham à l'époque de la destruction de la nation israélite. C'était une loi perpétuelle de la prêtrise et elle ne se limita pas à une seule dispensation. Abraham paya la dîme à Melchisédek.<sup>11</sup> L'apôtre Paul nous donne de plus amples détails à ce sujet. « En effet, ce Melchisédek, roi de Salem, sacrificeur du Dieu Très-Haut, — qui alla au devant d'Abraham lorsqu'il revenait de la défaite des rois, qui le bénit, et à qui Abraham donna la dîme de tout... considérez combien est grand celui auquel le patriarche Abraham donna la dîme du butin. »<sup>12</sup>

Jacob fit alliance de donner un dixième au Seigneur.

« Cette pierre que j'ai dressée pour monument sera la maison de Dieu ; et je te donnerai la dîme de tout ce que tu me donneras. »<sup>13</sup>

Du haut du mont Sinaï, le Seigneur donna ses commandements aux enfants d'Israël :

« Toute dîme de la terre, soit des récoltes de la terre, soit du fruit des arbres, appartient à l'Eternel ; c'est une chose consacrée à l'Eternel. »<sup>14</sup>

Et encore : « Tu lèveras la dîme de tout ce que produira ta semence, de ce que rapportera ton champ chaque année. »<sup>15</sup>

Dans la dispensation actuelle, la loi de la dîme a été remise en vigueur, et le respect de cette loi est un des premiers devoirs des Saints des Derniers Jours. Le 11 septembre 1831, le Seigneur disait à Joseph Smith que « aujourd'hui » (entendant par là depuis le don de la révélation jusqu'à la venue du Fils de l'Homme) « en vérité, ce jour est un jour de sacrifice, et un jour où la dîme est levée sur mon peuple ; car celui qui est dîmé ne sera pas brûlé à sa venue ; car après aujourd'hui vient le feu, » c'est-à-dire, la venue du Fils de l'Homme.<sup>16</sup>

Dans cette déclaration nous sommes assurés que tous ceux qui s'appellent le peuple du Seigneur et ne paient pas leur dîme se retrouveront, à sa venue, parmi les méchants.

### Un homme trompe-t-il Dieu ?

La dernière personne que l'on voudrait tromper serait Dieu. Néanmoins, parlant à la première personne par le prophète Malachie, le Seigneur dit :

« Un homme trompe-t-il Dieu ? Car vous me trompez, et vous dites : En quoi t'avons-nous trompé ? Dans les dîmes et les offrandes. Vous êtes frappés par la malédiction, et vous me trompez. La nation tout entière !

» Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison ; mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Eternel des armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux ; si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance.

» Pour vous je menacerai celui qui dévore, et il ne vous détruira pas les fruits de la terre, et la vigne ne sera

pas stérile dans vos campagnes, dit l'Eternel des armées. »<sup>17</sup>

Quel que soit le qualificatif que nous donnions au non-paiement de la dîme, ceci est la terminologie du Seigneur. Si l'on ne veut pas être classé parmi ceux qui trompent Dieu, on doit payer sa dîme.

### Bénédictions temporelles et spirituelles.

Les bénédictions temporelles et spirituelles sont déversées sur quelqu'un qui paie sa dîme. Pensez-y ! Le Seigneur nous donne la tâche de garder sa loi, nous promettant une récompense temporelle. « Mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Eternel des Armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance. » Quelle sottise que de ne pas accepter la promesse du Seigneur. Quand on obéit à cette loi, on acquiert l'esprit d'inspiration dans les questions temporelles et spirituelles, de sorte qu'à la fin on est avancé spirituellement et temporellement. On ne paie naturellement pas la dîme comme investissement. Il n'en est pas moins vrai que c'est un principe qui comporte une promesse. C'est-à-dire que l'obéissance à la loi entraînera sa propre récompense.

Spirituellement, le paiement de la dîme est essentiel si l'on veut acquérir le salut dans le royaume céleste. En fait, la loi de la consécration est la loi céleste dans ce domaine. Pour acquérir le royaume céleste, on doit être à même de vivre une loi céleste. La dîme est une loi inférieure, de sorte qu'il est évident que nous devons être à même de vivre cette loi pour être sauvés.<sup>18</sup>

### L'attitude d'obéissance à la loi de la dîme.

L'évangile exige plus que la loi antique. La loi avait été donnée pour nous préparer à l'évangile. L'esprit de l'action est plus important que la lettre de l'action elle-même.

« Car voici, il n'est pas convenable que je commande

en toutes choses, car celui qu'il faut contraindre en toutes choses est un serviteur paresseux et sans sagesse ; c'est pourquoi il ne reçoit pas de récompense.

» En vérité, je te le dis, les hommes doivent travailler avec zèle à une bonne cause, faire beaucoup de choses de leur plein gré et faire naître beaucoup de justice.

» Car ils ont en eux le pouvoir d'agir librement, et si les hommes font le bien, ils ne perdront nullement leur récompense. »<sup>19</sup>

Tel doit être l'esprit de la dîme, comme toute conduite chrétienne. Nous devons acquérir une attitude d'empressement pour le royaume de Dieu et ses desseins. Nous devons nous sentir reconnaissants des dons abondants que Dieu nous a libéralement faits pour nous mettre à même de l'aider dans ses desseins divins. C'est là une offrande librement consentie. C'est une petite façon de montrer notre reconnaissance envers Dieu pour sa bonté à notre égard. Cela nous donne une place dans ses desseins.

Remercions Dieu de nous permettre de participer de cette manière.

### NOTES DE LA SECTION CINQ, CHAPITRE XVIII

- 1) Matt. 19:16-22.
- 2) Marc 10:21.
- 3) Matt. 6:33.
- 4) Smith, Joseph, *Lectures on Faith*, p. 58-60.
- 5) D. & A. 42.
- 6) D. & A. 72:15.
- 7) D. & A. 42:32.
- 8) D. & A. 78:6.
- 9) D. & A. 104:14-15, 17.
- 10) D. & A. 119.
- 11) Gen. 14:20.
- 12) Héb. 7:1-2, 4.
- 13) Gen. 28:22.
- 14) Lév. 27:30.
- 15) Deut. 14:22.
- 16) D. & A. 64:23-24.
- 17) Mal. 3:8-12.
- 18) D. & A. 88:21-22 ; 105:5.
- 19) D. & A. 58:26-28.

## CHAPITRE XIX

### LA PAROLE DE SAGESSE

#### La Parole de Sagesse.

#### Le Seigneur s'est toujours intéressé à la santé de son peuple.

Le Seigneur s'est toujours intéressé à la santé de son peuple. La loi de Moïse contient de multiples statuts régissant dans le menu détail le régime des enfants d'Israël.<sup>1</sup> Certains aliments étaient déclarés purs et bons à la consommation et d'autres étaient déclarés impurs et impropre à la consommation. Même les détails de la cuisson des aliments étaient indiqués.<sup>2</sup> Ces lois de diététique étaient à l'usage de l'homme. Comme toutes les lois de Dieu, elles étaient données dans un certain but et au profit de l'homme.

L'apôtre Paul nous permet de comprendre l'importance de notre corps dans le plan des choses et par conséquent une des raisons pour lesquelles Dieu se soucie de notre corps temporel.

« Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ? Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. »<sup>3</sup>

« Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira ; car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes. »<sup>4</sup>

Deux vérités importantes sont exposées ci-dessus. Tout d'abord, beaucoup de personnes pensent que leur corps leur appartient et qu'elles peuvent en faire ce qu'elles

veulent. D'où tiennent-elles cette idée ? Les hommes se donnent-ils un corps à eux-mêmes ? Ce grand apôtre de notre Seigneur explique ici que nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes, mais que nous appartenons à Dieu. Deuxièmement, notre corps est saint et sacré. C'est le temple de Dieu. Si quelqu'un souille son corps il tombe sous une grave condamnation : « Dieu le détruira. »

Une des preuves que la plénitude de l'évangile est de nouveau sur la terre est que Dieu nous a donné sa loi de santé.

#### La Parole de Sagesse.

Une révélation donnée par l'intermédiaire du prophète Joseph Smith, le 27 février 1833, contenant une grande partie de la loi de santé du Seigneur, a pour nom : la Parole de Sagesse, parce qu'elle commence ainsi : « Parole de Sagesse au profit... de l'Eglise. » Cette révélation porte le nom de quatre-vingt-neuvième Section des *Doctrine et Alliances*.

« Parole de Sagesse au profit du Conseil des grands-prêtres assemblés à Kirtland et de l'Eglise, et aussi des Saints de Sion —

» pour être envoyée avec salutations ; non par commandement ou par contrainte, mais par révélation et parole de sagesse, montrant l'ordre et la volonté de Dieu dans le salut temporel de tous les saints dans les derniers jours —

» Donnée comme principe et accompagnée d'une promesse, adaptée à la capacité des faibles et des plus faibles de tous les saints, qui sont ou peuvent être appelés saints.

» Voici, en vérité, ainsi vous dit le Seigneur : En conséquence des mauvais desseins qui existent et existeront aux derniers jours dans le cœur de ceux qui conspirent, je vous ai avertis et je vous préviens en vous donnant cette parole de sagesse par révélation —

» Lorsque l'un d'entre vous boit du vin ou des bois-

sons fortes, voici, ce n'est pas bien, ni agréable aux yeux de votre Père, excepté lorsque vous vous assemblerez pour offrir vos sacrements devant lui.

» Et voici, ce devrait être du vin, oui, du vin pur des grappes de la vigne, fabriqué par vous-mêmes.

» De plus, les boissons fortes ne sont pas pour le ventre, mais pour vous laver le corps.

» De plus, le tabac n'est ni pour le corps, ni pour le ventre, et n'est pas bon pour l'homme, mais c'est une herbe pour les contusions et le bétail malade, dont il ne faut user qu'avec sagesse et savoir-faire.

» De plus, les boissons brûlantes ne sont ni pour le corps, ni pour le ventre,

» Et de plus, en vérité, je vous le dis : toutes les herbes salutaires ont été créées par Dieu pour la constitution, la nature et l'usage de l'homme —

» Chaque herbe en sa saison, et chaque fruit en sa saison, et ceux-ci doivent être utilisés avec prudence et actions de grâce.

» Oui, et moi, le Seigneur, j'ai aussi destiné la chair des bêtes et des oiseaux de l'air à l'usage de l'homme avec actions de grâce ; toutefois, il faut en user avec économie.

» Et il m'est agréable qu'on n'en fasse usage qu'en hiver ou par grand froid, ou en temps de famine.

» Tout grain est destiné à l'usage de l'homme et des bêtes pour être le soutien de la vie, non seulement pour l'homme, mais pour les bêtes des champs, les oiseaux du ciel, et tous les animaux sauvages qui courrent ou rampent sur la terre ;

» Et Dieu a créé ces derniers pour l'usage de l'homme, seulement en temps de famine et de faim excessive.

» Tout grain est bon pour la nourriture de l'homme, de même que le fruit de la vigne, et tout ce qui donne des fruits, soit dans le sol, soit au-dessus du sol —

» Néanmoins le blé est pour l'homme, le maïs pour le bœuf, l'avoine pour le cheval, le seigle pour la volaille et les porceaux et pour toutes les bêtes des champs,

l'orge pour tous les animaux domestiques, et pour faire des boissons douces, de même que d'autres grains.

» Et tous les saints qui se souviennent de mes paroles pour les mettre en pratique, marchant dans l'obéissance aux commandements, recevront la santé en leur nombril et de la moelle en leurs os.

» Et ils trouveront de la sagesse et de grands trésors de connaissance, oui, des trésors cachés ;

» Et ils courront et ne se fatigueront point, et ils marcheront et ne faibliront point.

» Et moi, le Seigneur, je leur fais la promesse que l'ange destructeur passera à côté d'eux, comme il l'a fait pour les enfants d'Israël, et ne les frappera point. Amen. »

En 1842 le Patriarche de l'Eglise et frère aîné de Joseph, Hyrum Smith, définissait les boissons brûlantes comme le thé et le café. Il dit : « Et de plus, les boissons brûlantes ne sont pas pour le corps, ni pour le ventre ; il y en a beaucoup qui se demandent ce que cela peut vouloir dire ; si cela a trait au thé ou au café ou non. Je dis que cela a trait au thé et au café. »<sup>5</sup>

Nous voyons ainsi que la Parole de Sagesse est une loi révélée de santé traitant tout spécialement des questions de diététique. Elle contient des articles positifs et négatifs. Ces articles positifs donnent des instructions sur l'usage de la viande et du grain par l'homme et les animaux. Ces interdictions commandent aux hommes de s'abstenir de tabac, de boissons fortes et de boissons brûlantes. Par boissons fortes on entend les boissons alcoolisées. Les boissons brûlantes, l'Eglise les interprète comme étant le thé et le café. Ainsi donc, dans le domaine négatif, l'homme doit s'abstenir de thé, de café, de boissons alcooliques et de tabac.

#### La Parole de Sagesse devient commandement de Dieu.

Lorsque la Parole de Sagesse fut révélée, il était expressément dit que ce n'était pas un commandement. Le Président Brigham Young dit un jour à ce propos :

« Je sais que certains disent que les révélations dans ce domaine ne sont pas données comme commandement. C'est très bien tout cela, mais il nous est commandé d'observer toute parole qui sort de la bouche de Dieu. »<sup>8</sup> Le Président Joseph F. Smith confirma : « Elle nous a été donnée « non par commandement », mais selon la parole du Président Brigham Young, elle devint commandement pour les saints. »<sup>7</sup> L'Eglise accepte cette révélation de Dieu comme un commandement ayant force de loi sur ses membres.<sup>8</sup>

Dans toutes les révélations de Dieu la sagesse de la source est plus grande que la sagesse du messager prophète. Ceci se révèle tout particulièrement dans le cas de la Parole de Sagesse. Les progrès de la science de nos jours ont fourni des preuves concluantes quant à la validité de cette loi de santé divinement donnée. Examinons les trois interdictions : le tabac, le thé et le café, et les boissons alcooliques.

### Le tabac n'est pas pour les corps.

Dans les dix dernières années, de grosses sommes d'argent et de fortes dépenses d'énergie ont été consacrées à l'étude du tabac et de son utilisation par l'homme. Un des grands spécialistes des recherches, médecin célèbre, dit :

« L'homme est le seul animal qui souille sa structure corporelle en fumant, et la nature est occupée à lui enseigner une leçon impitoyable...

» Les cigarettes provoquent le cancer. Certains des plus grands savants du monde considèrent ceci comme un fait réel.

» Toutes les façons de fumer entraînent un risque mortel. Le tabac est une arme chargée et souvent fatale. Le temps tire la gâchette.

» En 1954 quelque vingt-trois mille Américains mourront du cancer du poumon. En 1955 vingt-cinq mille Américains environ mourront du cancer du poumon.

Dans 95 % des cas on pourra faire remonter l'origine du décès au tabac...

» Le cancer du poumon exige une chirurgie radicale. Chez une victime sur trois seulement parmi celles que l'on amène à l'hôpital on pourra localiser suffisamment le cancer pour que le poumon cancéreux puisse être enlevé. Sur celles-ci, quatre-vingt-cinq pour cent mourront endéans les cinq ans, la plupart endéans les deux ans.

» Toutes les possibilités de la médecine moderne seront incapables d'en réaliser davantage.

» Il est vrai que même si vous êtes grand fumeur vous pouvez ne pas mourir du cancer. Vous pouvez mourir d'une maladie de cœur ou de troubles circulatoires, ou d'une hémorragie cérébrale.

» Ou bien vous pouvez devenir aveugle par l'amblyopie causée par la nicotine.

» Ce qui est certain, c'est que vous perdrez la plus grande partie de votre sens du goût et de l'odorat. Vous deviendrez progressivement plus nerveux et plus irritable. Votre digestion sera mauvaise. Vous serez ennuyés par une ou plusieurs des maladies respiratoires comme la toux du fumeur, le mal de gorge du fumeur, la laryngite du fumeur, la pharyngite du fumeur, l'asthme du fumeur — maladies bien connues que l'on peut faire remonter directement au tabac. Il y a même des faits qui permettent de croire que si vous êtes homme vous pouvez devenir impuissant, et, si vous êtes femme, stérile.

» Voilà le choix du fumeur.

» Si vous ne mourez pas plus tôt de quelque chose d'autre, vous risquez de mourir du cancer du poumon vers l'âge de cinquante-cinq ans.

» Ce n'est pas un avertissement vain. Le risque de contracter le cancer du poumon a été calculé avec précision. L'équation est simple :

» La quantité que vous avez fumée quotidiennement et le nombre d'années que vous avez gardé cette habitude déterminent vos chances d'acquérir le cancer du poumon.

» Un homme de cinquante ans qui fume un paquet de

cigarettes par jour depuis vingt ans court cinquante fois plus le risque de contracter le cancer du poumon qu'un non fumeur. »<sup>9</sup>

A notre époque de lumières, au moment où les recherches dévoilent les maux de cette plante malfaisante, il est difficile de comprendre comment des gens qui ont le sens commun soient disposés à s'y soumettre.

### Le thé et le café ne sont pas pour le corps.

De la même manière, la science a tourné ses projecteurs sur le thé et le café. Voici un extrait d'une déclaration faite par un savant indiquant certains des effets nocifs du thé et du café.

« Le café et le thé, qui sont très semblables dans leur action physiologique immédiate, contiennent tous deux des drogues dangereuses. Comme tous les autres poisons de ce genre, leurs effets dépendent de la quantité donnée et de l'état de l'utilisateur. Ce sont les personnes qui ont un système nerveux sensible ou qui ne sont pas dans la pleine force de l'âge qui sont affectées le plus rapidement. Une petite quantité d'une drogue peut donner un sentiment de bien-être, tandis qu'une grosse dose peut produire la mort. Néanmoins, l'absorption constante de petites doses d'une drogue empoisonnée a un effet cumulatif et mène finalement à la maladie.

« Les effets physiologiques de la caféine ont été étudiés expérimentalement par beaucoup de chercheurs, surtout en Europe. Tous sont arrivés pratiquement à la même conclusion. Tous s'accordent pour dire que l'usage de boissons contenant de la caféine est nuisible au corps et diminue la santé normale...

» Le café et le thé agissent directement sur le cerveau. Une petite dose de caféine, telle qu'on en trouve dans une tasse de café, stimule les pouvoirs mentaux et bannit la fatigue. Il devient plus difficile de penser de manière suivie quand les impressions viennent plus rapidement. Cependant, la période de réaction et de dépression fait

plus que compenser l'éclat artificiellement produit. Au cours d'une période d'une semaine, d'un mois ou d'une année, la personne qui se repose sur les aliments normaux, le repos et le jeu pour retrouver l'énergie dépensée dans les activités quotidiennes produira un travail plus abondant et de meilleure qualité que ne le pourrait la personne qui a recours aux stimulants artificiels pour accomplir la tâche qu'elle a devant elle...

» Le cœur et le système circulatoire sont également affectés par la caféine. Plusieurs chercheurs ont démontré que non seulement les battements du cœur s'accroissent lorsque l'on a bu du café ou du thé, mais qu'il s'ensuit également une irrégularité du cœur et une augmentation de la pression sanguine. Cela veut dire qu'un travail plus grand est imposé au cœur. »<sup>10</sup>

Une fois de plus les connaissances et les recherches scientifiques modernes confirment que la Parole de Sagesse est une loi de santé véritable.

### Les boissons fortes ne sont pas pour le corps.

Dans un message à l'Eglise, donné à la Conférence Générale de l'Eglise, en octobre 1942, la Première Présidence disait :

« La boisson introduit la cruauté au foyer, elle va la main dans la main avec la pauvreté, ses compagnes sont la maladie et la pestilence, elle met la chasteté en fuite, elle ne connaît ni l'honnêteté ni l'équité, elle est totalement étrangère à la vérité, elle noie la conscience, elle est la garde de corps du mal, elle maudit tous ceux qui la touchent.

» La boisson a provoqué plus de misère, brisé plus de cœurs, ruiné plus de foyers, commis plus de crimes, rempli plus de cercueils que toutes les guerres que le monde a subies...

» De nos jours, Dieu a parlé contre la boisson et a donné à cette Eglise, qui est l'Eglise du Seigneur, une révélation explicite à ce sujet... »

### Un principe et un signe.

Pour voir si quelqu'un est disposé à adopter la discipline de l'Eglise, un bon critère c'est de voir s'il s'abstient de ces quatre choses. Par conséquent, lorsqu'ils doivent décider si une personne est digne de profiter des bénédictions du temple, les évêques ont l'ordre de s'informer de ces choses. Dans les rapports confidentiels de la prêtrise il est fait allusion à cela, ainsi qu'aux autres règles à respecter pour être digne. Pour être membre de plein droit dans l'Eglise et pour progresser dans les offices de celle-ci, il faut entre autres nous conformer à cette loi. Le prophète Joseph Smith enseignait : « Un membre officiel de cette Eglise n'est pas digne de détenir un office lorsque la Parole de Sagesse lui a été dûment enseignée, si lui, ce membre officiel, néglige de s'y conformer et d'y obéir. »<sup>11</sup>

Etant donné que c'est là un commandement qu'il est facile de discerner, c'est-à-dire que vous pouvez en voir ou en sentir la violation, il est devenu un symbole dans l'esprit des gens. Les saints prennent plaisir à montrer qu'ils sont disposés à se mettre à part du monde en suivant ces principes spéciaux. Au contraire, ceux qui veulent se rebeller utilisent ces signes extérieurs comme symboles de leur rébellion.

### Le royaume de Dieu n'est pas le manger et le boire.

La Parole de Sagesse est avant tout un document positif. Il commande l'utilisation des grains, des fruits en leur saison, l'usage approprié de la viande. Les connaissances actuelles justifient chacun de ces articles. Ils sont pour notre bien et font partie du plan prévu par Dieu pour que nous nous soucions comme il faut de notre corps qui est sacré, puisque c'est le tabernacle de l'esprit. Cependant, la Parole de Sagesse n'est pas l'évangile, et l'évangile n'est pas la Parole de Sagesse.

« Le royaume de Dieu, ce n'est pas le manger et le boire, mais la justice, la paix et la joie, par le Saint-Esprit. »<sup>12</sup>

La Parole de Sagesse prépare notre corps et notre esprit pour que nous jouissions du Saint-Esprit.

### L'obéissance à cette loi apporte des bénédictions spéciales.

L'obéissance à cette loi divine apporte des bénédictions physiques et spirituelles énumérées dans la révélation elle-même.

#### 1. Les bénédictions physiques.

« Et tous les saints qui se souviennent de mes paroles pour les mettre en pratique, marchant dans l'obéissance aux commandements, recevront la santé en leur nombril et de la moelle en leurs os... »

« Et ils courront et ne se fatigueront point, et ils marcheront et ne faibliront point. »<sup>13</sup>

Quel merveilleux arrangement ! Le Seigneur nous donne une règle simple à suivre. Nous la suivons, et le Seigneur nous donne en bénédiction la santé et la force. On ne peut jouir dans sa plénitude de la vie abondante sans la santé.

Outre l'accroissement du bien-être physique, ceux qui observent cette loi jouiront d'une prospérité temporelle accrue.

#### 2. Les bénédictions spirituelles.

En ce qui concerne les bénédictions spirituelles, ceux qui vivent cette loi « marchant dans l'obéissance aux commandements » reçoivent la promesse que : « ils trouveront de la sagesse et de grands trésors de connaissance, oui, des trésors cachés. »<sup>14</sup>

En d'autres termes, quelqu'un qui garde son temple pur et son esprit libre de chaînes se qualifie pour que le Saint-Esprit y demeure. Toutes les dotations spirituelles découlent de cette condition. C'est pour ceux-là que le Seigneur dit en conclusion :

« Et moi, le Seigneur, je leur fais la promesse que l'ange destructeur passera à côté d'eux, comme il l'a fait pour les enfants d'Israël, et ne les frappera point. »<sup>15</sup>

La Première Présidence de l'Eglise a dit officiellement : « Ceci montre la sagesse divine. C'est la loi de santé de Dieu, et elle fait force de loi pour chacun de nous. Nous ne pouvons échapper à son fonctionnement, car elle est basée sur la vérité éternelle. Les hommes sont d'accord ou en désaccord sur cette parole du Seigneur ; s'ils sont d'accord, cela n'ajoute rien ; s'ils sont en désaccord, cela ne signifie rien. Nous ne pouvons aller au-delà de sa parole, et elle suffit pour tout Saint des Derniers Jours qui est désireux et disposé à suivre les directives divines.

» Pour qu'en ces jours de malheur, nous jouissions, chacun à sa place, des bénédictions physiques abondantes qu'apporte la vie juste, nous invitons tous les vrais Saints des Derniers Jours, qu'ils aient des fonctions ou non, à respecter cette loi de sagesse — abandonner complètement la boisson, laisser tomber l'usage du tabac qui conduit trop souvent à la boisson, abandonner les boissons brûlantes et l'utilisation de drogues nuisibles et observer de toutes les autres manières possibles la Parole de Sagesse. Nous exhortons les Saints à cesser de se jouer de cette loi et à vivre de manière à pouvoir en mériter les promesses. »<sup>16</sup>

#### NOTES DE LA SECTION CINQ, CHAPITRE XIX

- 1) Lév. 11.
- 2) Ex. 23:19.
- 3) 1 Cor. 6:19-20.
- 4) 1 Cor. 3:16-17.
- 5) Smith, Hyrum, *Times and Seasons*, 1 June 1842.

- 6) Young, Brigham, *Journal of Discourses*, Vol. 13, p. 3.
- 7) Smith, Joseph F., *Gospel Doctrines*, 5th Edition, p. 365.
- 8) Message de la Première Présidence, octobre 1942.
- 9) Ochner, Alton, M. D., *Smoking and Cancer, A Doctor's Report*, pp. 1-3.
- 10) Widtsoe, John A., *The Word of Wisdom*, pp. 92-94.
- 11) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 117.
- 12) Rom. 14:17.
- 13) D. & A. 89:18, 20.
- 14) D. & A. 89:19.
- 15) D. & A. 89:21.
- 16) Message de la Première Présidence, octobre 1942.

SECTION SIX

HISTOIRE DU ROYAUME DE DIEU

---

CHAPITRE XX

DISPENSATIONS DE L'ÉVANGILE

**Introduction.**

Il n'y a pas de commencement dans les rapports entre Dieu et l'homme. Ces rapports sont éternels. Il n'y a pas de commencement ni de fin que l'on puisse discerner. C'est un cercle éternel.

« L'homme était aussi au commencement avec Dieu. L'intelligence, ou la lumière de la vérité, n'a été créée ni faite et en vérité ne peut l'être. »<sup>1</sup>

« Car l'homme est esprit. Les éléments sont éternels, et l'esprit et l'élément, inséparablement liés, reçoivent une plénitude de joie. »<sup>2</sup>

Dieu a donné à l'humanité des aperçus de son histoire passée grâce aux prophètes et à l'esprit de discernement. C'est parce qu'une vision l'avait instruit qu'Abraham put parler avec autorité de notre premier état.<sup>3</sup> Il en alla de même d'Esaïe,<sup>4</sup> Jean,<sup>5</sup> Paul<sup>6</sup> et d'autres hommes inspirés. Parfois l'homme ne doit qu'à un mot ou à une locution les maigres renseignements qu'il a sur sa vie pré-terrestre. C'est ce qu'illustre la douce réprimande faite à un Jérémie rebelle. Dieu le connaissait et l'appela en mission avant qu'il n'entrât dans le sein de sa mère.<sup>7</sup> L'homme ne connaît pas grand-chose de son histoire pré-terrestre.

Dans son deuxième état, tel n'est pas le cas. Ici Dieu traite librement avec ses enfants et les tient au courant

de ses desseins et de ses activités en leur faveur. Il promet d'informer l'humanité de la sorte.

« Car le Seigneur, l'Eternel, ne fait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes. »<sup>8</sup>

Une grande partie de ces renseignements importants relatifs au commerce de Dieu avec l'humanité a été écrite et nous a été conservée dans les Ecritures Saintes, la Bible, le Livre de Mormon, la Perle de Grand Prix et les Doctrine et Alliances. Ce sont là avant tout des récits racontant les relations de Dieu avec divers groupes de ses enfants ici-bas, accompagnés de faits capitaux sur : la nature de Dieu, la nature de l'homme, l'évangile éternel, ce que Dieu attend de ses enfants, les conséquences des actes de l'humanité, des instructions sur la meilleure façon de vivre sa vie sur la terre, des promesses sur les états futurs.

Ces documents des événements passés et des expériences et des progrès humains doivent servir aujourd'hui de guides à l'homme. Si l'homme veut réaliser l'expérience d'Enoch et de sa ville, il doit suivre le modèle qui y conduit. Si l'homme veut éviter la catastrophe de Sodome et de Gomorrhe, il doit s'abstenir des activités qui y conduisent.

En dépit des milliers de bibliothèques remplies d'histoires du monde, l'histoire profane est muette sur de nombreux éléments importants d'histoire vérifiable : la création du monde, Adam et Eve et les premiers hommes, la ville d'Enoch et son enlèvement au ciel, la civilisation jaréïte, le ministère du Christ auprès d'autres groupes, la nation néphite et beaucoup d'autres points d'histoire importants. Combien de fois le Père et le Fils n'ont-ils pas apparu aux hommes sur la terre ? Les textes sacrés que nous avons cités ci-dessus nous donnent certains de ces renseignements importants. L'histoire profane ne nous dit rien.

On ne peut pas étudier toute l'histoire en une fois. On doit suivre un système d'étude. Dans l'histoire profane il y a des centaines de façons de voir les choses : l'histoire

militaire, les développements culturels, l'histoire par civilisations, par exemple : l'histoire de Rome, et une foule d'autres.

Dans l'histoire religieuse on se soucie ordinairement de l'ordonnance divine des affaires du monde, c'est-à-dire du système adopté par Dieu pour traiter avec l'homme. Il serait correct de définir cette façon de cataloguer l'histoire comme la théorie des dispensations. En utilisant cette façon de voir, on peut subdiviser l'histoire du monde en diverses périodes de temps par activités et événements religieux. Les apôtres anciens et modernes ont utilisé l'idée des dispensations pour enseigner l'histoire du commerce de Dieu avec l'humanité.<sup>9</sup>

### Une dispensation évangélique.

Une dispensation évangélique est une période de temps au cours de laquelle Dieu accorde à ses officiers dûment autorisés sur la terre le pouvoir et l'autorité d'administrer toutes les ordonnances de l'évangile. C'est un temps où le Seigneur révèle ou dispense les doctrines de l'évangile aux hommes pour qu'ils ne soient pas obligés de s'en référer aux témoignages des hommes d'une époque précédente pour y trouver les vérités salvatrices. Tous les officiers dûment autorisés ont le pouvoir de dispenser la parole de Dieu.

Si la prêtrise n'est pas descendue, par l'imposition des mains et l'appel de Dieu, les cieux doivent s'ouvrir pour que la Prêtrise d'une dispensation antérieure soit conférée aux hommes.

Nous ne savons pas combien il y a eu de dispensations. Nous savons qu'il y a eu plusieurs dispensations dans le commerce du Seigneur avec les Jarédites,<sup>10</sup> le peuple de Néphi et de Léhi qui vivait à l'époque où le Christ apparut sur le continent américain après sa résurrection,<sup>11</sup> et les Néphites qui vivaient vers 600 av. J.-C.<sup>12</sup> Pour certaines dispensations, nous ne savons qu'une chose, c'est qu'elles ont eu lieu ; par exemple : Jésus, après sa résurrection, rendit visite aux dix tribus.<sup>13</sup> Cependant, nous en

savons beaucoup sur les rapports du Seigneur avec l'humanité dans certaines dispensations. Il nous incombe de nous mettre au courant de tout cela. Notre Maître nous a dit : « Vous sondez les Ecritures, parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle : ce sont elles qui rendent témoignage de moi. »<sup>14</sup>

### La première dispensation de l'évangile donnée à Adam.

La première dispensation de l'évangile fut donnée à Adam. C'est ainsi que la parole de Dieu fut enseignée avec autorité dès le commencement.

« Et ainsi l'évangile commença à être prêché dès le commencement, étant déclaré par de saints anges envoyés de la présence de Dieu, par sa propre voix et par le don du Saint-Ssprit.

» Et ainsi toutes choses furent confirmées à Adam par une sainte ordonnance, l'évangile prêché. »<sup>15</sup>

L'apôtre Paul définit l'évangile comme « une puissance de Dieu pour le salut ».<sup>16</sup> Les anges qui enseignèrent l'évangile à Adam lui donnèrent ensuite le pouvoir d'être sauvé. Cela doit signifier que la plénitude de l'évangile fut enseignée à Adam. C'est-à-dire que toutes les ordonnances et tous les principes qui ont trait à l'exaltation dans le royaume céleste furent enseignés et donnés à Adam. Adam fut baptisé et devint à tous les points de vue « fils de Dieu ».<sup>17</sup>

Beaucoup des descendants d'Adam se révoltèrent contre les principes de l'évangile qui leur étaient enseignés. Dans la mesure où le monde avait perdu ces vérités pures, il était dans un état d'apostasie. La rébellion et la corruption coûteront à certains des fils d'Adam leur salut.

Si les saints de la Dispensation d'Adam et d'autres dispensations se sont vu accorder les principes et la puissance, qui, par l'obéissance, leur donneraient l'exaltation, nous verrons que le Seigneur avait réservé certains priviléges pour la Dispensation de la Plénitude des Temps.

Adam est à la tête de toutes les dispensations. Il aura la présidence de la terre sous la direction de Jésus. « Telle est donc la nature de la Prêtrise ; chaque homme détenant la présidence de sa dispensation et un homme détenant la présidence d'elles toutes, à savoir Adam ; et Adam recevant sa présidence et son autorité du Seigneur. »<sup>18</sup>

Nous devons tous révéler Adam. Il était appelé Michel,<sup>19</sup> l'Ancien des Jours,<sup>20</sup> mon archange.<sup>21</sup> Chef de toutes les dispensations, il nous gouvernera tous. En effet le Seigneur lui a donné « les clefs du salut ».<sup>22</sup>

### La dispensation d'Enoch.

Enoch se vit accorder une dispensation. Enoch fut un des plus grands hommes de tous les temps. Il est écrit que les hommes le craignaient « car il marchait avec Dieu ». Il reçut la promesse que « les montagnes fuiront devant toi et les rivières se détourneront de leur cours ». Bien que se plaignant d'avoir la parole difficile, il réussit tellelement dans son ministère qu'un pays tout entier se repentit et vécut dans la justice.

« Et le Seigneur appela son peuple SION, parce qu'ils étaient d'un seul cœur et d'un seul esprit, et qu'ils demeuraient dans la justice ; et il n'y avait pas de pauvres parmi eux.

» Enoch... bâtit une ville, qui fut appelée la Ville de Sainteté, à savoir SION.

» ... Sion... fut enlevée au ciel. »<sup>25</sup>

### La dispensation de Noé.

Noé reçut une dispensation. La teneur de son message était un avertissement : « Si les hommes ne se repentent pas, je leur enverrai le déluge. »<sup>26</sup>

« Noé prophétisa et enseigna les choses de Dieu telles qu'elles étaient au commencement...

» Le Seigneur ordonna Noé selon son propre ordre et lui commanda d'aller déclarer son évangile aux enfants des hommes, tout comme cela avait été donné à Enoch. »<sup>27</sup>

A cette époque le monde entier était tombé dans l'apostasie. Notre Seigneur compara la situation qui régnerait lorsqu'il reviendrait.

« Ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même à l'avènement du Fils de l'homme. »<sup>28</sup> Les justes furent sauvés à cette époque-là, et les méchants détruits, et il en sera de même maintenant.

« Noé était un homme juste, un homme parfait dans sa génération. »<sup>29</sup> C'est-à-dire que Noé vivait la loi et se repentait quotidiennement de ses péchés et de ses manquements. Sa famille et lui furent sauvés lorsque le Seigneur détruisit toute chair de la face de la terre.<sup>30</sup>

### La dispensation d'Abraham.

Une dispensation fut donnée à Abraham.

« Mais moi, Abraham, ... [je priai] le Seigneur, et le Seigneur m'apparut et me dit : ... Je me suis proposé... de faire de toi le serviteur qui portera mon nom... »<sup>31</sup>

Le Seigneur fit avec Abraham l'alliance spéciale que toutes les nations seraient bénies dans sa postérité.<sup>32</sup> Il lui fut dit en outre que tous ceux qui acceptaient l'évangile seraient comptés parmi cette postérité.

« Reconnaissez donc que ce sont ceux qui ont la foi qui sont fils d'Abraham. »<sup>33</sup>

Les bénédicitions que recevraient toutes les nations seraient « des bénédicitions de l'évangile »<sup>34</sup> administrées par la Prêtrise.

### La dispensation de Moïse.

Une dispensation fut donnée à Moïse.

« Paroles que Dieu adressa à Moïse, à une époque où Moïse fut enlevé sur une très haute montagne...

» Et il vit Dieu face à face et parla avec lui, et la gloire de Dieu fut sur Moïse ; c'est pourquoi Moïse put supporter sa présence. »<sup>35</sup>

L'apôtre Paul explique que Moïse agit en sa dispensation par la foi au Christ, et que c'est par cette foi

qu'Israël fut conduit à travers la mer Rouge et à la Terre Promise.<sup>36</sup> Moïse avait les clés du rassemblement d'Israël dans sa dispensation.<sup>37</sup>

### La dispensation du midi des temps.

Le Christ donna une dispensation à ses apôtres.

« Et moi, je... dis que... je bâtirai mon Eglise...

« Je te donnerai les clés du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. »<sup>38</sup>

A propos de l'événement ci-dessus, le Seigneur dit explicitement à Joseph Smith :

« Et aussi avec Pierre, Jacques et Jean, que je vous ai envoyés, par lesquels je vous ai ordonnés et confirmés pour que vous soyez apôtres...

» A qui j'ai confié les clefs de mon royaume et une dispensation de l'évangile... »<sup>39</sup>

### La dispensation de la plénitude des temps.

C'est à Joseph Smith et aux Douze que fut donnée la Dispensation de la Plénitude des Temps.

« Car c'est à vous, les Douze, et à la Première Présidence, qui est nommée avec vous pour vous conseiller et vous diriger, que le pouvoir de cette prêtrise est donné pour les derniers jours et pour la dernière fois, dans ce qui est la Dispensation de la Plénitude des Temps.

« Pouvoir que vous détenez conjointement avec tous ceux qui ont reçu une dispensation, à quelque époque que ce soit, depuis le début de la création.

» Car je vous le dis, en vérité, les clefs de la dispensation que vous avez reçues sont venues des pères, et vous ont été finalement envoyées du ciel. »<sup>40</sup>

Tous les pouvoirs et autorités exercés par les prophètes dans n'importe laquelle des dispensations précédentes ont été conférées aux hommes en cette dispensation finale de la Plénitude des Temps. C'est une époque où tout sera restitué dans l'ordre et la situation qui lui

reviennent. L'apôtre Paul écrivait sur cette dispensation :

« Lorsque les temps seraient accomplis, de réunir toutes choses en Christ, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre. »<sup>41</sup>

Le Christ et ses apôtres attendaient avec joie cette dispensation<sup>42</sup> qui devait commencer peu avant le second avènement du Christ.

### Le mode d'action divin.

De cette brève esquisse du commerce du Seigneur avec l'homme, il se dégage un mode d'action bien net. Le Seigneur s'est révélé aux chefs de chacune de ces dispensations. Le prophète Joseph Smith s'insère parfaitement bien dans ce modèle divin.

### NOTES DE LA SECTION SIX, CHAPITRE XX

1) D. & A. 93:29.

2) D. & A. 93:33.

3) Abr. 3.

4) Es. 42:5 ; 14:12-13.

5) Jean 1:1-2, 14 ; 3:13 ; 9:1-2 ; Apoc. 12:3 ; 20:2.

6) Héb. 12:9 ; Eph. 1:3-6.

7) Jér. 1:4-5.

8) Amos 3:7.

9) Eph. 1:9-10 ; Millennial Star 16:220 ; Smith, Joseph Fielding, *Doctrines of Salvation*, Vol. 1, pp. 160-164.

10) Ether 1:41-43 ; 3:6-16.

11) 3 Né. 7:15-19 ; 9:15-22 ; 11:7-40.

12) 1 Né. 2:2-4.

13) 3 Né. 16:1-4.

14) Jean 5:39.

15) Moïse 5:58-59.

16) Rom. 1:16.

- 17) Moïse 6:51-68.
- 18) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, pp. 167-169.
- 19) D. & A. 27:11.
- 20) D. & A. 27:11.
- 21) D. & A. 29:26.
- 22) D. & A. 78:16.
- 23) Moïse 6:39.
- 24) Moïse 6:34.
- 25) Moïse 7:18-21.
- 26) Moïse 8:17.
- 27) Moïse 8:16, 19.
- 28) Matt. 24:37 ; Joseph Smith 1:41.
- 29) Moïse 8:27.
- 30) Moïse 8:30.
- 31) Abr. 2:6.
- 32) Abr. 2:9.
- 33) Gal. 3:7.
- 34) Abr. 2:11.
- 35) Moïse 1:1-2.
- 36) Héb. 11:23-31.
- 37) D. & A. 110:11.
- 38) Matt. 16:17-18.
- 39) D. & A. 27:12-13.
- 40) D. & A. 112:30-32.
- 41) Eph. 1:10.
- 42) Actes 1:6-7.

## CHAPITRE XXI

## LA GRANDE APOSTASIE

## L'apostasie.

Adam avait la plénitude de l'évangile. L'histoire de l'humanité a été un cycle où se sont succédé des dispensations du plan de Dieu à l'homme et ensuite l'abandon par l'homme de ce plan en faveur des voluptés de la chair. Ceux qui ne croient pas et ne se conforment pas au plan de Dieu sont dans un état d'apostasie. Les cieux ont été ouverts et des dispensations accordées à de multiples reprises. Le cycle affreux de l'apostasie a suivi avec les ténèbres et l'ignorance qui en ont résulté, réclamant ainsi de nouvelles lumières et de nouvelles connaissances des cieux.

## Le Seigneur a rétabli l'évangile et le royaume.

Dans le midi des temps, notre Seigneur rétablit les vérités salvatrices de l'évangile sur la terre. Il commanda en outre que ces ordonnances et ces principes sauveurs soient donnés à tous les hommes.

« Après que Jean eut été livré, Jésus alla dans la Galilée, prêchant l'Evangile de Dieu. Il disait : le temps est accompli et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous, et croyez à la bonne nouvelle. »<sup>1</sup>

Enfin il apparut aux Onze, pendant qu'ils étaient à table ; et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité.

« Puis il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. »<sup>2</sup>

Pendant sa mission en Palestine au Midi des Temps,

le Sauveur établit une organisation. Il fonda son Eglise et y prévit certains offices. Il dit aux disciples qui étaient avec lui à Césarée de Philippe qu'il bâtitrait son Eglise.<sup>3</sup> Dans ce but, il choisit et donna du pouvoir à Douze Apôtres.<sup>4</sup> L'apôtre Paul dit aux Ephésiens que le Christ était le chef de l'Eglise que les apôtres gouvernaient, et qu'il l'aimait tellement qu'il avait donné sa vie pour elle.<sup>5</sup>

Le Christ et ses apôtres savaient, tout comme ils l'enseignaient, que le cycle de l'apostasie suivrait leur dispensation. Ils prophétisèrent ce triste événement.

### Prophéties sur la grande apostasie.

L'apostasie qui concerne le plus les hommes aujourd'hui est celle qui se produisit lorsque les hommes s'écartèrent des concepts simples de l'évangile et de son application tels qu'ils furent rétablis au Midi des Temps. L'apostasie qui se produisit après le ministère du Seigneur porte parfois le nom de grande apostasie. Elle débuta du temps des apôtres et ils la prédiront.

« Il y a eu parmi le peuple de faux prophètes, et il y aura de même parmi vous de faux docteurs, qui introduiront des sectes pernicieuses, et qui, reniant le Maître qui les a rachetés, attireront sur eux une ruine soudaine. Plusieurs les suivront dans leurs dissolutions, et la voie de la vérité sera calomniée à cause d'eux. »<sup>6</sup>

C'est ainsi que le chef des apôtres, Pierre, commença à avertir son peuple.

C'est l'apôtre Paul qui nous donne le plus de renseignements sur l'apostasie. Parlant de la seconde venue de notre Seigneur, il dit :

« Nous vous prions, frères, de ne pas vous laisser facilement ébranler dans votre bon sens, et de ne pas vous laisser troubler, soit par quelque inspiration soit par quelque parole, ou par quelque lettre qu'on dirait venir de nous, comme si le jour du Seigneur était déjà là. Que personne ne vous séduise d'aucune manière ; car il faut que l'apostasie soit arrivée auparavant, et qu'on ait vu paraître l'homme du péché, le fils de la perdition. »<sup>7</sup>

L'apôtre Paul donne dans une lettre à Timothée d'autres renseignements encore sur l'apostasie imminente.

« Car il viendra un temps où les hommes ne supporteront pas la saine doctrine ; mais, ayant la démangeaison d'entendre des choses agréables, ils se donneront une foule de docteurs, selon leurs propres désirs, détournent l'oreille de la vérité, et se tourneront vers les fables. »<sup>8</sup>

Et encore :

« Sache que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles. Car les hommes seront...

» Ayant l'apparence de la piété, mais reniant ce qui en fait la force... »<sup>9</sup>

Ce ne sont là que des citations caractéristiques. Le Seigneur parla en grand détail de ces mêmes temps.<sup>10</sup>

### Le résultat de l'apostasie.

Une fois l'évangile perdu, le monde subit un déclin que l'on appelle dans l'histoire profane l'Age des Ténèbres. Le Seigneur a décrit la situation du peuple.

« En vérité, en vérité, je te le dis, les ténèbres couvrent la terre, et des ténèbres épaisse couvrent l'esprit des peuples ; et toute chair est devenue corrompue devant ma face. »<sup>11</sup>

Le prophète, décrivant la situation du monde due à l'apostasie, dit : « ... exaltés dans l'orgueil de leurs yeux... les églises multiples qu'ils ont édifiées. Cependant, ils nient le pouvoir et les miracles de Dieu, et ils se prêchent leur propre sagesse et leur propre science pour en obtenir du gain... et un grand nombre d'églises sont édifiées, qui occasionnent des envies, des discordes et de la malveillance... et il y a aussi des combinaisons secrètes... selon les combinaisons du diable. »<sup>12</sup>

### Résultats de l'histoire de l'apostasie.

Les auteurs des Ecritures avaient vu juste en prédisant l'apostasie. Le peuple apostasia et l'Eglise apostasia. Une centaine d'années après la mort des apôtres il n'y avait

plus d'Eglise dotée de l'organisation que l'on trouve dans le Nouveau Testament.<sup>13</sup> C'est-à-dire qu'il n'y avait pas d'organisation portant le nom correct,<sup>14</sup> l'autorité,<sup>15</sup> ou une organisation telle que le Maître l'avait établie.

Ces auxiliaires du Royaume étant disparus, les doctrines se transformèrent. Les hommes perdirent la conception de Dieu,<sup>16</sup> changèrent les ordonnances<sup>17</sup> et cessèrent d'enseigner les vérités salvatrices de la foi,<sup>18</sup> de la repentance<sup>19</sup> et du plan de salut.<sup>20</sup> Les doctrines furent conçues selon la sagesse de l'homme. Le pouvoir sauveur disparut.<sup>21</sup>

Examinons quelques-uns des dogmes erronés qui ont caractérisé l'apostasie :

### 1. La vente d'indulgences.

Pour réaliser le pardon des péchés on formula le dogme que l'on devait se livrer à des actes de mortification appelés pénitence. Le prêtre fixait la pénitence et donnait l'absolution. Quand le châtiment était commué, c'était une indulgence. On pouvait ainsi être soulagé, grâce à une indulgence, des conséquences du péché. Dans les siècles qui suivirent, il fut de pratique courante de vendre des indulgences contre finances.<sup>22</sup>

Les hommes devaient payer pour leurs péchés, et non se repentir et les abandonner.

### 2. Le culte des images.

« La première introduction du culte symbolique fut la vénération de la croix et des reliques. »<sup>23</sup> Les dirigeants de l'église apostate l'avouèrent franchement : « ... nous adorons la croix. » Les images et les représentations de la Divinité et d'autres furent introduites comme objets de « vénération » et de culte. Ce n'étaient pas là uniquement des moyens matériels pour fixer l'esprit sur Dieu, mais on pensait que les images et la représentation avaient en elles-mêmes des pouvoirs miraculeux. Les images étaient traitées comme des personnages réels.

La Grande Apostasie revint à un culte idolâtre contre lequel le Seigneur s'est élevé :

« Tu ne te feras point d'image taillée ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point ; car moi, l'Eternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux. »<sup>25</sup>

### 3. Le culte de Marie, mère du Christ.

Le Pape Pie IX a dit :

« Notre confiance tout entière repose en la très sainte Vierge.

» Dieu a moissonné en elle la plénitude de tout bien, de sorte que dorénavant,

» S'il y a en nous de l'espoir,

» S'il y a de la grâce,

» S'il y a un salut,

» Nous devons les recevoir uniquement d'elle,

» Selon la volonté de Celui qui veut que nous possédions tout par Marie. »<sup>26</sup>

C'est un blasphème. C'est une tentative qualifiée de refuser au Christ sa place de Rédempteur du monde. Il fait de sa crucifixion un carnaval. C'est une tentative de détruire la base de toute foi chrétienne.

### 4. L'intercession des martyrs et des saints.

Une autre doctrine née de l'apostasie est l'idée que le peuple, dans ses prières, doit « demander... à son aide les saints qui appartiennent à l'Eglise des cieux ; ceux-ci, se tenant sur les marches les plus hautes près de Dieu, par leurs prières et leur intercession purifient, fortifient et offrent à Dieu les prières des fidèles qui vivent sur la terre, et selon la volonté de Dieu agissent gracieusement et avec bienveillance sur eux ».<sup>27</sup>

Ceci est contraire à la doctrine scripturale :

« Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme. »<sup>28</sup>

### 5. Corruption de la Sainte-Cène.

Le sacrement du Repas du Seigneur perdit la merveilleuse simplicité de la Salle Haute lorsque notre Seigneur prit le pain, le bénit et le rompit et le donna à ses disciples.<sup>29</sup>

Au lieu de cette simplicité, le mouvement qui succéda à l'Eglise Primitive développa un rituel complexe appliquée avec une grande pompe et beaucoup de cérémonie. Une apostasie plus grande encore apparut officiellement lorsque le quatrième Concile du Latran (1215 ap. J.-C.) définit le dogme de la transsubstantiation. Ce dogme est hautement mystique et déclare que le pain et le vin du sacrement du Repas du Seigneur se transforment, lors de la cérémonie sacramentelle, pour devenir la chair et le sang du Sauveur. Selon ce dogme, ceux qui prennent la Sainte-Cène mangent et boivent véritablement le sang de Jésus qui, selon cette idée, est à nouveau sacrifié lors de chaque messe.

Pour ceux qui sont spirituellement éclairés, ce dogme est un sacrilège monumental. Si cette idée de cannibalisme n'était pas si tragique, on la jugerait ridicule.

L'apôtre Paul condamne d'une manière si détaillée le principe qui sous-tend ce dogme de la transsubstantiation que l'on pourrait croire qu'il eut la vision de cet élément de « l'apostasie ».<sup>30</sup>

C'est là une liste typique, mais non exhaustive, de ce que Pierre appelait les « sectes pernicieuses » qui seraient introduites par « de faux docteurs ».<sup>31</sup> Tout cela, ce sont des preuves historiques confirmant les prophéties des apôtres que l'on apostasierait de la vérité.

### NOTES DE LA SECTION SIX, CHAPITRE XXI

- 1) Marc 1:14-15.
- 2) Marc 16:14-16.
- 3) Matt. 16:18.
- 4) Matt. 10:1-2 ; Marc 3:14 ; Luc 6:13.
- 5) Eph. 5:23-25.
- 6) 2 Pierre 2:1-2.
- 7) 2 Thess. 2:2-3, voir aussi versets 1-12.
- 8) 2 Tim. 4:3-4 ; voir aussi versets 1-4.
- 9) 2 Tim. 3:1-5.
- 10) Matt. 24 ; Marc 13 ; Luc 21.
- 11) D. & A. 112:23.
- 12) 2 Né. 26:20-22.
- 13) Voir section sept — Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.
- 14) Voir section sept — Le Nom de l'Eglise.
- 15) Voir section quatre — Autorité dans le ministère.
- 16) Voir section deux — La Divinité.
- 17) Voir section une — Ordonnances.
- 18) Voir section cinq — La foi.
- 19) Voir section cinq — La Repentance.
- 20) Voir section trois — Le Plan de Salut.
- 21) Voir section quatre — Autorité dans le ministère.
- 22) Clark, J. Reuben, Jr., *On the Way to Immortality and Eternal Life*, pp. 225-243.
- 23) Gibbon, *The Decline and Fall of the Roman Empire*, Milmman's New Edition III, pp. 444-5.
- 24) Clark, J. Reuben, Jr., *op. cit.*, pp. 292-309.
- 25) Ex. 20:4-6.
- 26) Schaff, Philip, *The Creeds of Christendom*, p. 109 (Le pape Pie IX, tiré de son Encyclique aux Evêques).
- 27) Clark, J. Reuben, Jr., *op. cit.*, p. 256 (cité du cathéchisme romain).
- 28) 1 Tim. 2:5.
- 29) Matt. 26:26-28 ; Marc 14:22-24 ; Luc 22:19-20.
- 30) Héb. 6:1-6 ; 24-28 ; 10:10, 12, 14 ; 2 Thess. 2:3.
- 31) 2 Pierre 2:1.

## CHAPITRE XXII

## LE RÉTABLISSEMENT DE L'ÉVANGILE

## Le rétablissement.

Etant donné que l'évangile fut enseigné à Adam, toutes les fois qu'il fut perdu par la suite pour cause d'apostasie, il fallut le révéler de nouveau à l'humanité. Ceci constituait un rétablissement de l'évangile. C'est-à-dire que l'évangile était rétabli ou rendu à la terre.

Le rétablissement dont nous nous occupons est le rétablissement de l'évangile dans notre génération. Et il se fait que c'est là le plus grand des rétablissements. On l'appelle le rétablissement de la dispensation de la plénitude des temps. Tous les prophètes ont espéré ce rétablissement. Toutes les choses « dont Dieu a parlé anciennement par la bouche de ses saints prophètes »<sup>1</sup> doivent être rétablies. Toutes les choses doivent être rassemblées en cette dernière grande dispensation.<sup>2</sup>

## Procédé du rétablissement.

Le Seigneur a fixé un procédé pour les rétablissements de l'évangile. L'introduction de chaque dispensation a suivi la même procédure : Dieu s'est révélé au chef de la dispensation et a annoncé l'évangile par des messagers célestes.<sup>3</sup> Le don du Saint-Esprit est alors donné aux hommes.<sup>4</sup> Le rétablissement effectué par l'intermédiaire de Joseph Smith suit ce modèle à la perfection.

## Les préparatifs du rétablissement.

Les ténèbres spirituelles qui couvrirent la terre à la suite de l'apostasie entraînèrent une méchanceté presque incroyable dans la pratique et la théorie. La situation était telle que le Seigneur ne rétablit pas la plénitude

de la lumière de la vérité en une fois, ni même en une génération. Au contraire, il poussa des justes à préparer le chemin de la vérité et de la lumière. John Wycliffe, qui vécut en Angleterre de 1320 à 1384, traduisit la Bible en une langue que pouvaient lire d'autres que des savants. Beaucoup de justes protestèrent, disant que les doctrines et les pratiques de l'église dite chrétienne étaient absolument différentes des pratiques et des préceptes de la Bible. Un des premiers protestataires qui eut du succès, c'est-à-dire qui fut à même de rassembler beaucoup de disciples et d'échapper à la peine de mort pour rébellion, fut Martin Luther, 1483-1546. D'autres réformateurs suivirent dans son sillage. Un exemple frappant de ceux-ci fut John Wesley, 1703-1791. En toute conscience ces hommes protestèrent contre un grand nombre des maux de l'église régnante, et comme la réforme ne se faisait pas, d'autres églises commencèrent à s'établir. Ces mouvements de réforme, provenant, comme c'était le cas, de protestataires, eurent pour résultat la création des églises protestantes. Elles commencèrent à dissiper les ténèbres. Sans elles il est difficile de voir comment une lumière et une vérité plus grandes auraient pu être rendues à la terre.

Pour préparer encore davantage la dispensation de la plénitude des temps, le Seigneur poussa un homme à redécouvrir le continent américain et permit qu'un peuple s'y établisse dans un climat de liberté.<sup>5</sup> Dans le cadre de la liberté, la plénitude du rétablissement fut possible.<sup>6</sup>

## Le rétablissement de l'évangile.

Il y a beaucoup d'éléments essentiels dans le rétablissement de l'évangile dans la dispensation de la plénitude des temps.

## 1. La première vision.

L'événement le plus important qui ait marqué la fin de la longue nuit de ténèbres apostates se produisit au

printemps de 1820 dans l'ouest de l'Etat de New York. Ce fut la première grande vision du prophète Joseph Smith, l'apparition du Père et du Fils.

« Ainsi donc, mettant à exécution ma détermination de demander à Dieu, je me retirai dans les bois pour tenter l'expérience...

» Après m'être retiré à l'endroit où je m'étais proposé, au préalable, de me rendre, ayant regardé autour de moi et me voyant seul, je m'agenouillai et me mis à exprimer le désir de mon cœur à Dieu...

» ... je vis, exactement au-dessus de ma tête, une colonne de lumière, plus brillante que le soleil descendre peu à peu jusqu'à tomber sur moi.

» ... quand la lumière se posa sur moi, je vis deux personnages dont l'éclat et la gloire défient toute description, et qui se tenaient au-dessus de moi dans les airs. L'un d'eux me parla, m'appelant par mon nom, et dit, me montrant l'autre : Celui-ci est mon Fils bien-aimé. Ecoute-le ! »<sup>7</sup>

La connaissance véritable de Dieu avait été rendue à l'homme. Les cieux étaient de nouveau ouverts. La base de la vraie religion avait été rendue.

## 2. Le don du Saint-Esprit.

Chacun de nous a un intérêt capital à recevoir le don du Saint-Esprit. C'est cela que le rétablissement signifie pour nous ; car c'est le pouvoir par lequel nous pouvons être sanctifiés et qualifiés pour la vie éternelle.<sup>8</sup> C'est grâce à cette partie du rétablissement que tous les dons de l'esprit : les visions, les révélations, les miracles, les guérisons et le reste nous sont donnés. Ces dons de l'esprit sont accordés comme signe que l'évangile a été rétabli.<sup>9</sup> Le Don du Saint-Esprit et les signes qui l'accompagnent ont été rétablis.<sup>10</sup>

## 3. Le ministère d'anges.

L'apôtre Jean eut la vision du rétablissement de l'évangile et dit à propos de son inauguration :

« Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, ayant un Evangile éternel, pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, et à tout peuple. »<sup>11</sup>

En fait, beaucoup d'anges ont participé au rétablissement de l'évangile. L'ange Moroni semble remplir tout spécialement la vision citée par Jean parce qu'il réalisa la restitution du Livre de Mormon dans lequel se trouve « l'évangile éternel » et qui est le moyen principal de prêcher « aux habitants de la terre ».

## 4. Le rétablissement de la prêtrise.

Le 15 mai 1829, Jean-Baptiste conférait à Joseph Smith et à Oliver Cowdery la Prêtrise d'Aaron.<sup>12</sup>

Peu de temps après le Seigneur envoya Pierre, Jacques et Jean à Joseph et à Oliver pour rétablir la prêtrise de Melchisédek.

« Et aussi avec Pierre, Jacques et Jean, que je vous ai envoyés, par lesquels je vous ai ordonnés et confirmés pour que vous soyez apôtres et témoins spéciaux de mon nom, et pour que vous portiez les clefs de votre ministère et les mêmes choses que je leur ai révélées ;

» A qui j'ai confié les clefs de mon royaume et une dispensation de l'évangile pour les derniers temps, et pour la plénitude des temps, au cours de laquelle je rassemblerai toutes choses en une, tant celles qui sont dans le ciel que celles qui sont sur la terre. »<sup>13</sup>

## 5. Clefs spéciales de la prêtrise.

En dépit du fait que les saints des dispensations précédentes ont eu la plénitude de l'évangile et ont réalisé, en obéissant, leur salut, la dispensation de la plénitude des temps a des priviléges extraordinaires. Dans cette dispensation, toutes les choses sont réunies.

Le 3 avril 1836, au temple de Kirtland, Joseph Smith et Oliver Cowdery reçurent des visites spéciales.

« ... Moïse apparut devant nous et nous remit les clefs pour rassembler Israël des quatre coins de la terre et pour ramener les tribus du pays du nord. »<sup>14</sup>

« Après cela, Elias apparut et remit la dispensation de l'évangile d'Abraham, disant qu'en nous et en notre postérité toutes les générations après nous seraient bénies. »<sup>15</sup>

Le Seigneur dit encore à Joseph au sujet de cet Elias :

« Et aussi avec Elias, à qui j'ai confié les clefs pour réaliser le rétablissement de toutes les choses dont il a été parlé par la bouche de tous les saints prophètes, depuis le commencement du monde, concernant les derniers jours. »<sup>16</sup>

Le prophète Elie apparut et expliqua que le moment était venu pour qu'il apparaisse afin d'accomplir la prophétie « pour tourner le cœur des pères vers les enfants, et le cœur des enfants vers les pères ». <sup>17</sup>

## 6. Divers anges.

« C'est pourquoi les clefs de cette dispensation sont remises entre vos mains. »<sup>18</sup>

Outre les événements importants que nous avons rapportés jusqu'à présent, nous apprenons que Michel, Gabriel, Raphaël et « divers anges » apparurent tous, « déclarant leur dispensation, leurs droits, leurs clefs, leurs honneurs »,<sup>19</sup> pour participer à l'établissement de la dernière grande dispensation de la plénitude des temps.

Le royaume a été rétabli dans sa plénitude.

Nous croyons que Dieu révélera encore beaucoup de choses grandes et importantes concernant le royaume de Dieu.<sup>20</sup>

## La rédemption de Sion.

Tous ces événements merveilleux se sont produits à notre profit. Si nous n'en profitons pas, nous perdrions

stupidiement leurs avantages. Le royaume de Dieu a été établi pour préparer le chemin au royaume des cieux qui doit venir. Tous les pouvoirs, autorités et pratiques de l'Eglise sont conçus pour nous préparer, nous et le monde, pour la Sion ou la nouvelle Jérusalem qui doit venir et où il y aura de la paix et du repos pendant mille ans.<sup>21</sup>

## NOTES DE LA SECTION SIX, CHAPITRE XXII

- 1) Actes 3:19-21.
- 2) Eph. 1:10.
- 3) Voir Section six — Histoire du Royaume de Dieu, Théorie des Dispensations de l'Histoire.
- 4) Moïse 5:58.
- 5) 1 Né. 13.
- 6) D. & A. 101:80 ; 109:54 ; 134:1.
- 7) Joseph Smith 2:14-17.
- 8) 3 Né. 27:19-21.
- 9) Marc 16:16-20.
- 10) Voir Section deux — Le Don du Saint-Esprit.
- 11) Apoc. 14:6.
- 12) D. & A. 13 ; 27:8.
- 13) D. & A. 27:12-13.
- 14) D. & A. 110:11.
- 15) D. & A. 110:12.
- 16) D. & A. 27:6.
- 17) D. & A. 110:13-15.
- 18) D. & A. 110:16.
- 19) D. & A. 128:21.
- 20) Smith, Joseph, Neuvième Article de Foi.
- 21) Moïse 7:62-64.

## CHAPITRE XXIII

## LA LOI DIVINE DES TÉMOINS

## La procédure légale.

Dans un des livres de la loi, le Deutéronome, le Seigneur fixa un principe fondamental de jurisprudence pour son peuple.

« Un seul témoin ne suffira pas contre un homme pour constater un crime ou un péché, quel qu'il soit ; un fait ne pourra s'établir que sur la déposition de deux ou de trois témoins. »<sup>1</sup>

Ce principe s'appliquait à toutes les affaires importantes de la vie des enfants d'Israël. Pendant son ministère terrestre, le Maître montra que cette loi des témoins s'applique d'une manière générale à la vie des hommes.

« Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seuls. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins. »<sup>2</sup>

L'apôtre Paul, dans une utilisation vraiment appropriée du terme, applique cette loi à la prédication de l'évangile.

« Je vais chez vous pour la troisième fois. Toute parole sera confirmée dans la bouche de deux ou de trois témoins. »<sup>3</sup>

Telle est la jurisprudence en matière de loi et d'évangile. La procédure a trait à la manière ou à la méthode de procéder dans une façon d'agir. Ordinairement lorsque l'on s'occupe des principes de la loi et de l'évangile, on se soucie de la substance, c'est-à-dire du dépôt de vérité proprement dit qui constitue les vérités évangéliques. Il est également important de comprendre

les règles de méthode ou de procédure fixées par Dieu. Il est nécessaire d'établir la jurisprudence pour pouvoir réaliser une loi substantielle. C'est-à-dire qu'il faut qu'il y ait des tribunaux avant que les tribunaux puissent administrer la loi. Il en va de même des vérités salvatrices de l'évangile. Le Seigneur expose sa procédure pour donner à l'humanité les vérités et les ordonnances salvatrices.

Le système que le Seigneur utilise est la loi divine des témoins.

## Histoire des relations du Seigneur avec les hommes.

Considérez la façon dont le Seigneur a traité avec l'humanité dans les diverses dispensations du passé. Avant le déluge, le Seigneur appela Noé pour avertir le peuple du jugement qui le menaçait s'il ne se repentait pas. Le grand-père de Noé, Metuschélah, vécut jusque peu avant le déluge et prophétisa que la terre serait repeuplée par sa postérité.<sup>4</sup> Il est donc clair que son témoignage vint s'ajouter à celui de Noé pour avertir le peuple au cours de la mission de cent vingt ans de Noé. Le père de Noé, Lémech, était un juste qui vécut pendant cette époque.

Nous ne savons pas grand-chose de la dispensation d'Abraham. Mais nous savons qu'Elias détenait certaines clefs de cette dispensation,<sup>5</sup> et que Melchisédek vécut à cette époque et jouait un rôle important dans le domaine religieux.<sup>6</sup>

Moïse fut appelé de Dieu à aller en mission. Le Seigneur ne le laissa pas seul pour témoigner au pharaon d'Egypte. Il envoya avec lui son frère Aaron.<sup>7</sup>

Le Seigneur prit Pierre, Jacques et Jean avec lui sur la montagne et fut transfiguré devant eux, et la voix des cieux rendit témoignage de Jésus : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection : écoutez-le ! »<sup>8</sup> Pierre ne devait pas rester seul lors de cet événement capital où le Père rendit lui-même témoignage du Fils.

### Le système du Seigneur d'utiliser des témoins.

Si le Seigneur le voulait, il pourrait prêcher l'évangile du haut des cieux. Il pourrait faire annoncer au monde entier le message du salut par des anges en des manifestations grandioses et merveilleuses. Cela pourrait sembler être une façon efficace de traiter avec l'humanité. Mais cela n'a pas été et n'est pas la façon d'agir du Seigneur.

Le Seigneur agit par témoins. Le Seigneur ne s'est jamais révélé en gloire à un monde incrédule. Il a envoyé ses messagers prêcher l'évangile au monde.

Après sa résurrection, le Sauveur aurait pu apparaître au Sanhédrin qui avait conspiré sa mort et lui prouver qu'il était ressuscité du tombeau. Ou bien il aurait pu apparaître au tribunal romain qui avait prononcé la condamnation proprement dite et montrer qu'il avait vaincu la mort. Il ne fit ni l'un ni l'autre. Il apparut à sa Marie bien-aimée au tombeau. Il apparut à ses apôtres et plus tard à ses disciples. C'était à eux qu'incombait le fardeau de prêcher l'évangile au monde. Ils devaient être ses témoins.

Pendant son ministère terrestre, le Sauveur attira l'attention sur la loi des témoins et l'utilisa.

« Je ne puis rien faire de moi-même : selon que j'entends, je juge ; et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.

» Si c'est moi qui rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas vrai. Il y en a un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est vrai. »<sup>9</sup>

Le Maître parla alors de Jean qui rendait témoignage de lui et d'un autre témoin. Lorsque nous vérifions ses dires, nous apprenons quelque chose de très intéressant sur l'identité de l'autre témoin. Ses accusateurs prétendaient que dans son cas la loi des témoins n'était pas appliquée. Il expliqua que c'était bel et bien le cas.

« Jésus leur parla de nouveau et dit : Je suis la

lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres ; mais il aura la lumière de la vie.

» Là-dessus, les pharisiens lui dirent : Tu rends témoignage de toi-même ; ton témoignage n'est pas vrai. Jésus leur répondit : Quoique je rende témoignage de moi-même, mon témoignage est vrai, car je sais d'où je suis venu et où je vais ; mais vous, vous ne savez d'où je viens ni où je vais. Vous jugez selon la chair ; moi, je ne juge personne. Et si je juge, mon jugement est vrai, car je ne suis pas seul ; mais le Père qui m'a envoyé est avec moi. Il est écrit dans votre loi que le témoignage de deux hommes est vrai ; je rends témoignage de moi-même, et le Père qui m'a envoyé rend témoignage de moi. »<sup>10</sup>

« L'homme » qui satisfaisait la loi des témoins avec Jésus était Dieu le Père lui-même. (On pourrait ajouter, en passant, qu'on ne pourrait avoir de meilleure preuve que Dieu le Père a la forme d'un homme). Dans les circonstances extraordinaires dans lesquelles le Christ naquit, Fils du Père dans la chair, le Père serait logiquement le témoin le plus compétent. Le témoignage du Père à Pierre, Jacques et Jean a déjà été rapporté. Il rendit encore témoignage du haut des cieux lors du baptême de Jésus.<sup>11</sup>

### Joseph Smith et la loi des témoins.

Dans ses relations avec Joseph Smith le Seigneur utilisa la même manière de procéder qu'il avait utilisée avec les prophètes précédents. Ceci réclamait l'application de la loi des témoins. Comme pour Moïse et le buisson ardent, il n'y avait pas d'autres témoins lors de la première vision. Mais lorsque les cieux s'ouvrirent et que les pouvoirs et les autorités furent conférées, Joseph n'était pas seul. En fait, quand les clefs et les autorités furent rétablies elles furent à deux hommes conformément à la loi des témoins.

Lorsque la prêtrise d'Aaron fut rétablie, elle fut donnée à deux hommes, Joseph Smith et Oliver Cowdery.<sup>12</sup> Il en alla de même pour la Prêtrise de Melchisédek.<sup>13</sup> Ces

deux mêmes personnes reçurent des dotations spéciales de Moïse, Elias et Elie.<sup>14</sup>

Le rétablissement de la dispensation de la plénitude des temps se conforme dans les plus petits détails aux procédures que Dieu a exposées jusqu'à présent. C'est une des plus grandes preuves de l'authenticité du rétablissement.

### Autres témoins.

Nous lisons au sujet de la parution du Livre de Mormon dans les derniers jours :

« Et nul autre ne l'examinera (c'est-à-dire le document néphite) si ce n'est un petit nombre, selon la volonté de Dieu, pour rendre témoignage de sa parole aux enfants des hommes ; car le Seigneur Dieu a dit que les paroles des fidèles parleraient comme si elles provenaient des morts. Et le Seigneur Dieu se mettra en devoir de faire paraître les paroles du livre ; et il établira sa parole par la bouche d'autant de témoins qu'il lui semblera bon et malheur à celui qui rejette la parole de Dieu ! »<sup>15</sup>

Comme cela avait été prophétisé, le Seigneur concéda à certaines personnes le merveilleux privilège de voir les plaques métalliques sur lesquelles étaient conservés les documents sacrés des nations néphite et jarédite. Ils donnerent une attestation de leur expérience. Et ils attestèrent : (1) qu'ils virent les plaques, (2) qu'ils virent les inscriptions qui y étaient gravées, (3) qu'un ange les plaça devant leurs yeux, (4) que la voix de Dieu leur dit que la traduction de Joseph était vraie et correcte, et (5) qu'ils avaient reçu le commandement d'en témoigner. Les trois signataires étaient Oliver Cowdery, David Whitmer et Martin Harris. Dans les circonstances les plus éprouvantes, même lorsqu'ils apostasièrent de l'Eglise, les témoins conservèrent et rendirent ce témoignage.<sup>16</sup>

Huit autres personnes reçurent une expérience moins importante. Le prophète leur montra les plaques et ils les examinèrent et les soupesèrent. Ils firent une attestation de leur expérience.<sup>17</sup>

C'est ainsi que le fardeau de cette expérience surnaturelle que fut la réception et la traduction du Livre de Mormon, le prophète Joseph Smith le partagea avec d'autres.

### Les hommes seront condamnés s'ils rejettent le témoignage.

Juste avant son ascension, le Seigneur dit à ses apôtres :

« Mais vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit survenant sur vous, et serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. »<sup>18</sup>

Il est encore écrit :

« Et il leur dit : Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, et qu'il ressusciterait des morts le troisième jour...

» Vous êtes témoins de ces choses. »<sup>19</sup>

Le témoignage a été publié et « malheur à celui qui rejette la parole de Dieu. »<sup>20</sup>

### Leur témoignage a encore toute sa valeur.

Le Prophète Joseph et le Patriarche de l'Eglise Hyrum Smith furent appelés à mourir pour sceller leur témoignage.

« Beaucoup se sont étonnés à cause de sa mort ; mais il était nécessaire qu'il scellât son témoignage de son sang, afin qu'il fût honoré et que les méchants fussent condamnés. »<sup>21</sup>

Parlant de ce principe, l'Apôtre Paul déclara :

« Car là où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur soit constatée. »<sup>22</sup>

Les événements du rétablissement de l'évangile et l'introduction de la dispensation de la plénitude des temps étaient si importantes et d'un effet à si longue portée que pour que cela soit complet — pour faire force de loi dans

le monde — les testateurs devaient faire le sacrifice de leur vie plutôt que renier leur témoignage.

« Les testateurs sont maintenant morts et leur testament est en vigueur. »<sup>23</sup>

#### NOTES DE LA SECTION SIX, CHAPITRE XXIII

- 1) Deut. 19:15.
- 2) Matt. 18:15-16.
- 3) 2 Cor. 13:1 (selon la Version du Roi Jacques).
- 4) Moïse 8:2-3.
- 5) D. & A. 84:14 ; 110:12.
- 6) Héb. 5:6, 10 ; 7:1-2, 4, 6.
- 7) Ex. 3:4.
- 8) Matt. 17:1-13.
- 9) Jean 5:30-32.
- 10) Jean 8:12-18.
- 11) Marc 1:9-11 ; Luc 3:21-22 ; Matt. 3:13-17.
- 12) D. & A. 13.
- 13) D. & A. 27:12-13.
- 14) D. & A. 110:11-16.
- 15) 2 Né. 27:13-14.
- 16) Témoignage de Trois Témoins, *Livre de Mormon*, début du livre.
- 17) Témoignage de Huit Témoins, *Livre de Mormon*, début du livre.
- 18) Actes 1:8.
- 19) Luc 24:46, 48.
- 20) 2 Né. 27:14.
- 21) D. & A. 136:39.
- 22) Héb. 9:16.
- 23) D. & A. 135:5.

#### SECTION SEPT

### LE ROYAUME DE DIEU AUJOURD'HUI

#### CHAPITRE XXIV

### L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST

#### Introduction.

L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est le royaume de Dieu sur la terre.

« C'est pourquoi, écoutez, ô peuple de mon Eglise, et vous, anciens, écoutez ensemble ; vous avez reçu mon royaume. »<sup>1</sup>

Et en outre le Seigneur, parlant des hommes qui magnifiaient leurs appels dans la prêtrise, dit :

« Ils deviennent les fils de Moïse et d'Aaron, la postérité d'Abraham, l'Eglise et le royaume, et les élus de Dieu. »<sup>2</sup>

Le dit royaume est une organisation officielle de personnes qui ont pris sur elles le nom du Christ. Elles prennent sur elles le nom du Christ. Elles prennent sur elles son saint nom par le baptême. Les affaires de l'Eglise et du royaume sont administrées par des prophètes et des apôtres dûment appelés et dotés de pouvoirs, et d'autres officiers nommés par le Christ, le Roi.

« Vous êtes le corps du Christ, et vous êtes ses membres, chacun pour sa part.

» Et Dieu a établi dans l'Eglise premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des docteurs, ensuite ceux qui ont le don des miracles, puis

ceux qui ont les dons de guérir, de secourir, de gouverner, de parler diverses langues. »<sup>3</sup>

Comme le nom l'implique, le Christ est le chef de l'Eglise. C'est son Eglise. Il la dirige par la révélation. Il déclara que la révélation était la base sur laquelle le royaume serait édifié.<sup>4</sup>

Directement en dessous du Seigneur dans l'ordre hiérarchique, et agissant en son nom dans les affaires de l'Eglise, il y a le Président de l'Eglise.

« Dans l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, l'autorité finale, tant temporelle que spirituelle, dans toutes les questions quelles qu'elles soient — législatives, exécutives, judiciaires — repose sur le Président de l'Eglise qui est prophète, voyant et révélateur pour l'Eglise, et qui est le Grand-Prêtre président. Pour l'aider dans les affaires de l'administration il a.... des conseillers... ils forment le quorum de la Première Présidence. »<sup>5</sup>

Ensuite, dans l'ordre hiérarchique, et égal en autorité et en pouvoir en l'absence de la Première Présidence, il y a le Collège des Douze Apôtres. La Première Présidence, le Collège des Douze et le Patriarche de l'Eglise sont soutenus comme prophètes, voyants et révélateurs. C'est chez le Président de l'Eglise et le Collège des Douze que l'on trouve les clefs du royaume.

Le Président de l'Eglise et le Collège des Douze ont délégué l'autorité générale en matière d'administration à des Assistants aux Douze, au Premier Conseil des Soixante-Dix et à l'Episcopat Président. Avec le Patriarche de l'Eglise et le dit Collège de la Première Présidence et le Collège des Douze ces officiers constituent les Autorités Générales de l'Eglise. Leur ministère ne se limite pas à une section déterminée de l'Eglise, mais à une juridiction qui peut s'exercer dans toutes les parties de celle-ci.

A des fins administratives, l'Eglise est divisée en pieux et en missions. Les pieux sont divisés en paroisses ou en branches. Les missions sont divisées en districts et en branches. Les pieux sont organisés pour appliquer le pro-

gramme complet de l'Eglise. Les missions s'adaptent aux circonstances et exécutent ce qu'elles peuvent du programme de l'Eglise.

### Le nom de l'Eglise.

« Car c'est là le nom que portera mon Eglise dans les derniers jours, à savoir : l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. »<sup>6</sup>

### La seule Eglise vraie et vivante.

La voix de Dieu, s'adressant tout spécialement aux nations du monde et publiée par sa volonté, déclara que l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est « la seule Eglise vraie et vivante sur toute la surface de la terre. »<sup>7</sup> Elle est donc la seule Eglise qui ait l'autorité de prêcher l'évangile et d'en administrer les ordonnances.

### Le succès de l'Eglise est assuré.

Le succès total et complet de l'Eglise est assuré. Le prophète Daniel donnant l'interprétation du rêve du roi Nebucadnetsar, dit : « Il y a dans les cieux un Dieu qui révèle les secrets. » Il expliqua ensuite que l'Esprit donnait du sens à ce que le roi avait vu. « La pierre détachée de la montagne sans le secours d'aucune main » qui roula pour remplir la terre.

« Dans le temps de ces rois, le Dieu des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, et qui ne passera point sous la domination d'un autre peuple ; il brisera et anéantira tous ces royaumes-là, et lui-même subsistera éternellement. »<sup>8</sup>

En 1831 le Seigneur fit allusion à ceci en disant :

« Les clefs du royaume sont remises à l'homme sur la terre, et c'est de là que l'évangile se répandra jusqu'aux extrémités de la terre, comme la pierre, qui s'est détachée de la montagne sans le secours d'aucune main, roulera jusqu'à remplir la terre entière. »<sup>9</sup>

Nous avons la parole du Seigneur. L'Eglise remplira la terre et durera éternellement. Quelle grande bénédiction que de se trouver dans une institution divine dont la destinée est si assurée !

L'Eglise fut organisée le 6 avril 1830 avec six personnes. L'œuvre missionnaire fut officiellement lancée avec la prédication du premier discours public par Oliver Cowdery lors d'une réunion chez Peter Whitmer, à Fayette, New York, le 11 avril 1830. Des miracles commencèrent à accompagner les efforts, et Newel Knight fut guéri par la puissance divine en avril 1830. La première Conférence Générale de l'Eglise se tint à Fayette, le 9 juin 1830. Les membres étaient au nombre de vingt-sept âmes.

Il fallut environ cent ans pour établir les cent premiers pieux de Sion sur la terre. Il fallut environ dix ans pour établir les cent pieux suivants. Actuellement on fonde des pieux à raison d'environ cinquante par an. On remarquera qu'il s'agit là d'une progression géométrique. A mesure que le nombre des membres s'accroît dans l'Eglise, les composantes ne s'accroissent pas en proportion selon une ligne droite. Elles augmentent à une allure sans cesse croissante : tout d'abord doublées, puis dix fois, puis cent fois. Et nous savons qu'elle continuera à remplir la terre.

Depuis le premier discours public d'Oliver Cowdery en avril 1830 et l'appel missionnaire de Samuel Smith, premier missionnaire de l'Eglise, cette dernière a actuellement plus de dix mille missionnaires à plein temps dans le champ de la mission. Nous avons actuellement un besoin immédiat de vingt-cinq mille missionnaires.

Le mouvement qui a commencé dans un village peu connu de l'ouest de l'état de New York s'est répandu sur la terre. Son avenir est aussi certain qu'il nous est difficile de l'imaginer.

### Les organisations auxiliaires.

L'Eglise compte des organisations auxiliaires. Elles ont été créées dans des buts spéciaux pour faire face à des

besoins qui surgissent. Ce sont des aides de la Prêtrise. Ces organismes sont là pour aider la Prêtrise.

### 1. La Société de Secours.

La plus ancienne auxiliaire de l'Eglise est la Société de Secours. C'est une organisation de femmes fondée le 17 mars 1842 par le prophète Joseph Smith. Aujourd'hui c'est la plus vieille organisation de femmes des Etats-Unis qui soit d'envergure nationale.

Son but est double : (1) la formation et le développement spirituel de ses membres, (2) les services compatissants dans l'intérêt de l'individu, de la famille et de la communauté. Pour parvenir à ces objectifs elle a un programme d'études offrant à ses membres des cours de théologie, de littérature, de sciences sociales et d'arts ménagers. Elle a une histoire de services désintéressés. Dans les problèmes domestiques, la maladie et la mort, lors des crises et des guerres la Société de Secours apporte son aide.

### 2. L'Ecole du Dimanche.

La responsabilité d'enseigner l'évangile à tous les membres de l'Eglise repose sur l'Ecole du Dimanche. Richard Ballantyne dirigea la première Ecole du Dimanche de l'Eglise, le 9 décembre 1849, dans une maison pionnière de la vallée du Lac Salé.

Etant donné que cette auxiliaire a reçu le privilège de célébrer la Sainte-Cène au cours de sa réunion, c'est un service de culte aussi bien qu'une école d'enseignement.

### 3. Les Sociétés d'Amélioration Mutuelle.

La responsabilité des distractions dans l'Eglise pour tous ceux qui ont plus de douze ans repose sur la Société d'Amélioration Mutuelle des Jeunes Gens et des Jeunes Filles. La danse, le théâtre, l'art oratoire et d'autres acti-

vités culturelles sont encouragés. Le développement physique est encouragé et compris dans cet auxiliaire et compte la plus grande ligue de basket-ball du monde. Ce vaste programme centralisé comporte des cours en classe. Le programme des boy-scouts d'Amérique est patronné par la S. A. M. Il y a des cours pour jeunes mariés où l'on se livre à des études religieuses et culturelles accessibles à tout le monde.

#### 4. La Société Primaire.

Pour répondre au besoin de distractions patronnées par l'Eglise pour les enfants, ainsi que de formation religieuse spéciale, la Société Primaire s'est organisée en 1878. Elle fournit la formation spirituelle et les activités récréatives et culturelles pour les enfants de moins de douze ans.

#### Le département de l'instruction.

L'instruction a toujours été un souci premier pour l'Eglise. A l'époque des pionniers elle construisit et entretenait des écoles partout où elle allait. Lorsque les états acquièrent la capacité d'assumer cette responsabilité, l'Eglise se retira en grande partie de l'enseignement profane et se concentra sur la formation religieuse. Cependant, elle continue à administrer l'Université Brigham Young, offrant tout le programme des cours universitaires, ainsi que plusieurs autres institutions où l'on donne l'enseignement profane.

L'effort principal du Département de l'Instruction de l'Eglise réside dans le domaine de l'enseignement religieux pour les étudiants de l'Eglise qui se trouvent dans les écoles secondaires et les universités. L'Eglise a établi comme institutions séparées mais contiguës aux écoles, des séminaires et des instituts de religion. Outre la doctrine, l'application et l'histoire de l'Eglise, les étudiants ont de cette façon accès à des possibilités de récréation et de vie sociale.

#### La Société Généalogique.

L'Eglise a la responsabilité d'accomplir l'œuvre par procuration pour ceux qui sont morts sans connaître l'évangile. Il est donc nécessaire d'accomplir les recherches généalogiques pour identifier ces personnes. Le 13 novembre 1894, la Société Généalogique fut organisée pour encourager et coordonner ce travail.

Cette organisation patronne des bibliothèques, des archives et de vastes programmes de recherche. Il n'est pas rare d'apprendre que l'on réalise des kilomètres de microfilm, parfois tous les documents disponibles d'une nation tout entière, au cours d'un seul projet de recherche.

#### Le Programme d'Entraide.

L'Eglise a accepté la responsabilité du bien-être temporel de son peuple. Pour réaliser cet objectif, le Programme d'Entraide de l'Eglise fut créé en avril 1936. Un chapitre ultérieur parle en détail de ce sujet important.

#### La Prêtrise.

L'autorité et l'organisation de l'Eglise dépendent de la Prêtrise dont nous avons déjà parlé.<sup>10</sup>

#### 1. Le prêtre.

Un des offices auxquels on est ordonné dans la Prêtrise d'Aaron de l'Eglise actuelle est celui de prêtre.<sup>11</sup> C'est une annexe de la Prêtrise.<sup>12</sup> Ceux qui sont appelés et ordonnés à ce saint appel sont des administrateurs légaux ayant de Dieu le pouvoir d'agir dans leur appel. Le prêtre peut faire tout ce que le diacre ou l'instructeur ont le pouvoir de faire. En outre :

« Le devoir du prêtre est de prêcher, enseigner et interpréter, exhorter, baptiser et administrer la Sainte-Cène...

» Visiter la maison de chaque membre et l'exhorter à

prier à haute voix et en secret et à remplir tous ses devoirs de famille.

» Il peut aussi ordonner d'autres prêtres, instructeurs et diacres.

» Et il doit prendre la direction des réunions, lorsqu'il n'y a pas d'ancien présent. »<sup>13</sup>

Nous voyons donc que l'office de prêtre est une partie intégrante extrêmement importante du royaume de Dieu. On doit considérer la citoyenneté dans le Royaume de Dieu comme une des plus grandes bénédictions de cette vie. Y être officier, comme c'est le cas du prêtre, couronne cette bénéédiction de gloire.

#### NOTES DE LA SECTION SEPT, CHAPITRE XXIV

- 1) D. & A. 136:41.
- 2) D. & A. 84:34.
- 3) 1 Cor. 12:27-28.
- 4) Matt. 16:15-19.
- 5) *General Church Handbook*, n° 18 - 1960, p. 7.
- 6) D. & A. 115:4.
- 7) D. & A. 1:30 (italiques de l'auteur).
- 8) Dan. 2:44.
- 9) D. & A. 65:2.
- 10) Voir Section quatre — La Prêtrise et le Gouvernement de l'Eglise.
- 11) D. & A. 18:32 ; 20:60.
- 12) D. & A. 107:5.
- 13) D. & A. 20:46-49.

## CHAPITRE XXV

### OBJECTIFS DE L'ÉGLISE

#### Objectifs de l'Eglise.

Toute l'œuvre et les activités multiples de l'Eglise sont orientées vers un objectif suprême. Cette objectif fondamental est d'amener tous les enfants des hommes à connaître la vérité éternelle que Jésus-Christ est le Rédempteur et le Sauveur du monde, et que ce n'est qu'en croyant en lui et par la foi qui se manifeste dans de bonnes œuvres que les hommes et les nations peuvent jouir de la paix et du salut.

Pour parvenir à ce but, l'Eglise s'acquitte d'un triple devoir. Ce triple devoir de l'Eglise, tel que le décrit le Manuel de la Prêtrise de Melchisédek, est :

- » 1. Garder les membres de l'Eglise dans le chemin du devoir.
- » 2. Enseigner l'évangile à ceux qui ne l'ont pas encore entendu ou accepté.
- » 3. Fournir aux morts, par les ordonnances du temple, les moyens qui leur permettront, s'ils sont obéissants, de profiter des bénédictions dont jouissent ceux qui ont mérité la citoyenneté dans le royaume de Dieu. »<sup>1</sup>

#### Garder les membres de l'Eglise dans le chemin du devoir.

L'Eglise est organisée pour servir l'humanité. Les services fondamentaux qu'elle fournit ont pour but d'aider les membres à : (1) faire connaissance de Dieu et de ses voies, (2) manifester de bonnes œuvres.

## 1. La connaissance de Dieu.

La connaissance évangélique cherche avant tout à avoir une perception claire de Dieu et de ses relations avec les hommes. C'est la connaissance de Dieu qui apporte le salut.

« Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. »<sup>2</sup>

Pour nous servir dans cette connaissance, l'Eglise utilise, entre autres moyens, les révélations des prophètes de l'Eglise. C'est par les prophètes que l'Eglise nous introduit auprès de Dieu. Le prophète Joseph Smith enseignait que l'homme ne pouvait être sauvé plus vite qu'il ne gagnait cette connaissance et que cette connaissance venait par la révélation.<sup>3</sup> En outre, c'est par le baptême et la confirmation que l'on reçoit le don du Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est le révélateur de la vérité salvatrice.

« Dieu vous donnera la connaissance par son Saint-Esprit, oui, par le don indicible du Saint-Esprit. »<sup>4</sup>

L'Eglise fournit en outre des cours, favorise les discussions, encourage les sermons, patronne l'enseignement au foyer, et tout cela dans ce but de valeur.

## 2. Les bonnes œuvres.

En croyant en l'évangile, en se repentant et en acceptant le baptême, on se met sur le chemin resserré qui conduit au salut.<sup>5</sup> Cependant on doit suivre ce chemin en utilisant les bonnes œuvres.

« C'est pourquoi, il vous faut avancer avec fermeté dans le Christ, avec une parfaite espérance et avec l'amour de Dieu et de tous les hommes. Or, si vous vous empresez d'avancer, vous faisant un festin de la parole du Christ, et endurez jusqu'à la fin, voici, ainsi dit le Père : vous aurez la vie éternelle. »<sup>6</sup>

Dans le cadre du sacrifice expiatoire du Christ, l'humanité doit « travaillez à votre salut avec crainte et tremblement. »<sup>7</sup>

L'ensemble des organisations et des fonctions de l'Eglise aide les hommes à accomplir de bonnes œuvres. Du système missionnaire de l'Eglise à son plan d'entraide, des comités de service de l'Eglise dans les quorums de la Prêtrise au programme de la Société de Secours, des instructeurs au foyer à la Société de la Primaire ou aux Ecoles du Dimanche ou à la Société d'Amélioration Mutuelle — tous ces organismes et d'autres encore — fournissent des moyens efficaces de servir.

L'Eglise contribue à garder les hommes dans le chemin du devoir.

### Enseigner l'évangile à ceux qui ne l'ont pas encore entendu ou accepté.

Une des grandes responsabilités de chaque membre de l'Eglise est de faire du travail missionnaire. Nous avons tous cette obligation.

« Il convient que chaque homme qui a été averti mette son prochain en garde. »<sup>8</sup>

Si cela est vrai pour tous les membres de l'Eglise, cela s'applique tout spécialement aux membres de la Prêtrise. Tous les membres de l'Eglise ont l'obligation de rendre témoignage en tout temps de Dieu,<sup>9</sup> les prêtres reçoivent le commandement divin explicite « de prêcher, enseigner, interpréter, exhorter et baptiser. »<sup>10</sup>

L'Eglise attend de chaque prêtre qu'il soit digne d'être avancé à la Prêtrise de Melchisédek. Vous avez l'obligation qui fut donnée à l'origine à Sidney Gilbert :

« Prends sur toi mon ordination, à savoir celle d'ancien, pour prêcher la foi, la repentance et la rémission des péchés, selon ma parole, et la réception du Saint-Esprit par l'imposition des mains. »<sup>11</sup>

Tout détenteur de la Prêtrise de l'Eglise qui en est capable a l'obligation d'être missionnaire. Nous ne pouvons ni esquiver cette obligation ni y échapper et rester fidèles à notre élection dans l'Eglise. Nous sommes les seules personnes au monde qui aient le pouvoir de prêcher

et d'administrer les ordonnances de l'évangile. Le Seigneur a dit à propos de ce devoir de l'Eglise :

« Et cet évangile sera prêché à toutes nations, tribus, langues et peuples.

» Et les serviteurs de Dieu s'en ironnt, disant d'une voix forte : craignez Dieu et donnez-lui gloire, car le jour de son jugement est arrivé.

» Et adorez celui qui a fait le ciel, et la terre, et la mer, et les sources d'eaux. »<sup>12</sup>

Etant donné que le Seigneur nous a donné la grande responsabilité de faire du travail missionnaire auprès des autres enfants de notre Père, il nous a promis une grande récompense. C'est normal. Plus la tâche est dure, plus la récompense est merveilleuse.

« Souvenez-vous que les âmes ont une grande valeur aux yeux de Dieu.

» C'est pourquoi vous êtes appelés à crier repentance à ce peuple.

» Et s'il arrive que vous travailliez toute votre vie à crier repentance à ce peuple et que vous m'ameniez ne fût-ce qu'une seule âme, combien grande sera votre joie avec elle dans le royaume de mon Père ! »<sup>13</sup>

Une des déclarations que l'on a entendues le plus souvent dans l'Eglise est celle à laquelle font écho les milliers d'anciens qui rentrent annuellement chez eux du champ de la mission. « C'étaient les deux plus belles années de ma vie. »

Nous devons nous préparer spirituellement, intellectuellement, physiquement et financièrement aux appels qui nous attendent. C'est maintenant que nous devons nous préparer.

### Ce qui est prévu pour les morts.

Le troisième grand devoir qui est imposé à l'Eglise, c'est de s'occuper des morts par les ordonnances de l'évangile. Si ceux qui sont dans le monde des esprits acceptent l'œuvre faite en leur faveur, ils recevront les profits et les bénédictions de l'évangile.

C'est ainsi qu'un troisième domaine de services est offert par l'Eglise. Il est difficile de concevoir un service plus désintéressé que l'œuvre pour les morts. Tout d'abord il faut faire des recherches généalogiques pour les parents décédés qui sont morts sans connaître l'évangile, afin de les identifier. Ensuite, il faut prendre des arrangements pour accomplir les ordonnances salvatrices et exaltantes de l'évangile en faveur de ces personnes. Ces deux tâches prennent beaucoup de temps et demandent beaucoup d'efforts.

L'Eglise a établi la Société Généalogique pour aider les membres à faire des recherches scientifiques et efficaces. On utilise annuellement pour cet effort des millions de francs et de main-d'œuvre. Les bibliothèques et les archives contiennent des millions de volumes de microfilms.

Une fois que l'on a identifié les candidats aux ordonnances, les membres dignes de l'Eglise peuvent agir par procuration pour les ancêtres décédés. Le baptême est essentiel au salut dans le royaume céleste. Les dotations et les scellements sont nécessaires pour y être exalté. Les saints vivants peuvent accomplir ces ordonnances en faveur de ceux qui sont morts sans avoir eu l'occasion de recevoir personnellement ces ordonnances.<sup>14</sup>

Pour Dieu, il n'y a pas de mort.<sup>15</sup> Que l'occasion d'être sauvé soit donnée à l'individu dans ce monde mortel pendant les époques où l'évangile était sur la terre ou après la vie mortelle pour ceux qui n'en ont pas eu l'occasion ici, ce n'est pas décisif dans l'économie de Dieu. Qui-conque a vécu sur la terre aura l'occasion d'accepter un jour ou l'autre l'évangile.<sup>16</sup> C'est la justice de Dieu.

### Le salut pour les morts est un principe éternel.

En dépit du fait que les doctrines, et les procédures de salut pour les morts qui s'y rattachent, sont uniques dans l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, c'est une doctrine biblique pratiquée par les saints d'autrefois. Jean le Révélateur enseignait que tous les hommes

recevraient selon leurs œuvres.<sup>17</sup> L'apôtre Pierre expliqua comment il est possible de juger avec justice tous les hommes de toutes les époques, en parlant de la prédication de l'évangile dans le monde des esprits à ceux qui ne l'ont pas accepté sur la terre.

« Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été rendu vivant quant à l'Esprit,

» Dans lequel aussi il est allé prêcher aux esprits en prison,

» Qui autrefois avaient été incrédules, lorsque la patience de Dieu se prolongeait, aux jours de Noé, pendant la construction de l'arche, dans laquelle un petit nombre de personnes, c'est-à-dire huit, furent sauvées à travers l'eau. »<sup>18</sup>

Notre Rédempteur enseigna cette doctrine aux Juifs :

« Ne vous étonnez pas de cela ; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix, et en sortiront. Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, et ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement. »<sup>19</sup>

Esaïe prophétisa à ce sujet.<sup>20</sup>

L'apôtre Paul parla des ordonnances qui sont la mise en œuvre de cette doctrine.

« Autrement, que feraient ceux qui se font baptiser pour les morts ? Si les morts ne ressuscitent absolument pas, pourquoi se font-ils baptiser pour eux ? »<sup>21</sup>

### Un sujet tout à fait merveilleux.

Parlant des ordonnances par procuration, le Seigneur utilise cette terminologie : « Ce sujet, le plus glorieux de tous les sujets qui appartiennent à l'évangile éternel. »<sup>22</sup> Le prophète Joseph nous dit qu'il est obligatoire et que c'est la plus grande responsabilité que le Seigneur nous ait imposée ici-bas.<sup>23</sup> Le Seigneur nous dit que nous ne pouvons passer à la légère sur les « principes à propos des morts ». <sup>24</sup>

Ce troisième domaine des devoirs de l'Eglise vis-à-vis des parents décédés est un aspect extrêmement important de nos responsabilités dans la dispensation de la plénitude des temps.

### NOTES DE LA SECTION SEPT, CHAPITRE XXV

- 1) General Priesthood Committee, *Melchizedek Priesthood Handbook*, 1956, p. 23.
- 2) Jean 17:3.
- 3) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 217.
- 4) D. & A. 121:26-28.
- 5) 2 Né. 31:4-12.
- 6) 2 Né. 31:20.
- 7) Phil. 2:12.
- 8) D. & A. 88:81.
- 9) Mos. 18:9.
- 10) D. & A. 20:46-49.
- 11) D. & A. 53:3.
- 12) D. & A. 133:37-39.
- 13) D. & A. 18:10, 15.
- 14) D. & A. 128.
- 15) Matt. 22:32.
- 16) Smith, Joseph, *op. cit.*, p. 107 ; D. & A. 76:40-48 ; 2 Né. 9:18-27.
- 17) Apoc. 20:12.
- 18) 1 Pierre 3:18-20.
- 19) Jean 5:28-29.
- 20) Es. 42:6-7 ; 61:1-2.
- 21) 1 Cor. 15:29.
- 22) D. & A. 128:17.
- 23) Smith, Joseph, *Times and Seasons*, Vol. 6, p. 616.
- 24) D. & A. 128:15.

## CHAPITRE XXVI

### LE PLAN D'ENTRAIDE

#### Le plan d'entraide.

Le Seigneur s'est toujours soucié du bien-être temporel de son peuple. Dans toutes les dispensations, le bien-être physique du peuple a fait le sujet des révélations de Dieu.

#### Une loi économique de vie.

Lorsqu'Adam fut chassé du jardin d'Eden, le Seigneur lui dit : « C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain. » Ce n'était pas une malédiction pour Adam. C'était une bénédiction. La terre fut maudite à cause d'Adam, c'est-à-dire, pour le bien d'Adam. Le récit dit : « Le sol sera maudit à cause de toi... il te produira des épines et des ronces, et tu mangeras de l'herbe des champs. »<sup>1</sup> Depuis ce jugement, l'humanité reçoit des instructions relatives aux choses temporelles. C'était la loi économique selon laquelle les hommes devaient vivre sur la terre. Les contraventions à cette loi ont été dénoncées comme étant un mal.

« Tu ne seras pas paresseux, car le paresseux ne mangera pas le pain et ne portera pas les vêtements du travailleur. »<sup>2</sup>

« ... le paresseux sera tenu en mémoire devant le Seigneur. »

« ... et leurs enfants grandissent aussi dans la méchanceté ; ils ne cherchent pas avec ferveur les richesses de l'éternité, mais leurs yeux sont pleins de convoitise. »<sup>3</sup>

« Que chacun soit diligent en toutes choses. Le paresseux n'aura pas place à l'Eglise, à moins qu'il ne se repente et ne s'amende. »<sup>4</sup>

#### Principes sociaux de l'évangile.

D'autres principes sociaux ont été enseignés dans le cadre du plan de salut. En effet, l'apôtre Jacques enseignait que ces actes pratiques de charité et de service étaient l'essence de la religion. « La religion pure et sans tache, devant Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des souillures du monde. »<sup>5</sup>

#### 1. Les aumônes.

La recherche de la justice sociale n'est pas une partie facultative de l'évangile. Le maître commanda simplement : « Donnez plutôt en aumônes 'ce que vous avez'. »<sup>6</sup> Faire l'aumône c'est donner des cadeaux pour soulager les pauvres. Le Seigneur répéta avec plus de détails aux Néphites :

« En vérité, en vérité, je dis que je voudrais que vous fassiez des aumônes aux pauvres ; mais gardez-vous de faire vos aumônes devant les hommes pour être vus d'eux ; autrement, vous n'avez point de récompense de votre Père qui est aux cieux. »<sup>7</sup>

#### 2. Services compatissants.

Le Seigneur exaucé les prières de ceux qui rendent des services compatissants à leurs semblables dans le besoin.<sup>8</sup> Les cieux sont scellés pour ceux qui ne font pas preuve d'une conscience sociale.

« Si vous renvoyez les indigents et ceux qui sont nus ; si vous ne visitez pas les malades et les affligés ; si vous ne donnez de vos biens, si vous en avez, à ceux qui sont dans le besoin — je vous le dis, si vous ne faites aucune de ces choses, voici, votre prière est vaine et ne vous sert de rien, et vous êtes comme les hypocrites qui nient la foi. »<sup>9</sup>

Donner libéralement de ses biens à ceux qui sont moins fortunés « est agréable à votre Seigneur » et fait que

« les anges se réjouissent à cause de vous ». Ces bonnes œuvres sont considérées comme des prières à Dieu. « Les aumônes de vos prières sont montées aux oreilles du Seigneur des armées. » Ces bonnes œuvres sont nécessaires pour le salut. Ceux qui les accomplissent « sont inscrits dans le livre des noms des sanctifiés, à savoir ceux du monde céleste ».<sup>10</sup>

### 3. Mettez en pratique la parole.

L'apôtre Jacques nous exhorte à rendre des services sociaux.

« Mettez en pratique la parole, et ne vous bornez pas à l'écouter, en vous trompant vous-mêmes. »<sup>11</sup>

Il fait alors ressortir le fait qu'il est impossible d'être chrétien en se contentant de croire à des principes chrétiens. Pareille personne devra subir un jugement sans miséricorde.

« Mes frères, que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle le sauver ? Si un frère ou une sœur sont nus et manquent de la nourriture de chaque jour, et que l'un d'entre vous leur dise : Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez ! Et que vous ne leur donniez pas ce qui est nécessaire au corps, à quoi cela sert-il ? Il en est ainsi de la foi : si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même. Mais quelqu'un dira : toi, tu as la foi, et moi, j'ai les œuvres. Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes œuvres. Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien ; les démons le croient aussi, et ils tremblent.

» Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est inutile ? »<sup>12</sup>

### Les principes de la justice sociale ne sont pas nouveaux.

Une grande partie de la teneur du message des prophètes et des apôtres à tous les temps a été l'allégement

des injustices et des inégalités sociales. Toutes les dispensations ont eu leur dîme, leurs offrandes, leurs entreprises par coopératives, leurs ordres unis, leurs économies planifiées ou tout autre arrangement nécessaire dans la situation qui existait à l'époque. Ce sont des tentatives d'appliquer les principes divins à la vie quotidienne des hommes. Ce sont des systèmes établis pour promouvoir le principe éternel de la justice sociale dans le plan des choses de Dieu. Dans les dispensations d'Enoch et des Néphites à l'époque du Christ, nous lisons qu'il existait un ordre social presque parfait dans lequel il n'y avait pas de pauvres parmi le peuple et qu'ils se traitaient les uns les autres avec justice.<sup>13</sup> Dans ces cas, le peuple était à même de vivre une loi de consécration et de désintéressement avancé. Nous lisons que dans les dispensations d'Abraham et de Moïse, les dîmes et les offrandes tendaient à ces nobles objectifs.<sup>14</sup> Dans la dispensation des apôtres, nous avons un passage qui parle d'une tentative de vivre la loi supérieure : « Tous ceux qui croyaient étaient dans le même lieu ; et ils avaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés, et leurs biens, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun. »<sup>15</sup> Dans la dispensation de la plénitude des temps le Seigneur donna la charte fondamentale d'un ordre social supérieur qu'il appela « ma loi, la loi de la consécration ».<sup>16</sup> On essaya d'administrer cette loi selon un système appelé l'Ordre Uni.

### La loi de la consécration.

En 1831, le Seigneur fit, par l'intermédiaire du Prophète Joseph, une déclaration sociale extrêmement importante.

« Mais il n'est pas donné à un homme de posséder davantage qu'un autre, c'est pourquoi le monde est dans le péché. »<sup>17</sup>

A la suite de cela, le Seigneur proposa une organisation : « Afin que vous soyez égaux dans les liens des

chooses célestes, oui, et également des choses terrestres, afin d'obtenir des choses célestes... voici, telle est la préparation, la fondation et l'exemple que je vous donne... »<sup>18</sup>

Voici ce que prévoyait la loi de la consécration : « ... tu te souviendras des pauvres, et tu consacreras à leur entretien cette partie de tes biens que tu as à leur donner. »<sup>19</sup> Selon la réglementation que le Seigneur donna finalement, tous les biens étaient offerts en don à l'Eglise<sup>20</sup>, car « selon la loi, chaque homme qui vient en Sion doit tout déposer devant l'évêque de Sion ».<sup>21</sup> Le donateur recevait en retour de l'Eglise, par acte, « ce qui lui suffit, à lui et à sa famille ».<sup>22</sup> Cet acte était bon, même s'il quittait l'Eglise.<sup>23</sup> Ce qui était à louer était appelé intendance et « chacun « doit » me rendre compte de l'intendance qui lui a été assignée ».<sup>24</sup>

Moi, le Seigneur, j'ai déployé les cieux et construit la terre, ma propre œuvre, et tout ce qui s'y trouve est à moi. « Et j'ai l'intention de pourvoir aux besoins de mes saints, car tout est à moi.

» Mais il faut que cela se fasse à ma façon. »<sup>25</sup>

Le Prophète Joseph commanda la suspension de l'Ordre Uni.<sup>26</sup> Le Seigneur fit savoir que cette loi supérieure serait appliquée à une période ultérieure<sup>27</sup> et probablement après une préparation plus approfondie.

### Application actuelle de ces principes.

Le Plan d'Entraide de l'Eglise est la partie de l'évangile qui a pour but, selon nos progrès et notre situation économique actuelle, de s'occuper des besoins temporels des membres de l'Eglise. C'est le système qui applique de nos jours les principes évangéliques éternels de la justice sociale. La révélation moderne est nécessaire pour appliquer les principes éternels dans notre société complexe.

En 1936, l'Eglise remit l'accent sur l'aspect entraide de ses œuvres. A cette époque, la Première Présidence organisa le comité général d'entraide de l'Eglise pour élaborer les détails de la coordination et du contrôle des

efforts des organismes officiels de l'Eglise dans leurs activités d'entraide. Ce mouvement est appelé « le Plan d'Entraide de l'Eglise ».

« Notre but principal, dit la Première Présidence, était d'établir, dans la mesure du possible, un système qui permettrait d'abolir cette malédiction qu'est l'oisiveté, les maux de l'aumône et d'assurer à nouveau parmi notre peuple l'indépendance, l'industrie, l'économie et le respect de soi. Le but de l'Eglise est d'amener les hommes à tirer leur plan. Le travail doit être remis à sa place de principe gouvernant de la vie et des membres de l'Eglise. »<sup>28</sup>

« L'entraide de l'Eglise accepte pour vérité fondamentale la proposition que la responsabilité de subvenir aux besoins de l'individu repose (1) sur soi-même, (2) sur sa famille et (3) sur l'Eglise, si l'intéressé en est un membre fidèle. »<sup>29</sup>

1. L'Eglise enseigne à ses membres à être indépendants au maximum de leurs capacités. Un vrai Saint des Derniers Jours ne se débarrassera jamais volontairement, s'il en est capable, de la tâche qui lui incombe de subvenir à ses propres besoins.

2. Lorsque la parenté a la capacité de le faire, elle a l'obligation de prendre soin de ceux des siens qui sont dans le besoin. L'apôtre Paul exprima ceci en un langage très fort :

« Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle. »<sup>30</sup>

3. Le Seigneur a donné à son Eglise la responsabilité de s'occuper des personnes qui sont incapables de prendre soin d'elles-mêmes ou qui n'ont pas de famille qui peut s'occuper d'elles.

Le Seigneur a dit à l'Eglise :

« Et voici, tu te souviendras des pauvres, et tu consacreras à leur entretien cette partie de tes biens que tu as à leur donner, par une alliance et un acte qui ne peuvent être rompus. Et lorsque tu donnes une partie de ta substance aux pauvres, c'est à moi que tu la donneras. »<sup>31</sup>

### Objectifs immédiats de l'entraide de l'Eglise.

« Les objectifs de l'entraide de l'Eglise sont de :

- » 1. Placer dans un emploi rémunérateur ceux qui sont capables de travailler.
- » 2. Fournir, dans la mesure du possible, un emploi au sein du Programme d'Entraide, pour ceux que l'on ne peut placer dans un emploi rémunérateur.

» 3. Acquérir les moyens de donner aux nécessiteux, dont l'Eglise assume la responsabilité, les choses nécessaires de la vie.

» 4. Fournir à ces nécessiteux le moyen de vivre, chacun « selon sa famille, en proportion de sa situation » et de ses besoins ». (D & A 51:3) »<sup>32</sup>

### Organisation.

L'évêque exclusivement a mandat et toute discréption pour s'occuper des pauvres. C'est à lui qu'incombe le devoir de décider à qui, quand et combien on donnera. Il a pour l'aider un comité d'entraide de paroisse. Ce comité se compose de l'épiscopat, de la présidence de la Société de Secours et du délégué des comités d'entraide personnelle des Quorums des Grands-Prêtres, des Soixante-Dix et des Anciens et d'un secrétaire.

Les divers pieux sont groupés en organisations régionales, dirigées par des conseils régionaux. Les présidents des pieux respectifs d'une région constituent le conseil régional. Un membre du conseil est nommé comme président par la Première Présidence.

Les Autorités Générales dirigent le programme tout entier et se font aider par le Comité Général d'Entraide de l'Eglise pour les détails et le travail administratif.

### Le moyen de subvenir aux besoins des pauvres.

Des centaines de centres de production ont été achetés et sont exploités dans le cadre de ce plan. Ceux-ci vont de ranchs et de fermes de centaines de milliers d'hectares à des conserveries, des mines de charbon et des usines.

Tout cela fonctionne selon la consécration du peuple : consécration de temps, d'énergie et d'argent.

### NOTES DE LA SECTION SEPT, CHAPITRE XXVI

- 1) Gen. 3:14-19.
- 2) D. & A. 42:42.
- 3) D. & A. 68:30-31.
- 4) D. & A. 75:29.
- 5) Jacq. 1:27.
- 6) Luc 11:41.
- 7) 3 Né. 13:1.
- 8) Actes 10:2-3.
- 9) Alma 34:28.
- 10) D. & A. 88:2.
- 11) Jacq. 1:22.
- 12) Jacq. 2:13-20.
- 13) 4 Né. 1:3 ; 3 Né. 20:19 ; Moïse 7:18.
- 14) Héb. 7:4-10 ; Mal. 3:10-12.
- 15) Actes 2:44-45.
- 16) D. & A. 42.
- 17) D. & A. 49:20.
- 18) D. & A. 78:3-14.
- 19) D. & A. 42:30.
- 20) D. & A. 42:32,37.
- 21) D. & A. 72:15.
- 22) D. & A. 42:32.
- 23) D. & A. 51:4-5 ; 83:3.
- 24) D. & A. 104:12.
- 25) D. & A. 104:14-16.
- 26) Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 4. p. 93.
- 27) D. & A. 105:34.
- 28) Conference Report, octobre 1936, p. 3.
- 29) *Welfare Plan, Handbook of Instructions*, p. 1.
- 30) 1 Tim. 5:8.
- 31) D. & A. 42:30-31.
- 32) *Welfare Plan, Handbook of Instructions*, p. 4.

## SECTION HUIT

## L'ÉGLISE ET LA FAMILLE

## CHAPITRE XXVII

## LE SALUT EST UNE AFFAIRE DE FAMILLE

## Introduction.

La famille est l'unité de base de toute société. C'est la raison pour laquelle l'Etat s'intéresse au mariage. En vertu de la loi, la jeune mariée et le jeune marié ne sont pas les seules parties contractantes d'un mariage. L'Etat est la tierce partie. L'Etat fixe le qui et le comment de ce contrat civil. De même l'Etat se réserve la juridiction régissant l'annulation du contrat de mariage civil. La société tout entière dépend de cette cellule de base. Et le gouvernement existe, dans une grande mesure, pour protéger et servir l'institution familiale.

De la même manière la famille est la cellule de base de l'Eglise. Et l'Eglise existe pour protéger et servir la famille. Il n'y a jamais de conflit entre les vrais intérêts de l'Eglise et la famille. Le Seigneur a déclaré son but et, par conséquent, le but de chacune de ces unités de service.

« Car voici mon œuvre et ma gloire : réaliser l'immortalité et la vie éternelle de l'homme. »<sup>1</sup>

Le but de la famille et de l'Eglise est le même : le salut dans son royaume de tous les enfants de notre Père.

Souvent le terme famille évoque à l'esprit les enfants d'un père et d'une mère ; la parenté immédiate vivant ensemble sous la direction d'un chef. Au sens plus large

du terme, la famille se compose de tous ceux qui descendent d'un ancêtre commun.

## Le salut est une affaire de famille.

Dans notre premier état, avant notre naissance ici-bas, nous sommes nés de Dieu et avons vécu en famille avec notre Père éternel.<sup>2</sup> Il fut décidé à cette époque que nous serions désignés pour ce second état afin de faire nos preuves.<sup>3</sup> Dans ce plan ancien il fut décidé que l'exaltation consisterait en la continuation de la cellule familiale dans l'éternité.<sup>4</sup> Chaque famille qui faisait ses preuves trouverait sa place dans l'organisation éternelle que Dieu avait voulu. Les enfants qui abandonnaient leur place dans le plan éternel des choses seraient remplacés par ceux qui étaient disposés à vivre la loi, et ce par le processus de l'adoption.<sup>5</sup>

Tous ceux qui vivaient après Abraham, qui étaient disposés à respecter la loi et se révéleraient dignes d'avoir une place dans ce grand système patriarchal ou familial seraient adoptés dans le lignage d'Abraham. A ce point de vue, le Seigneur dit à Abraham :

« Je ferai de toi une grande nation, je te bénirai sans mesure, je rendrai ton nom grand parmi toutes les nations, et tu seras une bénédiction pour ta postérité après toi, en ceci qu'elle portera, de ses mains, ce ministère et cette Prêtrise à toutes les nations...

» Je la bénirai par ton nom, car tous ceux qui recevront cet évangile porteront ton nom, seront comptés parmi ta postérité, et se lèveront et te béniront, toi, leur père.

» Je bénirai ceux qui te bénissent, et je maudirai ceux qui te maudissent ; et en toi (c'est-à-dire en ta Prêtrise), et en ta postérité (c'est-à-dire ta Prêtrise), car je te fais la promesse que ce droit continuera en toi et en ta postérité après toi (c'est-à-dire la postérité littérale ou postérité par le sang), toutes les familles de la terre seront bénies, oui, des bénédicitions de l'évangile, lesquelles sont les bénédicitions du salut, à savoir la vie éternelle. »<sup>6</sup>

Nous voyons donc que le salut est une affaire de famille. C'est-à-dire que si nous participons au salut, ce sera par cellules familiales.

Le triple devoir de l'Eglise dont nous avons parlé jusqu'à présent<sup>7</sup> est centré sur la famille. C'est de perfectionner les saints (la famille), enseigner l'évangile à nos frères et sœurs dans le monde entier et faire des recherches généalogiques et des ordonnances par procuration pour nos ancêtres décédés. L'Eglise est donc un organisme de service pour la famille. L'Eglise existe pour exalter la famille.

### Nature de la famille.

Dans notre état préexistant nous étions sous la présidence de notre Père et Dieu. Ceci a fixé le modèle de gouvernement du Seigneur. L'apôtre Paul écrivait à propos de ce premier système patriarcal pré-mortel :

« A cause de cela, je fléchis les genoux devant le Père, duquel tire nom toute famille dans les cieux et sur la terre. »<sup>8</sup>

La vie terrestre commença en modelant le gouvernement terrestre selon notre concept céleste. Il est écrit : « Ce qui est temporel étant à l'image de ce qui est spirituel. »<sup>9</sup> Ce système de gouvernement était basé sur la cellule familiale. En effet, la famille était le gouvernement. Le dirigeant ou chef était le père. Cet ordre de gouvernement est appelé : ordre patriarcal de gouvernement. C'est le système de gouvernement que le Seigneur utilisait parmi les justes d'Adam jusqu'à ce qu'Israël demandât à grands cris un roi et changeât sa forme de gouvernement.

Ce système patriarcal fut institué sur la terre par Dieu lui-même, qui dit :

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui... »<sup>10</sup>

Et ainsi Dieu créa la femme et accomplit la première cérémonie de mariage en mariant Adam et Ève. Il y donna ces instructions à leur postérité.

« C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. »<sup>11</sup>

Dans ce premier mariage, le Seigneur instruisit les femmes : « Tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi. »<sup>12</sup>

L'apôtre Paul dit que nous pouvons comprendre « quelle est la volonté du Seigneur » concernant les devoirs des maris et des femmes.

« Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur ; car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, et dont il est le sauveur. Or, de même que l'Eglise est soumise à Christ, les femmes aussi doivent l'être à leurs maris en toutes choses. »<sup>13</sup>

Ce grand apôtre rappela : « Maris aimez vos femmes... les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. »<sup>14</sup>

Les familles étaient et devraient donc être gouvernées par le mari et père. Le mari et la femme n'étaient pas et ne devraient pas être partenaires égaux dans le gouvernement du foyer et de la famille. Dans le système patriarcal, c'est le père qui gouverne.

Cela ne veut pas dire que la femme ne peut pas avoir plus de bon sens ni de plus grandes capacités que son mari. Il y a des chances pour que dans cinquante pour cent des familles ce soit le cas. Cela ne lui donne pas le droit de gouverner la famille. Elle a d'autres devoirs. L'un d'eux peut être d'enseigner au mari la façon de gouverner et d'exercer les prérogatives qui lui reviennent. Si l'on veut que les enfants soient élevés convenablement et que la femme trouve la sécurité, il faut invoquer l'ordre patriarcal dans le foyer.

Ce concept ne diminue nullement la place de la femme. Le fait que sa place n'est pas un poste de gouvernement dans le foyer ne veut pas dire qu'elle a une place moindre. L'homme gouverne dans une grande mesure au

profit de la femme. A elle revient le devoir sacré d'enfanter et d'élever. Dans l'acquittement de ce devoir elle reçoit des bénédictions spéciales en matière de capacité d'aimer et de servir et d'autres sensibilités. C'est ce même apôtre Paul qui écrivait que « la femme est la gloire de l'homme. »<sup>15</sup>

L'idée patriarcale, l'idée familiale, glorifie la femme. Elle enseigne que le salut consiste en une continuation de la cellule familiale. Elle enseigne que l'homme ne peut être exalté sans la femme. Son salut même dépend d'elle. Dans cette entreprise, qui est la plus grande de toutes, ils dépendent l'un de l'autre.

« C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend. Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. »<sup>16</sup>

#### Les foyers patriarcaux basés sur le mariage céleste.

Comme nous l'avons noté ci-dessus, nos premiers parents nous ont montré le bon exemple dans le mariage. Il furent mariés par l'autorité de Dieu.<sup>17</sup> Au moment de ce mariage, il n'y avait pas de mort et par conséquent leur mariage était pour le temps et l'éternité. Après la chute, lorsque la mortalité commença, ils reçurent le pouvoir d'avoir des enfants et des enfants furent ajoutés à la première famille. Cette première famille eut son début dans l'alliance du mariage éternel. La seule alliance éternelle du mariage actuellement, comme au commencement, est l'alliance du mariage céleste.<sup>18</sup> Pareil mariage est régi par la Prêtrise. En lui sont promises toutes les bénédictions d'Abraham et des patriarches. On l'appelle, à bon droit, l'Ordre Patriarcal du Mariage.

#### Familles éternelles.

Le mariage céleste est le début de la famille éternelle. Le père et la mère et les enfants sont scellés les uns aux autres par le pouvoir de la Prêtrise, qui lie sur la terre

et aux cieux.<sup>19</sup> Celles de ces familles qui sont fidèles se poursuivent dans les cieux les plus hauts du royaume céleste<sup>20</sup> où elles continueront à augmenter éternellement, c'est-à-dire, qu'elles auront des enfants d'esprit.<sup>21</sup> Pour jouir de ces grandes bénédictions, les familles doivent vivre la loi de l'évangile ici-bas.

#### Multipliez et remplissez la terre.

L'un des premiers commandements donnés à nos premiers parents fut de remplir la terre de leurs enfants.

« Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez. »<sup>22</sup>

Il n'est écrit nulle part que le Seigneur ait révoqué ce décret. Les familles d'aujourd'hui ont donc cette même obligation. Négliger volontairement de vivre cette loi, c'est négliger de contribuer au dessein de Dieu, qui est de préparer des corps pour ses enfants.<sup>23</sup> Ceci serait particulièrement grave parmi les saints, étant donné que leur négligence pourrait provoquer la naissance de ceux envers qui nous avons des obligations dans des familles qui leur offriront moins de possibilités de justice.

Les enfants sont une des bénédictions principales du Seigneur. Ils sont le don de Dieu.

« Voici, des fils sont un héritage de l'Eternel,  
 » le fruit des entrailles est une récompense.  
 » Comme les flèches dans la main d'un guerrier,  
 » ainsi sont les fils de la jeunesse.  
 » Heureux l'homme qui en a rempli son carquois. »<sup>24</sup>

Ce sont les enfants de Dieu qui nous sont prêtés pour que nous en prenions soin, les gardions et les bénissions.

#### Unifier la famille.

L'Eglise essaye, par le précepte et par l'exemple, d'unifier la famille. Il est commandé qu'un dimanche soir par mois il ne se tienne aucun service religieux, dans l'espoir que la famille se livrera à des activités appropriées

au sabbat.<sup>25</sup> Nous sommes encouragés à mettre à part une soirée par semaine pour les soirées familiales.

« Il faut veiller que les membres et les officiers de l'Eglise ne soient pas à ce point encombrés de réunions et d'autres activités de l'Eglise qu'ils négligent leur famille. Une soirée familiale, comprenant l'heure familiale, lors de laquelle les familles doivent se réunir et suivre le programme prévu pour ces assemblées, doit se tenir aussi souvent que possible, au moins hebdomadairement. »<sup>26</sup>

Les membres de l'Eglise qui descendent d'ancêtres communs doivent créer des organisations familiales pour honorer le système patriarcal et amener la solidarité sur le plan de la famille au sens large. Ces organisations doivent travailler profitablement à des activités généalogiques.

Les réunions familiales sont encouragées pour promouvoir les distractions et le service sur le plan de la cellule familiale.

La cellule familiale est une organisation sainte. C'est la cellule de base de l'Eglise. Il faut faire un effort conscient et constant pour la magnifier.

#### NOTES DE LA SECTION SEPT, CHAPITRE XXVII

- 1) Moïse 1:39.
- 2) Voir Section trois — La Pré-existence.
- 3) Abr. 3:25-26.
- 4) D. & A. 132:19-24.
- 5) Rom. 8:14-17.
- 6) Abr. 2:9-11.
- 7) Voir Section sept — Le Royaume de Dieu aujourd'hui.
- 8) Eph. 3:14-15.
- 9) D. & A. 77:2.
- 10) Gen. 2:18.
- 11) Gen. 2:24.

- 12) Gen. 3:16.
- 13) Eph. 5:22-24.
- 14) Eph. 5:25, 28.
- 15) 1 Cor. 11:7.
- 16) 1 Cor. 11:10-11.
- 17) Gen. 2:22-25.
- 18) Voir Section une — Le mariage céleste.
- 19) D. & A. 131:2 ; 132:7.
- 20) D. & A. 131:2.
- 21) D. & A. 132:16-32.
- 22) Gen. 1:28.
- 23) Abr. 3:24-28.
- 24) Ps. 127:3-5.
- 25) Lettre de la Première Présidence à tous les évêques et présidences de pieu, 1961.
- 26) *General Church Handbook*, p. 48.

## CHAPITRE XXVIII

## LA NATURE PATRIARCALE DE LA FAMILLE

## Le gouvernement patriarcal.

Dans les temps anciens, le gouvernement de l'Eglise était patriarcal de nature. Adam est le grand Patriarche de la famille humaine et il gouvernera sa postérité à tout jamais.<sup>1</sup> L'office de patriarche est descendu de père en fils et ceux qui détenaient cet office étaient grands-prêtres. L'ordre de descendance de cet office de la Prêtrise d'Adam à Noé est décrit dans les Doctrine et Alliances.<sup>2</sup> Noé, qui suit Adam dans cette Prêtrise, lui fit traverser le déluge et la poursuivit de génération en génération.<sup>3</sup> Abraham reçut une autorité spéciale dans ce domaine.<sup>4</sup> L'autorité patriarcale est descendue d'Abraham par l'intermédiaire d'Isaac et de Jacob. Au cours des siècles, bien que l'histoire que nous en possédons soit très clairsemée, jusqu'au temps de Moïse, ce système ne cessa de régner. Cet ordre de la Prêtrise est appelé l'ordre patriarcal. Pour cause de rébellion, Israël se vit refuser ce système et les bénédictions qui l'accompagnent.<sup>5</sup>

Cet ordre de la Prêtrise est un office ou annexe de la Prêtrise de Melchisédek.<sup>6</sup> La Prêtrise de Melchisédek n'est pas une Prêtrise de père et de mère.<sup>7</sup> C'est-à-dire qu'elle ne dépend pas du lignage de père à fils.

Comme ordre de la Prêtrise, l'ordre patriarcal n'est conservé dans l'Eglise actuelle que dans l'office de Patriarche de l'Eglise.

## Le mariage au temple entre dans l'ordre patriarcal.

Les administrations du royaume de Dieu d'aujourd'hui sont plus complexes qu'elles ne l'ont jamais été.

Cependant l'idée la plus importante de l'ordre patriarcal fait force de loi et est en vigueur parmi les membres dignes de l'Eglise d'aujourd'hui. Ceux qui se marient dans le temple, et par conséquent sous les auspices de la Prêtrise de Dieu, entrent dans l'ordre patriarcal. Ils deviennent héritiers de toutes les bénédictions d'Adam et de tous les patriarches. Si les membres de l'Eglise qui sont ainsi mariés respectent leurs alliances matrimoniales, ils hériteront de toutes les bénédictions de l'héritage patriarcal dans le royaume céleste. Les familles de ces membres feront partie de la chaîne patriarcale. Cette chaîne patriarcale commencera par Adam et s'étendra jusqu'à ce que toutes les familles qui sont exaltées soient reliées à la grande famille. Daniel eut la vision d'Adam président, sous la direction de Jésus, les chefs des cellules familiales composant la grande famille.<sup>8</sup> L'ordre patriarcal sera alors l'ordre et la règle.

## L'Eglise honore la nature patriarcale de la famille.

Dans l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours un honneur et une déférence appropriés sont accordés à chaque famille. L'évêque, par exemple, a le droit et le devoir de baptiser les enfants de sa juridiction. Reconnaissant l'ordre patriarcal comme véritable ordre des choses, il ne pourra jamais entrer dans la famille d'un homme et baptiser un enfant sans le consentement du père. Le père a tous les droits chez lui. Les autorités de l'Eglise doivent consulter le père d'une famille avant d'appeler un des membres de la famille à faire du travail missionnaire ou d'autres tâches.

Les officiers de l'Eglise ont l'ordre de ne pas baptiser les femmes ou les enfants de non-membres sans le consentement écrit du mari ou du père intéressé.<sup>9</sup>

Le père est considéré comme le chef de la maison. Quelqu'un qui a une juridiction ecclésiastique supérieure n'usurpe pas les prérogatives du père.

## Droits et responsabilités du père.

Un père a beaucoup de droits ou de prérogatives en ce qui concerne ses enfants dans l'Eglise. Tout père qui est fidèle à sa Prêtrise est patriarche dans sa propre maison. Etant officier président de la Prêtrise, il peut et doit faire beaucoup de choses.

### 1. Donner un nom à ses enfants.

Tous les enfants doivent recevoir des bénédictions de la Prêtrise.<sup>10</sup> Il est de coutume dans l'Eglise de remplir cette obligation en donnant un nom aux enfants et en les bénissant lors des Réunions de Jeûne et de Témoignages. Dans des circonstances exceptionnelles, avec l'autorisation de l'évêque, cela peut se faire à la maison. Si le père détient la Prêtrise de Melchisédek, il a le droit de baptiser ses propres enfants ou de désigner qui les bénira. « Les pères dignes qui détiennent la Prêtrise de Melchisédek doivent être encouragés à bénir leurs propres enfants. »<sup>11</sup>

### 2. Bénir les malades.

L'apôtre Jacques expose la procédure à suivre pour administrer les malades :

« Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle les anciens de l'Eglise, et que les anciens prient pour lui en l'ointant d'huile au nom du Seigneur ; la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera ; et s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné. »<sup>12</sup>

Cela, le père doit le faire chez lui. C'est une des grandes consolations d'avoir la Prêtrise chez soi.

### 3. Le Baptême, les Confirmations, les Ordinations.

« L'enfant doit être baptisé le jour de son huitième anniversaire ou aussitôt après que possible.

» Sous la direction de l'évêque, les pères dignes détenant la Prêtrise de Melchisédek peuvent baptiser et confirmer leurs enfants. »

« Les pères dignes détenant la Prêtrise appropriée peuvent baptiser leurs propres enfants. »<sup>13</sup>

Il convient que l'on tienne compte des pères et que l'on confère avec eux pour ce qui a trait aux ordinations à la Prêtrise et aux avancements de leurs enfants au sein de celle-ci. Ils doivent avoir l'occasion de participer avec leurs fils à ces expériences sacrées.

### 4. Enseigner les enfants.

Ces droits s'accompagnent de responsabilités. C'est « une loi pour les habitants de Sion » que les parents enseignent l'évangile à leurs enfants.

« De plus, s'il y a des parents qui ont des enfants en Sion, ou dans l'un de ses pieux organisés, qui ne leur enseignent pas à comprendre la doctrine de la repentance, de la foi au Christ, le Fils du Dieu vivant, du baptême et du don du Saint-Esprit, par l'imposition des mains, à l'âge de huit ans, que le péché soit sur la tête des parents. »<sup>14</sup>

Telle a toujours été la règle chez le peuple de Dieu. Il n'est pas de meilleur enseignement dans toutes les Ecritures, pour ce qui est d'éduquer convenablement les enfants, que ceux qui furent donnés à l'Israël d'autrefois.

« Ecoute, Israël ! l'Eternel, notre Dieu, est le seul Eternel.

« Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. Et ces commandements, que je te donne aujourd'hui, seront dans ton cœur. Tu les inculqueras à tes enfants, tu en parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. »<sup>15</sup>

Voilà donc le secret d'un bon foyer religieux. Faire des principes de l'évangile le sujet de discussions familiales constantes. Ceci tend à faire de la famille une cellule religieuse.

### 5. Bénir les enfants.

Un père doit vivre de manière à être digne de donner des bénédictions à sa femme et à ses enfants. Un père

fidèle qui détient la Prêtrise de Melchisédek peut bénir sa femme et ses enfants et ces bénédicitions du père seront une bénédiction patriarcale.<sup>16</sup>

Tout détenteur de la Prêtrise supérieure qui a contracté le mariage céleste patriarcal et a ainsi reçu les bénédicitions des patriarches est patriarche pour sa postérité. Les bénédicitions officielles de pareil père peuvent être inscrites dans les registres familiaux.<sup>17</sup> Il n'est pas nécessaire d'écrire ces bénédicitions, mais elles peuvent être données sur la tête des enfants ou des épouses selon que leur besoin et leur situation le réclament. Une des grandes responsabilités des pères est de vivre de manière à être en communion avec Dieu et être ainsi un instrument entre ses mains pour bénir sa famille.

#### La responsabilité des enfants vis-à-vis des parents.

Il est significatif que le premier commandement qui s'accompagne d'une promesse établisse la responsabilité des enfants vis-à-vis de leurs parents. Notre Dieu tonna du haut du Sinaï :

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne. »<sup>18</sup>

Aucun commandement n'a été donné aux hommes avec plus de force, ni répété plus souvent, et associé plus intimement avec l'idée correcte des choses. La contravention à cette loi entraînait, quand elle fut donnée, la peine de mort. Jésus dit simplement : « Car Dieu a dit : honore ton père et ta mère. »<sup>19</sup>

Pour honorer ses parents on doit : (1) leur être obéissant ; (2) les reconnaître comme officiers présidents du foyer ; (3) respecter leurs opinions et leurs besoins ; (4) servir pratiquement leurs intérêts ; (5) vivre de manière à poursuivre la cellule familiale dans la vie et la mort.

Lorsque les enfants deviennent adultes, ils sont toujours sous l'injonction divine d'honorer leurs parents. Si les parents sont nécessiteux, les enfants ont l'obligation de s'occuper de leurs besoins.<sup>20</sup>

En effet on nous enseigne à honorer Dieu comme nous honorons nos pères terrestres.<sup>21</sup>

#### Les querelles au foyer.

Certaines personnes considèrent que les querelles font tout naturellement partie de la vie conjugale. Cela ne doit pas être. Il y a une différence entre les querelles au foyer et les activités ordinaires des enfants accompagnées par la discipline que les parents doivent leur imposer. Les querelles sont la mésentente au foyer. C'est lorsque les parents sont en désaccord l'un avec l'autre et avec les enfants, lorsqu'il y a de la dureté, lorsqu'il y a des disputes graves et parfois des manifestations pires encore. L'atmosphère de querelle est une atmosphère de bataille, qui brise le cœur et déprime.

Le Seigneur montre la source des querelles :

« Celui qui a l'esprit de contention n'est pas de moi, mais il est du diable, qui est le père de la contention ; et il pousse le cœur des hommes à lutter les uns contre les autres avec colère. »<sup>22</sup>

Qu'arrive-t-il lorsque nous avons des querelles au foyer ? Nous ouvrons la porte et c'est le diable lui-même que nous invitons à entrer. Pour nous protéger de cela, le Seigneur a dit :

« Il n'y aura plus de dispute parmi vous...

» Voici, ce n'est pas ma doctrine d'exciter les cœurs des hommes à la colère l'un contre l'autre mais c'est ma doctrine que de telles choses soient abandonnées. »<sup>23</sup>

Il rentre dans le cadre du plan de l'évangile que le foyer, cellule fondamentale de l'Eglise, soit un lieu d'amour et de paix.

#### La prière familiale.

Les parents ont le devoir de créer un mode de vie au foyer. Sur eux repose la responsabilité de créer une cellule disciplinée. Souvent c'est sans le savoir qu'ils fixent le mode de discipline.

Il n'est pas d'élément de l'évangile qui contribue plus à garder une personne ou une section de l'Eglise centrée sur Dieu, la justice et le devoir que la prière. Elle a fait partie, dès le début, de l'évangile. Elle fut enseignée par un ange à Adam en ces termes.

« C'est pourquoi tu feras tout ce que tu fais au nom du Fils, tu te repentiras, et invoqueras dorénavant Dieu au nom du Fils. »<sup>24</sup>

Le Seigneur commande explicitement que l'on applique ce principe dans la famille.

« Priez le Père dans vos familles, toujours en mon nom, afin que vos femmes et vos enfants soient bénis. »<sup>25</sup>

L'Eglise propose que l'on prie en famille deux fois par jour. C'est-à-dire que la cellule familiale doit prier ensemble, un membre de la famille étant le porte-parole des autres. C'est la clef pour développer l'harmonie et la discipline dans la famille. L'esprit d'amour et de paix s'obtient de cette manière au foyer.

« Et l'esprit vous sera donné par la prière de la foi. »<sup>26</sup>

### Un coin du ciel.

Le Président Stephen L. Richards, ancien membre de la Première Présidence de l'Eglise, a le dernier mot dans cette phrase éloquente : « Le concept de la famille est un des plus grands et des plus importants de toute notre doctrine théologique, et comme je l'ai dit souvent, notre idée même du ciel n'est guère plus que la projection du foyer dans l'éternité. »<sup>27</sup>

### NOTES DE LA SECTION HUIT, CHAPITRE XXVIII

1) D. & A. 107:55.

2) D. & A. 107:41-52.

3) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 157.

- 4) Abr. 1:1-4 ; 2:6-11 ; D. & A. 84:6-16.
- 5) D. & A. 84:18-27.
- 6) D. & A. 107:5.
- 7) Héb. 7.
- 8) Dan. 7:9-14.
- 9) *General Church Handbook*, p. 58.
- 10) D. & A. 20:70.
- 11) *General Church Handbook*, p. 56.
- 12) Jacq. 5:14-15.
- 13) *General Church Handbook*, p. 56.
- 14) D. & A. 69:25.
- 15) Deut. 6:4-7.
- 16) Smith, Joseph Fielding, *Doctrines of Salvation*, Vol. 3, p. 172.
- 17) *Ibid.*
- 18) Ex. 20:12.
- 19) Matt. 15:4.
- 20) *Welfare Handbook*, p. 2.
- 21) Héb. 12:9.
- 22) 3 Né. 11:29.
- 23) 3 Né. 11:28, 30.
- 24) Moïse 5:8.
- 25) 3 Né. 18:21.
- 26) D. & A. 42:14.
- 27) Richards, Stephen L., *Where is Wisdom*, p. 404.

## CHAPITRE XXIX

## LA FRATERNITÉ DANS LA MAISON DE DIEU

## Introduction.

L'Eglise est une extension de la famille. Le royaume de Dieu est une cellule familiale au sens large. L'apôtre Paul dit de l'Eglise qu'elle est « la maison de Dieu ».

« Ainsi donc, vous n'êtes plus des étrangers, ni des gens du dehors ; mais vous êtes concitoyens des saints, gens de la maison de Dieu. »<sup>1</sup>

Dans le même écrit, cet apôtre parle avec respect de notre Père et de toute sa « famille dans les cieux et sur la terre ».<sup>2</sup> L'idée patriarcale de notre famille s'applique de la même manière à l'Eglise. Il est juste de s'appeler mutuellement « frère » ou « sœur » dans cette famille de l'Eglise.

## Le soutien des frères.

De même que les enfants ont le devoir de respecter leurs parents et de leur obéir, de même nous avons le devoir d'obéir aux officiers de l'Eglise et de les respecter. Les postes que les officiers de l'Eglise remplissent sont établis pour servir les membres de la maison de Dieu. Nous devons honorer ceux qui remplissent ces fonctions. C'est par eux que le Seigneur nous bénit. Les veuves et ceux qui n'ont pas de père ont des raisons toutes spéciales de louer les officiers de l'Eglise parce qu'ils remplissent certaines des fonctions de bénédiction que les maris et les pères accomplissent dans leur famille.

Tous les membres fidèles de l'Eglise doivent acquérir cette qualité qu'est la loyauté, tant envers l'Eglise elle-même qu'envers ses officiers. Pour ce qui est des officiers, la meilleure manière d'exprimer cette loyauté c'est de les aider et de les soutenir dans les tâches qui leur sont

assignées. Tous les membres d'un Quorum doivent aider les dirigeants du Quorum à s'acquitter des responsabilités de celui-ci, et il en va de même pour tous les dirigeants de l'Eglise. C'est une expression de loyauté. La loyauté à l'Eglise va plus loin que cela.

Nous devons défendre nos dirigeants lorsqu'ils sont critiqués. En dernier ressort nous sommes aux côtés du Seigneur ou nous sommes aux côtés du diable. Nous sommes soit pour soit contre l'Eglise.<sup>3</sup>

« Nul ne peut servir deux maîtres. Car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou, il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre. »<sup>4</sup>

On trouvera le Mamon de ce monde en conflit avec les représentants dûment appelés et ordonnés du Seigneur. Chacun de nous, comme le Josué d'autrefois, doit choisir « aujourd'hui qui vous voulez servir ».<sup>5</sup>

Non seulement nous avons l'obligation d'aimer et de soutenir les frères qui nous gouvernent, mais, sur le plan négatif, nous sommes mis en garde contre les conséquences qui peuvent en découler si nous négligeons de le faire. Le prophète Joseph Smith enseigna :

« L'homme qui se lève pour condamner les autres, critiquant l'Eglise, disant qu'ils ont quitté le chemin, alors que lui-même est juste, sachez assurément que cet homme est sur la grande route de l'apostasie ; et s'il ne se repent pas, il apostasiera, aussi vrai que Dieu vit. »<sup>6</sup>

Si l'on est engagé dans une droiture caractérisée, on ne critique pas. L'esprit de querelle est incompatible avec l'esprit d'amour et de service.

## L'amour et le service.

La plus haute manifestation d'amour se trouve dans le dévouement de l'homme à Dieu.<sup>7</sup> La deuxième manifestation d'amour en intensité se trouve dans l'attitude de l'homme vis-à-vis de ses semblables.<sup>8</sup> En réponse à la question du docteur de la loi sur le point de savoir quel était le plus grand commandement, nous apprenons :

« Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton

Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes. »<sup>9</sup>

Ces deux commandements sont liés l'un à l'autre parce que l'on ne trouve l'amour de Dieu que chez ceux qui aiment leurs frères et leurs sœurs.

« Si quelqu'un dit : j'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur ; car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? Et nous avons de lui ce commandement : Que celui qui aime Dieu aime aussi son frère. »<sup>10</sup>

Ceci fait mentir les nombreuses personnes qui font semblant d'être chrétiennes, qui professent de l'amour pour toute l'humanité en général, mais qui, en particulier, haïssent leurs voisins.

L'amour est toujours partenaire du service. C'est par le service que se manifeste l'amour. Si l'amour est le précepte, alors le service est l'exemple. Avec une éloquence simple le Seigneur dit : « Si vous m'aimez gardez mes commandements. »<sup>11</sup> Il amplifie cette déclaration dans la révélation moderne : « Tu m'aimes, tu me serviras et garderas tous mes commandements. »<sup>12</sup>

Dans son grand sermon d'adieu, le roi Benjamin expliqua clairement cette idée :

« Et voici, je vous dis ceci, c'est pour vous enseigner la sagesse ; c'est pour vous apprendre qu'en servant vos semblables, c'est Dieu seulement que vous servez.

« Vous m'avez appelé votre roi ; et si moi, que vous appelez votre roi, je travaille pour vous servir, ne devez-vous pas travailler pour vous servir les uns les autres. »<sup>13</sup>

Les membres fidèles de l'Eglise doivent se reconnaître dans leur amour et les services qu'ils se rendent les uns aux autres. « A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. »<sup>14</sup> D'autre part, là où il n'y a pas d'amour, on saura qu'il y a de l'iniquité. « Et, parce que l'iniquité se sera accrue,

la charité du plus grand nombre se refroidira. »<sup>15</sup> Nous voyons ainsi que l'on peut voir si quelqu'un fait partie de la maison de Dieu en ce qu'il applique le principe de l'amour.

### La fraternité dans la maison de Dieu.

Il faut de la réflexion, l'organisation du temps et des ressources pour agir l'un envers l'autre comme frères. Les frères de l'Eglise sont organisés en cellules fraternelles appelées quorums de la Prêtrise. Ces quorums sont les organismes par l'intermédiaire desquels les objectifs du Seigneur vis-à-vis de la Prêtrise peuvent s'accomplir plus complètement. Le Manuel de la Prêtrise de Melchisédek, composé sous la direction de la Première Présidence de l'Eglise, expose « les deux objectifs principaux » de ces quorums :

» 1) Aider chaque membre du quorum ou de l'unité et sa famille à parvenir à un état de bien-être total dans le corps, l'intellect et l'esprit. Tous les besoins de l'homme qui détient la prêtrise doivent faire l'objet du souci du quorum ou de l'unité auxquels il appartient.

» 2) Aider l'Eglise elle-même dans l'accomplissement des devoirs divins qui lui sont imposés en formant et en développant les membres du quorum et de l'unité de manière qu'ils comprennent et accomplissent le travail dans lequel l'Eglise est engagée. »<sup>16</sup>

Le même manuel poursuit en dégageant « quatre objectifs principaux » pour remplir ces buts.

« Les quatre objectifs principaux des quorums et des unités doivent être :

» 1) Mieux connaître, par une étude soigneuse, les doctrines de l'évangile et leur application dans la vie.

» 2) Rendre régulièrement des services à l'Eglise.

» 3) S'occuper du bien-être personnel de tous les membres du quorum ou de l'unité, temporellement, intellectuellement et spirituellement.

» 4) S'occuper à des activités diverses, comme soirées, sorties, sports, etc., grâce auxquelles les membres du quorum ou de l'unité trouveront les moyens de satisfaire leurs besoins sociaux individuellement et sur le plan familial et de créer un sentiment de camaraderie, de foi et d'amour qui satisfera tous les besoins des membres.

» Si le quorum ou l'unité assume ainsi la responsabilité du bien-être de ses membres, il s'ensuit que chaque membre doit se consacrer à la tâche imposée au quorum ou à l'unité. L'homme qui accepte la prêtrise accepte les obligations de la prêtrise, et il est attendu de lui qu'il soit loyal et fidèle à l'Eglise, au quorum, à l'unité, à la prêtrise qu'il détient, à sa famille et à tous les principes de la vérité divine. »<sup>17</sup>

Les besoins que l'on ne peut satisfaire dans la famille immédiate, on peut les satisfaire dans cette extension de la famille. « Le Seigneur l'a voulu et l'a compris dès le début, et il a pris des mesures dans l'Eglise pour que tous les besoins soient satisfaits grâce aux organismes officiels de la prêtrise. »<sup>18</sup>

Quels sont les points particuliers dans lesquels cette fraternité au sens large peut se manifester ? Si un frère d'un quorum se trouve dans le besoin, les choses nécessaires à la vie doivent être mises à sa disposition. Il doit en outre être remis à flot dans la société et recevoir la sécurité. S'il est coiffeur, il n'est que normal que ses frères soient clients chez lui. S'il est pompiste, il convient qu'ils soient ses clients pour ce qui est de leurs besoins dans ce domaine. De cette manière on assurera la sécurité financière à une minorité de la famille et l'on soigne ainsi les intérêts et le bien-être de la famille tout entière.

On satisfait beaucoup de besoins sociaux dans cette cellule familiale au sens large. L'humanité est fondamentalement grégaire de nature. Les hommes ont besoin de sentir qu'ils appartiennent à l'ensemble et sont acceptés de lui. Par le ministère de l'Eglise, on satisfait aux besoins qu'ont les hommes d'appartenir et d'être acceptés. On a besoin d'eux dans cette grande œuvre. Ils acquièrent ainsi

une stature et une importance personnelle en étant engagés dans une cause aussi importante.

### Pas de conflit entre l'Eglise et la famille.

Il n'y a pas de conflit dans les objectifs et les procédures de Dieu. Il a choisi d'utiliser la famille et le système patriarcal pour « réaliser l'immortalité et la vie éternelle de l'homme »,<sup>19</sup> qui est son œuvre de gloire. L'Eglise et la famille ont été constituées dans ce même but. Ses composantes n'ont pas de querelles. Elles s'aident mutuellement. L'Eglise aide à l'éducation de la famille. Ses programmes d'activités, ses systèmes d'enseignement et son culte constituent un supplément sans prix au foyer. D'autre part, chaque famille est la base de l'Eglise. C'est une idée fausse que de penser qu'il y a conflit entre l'Eglise et la famille.

Les enfants qui sont élevés dans un foyer plongé dans l'activité pour l'Eglise ont l'immense avantage d'apprendre dès le berceau que le Christ et ses objectifs doivent être le centre de notre vie tout entière. Le fait que le père et la mère ont des responsabilités qui de temps en temps les obligent à quitter la maison est une leçon importante dans cette discipline.

Les familles doivent adorer ensemble. Le service de culte fondamental de l'Eglise est la Réunion de Sainte-Cène. Les enfants doivent accompagner leurs parents pour assister à ces services. « Ce sont des réunions pour tous les membres de la paroisse y compris les enfants. »<sup>20</sup> Ce n'est pas la seule expérience de culte que la famille doit avoir. Les prières familiales quotidiennes et les dévotions le soir au foyer font partie de la formation religieuse des membres fidèles. Tout cela est pour le bien de l'Eglise tout entière. L'Eglise et la famille ne font qu'un.

Dans notre société complexe la concurrence pour obtenir notre temps et notre énergie augmente sans cesse. Il faut se souvenir que le foyer de l'individu et le foyer de Dieu sont les tout premiers à avoir droit à notre temps, à nos talents et à tout ce que nous avons.

« Cherchez premièrement le royaume et la justice de Dieu ; et toutes ces choses vous seront données par dessus. »<sup>21</sup>

### Le ministère laïque.

Nous n'avons pas de clergé professionnel dans l'Eglise. Tout homme qui est digne détient la Prêtrise et est par conséquent ministre dûment appelé et ordonné de Dieu. Dans le monde, ce système de ministère non professionnel est appelé ministère laïque, voulant dire que le ministère est rempli par des laïques ou des non-professionnels. Ceci est conforme à la philosophie d'une Eglise centrée sur la famille. Les pères subvennent aux besoins de la famille immédiate et se consultent et concentrent leurs énergies pour les besoins de la grande famille, l'Eglise. Nous n'avons pas d'intermédiaires. Nous sommes une partie plus intégrante du tout, veillant à nos propres besoins. Dans ce système, l'Eglise devient une unité de service pour la famille sur son chemin vers l'immortalité et la vie éternelle. Etant parvenue à l'unité de la foi<sup>22</sup> dans les éternités à venir, la cellule familiale de base supplantera l'unité de service comme système d'organisation dans lequel nous avons notre être.

- 9) Matt. 22:38-40.
- 10) 1 Jean 4:20-21.
- 11) Jean 14:15.
- 12) D. & A. 42:29.
- 13) Mos. 2:17-18.
- 14) Jean 13:35.
- 15) Matt. 24:12.
- 16) *Melchizedek Priesthood Handbook*, pp. 23-23.
- 17) *Ibid.*, pp. 23-24.
- 18) Smith, Joseph F., *Gospel Doctrines*, p. 159, 7<sup>e</sup> édition.
- 19) Moïse 1:39.
- 20) *General Church Handbook*, p. 42.
- 21) Matt. 6:33.
- 22) Eph. 4:13.

### NOTES DE LA SECTION HUIT, CHAPITRE XXIX

- 1) Eph. 2:19.
- 2) Eph. 3:14-15.
- 3) Jean 15:18-20 ; Luc 11:23.
- 4) Matt. 6:24 ; 3 Né. 13:24.
- 5) Jos. 24:15.
- 6) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 156.
- 7) Deut. 6:4-5 ; Matt. 22:37-38.
- 8) Matt. 22:34-40.

## CHAPITRE XXX

### LES BÉNÉDICTIONS PATRIARCALES

#### Les patriarches.

Un des offices voulus dans la Prêtrise de Melchisédek est l'office de Patriarche. Les administrateurs de cet office sont appelés dans les révélations « ministres évangéliques ».<sup>1</sup> Ce sont aussi des grands-prêtres, et ils agissent comme tels.<sup>2</sup> L'office de Patriarche est une annexe de la Prêtrise de Melchisédek comme le sont toutes les autres autorités et tous les autres offices de l'Eglise.<sup>3</sup>

L'ordre patriarchal dans l'administration de l'Eglise est conservé dans l'office de Patriarche de l'Eglise. L'office de Patriarche de l'Eglise est conféré par le lignage aussi bien que pour cause de dignité.

« Il a été décrété que l'ordre de cette prêtrise doit se transmettre de père en fils, et qu'il appartient de droit aux descendants littéraux de la postérité choisie, à qui les promesses ont été faites.

» Cet ordre fut institué au temps d'Adam. »<sup>4</sup>

Le père du prophète Joseph Smith fut le premier Patriarche de l'Eglise. Il fut choisi par révélation et ordonné le 18 décembre 1833. Le prophète Joseph bénit son père et dit qu'il « détenait dorénavant le droit de la Prêtrise patriarchale... détenant les clefs de la Prêtrise patriarchale sur le royaume de Dieu sur terre ».<sup>5</sup> Selon la loi du lignage, l'office fut conféré à son fils aîné, Hyrum, « par bénédiction et aussi de par droit »,<sup>6</sup> et continue dans ce lignage jusqu'aujourd'hui.

Pour ce qui est du détenteur de l'office de Patriarche de l'Eglise, le Seigneur a dit :

« Afin qu'il détienne dorénavant les clés des bénédic-tions patriarchales pour tout mon peuple.

» Afin que celui qu'il bénit soit bénit, et que celui qu'il maudit soit maudit, afin que tout ce qu'il lie sur la terre soit lié dans les cieux, et que tout ce qu'il délie sur terre soit délié dans les cieux.

» Et je le nomme dorénavant prophète, voyant et révé-lateur de mon Eglise. »<sup>7</sup>

Le Quorum des Douze a l'obligation scripturale de choisir d'autres patriarches suivant les ordres qu'ils reçoivent par révélation.<sup>8</sup> Ces autres patriarches sont appelés patriarches de pieux et sont choisis et ordonnés sans que l'on tienne compte du lignage.

Les patriarches n'ont aucune fonction présidentielle dans leurs appels. Ils existent pour bénir l'Eglise. La manière principale d'accomplir ceci, c'est de prononcer des bénédic-tions patriarchales sur la tête des membres de l'Eglise.

#### Bénédic-tions patriarchales.

Juste avant sa mort, Jacob, ou Israël, réunit ses fils et leur donna des bénédic-tions. « Assemblez-vous, et je vous annoncerai ce qui vous arrivera dans la suite des temps, » dit-il.<sup>9</sup> Le chapitre quarante-neuf tout entier de la Genèse est le résumé de ces antiques bénédic-tions patriarchales prophétiques sur la tête de ceux que l'on appelle maintenant les chefs des douze tribus d'Israël. Du fait que ceci s'est passé il y a tant d'années, nous pouvons regarder maintenant en arrière et voir que toutes les promesses ainsi données ont été maintenant substantiellement remplies. Par exemple : Juda reçut la promesse que de sa postérité viendraient les gouverneurs d'Israël jusqu'à ce que le Christ vienne.<sup>10</sup> Ceci se révéla historiquement être le cas. Un autre exemple qui est important pour nous : Joseph, le père d'Ephraïm et Manassé qui devaient prendre place parmi les douze tribus d'Israël, reçut la promesse que sa postérité irait au-delà des océans au pays des collines éternelles et que ses bénédic-tions l'emporteraient sur toutes les autres.<sup>11</sup> Une fois de plus cette bénédic-tion s'accomplit historiquement à la fois par les peuples du

Livre de Mormon et par les voyages ultérieurs dans ce pays.

Ces antiques bénédictions font ressortir une caractéristique importante dans les bénédictions patriarcales. Elles sont données par l'esprit de révélation. Elles ont pour but de tracer la voie que le bénéficiaire doit suivre. Ces bénédictions doivent être à la fois une raison puissante pour le bénéficiaire de persévérer dans la fidélité et une grande consolation à celui qui reçoit la bénédiction.

Etant donné que presque tous les membres de l'Eglise sont descendants d'Israël, nous avons un intérêt particulier pour les bénédictions, les promesses et les prédictions données à sa postérité. Pareille connaissance nous permet de mieux nous placer dans le plan éternel des choses. Nous nous intéressons également de manière toute particulière aux bénédictions qui peuvent s'appliquer à nous. Certaines bénédictions spéciales accompagnent les héritiers d'Ephraïm, comme c'est le cas pour chacune des tribus. Selon la conception de la chaîne de la famille patriarcale dont nous avons parlé jusqu'à présent, il devient important que nous soyons au courant de notre lignage. Le patriarche détient la clef par laquelle le lignage de ceux qu'il bénit peut être révélé. En effet, c'est là l'élément le plus important de la bénédiction patriarcale.

La Première Présidence de l'Eglise a fait à ce propos, lors d'une communication générale aux dirigeants de l'Eglise, la déclaration suivante.

« Les bénédictions patriarcales embrassent la révélation inspirée du lignage du bénéficiaire, et en outre, lorsque l'Esprit l'inspire, l'énoncé inspiré et prophétique de la mission qu'a le bénéficiaire dans sa vie, de même que les bénédictions, avertissements et encouragements que le patriarche pourra être poussé à donner pour l'accomplissement de la dite mission, étant entendu qu'il est toujours expliqué clairement que l'accomplissement de toutes les bénédictions promises dépend de la fidélité à l'évangile de notre Seigneur, dont le patriarche est le serviteur. Toutes

ces bénédictions sont enregistrées et généralement une seule bénédiction de ce genre suffit pour une personne. La nature sacrée de la bénédiction patriarcale doit nécessairement exiger de tous les patriarches l'invocation la plus fervente de la direction divine dans leurs paroles prophétiques et leur sagesse supérieure, dans leurs avertissements et leurs exhortations. »<sup>12</sup>

Si un patriarche ne donne pas le lignage en donnant sa bénédiction, c'est néanmoins une bénédiction patriarcale. Cependant, la personne qui la reçoit pourrait aller trouver le patriarche et lui demander ce renseignement. Le patriarche, s'il est inspiré de le faire, peut l'énoncer et l'ajouter à la bénédiction. Si le patriarche est mort, on peut aller en trouver un autre.<sup>13</sup>

#### Nature sacrée des bénédictions.

Les bénédictions patriarcales sont données pour le réconfort, la direction et l'information du bénéficiaire. Un exemplaire lui est donné pour son usage personnel et un exemplaire est classé au Bureau de l'Historien de l'Eglise. Le classeur de l'Eglise n'est pas un document public et son utilisation est restreinte. Les bénédictions patriarcales ne sont pas destinées à tomber dans le domaine public. On ne doit utiliser ou montrer sa bénédiction que dans l'esprit de la nature sacrée et personnelle de la bénédiction.

Il est conseillé aux membres de l'Eglise d'aller trouver isolément et non en groupe les patriarches pour obtenir des bénédictions. Ils doivent avoir suffisamment de maturité pour comprendre l'importance de cet acte. Il est recommandé que les enfants aient au moins douze ans. En général on doit être membre de l'Eglise depuis un an pour pouvoir obtenir une bénédiction de cette nature.

#### Nature conditionnelle de la bénédiction.

Toutes les bénédictions des enfants de notre Père céleste dépendent de la droiture personnelle du bénéficiaire.

Les bénédictions sont les fruits de nos actes. Les bénédictions prononcées sur notre tête et réservées pour nous dans les cieux, nous pouvons les perdre par le péché et la désobéissance.

Le patriarche, par exemple, n'a pas le pouvoir de promettre que l'on se lèvera le matin de la première résurrection, quelles que soient les circonstances. L'on doit vivre de manière à être digne de cette bénédiction.

Dans le contexte de l'étude que nous sommes occupés à faire, certains Israélites à l'époque du midi des temps croyaient confortablement que leur salut était assuré à cause des bénédictions prononcées sur eux par l'intermédiaire de leurs pères. Jean-Baptiste discerna leurs pensées, leur commanda de produire « du fruit digne de repentance » et dit :

« Et ne prétendez pas dire en vous-mêmes : nous avons Abraham pour père ! Car je vous déclare que de ces pierres-ci Dieu peut susciter des enfants à Abraham. »<sup>14</sup>

#### Les bénédictions patriarcales sont réservées aux membres de plein droit.

Ce ne sont pas tous ceux qui veulent une bénédiction patriarcale qui peuvent en avoir une. Ce privilège est réservé aux personnes dignes d'être membres de plein droit de l'Eglise. L'évêque, au cours d'une entrevue personnelle, détermine si on peut accorder cette participation de plein droit. Si, après une entrevue approfondie, l'évêque décide que le candidat est digne d'obtenir une bénédiction des mains du patriarche, il fera à celui-ci une recommandation écrite dans ce sens. Dans cette entrevue, l'évêque s'informera de la foi et du témoignage du membre. Ils étudieront les divers principes de l'Eglise y compris, mais non pas exclusivement : la chasteté, la parole de sagesse et le respect du jour du sabbat, la dîme et la participation aux activités de l'Eglise. On doit satisfaire les magistrats de l'Eglise pour obtenir la formule de la

bénédiction. On doit satisfaire le Magistrat céleste pour que la bénédiction soit donnée sur la tête de l'intéressé.

#### Le patriarche et la famille.

Tous les membres dignes de l'Eglise ont droit aux services des patriarches ordonnés dans le territoire de la juridiction dont ils relèvent. L'Eglise établit un patriarche au moins par pieu de Sion, et le patriarche de Sion a la juridiction générale pour bénir le peuple de l'Eglise. C'est là un des avantages dont jouissent les citoyens du royaume de Dieu.

Chez eux, les pères qui ont reçu la prêtrise appropriée et ont contracté l'ordre patriarchal du mariage, peuvent bénir de cette manière leurs propres enfants.

« Un père fidèle qui détient la Prêtrise de Melchisédek peut bénir ses enfants, et ce sera une bénédiction patriarcale (paternelle). Pareille bénédiction peut être inscrite dans les documents de famille, mais elle ne sera pas conservée dans les archives de l'Eglise. Tout père qui est fidèle à sa prêtrise est patriarche sur sa maison. En outre, les enfants peuvent recevoir d'un patriarche ordonné une bénédiction. Un père qui bénit son propre enfant peut, s'il reçoit l'inspiration de le faire, déclarer le lignage de l'enfant. »<sup>15</sup>

#### NOTES DE LA SECTION HUIT, CHAPITRE XXX

- 1) D. & A. 107:39.
- 2) D. & A. 107:39-53
- 3) D. & A. 107:5.
- 4) D. & A. 107:40-41.
- 5) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, pp. 38-39.
- 6) D. & A. 124:91-96.
- 7) D. & A. 124:92-94.

- 8) D. & A. 107:39.
- 9) Gen. 49:1.
- 10) Gen. 49:10.
- 11) Gen. 49:22-26.
- 12) McKay, David O., Richard, Stephen L., Clark, J. Reuben, Jr., *Letter to Stake Presidents*, 28 juin 1957.
- 13) Smith, Joseph Fielding, *Doctrines of Salvation*, Vol. 3, pp. 171-172.
- 14) Matt. 3:8-9.
- 15) Smith, Joseph Fielding, *op. cit.*, p. 172.

## SECTION NEUF

### L'ÉGLISE ET LE GOUVERNEMENT CIVIL

---

### CHAPITRE XXXI

#### LE LIBRE ARBITRE DE L'HOMME

##### Introduction.

Pour comprendre la position de l'Eglise vis-à-vis du gouvernement civil, on doit tout d'abord comprendre la doctrine du libre arbitre de l'homme. Cette doctrine est un des concepts fondamentaux de l'Eglise et du royaume.

##### Le libre arbitre de l'homme.

L'homme a hérité de Dieu le Père le droit de choisir le bien ou le mal.<sup>1</sup> Il peut décider d'obéir ou de désobéir à la loi de Dieu. Cette capacité de choisir le bien ou le mal est appelée le libre arbitre. Le principe du libre arbitre est un principe éternel. Il fonctionnait dans notre premier état, ou état pré-terrestre. Il existe chez Dieu depuis le commencement. Selon ce pouvoir de choisir, nous et nos frères et sœurs de la préexistence pouvions choisir le plan de notre Père ou celui de Lucifer.<sup>2</sup> L'essence du plan de Lucifer était de détruire le libre arbitre de l'homme.

« C'est pourquoi, parce que Satan s'était révolté contre moi, qu'il avait cherché à détruire le libre arbitre de l'homme, que moi, le Seigneur Dieu, je lui avais donné, et aussi parce qu'il voulait que je lui donne mon pouvoir,

par le pouvoir de mon Fils unique, je le fis précipiter du ciel. »<sup>3</sup>

Dans tous les rapports de Dieu avec l'humanité il laisse celle-ci libre d'agir sans obligations ni restrictions en s'écartant des influences, des conseils et des directives. Dieu donne des lois et des statuts. L'homme décide s'il vivra ou non conformément à ceux-ci. Des promesses peuvent accompagner l'obéissance ou des châtiments la désobéissance, mais l'homme peut faire son choix.

« Parce qu'ils sont rachetés de la chute, ils sont devenus libres pour toujours, connaissant le bien et le mal, agissant par eux-mêmes et non par la volonté d'autrui, à moins que ce ne soit au grand et dernier jour, quand ils recevront le châtiment de la loi, d'après les commandements que Dieu a donnés.

» Ainsi, les hommes sont libres selon la chair ; et toutes les choses qui sont utiles à l'homme leur sont données. Et ils sont libres de choisir la liberté et la vie éternelle par l'entremise de la grande médiation donnée à tous les hommes, ou de choisir la captivité et la mort selon la captivité et le pouvoir du diable ; car il cherche à rendre tous les hommes malheureux comme lui. »<sup>4</sup>

Nous avons ici défini le libre arbitre comme la capacité de choisir le bien ou le mal. Pour que ce principe du libre arbitre fonctionne, il faut qu'il y ait donc le bien et le mal. Le bien consiste en ce qui est de Dieu — les lois divines et les vérités éternelles, la lumière et la connaissance, le discernement entre le bien et le mal. L'opposition au bien, en d'autres termes ce qui est mal, doit également être présent.

« Voici, je lui ai accordé (à Adam) d'agir à sa guise, et je lui ai donné un commandement...

» Et il arriva qu'Adam fut tenté par le diable...

» Et il faut que le diable tente les enfants des hommes, sinon ils ne pourraient pas agir à leur guise... »<sup>5</sup>

Il est donc clair que l'opposition est nécessaire et que le libre arbitre consiste en la capacité de faire librement son choix entre deux possibilités.

### La justice et le libre arbitre.

Un des attributs de Dieu est la justice. Le Psalmiste dit à ce propos : « La justice et l'équité sont la base de ton trône. »<sup>6</sup> Une des perfections de Dieu est la perfection de son attribut de la justice.<sup>7</sup> Le grand législateur, Moïse, écrivait :

« Car je proclamerai le nom de l'Eternel. Rendez gloire à notre Dieu !

» Il est le rocher ; ses œuvres sont parfaites, car toutes ses voies sont justes ; c'est un Dieu fidèle et sans iniquité, il est juste et droit. »<sup>8</sup>

Il est impossible de concevoir que les hommes recevraient des promesses de récompense pour leur justice et de châtiment pour leur injustice — dans le cadre de la justice de Dieu — s'ils ne recevaient la capacité de choisir s'ils prenaient la récompense ou le châtiment. Il serait injuste et par conséquent contraire à la nature de Dieu d'obliger les hommes à être justes. Il serait injuste et contraire à la nature de Dieu de permettre aux puissances mauvaises de forcer les hommes à pécher. Dieu établit son modèle du temps de l'Eden lorsqu'il plaça l'homme devant une loi avec l'explication des conséquences qui s'ensuivraient s'il la violait. A cette époque il dit : « Néanmoins tu peux choisir par toi-même. »<sup>9</sup>

La justice de Dieu exige que l'homme ait son libre arbitre s'il doit être responsable de ses actes. En raisonnant avec le fils d'Adam le Seigneur enseigne que l'homme doit s'attendre à ce que les résultats des décisions qu'il aura prises et des actions qu'il aura posées soient de la même espèce que celles-ci : bons ou mauvais. « Si tu agis bien, tu relèveras ton visage, et si tu agis mal, le péché se couche à la porte. »<sup>10</sup>

### Pas d'existence sans libre arbitre.

Dans l'idée fondamentale de notre existence dans le plan de salut doit se trouver le libre arbitre de l'homme. Sans cet ingrédient essentiel il n'y aurait pas de plan de

salut, et par conséquent pas d'existence telle que nous la connaissons. Le libre arbitre est une partie tellement intégrante et fondamentale du plan de salut que si on la retirait du plan les autres parties cesseraient d'exister. Cette connaissance fut révélée au prophète Joseph Smith dans les premiers temps du rétablissement de toutes choses.

« Toute vérité est indépendante dans la sphère dans laquelle Dieu l'a placée, *libre d'agir par elle-même*, ainsi que toute intelligence ; *sinon, il n'y a point d'existence*.

» Voici, c'est là qu'est le libre arbitre de l'homme. »<sup>11</sup>

Le prophète du Livre de Mormon, Léhi, développe ce concept de manière détaillée :

« Car il faut qu'il y ait de l'opposition en toutes choses. S'il n'en était pas ainsi, ô mon Premier-Né dans le désert, la justice ne pourrait exister, pas plus que la méchanceté, la sainteté, la misère, le bien ou le mal. C'est pourquoi, toute chose est nécessairement un composé en elle-même. Car, si elle n'était qu'un seul corps, elle devrait nécessairement rester comme morte, n'ayant ni vie ni mort, ni corruptibilité ni incorruptibilité, ni bonheur ni misère, ni sensibilité ni insensibilité.

» C'est pourquoi, elle aurait été créée pour rien et *sa création n'aurait pas eu de but* ; et la sagesse de Dieu, ses desseins éternels, sa puissance, sa miséricorde et sa justice auraient nécessairement été détruits.

» Et si vous dites qu'il n'y a pas de loi, vous dites qu'il n'y a pas de péché. Si vous dites qu'il n'y a pas de péché, vous dites qu'il n'y a pas de justice. S'il n'y a pas de justice, il n'y a pas de bonheur. Et s'il n'y a ni justice ni bonheur, il n'y a ni punition ni misère. Et si ces choses ne sont pas, il n'y a pas de Dieu. Et s'il n'y a pas de Dieu nous ne sommes pas, et la terre non plus ; il n'y aurait pu y avoir de création, ni de choses qui se meuvent, ni de choses qui sont mues, et toutes choses se seraient évanescentes. »<sup>12</sup>

Le libre arbitre est fondamental et nécessaire à l'existence dans les desseins de Dieu.

### Le libre arbitre agit en fonction de la loi.

Le libre arbitre est conforme à la loi et fonctionne selon celle-ci. On peut choisir un jour le mal et le lendemain le bien. Ceci est conforme à la loi de la repentance. Si les hommes décident de persévéérer dans le péché, ils seront damnés. Une fois damnés ils continuent à avoir le libre arbitre, mais ils ne peuvent alors utiliser ce libre arbitre pour changer leur damnation. Le libre arbitre ne permet pas de changer une décision aussi définitive. Si un homme décide de sauter par la fenêtre, il est sujet aux conséquences de son choix. Pendant sa chute libre son libre arbitre ne change pas les conséquences de sa décision définitive de sauter.

Le jour pour choisir est aujourd'hui. Le défi de Josué vaut encore pour nous : « ... choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir... moi et ma maison, nous servirons l'Eternel. »<sup>13</sup>

### Suite de l'introduction.

De toute évidence l'œuvre de Satan ne se limite pas à l'existence préterrestre où « il chercha à détruire le libre arbitre de l'homme ».<sup>14</sup> Son énergie est encore tendue vers ce but mauvais. De plus ses tentatives ne sont pas seulement orientées vers l'esclavage spirituel. Satan lutte contre le plan de Dieu sur un vaste front. Les institutions terrestres, qu'elles soient églises, gouvernements civils, ou quoi que ce soit d'autre, qui basent leurs programmes sur la peur et la force, représentent ses objectifs.

L'essence même de la doctrine du libre arbitre exige que l'homme ait une occasion illimitée de choisir. Le gouvernement civil, pour être acceptable dans les desseins de Dieu, doit permettre pareil choix. Parlant expressément du gouvernement civil, le Seigneur fait allusion au libre arbitre de l'homme et dit que les gouvernements doivent être établis pour le protéger :

« Afin que tout homme puisse agir en doctrine et en principe, en ce qui se rapporte à l'avenir, selon le libre

arbitre moral que je lui ai donné, afin que chacun soit responsable de ses propres péchés le jour du jugement. »<sup>15</sup>

### Desseins de Dieu dans le gouvernement civil.

L'utilisation de la force dans certains gouvernements civils supprime le libre arbitre de l'homme et par conséquent les desseins de Dieu. A cause de cela Dieu a déclaré de nos jours : « C'est pourquoi, il n'est pas juste qu'un homme soit l'esclave d'un autre. »<sup>16</sup>

Dans le contexte de la doctrine du libre arbitre de l'homme et avec la parole directe de Dieu qui condamne l'esclavage humain, il doit s'ensuivre que les gouvernements dont les systèmes sont compatibles avec la liberté personnelle et la garantie des droits de leurs citoyens, les gouvernements basés sur le principe de l'auto-détermination des citoyens ont l'approbation spéciale de Dieu. Dans sa grande prière de consécration du temple de Kirtland, le prophète Joseph pria (et selon ses propres termes grâce à l'esprit de révélation) :

« Sois miséricordieux, ô Seigneur, envers toutes les nations de la terre, sois miséricordieux envers les chefs de notre pays ; que ces principes qui ont été si honorablement et si noblement défendus par nos pères, à savoir la constitution de notre pays, soient affermis à jamais. »<sup>17</sup>

Les objectifs de Dieu pour le salut de ses enfants ne peuvent mieux se réaliser que lorsque ses enfants sont libres.

Le conflit dans les institutions sociales entre la liberté et la force n'est qu'un aspect du conflit entre Dieu et Mamon.

### NOTES DE LA SECTION NEUF, CHAPITRE XXXI

- 1) 2 Né. 2:16.
- 2) D. & A. 29:36.
- 3) Moïse 4:3.
- 4) 2 Né. 2:26-27.
- 5) D. & A. 29:35-36, 39.
- 6) Ps. 89:15.
- 7) Smith, Joseph, *Lectures on Faith*, quatrième discours.
- 8) Deut. 32:3-4.
- 9) Moïsc 3:17.
- 10) Gen. 4:7.
- 11) D. & A. 93:30-31 (italiques de l'auteur).
- 12) 2 Né. 2:11-13 (italiques de l'auteur).
- 13) Jos. 24:15.
- 14) Moïse 4:3.
- 15) D. & A. 101:78.
- 16) D. & A. 101:79.
- 17) D. & A. 109:54.

## CHAPITRE XXXII

## L'ÉGLISE ET LE GOUVERNEMENT CIVIL

Pendant le ministère terrestre de Jésus-Christ, notre Seigneur, nous trouvons un incident qui donne la clef pour comprendre les rapports qui doivent exister entre l'Eglise et l'Etat. Certains Pharisiens pervers cherchèrent à prendre le Seigneur au piège. Voici leur complot et leur échec :

« Maître, nous savons que tu es vrai, et que tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité, sans t'inquiéter de personne, car tu ne regardes pas à l'apparence des hommes. Dis-nous donc ce qu'il t'en semble : est-il permis, ou non, de payer le tribut à César ? Jésus, connaissant leur méchanceté, répondit : pourquoi me tentez-vous, hypocrites ? Montrez-moi la monnaie avec laquelle on paye le tribut. Et ils lui présentèrent un denier. Il leur demanda : de qui sont cette effigie et cette inscription ? De César, lui répondirent-ils. Alors il leur dit : rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »<sup>1</sup>

Comme en toutes choses, Jésus donna l'exemple à l'Eglise. Il énonce ici de nouveau sa position vis-à-vis de l'Eglise et de l'Etat. Il n'est que raisonnable d'attendre d'un peuple qui professe être membre de la « seule Eglise vraie et vivante »<sup>2</sup> qu'il accepte pleinement cette loi. C'est d'ailleurs le cas. La Première Présidence dit dans un message donné lors de la Conférence Générale d'avril 1942 :

« L'Eglise est pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'Eglise n'a aucune des fonctions politiques et civiles de l'Etat, et, de même, l'Etat ne peut assumer les fonctions de l'Eglise. L'Eglise a la responsabilité de l'œuvre du Seigneur, qu'elle doit exécuter, de diriger la conduite de ses membres les uns envers les autres, comme disciples de l'humble Christ, n'oubliant pas les malheureux,

les pauvres et les nécessiteux et ceux qui sont dans la détresse, les dirigeant tous vers la vie juste et une vie spirituelle qui leur apportera le salut, l'exaltation et la progression éternelle dans la sagesse, la connaissance, l'intelligence et le pouvoir...

« L'Etat a la responsabilité du gouvernement civil de ses citoyens comme sujets, de leur bien-être social et de la mise en application des programmes intérieurs et étrangers du corps politique. L'Etat seul est responsable de cette politique, de son succès et de son échec, et il doit en supporter le fardeau. Toutes ces questions impliquent et affectent directement les membres de l'Eglise parce qu'ils font partie du corps politique, et les membres doivent donner leur fidélité à leur souverain et lui rendre loyalement service lorsqu'ils y sont appelés. Mais l'Eglise elle-même, comme telle, n'a pas de responsabilité vis-à-vis de cette politique, étant donné qu'elle ne peut rien faire de plus qu'exhorter ses membres à être pleinement loyaux à leur pays et aux institutions libres comme le réclame le patriotisme le plus élevé. »<sup>3</sup>

## L'obéissance due aux gouverneurs civils.

En dépit de la séparation des fonctions de Dieu et de César, reconnue par Jésus et définie plus particulièrement par ses agents divinement autorisés, chaque citoyen a l'obligation d'être soumis à l'Etat. Cette obéissance à l'autorité civile est commandée depuis le commencement dans les Saintes Ecritures.

Parmi les exhortations de l'Ancien Testament on trouve :

« Mon fils, crains l'Eternel et le roi. »<sup>4</sup> « Je te dis : observe les ordres du roi, et cela à cause du serment fait à Dieu. »<sup>5</sup> « Ne maudis pas le roi, même dans ta pensée. »<sup>6</sup> « Tu ne maudiras point Dieu, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple. »<sup>7</sup> A l'époque des patriarches et du temps d'Israël, les chefs temporels étaient donnés par commandement divin. « Tu établiras des juges et des magistrats dans toutes les villes que l'Eternel, ton Dieu, te

donne, selon tes tribus ; et ils jugeront le peuple avec justice. »<sup>8</sup>

La conception de l'Ancien Testament s'est poursuivie dans le Nouveau Testament. Lorsque l'apôtre Paul était prisonnier devant un tribunal ecclésiastique, ses réflexions déplurent au souverain sacrificateur et il commanda que l'on frappe l'apôtre sur la bouche.

« Alors Paul lui dit : Dieu te frappera, muraille blanche ! Tu es assis pour me juger selon la loi, et tu violes la loi en ordonnant qu'on me frappe ! Ceux qui étaient près de lui dirent : Tu insultes le souverain sacrificateur de Dieu ! Et Paul dit : je ne savais pas, frères, que ce fût le souverain sacrificateur ; car il est écrit : Tu ne parleras pas mal du chef de ton peuple. »<sup>9</sup>

Les premiers chrétiens furent exhortés à être disciplinés et respectueux des lois : « Rappelle-leur d'être soumis aux magistrats et aux autorités, d'obéir, d'être prêts à toute bonne œuvre. »<sup>10</sup> On leur enseigna à prier pour ceux qui détenaient l'autorité : « J'exhorté donc, avant toutes choses, à faire des prières, des supplications, des requêtes, des actions de grâces, pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté. Cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur. »<sup>11</sup> Il est dit aux serviteurs qu'ils doivent servir de bon cœur et convenablement leurs maîtres, reconnaissant en toutes choses l'autorité supérieure ; les maîtres reçoivent des conseils dans leurs devoirs vis-à-vis de leurs serviteurs.<sup>12</sup> L'apôtre principal, Pierre, enseigna la sainteté que l'on devait attribuer au pouvoir civil : « Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute autorité établie parmi les hommes, soit au roi comme souverain, soit aux gouverneurs comme envoyés par lui pour punir les malfaiteurs et pour approuver les gens de bien. Car c'est la volonté de Dieu qu'en pratiquant le bien vous réduisiez au silence les hommes ignorants et insensés, étant libres, sans faire de la liberté un voile qui couvre la méchanceté, mais agissant comme des serviteurs de Dieu. Honorez tout

le monde ; aimez les frères ; craignez Dieu ; honorez le roi. »<sup>13</sup>

Dans son épître aux Romains, l'apôtre Paul donne la base philosophique de cette doctrine de la soumission à l'autorité civile. Les gouvernements sont essentiels à l'existence humaine ; ils sont reconnus de Dieu et donnés par lui. Son peuple a le devoir de les soutenir.

« Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu ; et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi... rendez à tous ce qui leur est dû : l'impôt à qui vous devez l'impôt, le tribut à qui vous devez le tribut, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur. »<sup>14</sup>

Les membres de l'Eglise actuelle sont liés par les mêmes instructions scripturales. A l'époque actuelle le royaume politique de Dieu, avec l'autorité qui l'accompagne dans les choses temporelles, n'a pas été établi sur la terre. Les membres de l'Eglise sont soumis aux gouvernements respectifs dans les Etats dans lesquels l'Eglise existe. Le douzième Article de Foi dit :

« Nous croyons que nous devons nous soumettre aux rois, aux présidents, aux gouverneurs et aux magistrats ; obéir aux lois, les honorer et les soutenir. »<sup>15</sup>

### Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'à l'homme.

Dans l'obéissance que nous considérons devoir aux commandements des gouverneurs, nous devons toujours faire cette exception que nous sommes tenus avant tout et surtout d'obéir aux commandements de Dieu. Ceux-ci ne doivent pas être incompatibles.<sup>16</sup> Nous avons vu que nous avons le devoir d'obéir à l'autorité civile parce qu'il est agréable à Dieu que nous le fassions. Il serait ridicule d'encourir la colère de Dieu pour plaire aux hommes alors que notre devoir d'obéir aux magistrats civils a pour base de plaire à Dieu. Daniel nie avoir péché de quelque façon que ce soit contre le roi lorsqu'il refusa d'obéir à

ses décrets impies<sup>17</sup> parce que le roi avait dépassé ses limites. D'autre part, lorsque le roi Jéroboam fit le veau d'or<sup>18</sup> et que les Israélites abandonnèrent le temple de Dieu pour se soumettre à leur roi, ils furent réprimandés par le prophète Osée.<sup>19</sup> Lorsque l'autorité civile se dresse contre Dieu, elle annule son propre pouvoir. C'est l'apôtre Pierre qui publia l'édit : il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.<sup>20</sup>

Dans un énoncé officiel de croyances en ce qui concerne le gouvernement terrestre, l'Eglise affirme que ses membres ont l'obligation de soutenir les gouvernements respectifs dans lesquels ils résident, « aussi longtemps qu'ils sont protégés dans leurs droits inhérents et inaliénables, par les lois de ces gouvernements ».<sup>21</sup>

Dans une grande vision prophétique donnée à Léhi et partagée plus tard avec son fils, Néphi, ces prophètes prédisent la colonisation du continent américain et l'Esprit décrivit la révolution des colons en ces termes approbateurs : « ... la puissance de Dieu était avec eux... (et ceux) qui étaient sortis de captivité, étaient délivrés par la puissance de Dieu des mains de toutes les autres nations. »<sup>22</sup>

Le Seigneur déclara que ces objectifs étaient accomplis dans cette guerre d'indépendance, bien que ce fût une insurrection civile, en disant qu'il avait « racheté le pays par l'effusion du sang ».<sup>23</sup>

### Dieu approuve les gouvernements qui protègent le libre arbitre.

Le Seigneur donna son approbation formelle à la Constitution des Etats-Unis, comme instrument pour la protection du libre arbitre. Il dit qu'il en avait « permis l'établissement... par des hommes sages que j'ai suscités dans ce but même ».<sup>24</sup>

« Et cette loi du pays qui est constitutionnelle et qui soutient le principe de la liberté, en garantissant des droits et priviléges, appartient à toute l'humanité et se justifie devant moi. »<sup>25</sup>

### Déclaration de foi relative aux gouvernements.

Une déclaration de foi relative aux gouvernements et aux lois en général fut adoptée à l'unanimité à une assemblée générale de l'Eglise en 1835. Elle fut introduite dans le *Livre des Commandements*, maintenant les *Doctrine et Alliances*, avec ce préambule : « Afin que notre croyance concernant les gouvernements et les lois terrestres en général ne soit pas dénaturée ou mal comprise, nous avons jugé utile de présenter à la fin de ce volume notre opinion à ce sujet. »<sup>26</sup> Nous avons donc ici un énoncé autorisé résumant la position de l'Eglise vis-à-vis de l'Eglise et du gouvernement civil :

« 1. Nous croyons que les gouvernements ont été institués par Dieu pour le bien de l'homme ; et qu'il tient les hommes pour responsables à l'égard de ces gouvernements, tant au point de vue de la création que de l'administration de lois pour le bien et la sécurité de la société.

» 2. Nous croyons qu'aucun gouvernement ne peut vivre en paix à moins que ne soient arrêtées et ne demeurent inviolées des lois telles qu'elles garantissent à chaque individu la liberté de conscience, le droit de propriété et la protection de la vie.

» 3. Nous croyons que tout gouvernement requiert nécessairement des officiers civils et des magistrats pour faire exécuter ses lois, et que des hommes susceptibles d'administrer les lois en toute justice et en toute équité doivent être recherchés et soutenus par la voix du peuple, dans une république, ou par la volonté du souverain.

» 4. Nous croyons que la religion a été instituée par Dieu, et que les hommes sont responsables devant lui, et devant lui seul, de l'exercice de leur religion, à moins que leurs opinions religieuses ne les portent à empiéter sur les droits et les libertés d'autrui. Mais nous ne croyons pas que les lois humaines ont le droit d'intervenir, en prescrivant des règles de culte pour enchaîner la conscience des hommes, ni de dicter des formes de dévotions publiques ou privées. Nous croyons que les magistrats civils doivent

réprimer le crime, mais ne doivent jamais contrôler la conscience, punir les délits, mais ne jamais supprimer la liberté de l'âme.

» 5. Nous croyons que tous les hommes sont tenus de soutenir et de défendre les gouvernements respectifs des pays où ils résident, aussi longtemps qu'ils sont protégés dans leurs droits inhérents et inaliénables, par les lois de ces gouvernements, et que la sédition et la rébellion sont indignes de tout citoyen ainsi protégé et doivent être punies en conséquence ; et que tous les gouvernements ont le droit de décréter les lois qui, selon leur jugement, sont le mieux conçues pour assurer le bien public tout en tenant sacrée la liberté de conscience.

» 6. Nous croyons que chaque homme doit être honoré dans sa position, les souverains et les magistrats comme tels, ceux-ci étant chargés de protéger les innocents et de punir les coupables, et que tous les hommes sont tenus de s'incliner devant les lois et de les respecter, car sans elles la paix et l'harmonie seraient remplacées par l'anarchie et la terreur, les lois humaines ayant été instituées dans le but exprès de régler nos intérêts individuels et nationaux d'homme à homme ; tandis que les lois divines ont été données du ciel pour régler les affaires spirituelles, la foi et le culte dont l'homme est responsable devant son Créateur.

» 7. Nous croyons que les souverains, les états et les gouvernements ont le droit et le devoir de décréter des lois pour la protection de tous les citoyens dans le libre exercice de leurs croyances religieuses ; mais nous ne croyons pas qu'ils aient, en toute justice, le droit de priver les citoyens de ce privilège ou de proscrire ceux-ci pour leurs opinions, aussi longtemps que les lois sont respectées et que ces opinions religieuses ne justifient pas la sédition ou la conspiration.

» 8. Nous croyons que la perpétration d'un crime doit être punie selon la nature de l'offense ; que le meurtre, la trahison, le vol, le larcin, les attentats à la paix publique, sous quelque forme que ce soit, doivent être punis d'après

leur gravité et leur tendance à favoriser le mal parmi les hommes, par les lois du gouvernement du pays où l'offense a été commise ; et dans l'intérêt de la paix et de la tranquillité publiques, tous les hommes doivent s'employer activement et utiliser leurs capacités pour assurer la punition de ceux qui ont violé les lois justes.

» 9. Nous ne croyons pas qu'il soit juste de mêler l'influence religieuse au gouvernement civil, car c'est ainsi qu'une société religieuse est favorisée, alors qu'une autre est proscrite dans ses priviléges spirituels et que les droits individuels de citoyens de ses membres leur sont déniés.

» 10. Nous croyons que toutes les sociétés religieuses ont le droit de juger et châtier leurs membres pour leur mauvaise conduite, selon les règles et les statuts des dites sociétés, pourvu que de telles mesures ne s'étendent qu'à leurs droits de membres et à l'honorabilité de leur rang. Mais nous ne croyons pas qu'une société religieuse ait le droit de juger des hommes quant au droit de possession ou de vie, ou de s'emparer des biens qu'ils possèdent en ce monde, ou de les mettre en danger de mort ou de mutilation corporelle, ou de leur infliger un châtiment corporel quelconque. Elles ne peuvent que les excommunier de leur sein ou leur enlever leurs priviléges de membres.

» 11. Nous croyons que les hommes doivent faire appel aux lois civiles pour le redressement de tous leurs torts et griefs, des dommages infligés à leur personne ou des atteintes à leur propriété ou à leur réputation, lorsqu'il y a des lois pour les protéger contre cela. Mais nous croyons que tous les hommes sont justifiés en se défendant, eux, leurs amis, leurs biens et le gouvernement contre les violences et empiétements illégalement perpétrés par quiconque, lorsqu'il y a urgence et qu'on ne peut faire appel immédiatement aux lois pour obtenir protection.

» 12. Nous croyons avoir le droit de prêcher l'évangile aux nations de la terre et d'avertir les justes, afin qu'ils puissent échapper à la corruption du monde ; mais nous ne croyons pas avoir le droit d'intervenir dans la question des esclaves, d'évangéliser ou de baptiser ceux-ci contre

la volonté de leurs maîtres, ni d'exercer sur eux la moindre influence afin de créer le mécontentement au sujet de leur situation dans cette vie, en mettant ainsi des vies en danger. Nous croyons que de telles interventions sont illégales et injustes, et dangereuses pour la paix de tout gouvernement qui permet que des êtres humains soient tenus en esclavage. »<sup>27</sup>

- 23) D. & A. 101:80.
- 24) D. & A. 101:77-80.
- 25) D. & A. 98:5.
- 26) D. & A. Préambule de la Section 134.
- 27) D. & A. 134.

#### NOTES DE LA SECTION NEUF, CHAPITRE XXXII

- 1) Matt. 22:16-21.
- 2) D. & A. 1:30.
- 3) Première Présidence, message de la Première Présidence, conférence d'avril 1942 ; Lettre de la Première Présidence aux Présidents des Pieux des Etats-Unis, 23 août 1962.
- 4) Prov. 24:21.
- 5) Eccl. 8:2.
- 6) Eccl. 10:20.
- 7) Ex. 22:28. Le mot « dieux » de ce passage est parfois traduit par « juges ».
- 8) Deut. 16:18.
- 9) Actes 23:3-5.
- 10) Tite 3:1.
- 11) 1 Tim. 2:1-3.
- 12) Eph. 5:22-23 ; Col. 3:22-24.
- 13) 1 Pierre 2:13-17.
- 14) Rom. 13:1-8.
- 15) Smith, Joseph, Articles de Foi, Douzième Article.
- 16) D. & A. 58:21-22.
- 17) Dan. 6:22.
- 18) 1 Rois 12:28.
- 19) Os. 5:11.
- 20) Actes 5:29.
- 21) D. & A. 134:5.
- 22) 1 Né. 13:18-19.

## CHAPITRE XXXIII

OBÉIR AUX LOIS, LES HONORER  
ET LES SOUTENIR

## La séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La leçon précédente traitait des fonctions séparées de l'Eglise et de l'Etat. La Première Présidence a donné des instructions concises et simples. « L'Eglise est pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »<sup>1</sup> Ce quorum président a été également précis pour nos obligations vis-à-vis de l'Etat. « Néanmoins, au principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat correspond une obligation qui soumet chaque citoyen ou sujet à l'Etat. »<sup>2</sup>

## Le service militaire.

Beaucoup de gouvernements exigent de leur jeunesse un certain temps de service dans leurs forces armées. Ceci devient une obligation gouvernementale qui incombe aux citoyens des divers états. L'Eglise a donné son avis dans ce point important.

« Les membres de l'Eglise se sont toujours sentis l'obligation de venir à la défense de leur pays lorsqu'un appel aux armes était fait ; à l'occasion l'Eglise s'est préparée à défendre ses propres membres.

« Du temps de Nauvoo, la Légion de Nauvoo fut formée en vue de la défense armée possible des saints contre la violence. Lorsque nous avons été expulsés de Nauvoo, le Bataillon Mormon fut recruté par le gouvernement national pour prendre part à la guerre du Mexique. Lorsque l'armée de Johnston fut envoyée en Utah en 1857 à la suite de racontars méchants sur le comportement et l'attitude des officiers territoriaux et du peuple, nous nous sommes préparés et avons utilisé des mesures de force

pour empêcher l'entrée de l'armée dans les vallées. Pendant les premières années de l'Utah, des forces ont été levées et utilisées pour combattre les Indiens. Dans la guerre contre l'Espagne, les membres de l'Eglise se sont mis dans les rangs des forces armées des Etats-Unis, et ont servi avec distinction et honneur. Lors de la première guerre mondiale, les saints d'Amérique et des pays européens ont loyalement servi leurs gouvernements respectifs dans les deux camps du conflit. De même, lors de la seconde guerre mondiale, des hommes justes de l'Eglise sont morts dans les deux camps, certains avec beaucoup d'héroïsme, pour leur pays. Dans tout ceci notre peuple n'a fait que servir loyalement le pays dont il était citoyen ou sujet en vertu des principes que nous avons déjà cités.

« Les membres de l'Eglise sont citoyens ou sujets de souverainetés sur lesquelles l'Eglise n'a aucune autorité.

» Par conséquent lorsque la loi constitutionnelle, obéissant à ces principes, appelle les hommes de l'Eglise dans le service armé d'un pays quelconque auquel ils doivent leur fidélité, leur devoir civique le plus élevé exige qu'ils répondent à cet appel. »<sup>3</sup>

## L'Eglise est contre la guerre.

Dans une révélation par l'intermédiaire du prophète Joseph Smith le Seigneur a dit :

« C'est pourquoi, renoncez à la guerre, proclamez la paix. »<sup>4</sup>

Ainsi donc, l'Eglise est et doit être contre la guerre. Elle ne peut faire la guerre. Elle ne peut accepter la guerre comme moyen juste de régler les conflits internationaux. Ces conflits doivent — si les nations y sont disposées — être résolus et réglés par des négociations et des adaptations pacifiques.

Dans une révélation donnée par l'intermédiaire de Moïse et répétée plusieurs fois, le Seigneur a dit :

« Tu ne tueras point. »<sup>5</sup>

Ce commandement s'applique à chacun de nous. Comme membre de l'Eglise ou comme membre de la

société un homme ne peut enlever la vie à un autre comme Caïn tua Abel. Cependant, les membres de l'Eglise sont citoyens ou sujets de souveraineté sur lesquelles ni eux ni l'Eglise n'ont d'autorité et desquelles le Seigneur exige l'obéissance. « Par conséquent lorsque... la loi... appelle les hommes de l'Eglise au service armé d'un pays à qui ils doivent l'obéissance, leur devoir civique le plus élevé exige d'eux qu'ils répondent à cet appel. Si, se conformant à cet appel et obéissant à ceux qui ont juridiction sur eux ils ôtent la vie à ceux qui luttent contre eux, cela ne fera pas d'eux des assassins ni ne les assujettira au châtiment que Dieu a prescrit pour ceux qui tuent... car ce serait un Dieu cruel que celui qui punirait ses enfants comme pécheurs contre la morale pour des actes qu'ils ont accomplis comme instruments innocents d'un souverain à qui il leur a dit d'obéir et à la volonté duquel ils étaient impuissants à résister. »<sup>6</sup>

### Ceux qui prennent l'épée périront par l'épée.

Cependant, le Seigneur a fixé une règle sans donner de limite quant à la personne ou à la façon dont sa violation pourrait avoir des suites.

« Alors Jésus lui dit : Remets ton épée à sa place ; car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée. »<sup>7</sup>

C'est là une loi universelle. La force engendre la force. C'est la loi des injustes, des méchants et des corrompus. Cependant elle fonctionne contre les justes qui peuvent être impliqués, si innocemment que ce soit. Un des grands risques que l'on court à rendre les services requis à l'Etat dans les forces armées est que l'on peut être entraîné dans le filet d'iniquités et tomber par l'épée. Si ces personnes sont innocentes, « elles entrent dans le repos du Seigneur ».<sup>8</sup> Leur œuvre de destruction ne leur sera pas reprochée. Ce péché sera reproché aux dirigeants du monde qui restent « sur vos trônes, dans un état de stupeur insensé »,<sup>9</sup> ou qui par dessein de conquête mettent en branle des forces éternelles qu'ils ne comprennent pas et ne peuvent maîtriser.

### La loi et le gouvernement des parents.

La loi occidentale est basée sur les commandements que Dieu donna de sa voix tonnante du haut du Sinaï. Historiquement et sociologiquement on peut faire remonter les concepts fondamentaux de notre loi au Code Romain, au Code Mosaïque et aux Dix Commandements. Le cinquième de ces commandements est appelé le premier commandement accompagné d'une promesse.

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne. »<sup>10</sup>

Ce commandement est devenu partie intégrante de la loi civile et criminelle dans laquelle nous vivons et avons l'être.

Les enfants sont soumis aux soins, à la garde et au gouvernement légal de leurs parents jusqu'à ce qu'ils parviennent à leur majorité. Dans le Code Civil, la majorité a été fixée à l'âge de vingt et un ans accomplis. Pendant ce temps, les mineurs ne s'appartiennent pas à eux-mêmes, mais à leurs parents. Les parents ont l'obligation légale de fournir ce qui est nécessaire à la vie : la nourriture, le vêtement, l'abri et l'instruction. Tout ce que les mineurs possèdent est sujet à l'administration des parents. Si un mineur gagne de l'argent comme résultat de son travail, cet argent est administré par les parents du mineur. Ce que le mineur fait en matière de formation scolaire, de travail et de jeu dépend du contrôle des parents.

Les mineurs ne peuvent en général pas être tenus pour responsables des contrats dans lesquels ils s'engagent.

Les mineurs sont tenus pour responsables des crimes ou des délits qu'ils peuvent commettre.

On peut voir ainsi que l'Etat confie la gestion d'une société ordonnée au foyer et plus particulièrement aux parents. Les enfants ont l'obligation d'obéir à leurs parents et de les respecter. Ainsi donc le foyer est la base de la société, dans un sens légal aussi bien que dans un sens religieux. L'Etat augmente la famille dans la société comme l'Eglise augmente la famille dans le salut.

### Obéir aux lois, les honorer et les soutenir.

La doctrine religieuse impose aux saints l'obligation de se soumettre au pouvoir régnant, d'obéir aux lois du pays<sup>11</sup> et de soutenir les dirigeants sages.<sup>12</sup> La morale chrétienne exige que nous soyons respectueux des lois. Ceci s'applique aux lois mineures considérées nécessaires au bon ordre de la société aussi bien qu'aux principes fondamentaux. Nous avons l'obligation morale d'obéir au code de la route. Nous avons l'obligation de nous soumettre aux règles du couvre-feu imposé dans diverses communautés. Nous n'avons pas le droit de choisir les lois auxquelles nous obéirons et celles que nous éviterons. Nous avons l'obligation d'honorer toutes les lois.

### Le royaume des cieux.

Le royaume de Dieu est avec nous. C'est l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.<sup>13</sup> Nous n'avons pas le royaume politique complet. Le royaume qui est gouverné directement par le Christ est parfois appelé le Royaume des Cieux.<sup>14</sup> Dans ce sens, le royaume de Dieu doit « aller de l'avant afin que le royaume des Cieux puisse venir ».<sup>15</sup> C'est pour obtenir ce royaume complet que nous prions : « Que ton règne arrive ».<sup>16</sup> Tant que cette prière qui demande la venue du règne millénaire n'est pas exaucée, nous serons soumis à des gouvernements souverains terrestres aussi bien qu'aux lois spirituelles du royaume de Dieu.

- 5) Ex. 20:13.
- 6) Message de la Première Présidence, avril 1942, *op. cit.*
- 7) Matt. 26:52.
- 8) Alma 60:13.
- 9) Alma 60:7.
- 10) Ex. 20:12.
- 11) D. & A. 58:20-22.
- 12) D. & A. 98:4-10.
- 13) D. & A. 35:27 ; 38:9, 15 ; 50:35 ; 62:3, 65 ; 136:41.
- 14) D. & A. 65 ; 87:6.
- 15) D. & A. 65:6.
- 16) Matt. 6:10.

### NOTES DE LA SECTION NEUF, CHAPITRE XXXIII

- 1) Message de la Première Présidence, avril 1942.
- 2) *Ibid.*
- 3) *Ibid.*
- 4) D. & A. 98:16.

SECTION DIX

LES OUVRAGES CANONIQUES  
DE L'ÉGLISE

---

CHAPITRE XXXIV

LA SAINTE BIBLE

**Introduction.**

Parlant de ses serviteurs et des appels à proclamer l'évangile éternel, le Seigneur dit :

« Et tout ce qu'ils diront sous l'inspiration du Saint-Esprit sera Ecritures, sera la volonté du Seigneur, sera l'avis du Seigneur, sera la parole du Seigneur, sera la voix du Seigneur et le pouvoir de Dieu pour le salut. »<sup>1</sup>

Nous avons dans l'Eglise quatre livres d'écritures fondamentaux contenant la volonté, l'avis, la parole, la voix et le pouvoir de Dieu. Ces quatre ouvrages sont appelés les ouvrages canoniques : *la Bible, le Livre de Mormon, les Doctrine et Alliances et la Perle de Grand Prix*. Ce sont les critères de la doctrine et des vérités salvatrices. Nous acceptons la Bible avec cette réserve : « pour autant qu'elle est traduite correctement ».<sup>2</sup> Les trois autres volumes sont acceptés sans réserves.

Les sermons et les exposés d'hommes sages et grands n'ont pas l'autorité des Saintes Ecritures. Lorsque les oracles vivants parlent au nom de Dieu suivant les inspirations du Saint-Esprit, cela est Ecriture et est et sera conforme aux ouvrages canoniques.

Pendant son ministère terrestre, le Sauveur nous enjoignit d'étudier les Ecritures.

« Vous sondez les Ecritures, parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle : ce sont elles qui rendent témoignage de moi. »<sup>3</sup>

Cette injonction divine ne fut pas donnée à quelques personnes choisies. Nous sommes tous sous la nécessité de rechercher les vérités salvatrices.

Etant donné que les Ecritures ont été données sous l'influence du Saint-Esprit, on ne peut les comprendre et les interpréter qu'en vertu de la même influence. Cet Esprit qui est en nous dépend de la droiture de notre vie, car l'Esprit du Seigneur ne demeurera pas dans un tabernacle impur.<sup>4</sup> Ainsi le simple fait de lire les Ecritures ne suffit pas pour comprendre les choses de Dieu. Dans toute recherche véritable il est absolument nécessaire que l'intéressé soit juste et pieux, croyant et capable de contemplation. Si nous demandons à Dieu avec foi, avec une intention réelle, il nous manifestera la vérité par le pouvoir du Saint-Esprit<sup>5</sup>

« Sachant tout d'abord vous-mêmes, qu'aucune prophétie de l'Ecriture ne peut être un objet d'interprétation particulière, car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est poussés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu. »<sup>6</sup>

**La Sainte Bible.**

*La Bible* est une collection d'écrits acceptés par les chrétiens comme inspirés de Dieu et autorisés, contenant le récit d'une partie des relations de Dieu avec l'humanité. Sauf pour ce qui est de l'histoire des événements qui précédèrent le grand déluge, le récit se limite à l'ancien monde. Dans la providence de Dieu, ces écrits sacrés ont été transmis d'une époque à l'autre. Le terme Bible ne vient pas de ces écrits, mais est dérivé du grec « *biblia* », qui signifie livres. La Bible est un livre des livres.

L'administration terrestre de notre Seigneur constitue une division naturelle du récit biblique. L'histoire des relations de Dieu avec son peuple dans les temps pré-

chrétiens a pris le nom d'Ancien Testament ; celle du temps du Sauveur et des années qui suivirent immédiatement celui de Nouveau Testament.

### L'Ancien Testament.

A l'époque du Christ, les Juifs avaient un ensemble d'écrits sacrés et inspirés qu'ils acceptaient comme faisant autorité. Le Sauveur et ses apôtres les citèrent souvent et les considéraient comme Ecritures.<sup>7</sup> Moïse écrivit la première partie et la remit aux prêtres pour qu'ils la gardent dans l'arche d'alliance et la lisent « devant tout Israël, en leur présence ».<sup>8</sup> Des copies devaient en être faite pour servir de guide.<sup>9</sup> La loi de Moïse fut augmentée par des documents autorisés ultérieurs.<sup>10</sup> L'Ancien Testament s'accrut d'écrits successifs dont les auteurs étaient dûment constitués et inspirés de Moïse à Malachie. Presque tous les écrits étaient en hébreu.

La compilation actuelle de l'Ancien Testament se compose de trente-neuf livres. On les classe généralement et par souci de commodité comme suit :

Le Pentateuque ou Livres de la Loi . . . . .	5
Les livres historiques . . . . .	12
Les livres poétiques . . . . .	5
Les livres des prophètes . . . . .	7

### Les livres de la Loi.

Les cinq premiers livres de la Bible : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome, ont pour nom collectif le Pentateuque ou la Loi. Ils ont été écrits par Moïse et contiennent les statuts et les lois que le Seigneur lui a donnés, comme les Dix Commandements et ses expériences sur le Sinaï. Nous y trouvons également une histoire très brève du genre humain depuis la création jusqu'au déluge, et de Noé à Israël ; puis une histoire plus détaillée d'Israël jusque juste avant son entrée dans la terre promise.

### Les livres historiques.

Douze livres : Josué, Juges, Ruth, deux livres de Samuel, deux livres des Rois, deux livres de Chroniques, Esdras, Néhémie, Esther, racontent l'histoire des Israélites au moment de leur entrée dans la terre de promission et leur histoire ultérieure sous (a) la théorie du gouvernement selon Dieu, (b) une royauté et la division du royaume, (c) comme peuple conquis.

### Les livres poétiques.

Les livres de Job, Psaumes, Proverbes, Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques appartiennent à des époques extrêmement différentes. Ces livres constituent la grande littérature et la grande poésie hébraïques. On les considère souvent comme des livres doctrinaux.

### Les livres des prophètes.

Les livres d'Esraïe, Jérémie et ses lamentations, Ezéchiel et Daniel sont communément appelés les grands prophètes. Douze livres plus courts : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habakuk, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie, sont connus comme les livres des petits prophètes. Par ces prophètes, le Seigneur donne sa parole à son peuple. Ils contiennent des instructions, des encouragements, des avertissements et des reproches selon que cela semblait utile au Seigneur.

Il y a beaucoup d'autres écrits de cette époque qui peuvent être inspirés ou non. Un certain nombre de ces œuvres d'authenticité douteuse s'appellent les apocryphes.

### Le Nouveau Testament.

Le Nouveau Testament contient vingt-sept livres. On les classe en général et par commodité comme suit :

Historiques . . . . .	5
Didactiques . . . . .	12
Prophétiques . . . . .	1

### Les livres historiques.

Les livres historiques comprennent les quatre Evangiles et les Actes des Apôtres. Les auteurs de ces livres sont Matthieu, Marc, Luc et Jean. Luc est généralement considéré comme l'auteur des Actes. Ils contiennent l'histoire de la naissance, du ministère, de la mort et de la résurrection de notre Seigneur et des événements qui les suivirent immédiatement.

### Les livres didactiques.

La majeure partie du Nouveau Testament se compose de lettres ou épîtres écrites par les apôtres Paul, Pierre, Jacques et Jean, et le frère de Jacques, Jude.

Les épîtres de Paul comprennent : (a) des lettres doctrinales adressées aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens et aux Hébreux ; (b) des lettres pastorales à Timothée, à Tite et à Philémon.

Les lettres de Jacques, de Pierre, de Jean et de Jude sont appelées épîtres générales.

Ces discours doctrinaux ont été extrêmement précieux pour exposer les préceptes chrétiens.

### Les œuvres prophétiques.

L'œuvre prophétique est constituée par le Livre de l'Apocalypse. « Révélation de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour montrer à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et qu'il a fait connaître, par l'envoi de son ange, à son serviteur Jean. »<sup>11</sup>

### Apports de la Bible.

La Bible a éclairé et influencé le monde chrétien en général comme aucun autre livre ne l'a jamais fait. La vérité, telle qu'elle a été conservée dans ce livre sacré, a jeté les bases du rétablissement de l'évangile. Lorsque cette vérité fut rendue accessible aux peuples du monde en

général, l'âge des ténèbres fut condamné et la renaissance commença. Il serait difficile de surestimer les apports que ces Saintes Ecritures ont donné à la vie des hommes. Le prophète Joseph Smith disait : « C'est celui qui les lit le plus souvent qui les aimera le mieux, et celui qui connaîtra la Main (du Seigneur) partout où il peut la voir. »<sup>12</sup>

Les Saints des Derniers Jours sont expressément exhortés à « enseigner les principes de mon évangile qui sont dans la Bible ».<sup>13</sup>

### Le Seigneur se souvient de tous les hommes.

Sans aucune raison, le monde chrétien est capable à la fois d'accepter la Bible comme faisant autorité en matière de doctrine et de rejeter le principe que Dieu pourrait daigner avoir des rapports et par conséquent des Ecritures avec d'autres peuples. Néphi prophétisa que les hommes proclameraient : « Une Bible ! une Bible ! Nous avons une Bible, et il ne peut y avoir d'autre Bible. »<sup>14</sup> Il donne en outre la réponse du Seigneur :

« Insensé, qui diras : une Bible, nous avons une Bible, et nous n'avons que faire d'une autre Bible. Comment avez-vous obtenu une Bible, si ce n'est par les Juifs ?

« Ne savez-vous pas qu'il y a plus d'une nation ? Ne savez-vous pas que moi, le Seigneur votre Dieu, j'ai créé tous les hommes, et que je me souviens de ceux qui sont sur les îles de la mer ; et que je domine en haut dans les cieux, aussi bien qu'en bas sur la terre ; et que je répands ma parole aux enfants des hommes, oui, à toutes les nations de la terre ?

« ... j'envoie mes paroles selon mon propre plaisir.

» ... car je commande à tous les hommes... d'écrire les paroles que je leur dis ; car, d'après les livres qui seront écrits, je jugerai le monde... »<sup>15</sup>

## NOTES DE LA SECTION DIX, CHAPITRE XXXIV

- 1) D. & A. 68:4.
- 2) Smith, Joseph, *Articles de Foi*, 8<sup>e</sup> Article.
- 3) Jean 5:39.
- 4) Eph. 5:5 ; 1 Cor. 3:16-17.
- 5) Mor. 10:4-5.
- 6) 2 Pierre 1:21.
- 7) Jean 5:39 ; Actes 17:11.
- 8) Deut. 31:9-11.
- 9) Deut. 17:18.
- 10) Jos. 24:26 ; 1 Sam. 10:25 ; Es. 34:16.
- 11) Apoc. 1:1.
- 12) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 56.
- 13) D. & A. 42:12.
- 14) 2 Né. 29:3.
- 15) 2 Né. 29:6-11.

## CHAPITRE XXXV

## LE LIVRE DE MORMON

« Nous croyons aussi que le *Livre de Mormon* est la parole de Dieu. »<sup>1</sup>

Au cours de la soirée du 21 septembre 1823, Joseph Smith reçut la visite d'un personnage ressuscité qui annonça qu'il était un messager envoyé de la présence de Dieu et que son nom était Moroni.

« Il dit qu'il existait un livre caché, écrit sur des plaques d'or, donnant l'histoire des anciens habitants de ce continent et la source dont ils étaient issus. Il dit aussi que la plénitude de l'évangile éternel y était contenue, telle qu'elle avait été donnée par le Sauveur à ces anciens habitants.

» En outre, que deux pierres contenues dans des arcs d'argent — et ces pierres, fixées à un pectoral, constituaient ce qu'on appelle l'Urim et Thummim — étaient disposées avec les plaques ; que la possession et l'emploi de ces pierres étaient ce qui faisait les « voyants » dans les temps anciens ; et que Dieu les avait préparées pour la traduction du livre. »<sup>2</sup>

Des données ultérieures révélèrent que cet ange, Moroni, était le dernier d'une longue lignée de prophètes qui avaient eu des rapports divers avec Dieu de 2247 av. J.-C. environ à 421 ap. J.-C. Lui et eux avaient vécu en Amérique et avaient tenu l'histoire de certains événements sacrés. Au quatrième siècle de notre ère, un de ces prophètes, Mormon, qui était le père de Moroni, fit une compilation et un abrégé de ces écrits sacrés. Avant sa mort, il donna les documents à Moroni qui ajouta quelques mots à lui et les cacha dans la colline de Cumorah. En son temps, ce gardien des documents les donna à Joseph Smith. La traduction partielle que Joseph fit de ces écrits s'appelle le *Livre de Mormon*.

Le *Livre de Mormon* fut traduit en anglais par le don et le pouvoir de Dieu.<sup>3</sup> En un maximum de deux mois de travail de traduction proprement dit, Joseph Smith mit le document ancien en anglais.<sup>4</sup> En 1830, le Livre de Mormon était publié pour la première fois au monde. Depuis lors, il a été traduit et publié en une vingtaine de langues.

Les documents qui constituent le Livre de Mormon ont conservé la connaissance correcte de Dieu, de la vie et du ministère de son fils, des doctrines du salut, des ordonnances nécessaires au salut. A côté de ces vérités évangéliques, il y a beaucoup de données intéressantes sur la vie culturelle, gouvernementale, militaire, économique, sociale et éducative de ces peuples.

### Trois émigrations en Amérique.

Le *Livre de Mormon* traite de l'histoire de grandes nations qui fleurirent en Amérique, étant descendues de petites colonies venues du Moyen-Orient sous la direction de Dieu. Il parle de trois migrations :

#### 1. Les nations néphite et lamanite.

La partie principale de l'œuvre traite de la période qui s'étend d'environ 600 av. J.-C. à 421 ap. J.-C. A la première des dites dates, Léhi, prophète juif de Jérusalem et sa famille reçurent l'ordre de quitter leurs foyers et de s'en aller dans le désert. Deux autres se joignirent à cette famille pour constituer cette colonie. On croit qu'ils se dirigèrent vers les rives de l'océan Indien et ils traversèrent ensuite l'océan Pacifique jusqu'à la côte occidentale de l'Amérique. Ils y arrivèrent vers 589 av. J.-C. Le lieu d'abordage n'est pas décrit dans le texte.

En quelques générations, une nation populeuse était née. Après la mort de Léhi, une division se produisit. Néphi fut nommé gouverneur par commandement divin. Certains proclamèrent pour chef le fils aîné de Léhi, Laman. Dès lors, le peuple divisé prit le nom respectivement de Néphites et de Lamanites. L'hostilité et la haine

s'ensuivirent. Les Lamanites encoururent tout spécialement la disgrâce divine et furent séparés de leurs frères par une peau sombre. Ils menèrent une existence nomade et leur esprit s'enténébra. Tels étaient les ancêtres des Indiens redécouverts plus tard sur le continent américain.

La nation néphite fut finalement exterminée par les Lamanites. Le dernier des Néphites fut Moroni, le gardien des annales. En 421 ap. J.-C., il cacha les documents pour qu'ils réapparussent dans la dispensation actuelle.

#### 2. La nation de Mulek.

Quelques années après le départ de Léhi de Jérusalem, une autre colonie quitta la ville. Dans ce groupe se trouvait le fils cadet du roi Sédécias, Mulek. La colonie prit le nom de Mulek. Le récit ne dit pas où ces personnes ont abordé. Elles devinrent nombreuses, mais ne possédaient pas les Ecritures et ne conservèrent pas les réalisations intellectuelles d'un langage écrit. Elles tombèrent dans les ténèbres spirituelles. Les Néphites, sous la direction d'un de leurs grands chefs, Mosiah, les découvrirent et les assimilèrent à leur société supérieure.<sup>5</sup> Ils s'incorporèrent à la nation néphite, quoique ceux-ci donnèrent le nom du pays de Mulek à une partie de l'Amérique du Nord.

#### 3. La nation Jarédite.

Les Néphites du temps du roi Limhi découvrirent les restes et les annales d'une autre grande civilisation encore du continent américain. L'histoire de cette colonie fut inscrite sur vingt-quatre plaques de métal par Ether, le dernier de leurs prophètes, qui, prévoyant la destruction de son peuple, écrivit l'histoire et cacha les annales. L'abrégié de cette histoire, qui n'est qu'une note de bas de page comparée au Livre de Mormon, s'appelle le Livre d'Ether.

Au milieu de la confusion qui régna à l'époque de la Tour de Babel, Jared et son frère demandèrent à Dieu de

ne pas les séparer, eux et leur famille. Ils furent conduits jusqu'aux rivages de l'Amérique. En 2.300 ou 2.400 ans, ils devinrent une nation extrêmement peuplée. Nous ne savons pratiquement rien d'eux. Un seul homme seulement, Coriantumr, survécut pour voir un autre peuple en possession du pays.

### Objectifs du Livre de Mormon.

Les objectifs du *Livre de Mormon* sont triples : (a) il est donné pour « convaincre le Juif et le Gentil que Jésus est le Christ, le Dieu éternel, qui se manifeste à toutes les nations » ;<sup>6</sup> (b) il est donné pour que l'homme sache « les grandes choses que le Seigneur a faites... et de lui faire savoir qu'il n'est pas rejeté à tout jamais »,<sup>7</sup> c'est-à-dire, qu'il doit enseigner les principes de l'évangile ; (c) enfin, cet ouvrage est témoin devant le monde entier que Joseph Smith a été l'oint du Seigneur par l'intermédiaire duquel les bases du rétablissement de l'évangile ont été jetées.

### Allusions de l'Ancien Testament au Livre de Mormon.

Le Seigneur révéla à ses serviteurs d'autrefois un grand nombre des événements alors futurs. Le fait que les événements prophétisés se produisirent témoigne à la fois des dons prophétiques de ces serviteurs et des desseins de Dieu. Le psalmiste et d'autres chantèrent que le *Livre de Mormon* sortirait de terre tandis que la justice descendrait des cieux.<sup>8</sup> Dans une vision, Ezéchiel vit la parution du « bois » (document écrit) de Juda et du « bois » de Joseph, c'est-à-dire la Bible et le Livre de Mormon, et s'exprima en ces termes :

« Et toi, fils de l'homme, prends une pièce de bois, et écris dessus : Pour Juda et pour les enfants d'Israël qui lui sont associés. Prends une autre pièce de bois, et écris dessus : Pour Joseph, bois d'Ephraïm et toute la maison d'Israël qui lui est associée. Rapproche-les l'une de

l'autre pour en former une seule pièce, en sorte qu'elles soient unies dans ta main. »<sup>9</sup>

A l'époque, on écrivait les livres sur du parchemin et on les enroulait autour de pièces de bois, et parfois on les appelait « bois ».

Esaïe eut la vision de la parution du Livre de Mormon : « Ta parole viendra de terre, et les sons en seront étouffés par la poussière ; ta voix sortira de terre comme celle d'un spectre, et c'est de la poussière que tu murmureras tes discours. »<sup>10</sup> Esaïe décrivit avec assez bien de détails la manière dont naîtrait une « œuvre merveilleuse et un prodige », le « livre cacheté » qui fut donné à l'usage de l'humanité à « un homme qui ne sait pas lire » et il montre que le résultat sera que « la sagesse de ses sages » périra.<sup>11</sup>

Tant pendant qu'avant l'époque où les scribes du *Livre de Mormon* tenaient des documents sur des plaques de métal, cette pratique était courante dans l'ancien monde. « On fit d'or pur la lame... et l'on y écrivit, comme on grave un cachet. »<sup>12</sup>

Les Saintes Ecritures parlent d'un grand nombre d'écrits inspirés que nous avons perdus. C'est ainsi qu'il est question du Livre du Juste,<sup>13</sup> des livres de Nathan et de Gad,<sup>14</sup> le Livre de Schemaeja,<sup>15</sup> et beaucoup d'autres, dont aucun ne nous est accessible.

### Allusions du Nouveau Testament au Livre de Mormon.

Jean eut la vision de la visite de l'ange Moroni à Joseph Smith et l'écrivit.

« Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, ayant un Evangile éternel, pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple. »<sup>16</sup>

Dans son ministère terrestre, le Seigneur fit allusion au peuple du *Livre de Mormon* :

« J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie ; celles-là, il faut que je les amène ; elles enten-

dront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger. »<sup>17</sup>

Pendant sa visite aux peuples du Livre de Mormon, Jésus dit : « Vous êtes ceux de qui j'ai dit : J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie. »<sup>18</sup>

### La clé de voûte de notre religion.

Comme il en va d'autres Ecritures Saintes, il y a littéralement des centaines de textes inspirés dans le Livre de Mormon. Les prophètes qui sont les auteurs de cette œuvre avaient la compréhension profonde des besoins des hommes aussi bien que des choses de Dieu. Le prophète Joseph écrivit dans son journal personnel : « Je dis aux frères que le *Livre de Mormon* était le plus correct de tous les livres de la terre, et la clé de voûte de notre religion, et qu'un homme s'approcherait davantage de Dieu en vivant ses préceptes, que n'importe quel autre livre. »<sup>19</sup>

Avec le courage né de l'Esprit du Seigneur, Moroni termine le Livre de Mormon par ce défi remarquable :

« Et quand vous recevrez ces choses, je vous exhorte à demander à Dieu, le Père éternel, au nom du Christ, si ces choses ne sont pas vraies ; et si vous le demandez avec un cœur sincère et avec une intention réelle, ayant foi au Christ, il vous en manifestera la vérité par le pouvoir du Saint-Esprit. »<sup>20</sup>

### Témoins.

« Nous... avons vu les plaques », attestèrent les trois témoins, « et nous savons que c'est par la grâce de Dieu, le Père, et de notre Seigneur Jésus-Christ, que nous vîmes, et que nous rendons témoignage que ces choses sont vraies. »<sup>21</sup>

Outre les trois témoins cités ci-dessus, huit autres témoins eurent le privilège de voir les plaques sur lesquelles était inscrit le *Livre de Mormon*. Dans leur déclaration officielle, ils écrivirent : « Joseph Smith, fils... nous a fait voir les plaques... nous avons tenu et touché de nos

mains chacune des feuilles que le dit Smith a traduites, et... nous avons vu, aussi, les caractères gravés... »<sup>22</sup>

Finalement, Joseph Smith lui-même travailla sur les plaques pour les traduire. Sa vie et sa mort sont un témoignage de cette œuvre.

Les trois témoins, plus les huit témoins, plus Joseph Smith constituent un jury de douze hommes dont le verdict fut unanime. « Il y a eu des plaques, nous les avons vues. »

### NOTES DE LA SECTION DIX, CHAPITRE XXXV

- 1) Smith, Joseph, *Articles de Foi*, 8<sup>e</sup> Article.
- 2) Smith, Joseph, *Perle de Grand Prix*, p. 49.
- 3) Page de titre du *Livre de Mormon*, témoignage de trois témoins.
- 4) Smith, Joseph Fielding, *Doctrines of Salvation*, Vol. 3, pp. 209-226.
- 5) Omni 1:12-19.
- 6) Page de titre du *Livre de Mormon*.
- 7) *Ibid.*
- 8) Ps. 85:11 ; Es. 45:8.
- 9) Ez. 37:16-17.
- 10) Es. 29:4.
- 11) Es. 29:11-17 (version du Roi Jacques).
- 12) Ex. 39:30.
- 13) Jos. 10:13.
- 14) 1 Chron. 29:29.
- 15) 2 Chron. 12:15.
- 16) Apoc. 14:6.
- 17) Jean 10:16.
- 18) 3 Né. 15:21.
- 19) Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 4, p. 461.
- 20) Mor. 10:4.
- 21) Témoignage des trois témoins, *Livre de Mormon*.
- 22) Témoignage des huit témoins, *Livre de Mormon*.

## CHAPITRE XXXVI

### LES DOCTRINE ET ALLIANCES

#### Doctrine et Alliances.

Les *Doctrine et Alliances* sont un volume d'Écritures des derniers jours composé de sélections faites des révélations données à Joseph Smith et à ses successeurs dans la Présidence de l'Eglise. Ce volume sacré se compose de cent trente-six sections auxquelles est annexée une déclaration officielle communément connue comme le Manifeste.

L'introduction fut donnée par inspiration divine et est appelée « la Préface du Seigneur ». Elle fut donnée à une conférence spéciale tenue à Hiram, en Ohio, lorsqu'il fut décidé de publier la première édition. Certaines de ces révélations furent donc publiées à Independence, dans le Missouri, en 1833, sous le titre de *Livre des Commandements*. Dès 1835, un nouveau choix plus étendu de révélations était fait par le prophète et à cette époque, la première édition des *Doctrine et Alliances* était imprimée. On continua à recevoir des révélations écrites. Lorsque les saints se rendirent dans l'ouest, Orson Pratt fut chargé par la Première Présidence d'établir une compilation des révélations reçues jusqu'à cette date. Il accomplit sa tâche et les *Doctrine et Alliances* telles que nous les avons actuellement furent divisées en sections et en versets.

Il est instructif de noter les dates des diverses sections :

1 en 1823	3 en 1836
1 en 1828	1 en 1837
15 en 1829	8 en 1838
19 en 1830	3 en 1839
35 en 1831	3 en 1841
16 en 1832	2 en 1842
13 en 1833	4 en 1843
5 en 1834	1 en 1844
2 en 1835	1 en 1847

Une déclaration de foi concernant les gouvernements fut adoptée en 1835.

Le plus grand nombre de révélations fut donné, comme on peut le voir dans la liste ci-dessus, pendant les années 1828 à 1833. A cette époque, l'Eglise était en voie de formation et devait être fortifiée. Pendant ce temps, les saints avaient besoin d'attentions et de soins spéciaux.<sup>1</sup>

Comme le nom l'implique, cette Ecriture contient de la doctrine et des alliances. Doctrine signifie enseignement ou instruction. Elle désigne plus particulièrement ce que l'on enseigne, autrement dit un ensemble de principes<sup>2</sup> auxquels nous pouvons croire en toute sécurité. La doctrine a trait à la croyance. Dans ce volume, le Seigneur nous enseigne ce que nous devons croire : concernant la Divinité, concernant l'Eglise et la Prêtrise, concernant le millénum et la résurrection et ce qui s'ensuivra et d'autres principes de cette branche des connaissances. Le terme alliance implique un contrat sacré. « Le terme « alliance » signifiait l'arrangement convenu entre Dieu et l'homme, en vertu duquel le Père éternel entreprend de sauver ses enfants. Cet arrangement est également appelé son « serment », sa « volonté » et sa « promesse. »<sup>3</sup>

#### Les Discours sur la foi.

De 1835 à 1921, les *Discours sur la foi* furent adjoints aux *Doctrine et Alliances*. Les *Discours sur la foi* se composaient de sept exposés établis sous la direction personnelle du prophète Joseph. Ils furent composés dans le cadre d'un cours utilisé à l'école des anciens à Kirtland en 1834-1835. Ces exposés représentent une grande étude systématique de la foi et donnent beaucoup d'enseignements sur la Divinité et le sacrifice. Cependant, étant donné qu'ils n'ont jamais été considérés comme révélations, ils ne sont plus compris dans les *Doctrine et Alliances*.

### L'article sur le mariage.

En 1835, Oliver Cowdery écrivait un article traitant du mariage civil. C'était la discipline acceptée par l'Eglise à l'époque sur le mariage, et l'article fut introduit dans les Doctrine et Alliances. Ce n'était pas une révélation.<sup>4</sup> L'année suivante, Elie rétablit le pouvoir de scellement. C'était une condition requise pour la pratique du mariage céleste. En 1843, la doctrine précédemment révélée du mariage céleste fut enregistrée pour la première fois.<sup>5</sup> Cette révélation fixa les principes de la discipline religieuse en ce qui concerne le mariage, et l'article sur le mariage ne fut plus rapporté dans les Doctrine et Alliances.

### Comment les Doctrine et Alliances ont été données.

La plupart des sections des Doctrine et Alliances ont été données au prophète Joseph Smith par révélation directe. Beaucoup furent données en la présence de témoins. Parley P. Pratt était présent lorsque la révélation de la section cinquante et une fut reçue et raconte comment le prophète la fit écrire. « Chaque phrase était prononcée lentement et très distinctement, avec un temps d'arrêt entre chacune, suffisamment long pour qu'un secrétaire ordinaire puisse l'inscrire en toutes lettres. C'est de cette façon que toutes ces révélations écrites furent dictées et enregistrées. Il n'y avait jamais d'hésitation, de révision ou de relecture pour conserver le fil du sujet ; aucune de ces communications ne subit de révision, d'interpolation ou de correction. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, elles sont restées telles qu'il les a dictées ; et j'étais là pour assister à la dictée de plusieurs communications chacune de plusieurs pages. »<sup>6</sup> Le prophète Joseph n'entretint jamais le moindre doute concernant l'inspiration divine des révélations qu'il reçut pour guider l'Eglise. Un jour, Oliver Cowdery écrivit au prophète, lui demandant de supprimer certains mots d'une révélation, mots qu'Oliver pensait être erronés. « Je lui répondis immédiatement par écrit en lui demandant en vertu de quelle autorité il prenait sur lui de me commander de changer ou de supprimer, d'ajouter ou de soutirer d'une révélation ou d'un commandement du Dieu Tout-Puissant. »<sup>7</sup>

Un grand nombre de révélations sont à la première personne, comme si Jésus parlait lui-même. « Fortifiez-vous le cœur et réjouissez-vous, car je suis au milieu de vous et je suis votre avocat auprès du Père ; et son bon gré est de vous donner le royaume. »<sup>8</sup>

Le pouvoir du Saint-Esprit se manifesta dans toutes les révélations. Certaines furent données par les chuchotements de l'Esprit ;<sup>9</sup> d'autres furent reçues au moyen de l'Urim et Thummim,<sup>10</sup> d'autres encore furent reçues par communication d'anges,<sup>11</sup> d'autres toujours sont des récits de visions,<sup>12</sup> d'autres furent fournies par des écrits<sup>13</sup> ou instructions<sup>14</sup> inspirés, une est un article sur l'Eglise et l'Etat,<sup>15</sup> une autre est une prédiction inspirée du martyre du prophète,<sup>16</sup> une autre encore est le Manifeste. L'œuvre tout entière est vraie et dans sa préface le Seigneur dit :

« Sondez ces commandements, car ils sont vrais et dignes de foi, et les prophéties et les promesses qu'ils contiennent seront toutes accomplies.

» Ce que moi, le Seigneur, ai dit, je l'ai dit, et je ne me rétracte pas ; et même si les cieux et la terre passent, ma parole ne passera pas, mais sera entièrement accomplie, que ce soit par ma propre voix ou par la voix de mes serviteurs, c'est tout un. »<sup>17</sup>

### Ecriture de la Dispensation de la Plénitude des Temps.

Les Doctrine et Alliances ont une importance toute spéciale pour les Saints des Derniers Jours. Elles se composent de révélations qui leur sont destinées avant tout. Les écritures hébraïques et néphites anciennes et du Midi des temps s'appliquent à notre vie et contiennent beaucoup de vérités salvatrices ; cependant, elles sont souvent un peu lointaines, ayant été avant tout données à un autre peuple. Beaucoup de passages y sont tellement obscurs qu'ils sont incompréhensibles pour les lecteurs

modernes. Il n'existe aucun manuscrit original d'aucun des livres de la Bible. Le chroniqueur du Livre de Mormon dit que l'on ne pourrait mettre dans le document abrégé la centième partie du document sacré.<sup>18</sup> Mais les Doctrine et Alliances ont une place unique dans notre littérature sacrée. C'est l'Écriture de la dispensation de la plénitude des temps. C'est un livre moderne contenant des révélations allant de 1823 à 1890.

Grâce à ce volume, nous sommes à même de suivre la tendre surveillance de Dieu sur son Eglise à l'époque de la faiblesse numérique, de la persécution, des tentations et de l'apostasie. Il nous a été donné pour nous enseigner et nous sauver. Sans lui, nous ne serions pas à même de comprendre beaucoup de choses vraies qui se trouvent dans les Ecritures anciennes. Dans ce livre sont révélées l'organisation de l'Eglise, l'autorité de la Prêtrise, les lois et les règles en vertu desquelles nous pouvons obtenir la citoyenneté dans le royaume de Dieu. Il nous enseigne à adorer Dieu en esprit et en vérité et nous révèle la voie pour rentrer en la présence de Dieu.

### Elles ne contiennent pas toutes les révélations des derniers jours.

Il y a eu beaucoup de révélations écrites dans l'Eglise qui ne se trouvent pas dans les Doctrine et Alliances. Certaines révélations ont été reçues au profit de personnes privées et qui n'ont pas été publiées. D'autres révélations n'ont pas été ajoutées à ce volume. Par exemple : le 21 janvier 1830, le prophète Joseph eut et inscrivit une vision du Père et du Fils et reçut des données importantes sur le salut pour les morts, qui ne se trouvent enregistrées nulle part ailleurs. Le prophète inscrivit la vision dans le détail et elle est publiée dans l'Histoire de l'Eglise.<sup>19</sup> Ces volumes contiennent beaucoup de récits de visions et de révélations qui ne se trouvent pas dans les Doctrine et Alliances. Les révélations exposant les ordonnances du temple ne sont pas publiées au monde. Plusieurs diri-

geants de l'Eglise ont écrit des révélations sans les ajouter aux Doctrine et Alliances.<sup>20</sup>

### NOTES DE LA SECTION DIX, CHAPITRE XXXVI

- 1) Smith, Hyrum M., Sjodahl, Janne M., *Doctrine and Covenants Commentary*, Introduction.
- 2) Webster's Collegiate Dictionary.
- 3) Smith et Sjodahl, *op. cit.*, p. 4.
- 4) Smith, Joseph Fielding, *Doctrines of Salvation*, Vol. 3, pp. 195-198.
- 5) D. & A. 132.
- 6) Pratt, Parley P., *Autobiography of Parley P. Pratt*, p. 62.
- 7) Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 1, pp. 104-105.
- 8) D. & A. 29:5.
- 9) D. & A. 20.
- 10) D. & A. 3.
- 11) D. & A. 2.
- 12) D. & A. 76.
- 13) D. & A. 128.
- 14) D. & A. 131.
- 15) D. & A. 134.
- 16) D. & A. 135.
- 17) D. & A. 1:37:38.
- 18) 3 Né. 26:6.
- 19) Smith, Joseph, *op. cit.*, Vol. 2, pp. 380-381.
- 20) Smith, Joseph F., *Gospel Doctrine*, 5<sup>e</sup> éd., pp. 472-477.

## CHAPITRE XXXVII

### LA PERLE DE GRAND PRIX

#### La Perle de Grand Prix.

La *Perle de Grand Prix* est un volume d'Écritures contenant un choix de révélations, de traductions et de récits du prophète Joseph Smith. Elle est acceptée comme un des quatre ouvrages canoniques de l'Eglise. Ce sont des Écritures acceptées, divinement inspirées et faisant autorité et force de loi pour les membres de l'Eglise. Comme Ecriture, c'est la volonté, la parole et la puissance de Dieu.<sup>1</sup>

En 1851, tandis qu'il était président de la mission européenne, Franklin D. Richards, du quorum des Douze Apôtres, réunit plusieurs articles et les fit imprimer sous le nom de *Perle de Grand Prix*.

Dans la préface de la première édition de la Perle de Grand Prix, Franklin D. Richards écrivit :

« La compilation suivante est le résultat des demandes répétées de plusieurs amis de l'éditeur, qui désirent être mis en possession des très importants articles qui s'y trouvent. La plupart des révélations composant cette œuvre ont été publiées dans les premiers temps de l'Eglise lorsque la circulation de ces journaux était si limitée qu'ils sont relativement inconnus actuellement, sauf pour un petit nombre qui ont précieusement gardé, dès le début, les productions de l'Eglise. Une partie mineure de cette œuvre n'a encore jamais été imprimée ; et par ailleurs, nous pensons que ceux qui croient vraiment en la mission divine du prophète Joseph Smith apprécieront ce petit ensemble de vérités précieuses comme une Perle de Grand Prix qui augmentera leur capacité de conserver et de défendre la foi sacrée en en devenant possesseur. »

» Bien qu'elle ne soit pas adoptée, ni destinée à être un pionnier de la foi parmi les non-croyants, cependant elle s'imposera à tous ceux qui étudient sérieusement les Ecritures et détaille beaucoup de faits importants dont il n'est parlé que là, ou entièrement passés sous silence, mais qui sont dans la ligne de la teneur de la volonté révélée de Dieu ; et, pour le débutant dans l'évangile, elle ajoutera des preuves justificatives de sa foi, en lui montrant que les doctrines et les ordonnances en sont les mêmes que celles qui furent révélées à Adam pour son salut après qu'il fut expulsé du jardin, et les mêmes que celles qu'il transmit et fit enseigner à ses générations après lui, comme le seul moyen fixé par Dieu par lequel les générations des hommes peuvent regagner sa présence.

» Nous ne concevons pas non plus qu'il soit possible à une personne sans préjugés de se lever après avoir soigneusement étudié cet ouvrage, sans être profondément convaincue de l'appel divin et de l'ordination sacrée de l'homme par lequel ces révélations, ces traductions et ces récits nous ont été communiqués. Si fermés que soient actuellement les esprits des hommes à ces convictions, le jour n'est pas éloigné où les pécheurs aussi bien que les saints sauront que Joseph Smith était un des plus grands hommes qui aient jamais vécu sur la terre, et que sous la direction de Dieu il fut le prophète et le fondateur de la dispensation de la plénitude des temps, dans laquelle seront réunies toutes les choses qui sont en Christ, tant celles qui sont dans les cieux que celles qui sont sur la terre. »<sup>2</sup>

Cette première édition fut imprimée en Angleterre. Outre les articles qui se trouvent actuellement dans la *Perle de Grand Prix*, elle contenait certaines sections et beaucoup de versets des *Doctrine et Alliances*. Des *Doctrine et Alliances* elle reproduisait : la soixante-dix-septième section sous le titre « une clé de l'Apocalypse de saint Jean, écrite par Joseph Smith », une Révélation et Prophétie par le prophète Joseph Smith donnée sur la guerre, le 25 décembre 1832, qui est la quatre-vingt-

septième section des *Doctrine et Alliances* ; plusieurs versets différents expliquant la position de l'Eglise sur le baptême,<sup>3</sup> la méthode d'administrer la Sainte-Cène,<sup>4</sup> les devoirs des officiers de la Prêtrise dans l'Eglise,<sup>5</sup> les enseignements sur la Prêtrise,<sup>6</sup> l'appel des officiers présidents de l'Eglise,<sup>7</sup> les visites de messagers angéliques dans le cadre du développement de l'Eglise et du royaume sur la terre.<sup>8</sup> La dernière page du livre contenait les paroles du cantique « O toi, vérité » par John Jaques.

En 1872, à Salt Lake City, on publia la première édition américaine de la *Perle de Grand Prix*. Elle était实质上 identique à la première édition mais ajoutait une autre révélation des *Doctrine et Alliances*, la section cent trente-deux, sous le titre « la Révélation sur l'Eternité de l'Alliance du Mariage, comprenant la pluralité des épouses, donnée par l'intermédiaire de Joseph Smith, le Voyant, à Nauvoo, comté de Hancock, en Illinois, le 12 juillet 1843 ».

En 1902, sous la direction du Président de l'Eglise, la *Perle de Grand Prix* fut publiée telle que nous l'avons aujourd'hui. Les passages répétés des *Doctrine et Alliances* furent omis et on abandonna le cantique. L'œuvre sacrée contient actuellement :

1. Le livre de Moïse, composé de huit chapitres ;
2. Le livre d'Abraham, composé de cinq chapitres et trois fac-similés ;
3. Des écrits de Joseph Smith, un extrait de la traduction de la Bible, Matthieu chapitre 23 verset 39 et chapitre 24, et des extraits de l'histoire de Joseph Smith, le prophète ;
4. Des articles de foi.

### Le livre de Moïse.

Le livre de Moïse est un abrégé d'une vision et d'écrits de Moïse qui furent révélés au prophète Joseph Smith en 1830. Les chapitres sont très semblables aux six premiers chapitres de la Genèse dans la Bible. Moïse était l'auteur des cinq premiers livres de l'Ancien Testament.<sup>9</sup> Le pre-

mier et le septième chapitre du livre de Moïse, bien que ce soient des paroles que Dieu dit à Moïse, sont des révélations nouvelles pour nous et n'ont pas de contrepartie dans les écrits de Moïse tels qu'ils se trouvent actuellement dans la Bible. Dans sa version inspirée de la Bible, Joseph Smith ajouta le livre de Moïse dans les premiers chapitres de la Genèse.

Ces huit chapitres agrandissent notre idée des relations de Dieu avec Adam et des premiers patriarches. Notre compréhension tout entière de la création en est merveilleusement approfondie. Nous y trouvons des aperçus très clairs de notre existence pré-terrestre. L'objectif de la vie nous est dévoilé. La chute d'Adam nous est mieux expliquée. Nous voyons que la plénitude de l'évangile, y compris ses ordonnances, fut donnée à Adam. Les conditions du salut pour les vivants et les morts y sont énoncées. Les relations du Seigneur avec Enoch et Noé sont détaillées, ainsi que l'apostasie de Caïn. C'est ici que nous obtenons notre première idée claire de la création spirituelle.<sup>11</sup>

C'est un des plus grands documents que le Seigneur ait donnés à ses enfants. Dans sa providence, il a été donné pour promouvoir les objectifs qu'il y énonce.

« Car voici mon œuvre et ma gloire : réaliser l'immortalité et la vie éternelle de l'homme. »<sup>12</sup>

### Le livre d'Abraham.

Le livre d'Abraham est littéralement une « Perle de Grand Prix », car il contient des données et une compréhension de l'évangile qui ne se trouvent nulle part ailleurs dans les Ecritures.

L'œuvre fut écrite par Abraham. Le livre comporte cinq chapitres. Les chapitres un et deux racontent la vie de ce grand prophète jusqu'à son arrivée en Egypte. Il s'y trouve un exposé merveilleux sur l'obligation de la prêtrise de bénir le monde et sur les personnes qui sont habilitées à obtenir les droits qui s'y rapportent. Le chapitre

trois est un exposé fait par Abraham sur l'astronomie et la préexistence. C'est la révélation la plus détaillée qui soit sur notre vie pré-terrestre. Elle nous fait comprendre la nature éternelle des conseils des cieux et notre conception de Dieu et de l'homme en est grandement élargie. Le livre donne les grands traits de notre deuxième état ou vie terrestre. Les chapitres quatre et cinq racontent comment les Dieux firent leurs plans concernant la création du monde et parlent encore de la création spirituelle. Les plans prévus dans ce conseil furent exécutés comme le décrivent les chapitres deux et trois du livre de Moïse. Ces données ne nous sont fournies nulle part ailleurs dans les révélations.

Comme ce livre fut écrit par Abraham, le Seigneur nous a conservé ce document. Il fut conservé pendant quatre mille ans environ. La façon dont cette œuvre tomba entre les mains d'un prophète moderne est une histoire étonnante.

En 1828, un Français nommé Antonio Sebolo ou Lebolo, tandis qu'il voyageait en Egypte, se mit à s'intéresser aux catacombes de ce pays. Il obtint une autorisation et entreprit des fouilles avec l'aide de centaines d'hommes. En 1831, il ouvrit une vaste catacombe qui contenait des centaines de momies. Onze seulement purent être récupérées, et il se mit en route pour rentrer chez lui avec son nouveau trésor. En voyage à Paris, il tomba malade et légua les momies à son neveu Michael H. Chandler. Le dit monsieur Chandler était en Amérique lorsqu'il reçut ce legs. En juillet 1835, il contactait Joseph Smith à Kirtland. Il avait quatre des momies avec lui et des rouleaux de papyrus. Joseph traduisit une partie des rouleaux et les membres de l'Eglise achetèrent les reliques sur le conseil de Joseph Smith.<sup>13</sup>

C'est ainsi que Dieu conserva ces grands écrits révélateurs pour qu'ils paraissent à l'époque du rétablissement de toutes choses lorsque « toutes les choses qui ont été révélées aux enfants des hommes seront dévoilées en ce temps-là ». <sup>14</sup>

### Ecrits de Joseph Smith.

Dans les extraits des écrits du prophète se trouvent :

#### 1. Un extrait de la Version Inspirée de la Bible.

Cette citation de la Version Inspirée de la Bible est le discours de notre Seigneur sur le second avènement et les signes des temps, qui commence par le dernier verset du vingt-troisième chapitre de Matthieu et continue jusqu'à la fin du vingt-quatrième chapitre.

#### 2. Des extraits de l'histoire de Joseph Smith.

Le récit de l'histoire du prophète parle de son ascendance, des remous et du revivalisme religieux dans l'ouest de New-York pendant sa jeunesse, de l'apparition du Père et du Fils, de celle de Moroni et de la parution du Livre de Mormon, de la visite de Jean-Baptiste et du rétablissement de la Prêtrise d'Aaron.

### Les Articles de Foi.

La Perle de Grand Prix publie un exemplaire officiel des treize Articles de Foi. Joseph Smith écrivit dans une lettre à monsieur Wentworth, éditeur du journal le *Chicago Democrat*, treize brèves déclarations qui ont pris le nom d'Articles de Foi. Ces déclarations résument quelques-unes des doctrines fondamentales de l'Eglise. Elles n'essayent pas de résumer toutes les doctrines. Cette lettre fut publiée tout d'abord dans le *Times and Seasons*, le 1<sup>er</sup> mars 1841.

Etant donné que ces treize articles sont incorporés dans la Perle de Grand Prix, les Saints les acceptent et ils font force de loi comme Ecritures.

### Des Ecritures uniques.

C'est à bon droit que cette œuvre a été appelée « la Perle de Grand Prix ». Elle contient des vérités précieuses qui ne sont accessibles nulle part ailleurs dans les révéla-

tions publiées. C'est un des traits les plus remarquables de la littérature de l'Eglise. C'est une des bonnes choses que le Seigneur a accomplies.

#### NOTES DE LA SECTION DIX, CHAPITRE XXXVII

- 1) D. & A. 68:1-4.
- 2) Richards, Franklin D., Préface à la première édition de la *Perle de Grand Prix*.
- 3) D. & A. 20:71-77, 37.
- 4) D. & A. 20:77-79.
- 5) D. & A. 20:38-59.
- 6) D. & A. 107:1-11.
- 7) D. & A. 107:12-20, 23, 33-35, 93-100.
- 8) D. & A. 27:5-18.
- 9) 1 Né. 5:11.
- 10) Moïse 1:7.
- 11) Moïse 3:4-5.
- 12) Moïse 1:39.
- 13) Hunter, Milton R., *Pearl of Great Price Commentary*, pp. 6-35.
- 14) 2 Né. 30:18.

#### SECTION ONZE

#### LE FILS DE DIEU

#### CHAPITRE XXXVIII

#### LA NAISSANCE DU CHRIST

Le centre de toute pensée religieuse véritable est Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Tout don de valeur et toutes les vérités salvatrices ont toujours émané de lui. Il est le Seigneur Dieu, Jéhovah, le Messie promis, notre Sauveur. L'esprit limité de l'homme ne peut guère comprendre la domination, l'exaltation et la prééminence de notre Seigneur dans la préexistence, dans son ministère terrestre et maintenant qu'il est retourné à son Père.<sup>1</sup> L'aspect le plus fondamental de l'œuvre et de la gloire de Dieu est que l'homme doit connaître Jésus-Christ.<sup>2</sup>

« Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. »<sup>3</sup>

#### Prophétie messianique.

La nature même de l'office du prophète est de prophétiser et de rendre témoignage du Christ et de ce que l'on peut avoir le salut par son intermédiaire. Par conséquent, tous les prophètes d'Adam à Jean-Baptiste ont prophétisé la venue du Christ, son ministère et sa mort pleine de signification, sa résurrection. En fait c'est cela qui a fait d'eux des prophètes. Il n'est pas d'événement qui ait été aussi annoncé, et à bon droit. Au commencement de la vie terrestre nous avons cet exemple.

« Et après de nombreux jours, un ange du Seigneur apparut à Adam, disant : pourquoi offres-tu des sacrifices au Seigneur ? Et Adam lui dit : Je ne sais, si ce n'est que le Seigneur me l'a commandé.

» Alors l'ange parla, disant : c'est une similitude du sacrifice du Fils unique du Père, qui est plein de grâce et de vérité.

» C'est pourquoi tu feras tout ce que tu fais au nom du Fils, tu te repentiras, et invoqueras dorénavant Dieu au nom du Fils.

» Ce jour-là, le Saint-Esprit, qui rend témoignage du Père et du Fils, tomba sur Adam, disant : je suis le Fils unique du Père, depuis le commencement, dorénavant et à jamais, afin que de même que tu es tombé, tu puisses être racheté, ainsi que toute l'humanité, à savoir tous ceux qui le veulent.

» Ce jour-là, Adam bénit Dieu, fut inspiré et commença à prophétiser... »<sup>4</sup>

A Léhi le Seigneur révéla le temps, le lieu et la manière dont le Christ viendrait, ainsi que beaucoup de faits importants de son ministère, de sa mort et de sa résurrection, et de la mission préparatoire de Jean-Baptiste.<sup>5</sup> Esaïe et Néphi virent que sa mère serait une vierge.<sup>6</sup> Esaïe prévit le pouvoir qu'il aurait.<sup>7</sup> Le roi Benjamin et Alma dirent même ce que serait le nom de sa mère.<sup>8</sup> Michée et Alma nommèrent le lieu de sa naissance.<sup>9</sup> Moïse laissa entendre que le Messie à venir serait un prophète comme lui.<sup>10</sup> Son ministère fut décrit dans les grandes lignes,<sup>11</sup> et beaucoup de détails prédis : sa position comme Fils de Dieu,<sup>12</sup> le fait qu'il serait rejeté par le peuple ;<sup>13</sup> son baptême,<sup>14</sup> sa royauté divine,<sup>15</sup> ses droits gouvernementaux,<sup>16</sup> la prêtrise qu'il détiendrait,<sup>17</sup> sa situation comme lumière du monde,<sup>18</sup> sa situation comme pierre d'achoppement,<sup>19</sup> sa situation comme pierre que les bâtisseurs ont rejetée,<sup>20</sup> son ministère aux esprits en prison,<sup>21</sup> sa mort,<sup>22</sup> par crucifixion,<sup>23</sup> sa résurrection.<sup>24</sup>

Cette liste n'est pas une énumération complète des prophéties relatives au Seigneur, mais ce sont plutôt des

prédictions typiques de prophètes de l'ancien et du nouveau monde.

### La conception.

Aux prophéties sur la naissance du Christ viennent s'ajouter des prophéties concernant celui qui devait le précéder pour préparer la voie. Quinze mois environ avant la naissance du Sauveur, Zacharie, prêtre de l'ordre Aaronique, officiait selon son appel au temple de Jérusalem. Sa femme et lui étaient un couple âgé dont l'union n'avait jamais été bénie de la naissance d'enfants. L'ange Gabriel apparut au prêtre, venant de la présence de Dieu et lui annonça la bonne nouvelle qu'il aurait un fils dont le nom serait Jean. Le fils serait rempli du Saint-Esprit et amènerait beaucoup des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu.<sup>25</sup> « Or, l'enfant croissait et se fortifiait en esprit. Et il demeura dans les déserts, jusqu'au jour où il se présenta devant Israël. »<sup>26</sup> C'est lui qui fut Jean-Baptiste. Jésus dit que Jean avait été envoyé préparer le chemin.

Six mois après la visite de Gabriel à Zacharie, le même messager céleste fut envoyé à une jeune femme appelée Marie, qui vivait à Nazareth, ville de Galilée. Elle n'était pas mariée, mais était fiancée à un homme appelé Joseph. La salutation de l'ange, bien que pleine de respect et de bénédiction, troubla Marie et la remplit d'étonnement.

« Je te salue, toi à qui une grâce a été faite ; le Seigneur est avec toi : tu es bénie entre les femmes. »<sup>27</sup> ... L'ange lui dit : ne crains point, Marie ; car tu as trouvé grâce devant Dieu. Et voici, tu deviendras enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son Père. Il régnera sur la maison de Jacob éternellement ; et son règne n'aura point de fin. Marie dit à l'ange : comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? L'ange lui répondit : le Saint-Esprit viendra sur toi, et la

puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu... car rien n'est impossible à Dieu. »<sup>28</sup>

La réaction de Marie au message de l'ange nous donne la clé pour comprendre quelle noble femme elle était. C'est l'exemple vivant d'une des deux réponses parfaites que l'on doit faire à un appel divin, que l'on trouve dans les Ecritures Saintes.<sup>29</sup>

« Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon ta parole ! »<sup>30</sup>

Comme l'ange l'avait dit, la puissance de Dieu vint sur Marie « parce que le Tout-Puissant a fait pour moi de grandes choses »,<sup>31</sup> et elle conçut son fils.<sup>32</sup>

Le prophète Néphi réfléchissait à l'événement ci-dessus et à d'autres choses étonnantes que son père, Léhi, lui avait enseignées. Comme il considérait soigneusement la question, il aspira à avoir la même expérience spirituelle que son père. Il déversa ses désirs justes à Dieu et reçut une vision qui jette un rayon de lumière sur la naissance de Jésus.

« Et je regardai, et je vis la grande ville de Jérusalem, ainsi que d'autres villes. Et je vis la ville de Nazareth ; dans la ville de Nazareth, je vis une vierge extrêmement belle et de toute blancheur.

» Alors je vis les cieux s'ouvrir ; et un ange descendit, se tint devant moi et me dit : Néphi, que vois-tu ?

» Et je lui dis : une vierge, qui est la plus belle et la plus jolie de toutes les vierges.

» Et il me dit : comprends-tu la condescendance de Dieu ? » Et je lui dis : je sais qu'il aime ses enfants ; néanmoins, je ne connais pas la signification de toutes choses.

» Et il me dit : voici, la vierge que tu vois, est, selon la chair, la mère du Fils de Dieu.

» Et je vis qu'elle était ravie en esprit ; et lorsqu'elle eut été ravie en esprit pendant quelque temps, l'ange me parla, disant : Regarde !

» Et je regardai, et je vis de nouveau la vierge portant un enfant dans ses bras.

» Et l'ange me dit : voici l'Agneau de Dieu, oui, le Fils même du Père éternel ! »<sup>33</sup>

Ainsi, comme un ange le dit, nous apprenons que Dieu le Père était le père littéral de Jésus selon la chair.

Lorsque Marie devint enceinte avant leur mariage, Joseph, comme il est écrit « un juste », ne voulut pas l'embarrasser. Cependant, il décida de ne pas l'épouser, mais « se proposa de rompre secrètement avec elle ».<sup>34</sup> Un ange vint trouver Joseph et lui dit comment Marie avait conçu et que le nom de l'enfant serait Jésus et qu'il serait appelé Emmanuel, ce qui signifie « Dieu avec nous ».<sup>35</sup> Joseph épousa Marie, mais ne la connut pas comme mari tant que son premier-né ne fut pas venu au monde.<sup>36</sup>

### La naissance.

Le récit de la naissance de notre Seigneur tel que les Ecritures nous le donnent est une littérature sans pareille.

« En ce temps-là parut un édit de César Auguste, ordonnant un recensement de toute la terre. Ce premier recensement eut lieu pendant que Quirinius était gouverneur de Syrie. Tous allaient se faire inscrire, chacun dans sa ville.

» Joseph aussi monta de la Galilée, de la ville de Nazareth, pour se rendre en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléhem, parce qu'il était de la maison de la famille de David, afin de se faire inscrire avec Marie, sa fiancée, qui était enceinte.

» Pendant qu'ils étaient là, le temps où Marie devait accoucher arriva, et elle enfanta son fils premier-né. Elle l'emmaillota, le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

» Il y avait, dans cette même contrée, des bergers qui passaient dans les champs les veilles de la nuit pour garder leurs troupeaux. Et voici, un ange du Seigneur leur apparut, et la gloire du Seigneur resplendit autour d'eux. Ils furent saisis d'une grande frayeur. Mais l'ange leur

dit : ne craignez point ; car je vous annonce une bonne nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. Et voici à quel signe vous le reconnaîtrez : Vous trouverez un enfant emmailloté et couché dans une crèche.

» Et soudain il se joignit à l'ange une multitude de l'armée céleste, louant Dieu et disant :

» Gloire à Dieu dans les lieux très hauts,

» Et paix sur la terre parmi les hommes qui l'agrément ! »<sup>37</sup>

#### NOTES DE LA SECTION ONZE, CHAPITRE XXXVIII

- 1) Voir Section une — Chapitre 2, Jésus-Christ.
- 2) Moïse 1:39 ; Jean 17:3.
- 3) Jean 17:3.
- 4) Moïse 5:6-10.
- 5) 1 Né. 10:4-11.
- 6) Es. 7:14 ; 1 Né. 11:14-21 ; 2 Né. 17:14.
- 7) Es. 9:6-7.
- 8) Mos. 3:8 ; Alma 7:10.
- 9) Mich. 5:1-3 ; Alma 7:10.
- 10) Deut. 18:15-22 ; Actes 3:22-26 ; 7:37.
- 11) Es. 42:1-7 ; 52:13-14 ; 53 ; 61:1-3 ; 1 Né. 11:28-36 ; Mos. 3:5-10.
- 12) Alma 33 ; Ps. 2 ; Hél. 8:14-24.
- 13) Es. 8:13-17 ; 1 Né. 19:7-13 ; 2 Né. 18:13-17 ; Mos. 3:5-17.
- 14) 1 Né. 10:7-10 ; 11:27.
- 15) Es. 32:1 ; 33:17.
- 16) Es. 9:6-7 ; 16:5.
- 17) Ps. 110.
- 18) Es. 9:2 ; 2 Né. 19:2.
- 19) Es. 28:16 ; Rom. 9:33.
- 20) Ps. 118:72.
- 21) Es. 24:22 ; 42:7 ; 61:1-3 ; Moïse 7:38-39.

- 22) Ps. 16:10 ; Es. 26:19-21 ; Actes 31:35.
- 23) Es. 22:21-25 ; Moïse 7:55 ; 1 Né. 11:32.
- 24) Es. 25:8-9 ; 26:19-21 ; Hél. 14.
- 25) Luc 1:11-19.
- 26) Luc 1:80.
- 27) Luc 1:28.
- 28) Luc 1:30-37.
- 29) La deuxième réponse parfaite fut celle que fit Adam quand l'ange lui dit : « Pourquoi offres-tu des sacrifices au Seigneur ? » Et Adam lui dit : « Je ne le sais, si ce n'est que le Seigneur me l'a commandé (Moïse 5:6).
- 30) Luc 1:38.
- 31) Luc 1:49.
- 32) Matt. 1:20.
- 33) Né. 11:13-21.
- 34) Matt. 1:19.
- 35) Matt. 1:23.
- 36) Matt. 1:24-25.
- 37) Luc 2:1-14.

## CHAPITRE XXXIX

### L'EXPIATION

#### La chute de l'homme.

« Selon la sagesse de celui qui connaît toutes choses » Adam fut pré-ordonné pour mettre en œuvre la vie terrestre telle que nous la connaissons.<sup>1</sup> Ayant été placé dans le jardin d'Eden où il n'y avait pas d'imperfection,<sup>2</sup> il échut à Adam de l'introduire. Elle le fut dans une sphère d'existence parfaite par la transgression.<sup>3</sup> La transgression d'Adam fut sa désobéissance à un commandement donné par le Père. Le commandement qu'il enfreignit est très différent dans sa forme de tous les autres commandements donnés aux enfants des hommes. Le Seigneur fit cette déclaration et termina en disant « ... néanmoins, tu peux choisir par toi-même, car cela t'est donné... »<sup>4</sup>

Adam et Eve furent nos premiers parents<sup>5</sup> et ils étaient immortels lorsqu'ils furent placés sur la terre.<sup>6</sup> Si Adam l'avait choisi, il aurait pu « rester éternellement, et n'avoir pas de fin ». Dans le jardin d'Eden, Adam était dans la présence de Dieu.<sup>7</sup> Pour mettre en œuvre le plan de salut, Adam sortit volontairement de la présence de Dieu. C'est ce qu'on appela la chute de l'homme, parce qu'il tomba de la présence de Dieu, d'un état immortel à un état mortel d'existence. La chute de l'homme apporta la mort dans le monde.<sup>8</sup> Tout ceci était prévu, « de même que la mort a passé sur tous les hommes pour accomplir le dessein miséricordieux du grand Créateur... »<sup>9</sup>

« Ayant transgressé la loi selon laquelle il existait avant la chute dans le jardin d'Eden, Adam devint assujetti à Satan ; c'est-à-dire que, connaissant le bien et le mal, il fut sujet au péché et à la tentation. Ceci, le Seigneur a dit que c'était essentiel au progrès de l'homme.

» Depuis Adam toute sa postérité est devenue sujette à ce même état qui s'abattit sur lui et, étant sujets à la mort, tous les hommes tombèrent sous la domination de Satan. »<sup>10</sup>

L'homme déchu fut définitivement fixé dans un état probatoire. Distinguant le bien du mal, il devint charnel et sensuel de nature. « ... Adam... devint assujetti à la volonté du diable... chassé... de ma présence... ce qui le rendit spirituellement mort, laquelle mort est la première mort. »<sup>12</sup> Nous voyons ainsi que la chute produisit une mort spirituelle aussi bien que physique.

La mortalité est l'état probatoire de l'homme déchu. En cela il est sujet à la maladie et aux maux de la chair. Les hommes ici-bas ont « pour lot la misère et le malheur ».<sup>13</sup> Le Seigneur a préparé un chemin pour échapper à tout cela, ainsi qu'aux effets nuisibles de la mort elle-même.

#### L'expiation du Christ.

Le prophète du Livre de Mormon, Jacob, parle de la situation terrible dans laquelle se trouve l'humanité et dans laquelle elle continuerait à être si Jésus n'avait pas été prévu dans le plan des choses.

« De même que la mort a passé sur tous les hommes pour accomplir les desseins miséricordieux du grand Créateur, il est nécessaire qu'il y ait un pouvoir de résurrection ; et la résurrection doit venir aux hommes par suite de la chute ; et la chute est venue de la transgression, et parce que l'homme est tombé, il a été retranché de la présence du Seigneur.

» C'est pourquoi il faut qu'il y ait une expiation infinie et si l'expiation n'était pas infinie, cette corruption ne pourrait pas revêtir l'incorruptibilité, et le premier jugement qui a frappé l'homme aurait nécessairement eu une durée éternelle. Et s'il en avait été ainsi, notre chair serait rendue à la terre pour y pourrir et y tomber en poussière sans jamais se relever.

» O la sagesse de Dieu, sa miséricorde et sa grâce !

Car voici, si la chair ne devait plus se relever, notre esprit serait devenu esclave de cet ange qui est tombé de la présence du Dieu éternel, et qui est devenu le diable, pour ne jamais se relever.

» Notre esprit serait devenu semblable à lui, et nous serions devenus des diables, des anges du diable, pour être retranchés de la présence de notre Dieu ; et pour demeurer avec le père du mensonge, dans la misère, comme lui ! Oui, comme cet être qui trompa nos premiers parents...

» O, combien grande est la bonté de notre Dieu, qui prépare une voie pour nous soustraire aux griffes de ce monstre horrible ; oui, de ce monstre, la mort et l'enfer, que j'appelle la mort du corps et aussi la mort de l'esprit. »<sup>14</sup>

### Définition de l'expiation.

Expier c'est : payer la rançon, se réconcilier, racheter, réclamer, absoudre, intervenir, faire amende honorable, payer le châtiment.

« Le mot expiation signifie libération par le don d'une rançon, pour le châtiment d'une loi enfreinte. Le sentiment est exprimé dans Job 33:24. « Délivre-le, afin qu'il ne descende pas dans la fosse ; j'ai trouvé une rançon ! » Telle qu'elle fut réalisée par Jésus-Christ, elle signifie la libération, grâce à sa mort et à sa résurrection, de la terre et de tout ce qui lui appartient, du pouvoir que la mort a obtenu sur eux par la transgression d'Adam. »<sup>15</sup>

### Le plus important de tous les événements.

Le sacrifice expiatoire de notre Seigneur est l'événement le plus important de l'histoire du monde. C'est l'événement dont dépendent toutes les autres activités du plan du salut. Dans la réalisation de l'immortalité et de la vie éternelle, l'événement nécessaire et central est le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ. Joseph Smith enseignait que « toutes les choses qui ont trait à notre religion n'en sont que les annexes ». <sup>16</sup>

De même, la doctrine qui a trait à l'expiation du Christ est le thème central de l'évangile. C'est la vérité de base qui donne de la vie à tous les autres enseignements de l'évangile. Toutes les autres doctrines tirent leur force et leur effet de la doctrine de l'expiation.

« Et voici l'évangile, la bonne nouvelle dont la voix des cieux nous rendit témoignage...

» Qu'il vint dans le monde, oui, Jésus, afin d'être crucifié pour le monde, de porter les péchés du monde, de sanctifier le monde et de le purifier de toute injustice.

» Pour que tous... puissent être sauvés par son intermédiaire. »<sup>17</sup>

Et encore :

« ... Je suis venu au monde pour faire la volonté de mon Père...

» Et mon Père m'a envoyé pour que je sois élevé sur la croix ; afin que, après avoir été élevé sur la croix, je puisse attirer tous les hommes à moi... »<sup>18</sup>

### L'expiation a été pré-ordonnée.

Les Ecritures disent que notre Seigneur est « l'agneau tué avant la fondation du monde ». <sup>19</sup> Cela signifie que dans les conseils qui se sont tenus avant que le monde ne soit, on prévit le sacrifice expiatoire de Jésus. Le roi Benjamin explique ceci en disant : « Or je dis que c'est celui-là qui reçoit le salut par l'expiation préparée dès la fondation du monde. »<sup>20</sup>

Dans notre état pré-existant, Jésus se porta volontaire pour cette mission fondamentale. <sup>21</sup>

### Les enfants sauvés par l'expiation.

Satan n'a pas le pouvoir de tenter les petits enfants tant qu'ils ne sont pas parvenus à l'âge de responsabilité. <sup>22</sup>

Moroni rapporte les paroles de notre Seigneur nous disant que les enfants sont sauvés par l'expiation.

« Ecoute les paroles du Christ, ton Rédempteur, ton Seigneur et ton Dieu. Voici, je suis venu au monde, non

pas pour appeler les justes mais les pécheurs au repentir... c'est pourquoi les petits enfants ont la santé, car ils sont incapables de commettre le péché ; et la malédiction d'Adam leur est enlevée en moi, de sorte qu'elle n'a aucun pouvoir sur eux. »<sup>23</sup>

### La justice réclame l'expiation.

Un des attributs divins de Dieu est la justice parfaite.<sup>24</sup> Dans les plateaux de la balance de la justice, les hommes doivent être jugés selon leurs œuvres,<sup>25</sup> leurs paroles et leurs pensées. Lorsqu'il y a transgression contre la loi, en justice, il doit y avoir une conséquence à la transgression. Depuis la transgression d'Adam, l'humanité subit les conséquences du péché, dans son état mortel. Par l'expiation du Christ ont été inaugurées la résurrection et l'immortalité.

« C'est pourquoi, la rédemption viendra dans et par l'intermédiaire du saint Messie...

» Voici, il s'offre en sacrifice pour le péché, il satisfait aux buts de la loi... »<sup>26</sup>

Ainsi il est écrit : « Car l'expiation satisfait aux exigences de sa justice. »<sup>27</sup> La chute de l'homme a été expiée.

### Nature double de l'expiation.

L'expiation du Christ a deux fonctions :

#### 1. La résurrection et le salut universels.

La première fonction du sacrifice expiatoire s'applique à toute l'humanité. Etant donné que les hommes subissaient la conséquence du péché d'Adam, mais n'en étaient pas responsables, les plateaux de la balance de la justice n'étaient pas équilibrés. Du fait que c'était Adam qui avait inauguré la mortalité, tous les hommes subissaient les conséquences de la mort. Jésus prépara la voie pour que toute l'humanité soit ressuscitée et entre ainsi dans un état d'immortalité. Ce n'est pas l'homme qui détermine s'il mourra ; et ce n'est pas non plus lui

qui détermine s'il sera ressuscité. La résurrection est universelle. Tous les hommes qui naissent ici-bas seront ressuscités.

« Car, puisque la mort est venue par un homme, c'est aussi par un homme qu'est venue la résurrection des morts. Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ. »<sup>28</sup>

Le genre de résurrection que l'on aura dépendra des mérites de l'intéressé ; mais le fait de la résurrection est tout à fait au-delà du contrôle de l'homme. Les bons, les mauvais, les indifférents seront tous ressuscités.

« Ne vous étonnez pas de cela ; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix et en sortiront. Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, mais ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement. »<sup>29</sup>

### La grâce de Dieu.

On a beaucoup écrit sur l'importante doctrine de la grâce de Dieu. L'apôtre Paul écrivait aux saints d'Ephèse :

« Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. »<sup>30</sup>

Ceci est l'énoncé correct d'une vraie doctrine. Grâce à la bonté et à la libéralité de notre Seigneur, tous les hommes se voient accorder la résurrection. L'homme ne pourrait se ressusciter lui-même. C'est en Jésus que nous avons notre espoir « qu'il y aura une résurrection des justes et des injustes ».<sup>31</sup> Tout le monde sera donc finalement sauvé des deux derniers grands ennemis, la mort et l'enfer. Nous sommes sauvés de ces ennemis par la grâce, et pas de nous-mêmes. Les prophètes de tous les temps ont loué le Seigneur pour sa libéralité envers nous. C'est à ce sujet que le psalmiste chantait : « Tu as emmené captive la captivité. »<sup>32</sup> Mormon fit un éloge

approprié : « ... tous les hommes sont rachetés parce que la mort du Christ réalise la résurrection, qui réalise la rédemption d'un sommeil sans fin... »<sup>33</sup>

L'apôtre Paul écrit à de multiples reprises que nous avons été « rachetés à un grand prix », disant que nous appartenons réellement à celui qui nous a rachetés. Il parle de la bonté, de la grâce de notre Seigneur à ce point de vue.<sup>35</sup> Jacob loue la sagesse, la miséricorde et la grâce de Dieu pour avoir conçu et exécuté le plan de la résurrection.<sup>36</sup>

La grâce de Dieu se compose de tout l'amour de Dieu et des aides diverses aux enfants des hommes. En ce qui concerne la résurrection universelle, c'est un don gratuit du salut. Tous les hommes jouiront de l'immortalité par la grâce de Dieu.

## 2. L'expiation pour ceux qui se repentent.

Par la grâce de Dieu tous les hommes sont bénis par le grand sacrifice expiatoire de notre Seigneur. Cependant, cet événement transcendant joue un rôle plus grand dans la vie de certaines personnes que dans celle des autres. Il y a une deuxième fonction de l'expiation qui dépend dans son application de la vie et des actes des hommes. Cette deuxième partie de l'expiation ne s'applique à la vie des hommes que dans la mesure où ils se repentent et acceptent les principes de l'évangile. C'est à ceux-ci que le Seigneur accorde le pardon et prend sur lui leurs péchés personnels. Cependant, si un homme se repente de ses péchés, et pour ce faire il doit accepter le Christ, il ne sera pas puni de ses transgressions. Le Christ pardonnera à ceux qui se repentent.<sup>37</sup> A cause des souffrances du Christ, les exigences de la loi sont satisfaites et ceux qui se repentent sont excusés. Notre Seigneur prend ainsi sur lui les péchés du monde. Il est l'agneau du sacrifice. « Voici l'agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde. »<sup>38</sup>

C'est à ce point de vue que Jésus a littéralement

porté l'immense fardeau du péché. Il subit les conséquences de la transgression pour toutes les personnes qui veulent se repentir et l'accepter. Le roi Benjamin prophétisa l'expiation future.

« Et il subira des tentations, il souffrira les douleurs du corps, la faim, la soif et la fatigue, plus qu'un homme ne peut endurer sans en mourir ; car son sang coulera par chaque pore tant son angoisse sera grande à cause des iniquités et des abominations de son peuple. »<sup>39</sup>

La prophétie s'accomplit dans le Jardin de Gethsémané où Jésus souffrit pour nous.<sup>40</sup>

» Car voici, moi, Dieu, j'ai souffert ces choses pour tous afin qu'ils ne souffrent pas s'ils se repentent.

» Mais s'ils ne veulent pas se repentir, ils doivent souffrir tout comme moi.

» Et ces souffrances m'ont fait trembler moi-même, moi, Dieu, le plus grand de tous, à cause de la douleur, et elles m'ont fait saigner à chaque pore, m'ont torturé à la fois le corps et l'esprit, m'ont fait souhaiter ne pas devoir boire à la coupe amère et m'ont fait reculer d'effroi —

» Néanmoins, gloire soit au Père, j'ai bu à la coupe et j'ai terminé tout ce que j'avais préparé pour les enfants des hommes. »<sup>41</sup>

Pour avoir part à cette grande partie ou fonction du sacrifice expiatoire, les hommes doivent accomplir de bonnes œuvres. Comme le Seigneur le dit, ils doivent se repentir. Après tout ce que nous pouvons faire, c'est par la grâce de Dieu que nous sommes sauvés des conséquences du péché.

« [Soumettons-nous] à Dieu ; car nous savons que c'est par la grâce que nous sommes sauvés, après tout ce que nous pouvons faire. »<sup>42</sup>

Le double effet de l'expiation est : (1) tous les hommes reçoivent par là gratuitement l'immortalité ; (2) tous ceux qui veulent se repentir sont pardonnés et l'exaltation leur est accordée dans les mondes éternels.

### La foi chrétienne.

« Rien moins que l'expiation infinie ne suffira pour les péchés du monde. »<sup>43</sup>

Il est impossible à l'esprit limité de l'homme de comprendre l'infini. Ceci est vrai pour l'expiation infinie. Personne ne comprend pleinement comment Jésus fut capable de souffrir par procuration pour l'humanité. C'est l'âme même de la foi chrétienne.

Pour commencer à saisir cette doctrine extrêmement importante, nous devons comprendre quelque peu (a) la chute de l'homme et (b) la filiation divine du Christ.

Jésus était le seul personnage qui pouvait produire l'expiation de nos péchés. Il était à la fois de Dieu et de l'homme. Son père littéral dans la chair était le Dieu éternel. Sa mère était la mortelle Marie. Il reçut de son Père certains attributs d'immortalité et de sa mère certains attributs de la mortalité. Jésus avait la vie en lui-même. Il dit : « Je donne ma vie... personne ne me l'ôte. »<sup>44</sup> Personne d'autre n'a jamais été unique à ce point.

Cette expiation infinie a eu son effet sur tout ce que nous pouvons comprendre : la terre elle-même,<sup>45</sup> toute vie,<sup>46</sup> toutes les créations<sup>47</sup> et tous leurs habitants.<sup>48</sup>

Il n'est pas d'autre concept dans lequel l'amour, la condescendance et la gloire de Dieu se manifestent autant.

### NOTES DE LA SECTION ONZE, CHAPITRE XXXIX

- 1) 2 Né. 2:22-25.
- 2) Gen. 1:25.
- 3) 2 Né. 2:22-25.
- 4) Moïse 3:17.
- 5) 1 Né. 5:11.

- 6) 2 Né. 2:22.
- 7) Gen. 2 ; Moïse 3 ; D. & A. 29:40-42.
- 8) 2 Né. 9:5-6 ; 1 Cor. 15:22 ; Moïse 6:48.
- 9) 2 Né. 9:6.
- 10) Smith, Joseph Fielding, *Man, His Origin and Destiny*, pp. 365-366.
- 11) Alma 42:3-14.
- 12) D. & A. 29:40-42.
- 13) Moïse 6:48.
- 14) 2 Né. 9:6-10.
- 15) Richards et Little, *Compendium*, pp. 8-9.
- 16) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 121.
- 17) D. & A. 76:40-42.
- 18) 3 Né. 27:13-14.
- 19) Apoc. 13:8.
- 20) Mos. 4:7.
- 21) Moïse 4:1-2 ; Abr. 3:27.
- 22) D. & A. 29:47.
- 23) Mor. 8:8.
- 24) Voir Section une — La Divinité.
- 25) 2 Né. 9:44.
- 26) 2 Né. 2:6-7.
- 27) 2 Né. 9:26.
- 28) 1 Cor. 15:21-22.
- 29) Jean 5:28-29.
- 30) Eph. 2:8-9.
- 31) Actes 24:15.
- 32) Ps. 68:18 (version du Roi Jacques).
- 33) Mormon 9:13.
- 34) 1 Cor. 6:20 ; 7:23.
- 35) Eph. 1:7.
- 36) 2 Né. 9:6-13.
- 37) Eph. 4:32 ; 1 Jean 1:9.
- 38) Jean 1:29.
- 39) Mos. 3:7.
- 40) Matt. 26:36-46.
- 41) D. & A. 19:16-19.
- 42) 2 Né. 25:23.
- 43) Alma 34:12.

- 44) Jean 10:10-18.  
 45) Smith, Joseph Fielding, *Doctrines of Salvation*, Vol. 1, p. 138.  
 46) *Ibid.*  
 47) Moïse 1:33.  
 48) D. & A. 76:24 ; 76:43.

## CHAPITRE XL

## L'AMOUR

## L'amour.

« Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. »<sup>1</sup>

C'est la plus grande de toutes les manifestations de l'amour. C'est la grâce de Dieu, libéralement donnée à tous par l'expiation. L'amour parfait est un attribut de Dieu. La plénitude de l'amour parfait, telle qu'elle est incarnée dans la Divinité, a amené l'apôtre Jean à dire : « Dieu est amour. »<sup>2</sup> C'est une des perfections de Dieu.

L'homme devrait concentrer toute son énergie à développer en lui-même les attributs que possède le Seigneur. Si nous voulons atteindre un jour la perfection, il faudra que nous prenions sur nous les caractéristiques et les attributs de Dieu et que nous rendions parfaits au-dedans de nous-mêmes ces caractéristiques et ces attributs. Le Seigneur a fixé un but final que l'on peut atteindre dans ce commandement : « Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait. »<sup>3</sup> Le premier de ces attributs que nous devons nous inculquer à nous-mêmes a trait au principe de l'amour.

Pour ce qui est de l'homme, l'amour le plus haut qu'il puisse manifester est sa dévotion à Dieu.

« Ecoute, Israël ! L'Éternel, notre Dieu, est le seul Éternel.

» Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. »<sup>4</sup>

Notre Seigneur cita cette vérité fondamentale lorsqu'on lui demanda quel était le plus grand commandement de la loi.

« Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. »<sup>5</sup>

La plus grande manifestation d'amour qui suit, en ce qui concerne l'homme, c'est son attitude vis-à-vis de ses semblables. Notre Seigneur poursuivit, ayant reformulé le premier et plus grand commandement :

« Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes. »<sup>6</sup>

La première de ces manifestations d'amour se révèle surtout par la seconde. C'est-à-dire que l'amour de Dieu se trouve parmi ceux qui aiment leurs semblables.

« Et si quelqu'un dit : j'aime Dieu, et qu'il haisse son frère, c'est un menteur ; car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? Et nous avons de lui ce commandement : Que celui qui aime Dieu aime aussi son frère. »<sup>7</sup>

### L'amour et le service.

L'amour est toujours associé au service. Le service est le moyen par lequel on manifeste l'amour. Ils sont toujours et nécessairement associés.

« Nous connaissons que nous aimons les enfants de Dieu, lorsque nous aimons Dieu, et que nous pratiquons ses commandements. Car l'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. Et ses commandements ne sont pas pénibles. »<sup>8</sup>

Et encore :

« Si vous m'aimez, gardez mes commandements. »<sup>9</sup>

« Si tu m'aimes tu me serviras et garderas tous mes commandements. »<sup>10</sup>

Dans son grand discours de clôture à son peuple, le roi Benjamin fit brièvement équivaloir l'amour et la reconnaissance au service de Dieu et de l'homme.

« ... en servant vos semblables, c'est Dieu seulement que vous servez... ô combien... n'en devez-vous pas [de la

reconnaissance] à votre Roi céleste ?... [vous devriez le servir] de toute votre âme... tout ce qu'il vous demande, c'est de garder ses commandements. »<sup>11</sup>

### La charité.

La charité c'est l'amour. « Dieu a donné le commandement que tous les hommes aient la charité, et cette charité, c'est l'amour. »<sup>12</sup> La charité est plus que l'amour. Les enseignements de Mormon sur la charité, tels qu'ils sont donnés par son fils Moroni, nous donnent une définition scripturale classique de la charité.

« C'est pourquoi, mes frères bien-aimés, si vous n'avez pas la charité, vous n'êtes rien, car la charité ne périt jamais. Ainsi, attachez-vous à la charité, qui est le plus grand de tous les biens, car toutes les choses doivent périr —

« Mais la charité, c'est l'amour pur du Christ, et elle subsiste à jamais. »<sup>13</sup>

La charité, amour pur du Christ, est un amour éternel parfait et pur. Son possesseur ne pense à rien d'autre qu'à la justice. Pareille personne est possédée et consumée du désir d'avoir part entière avec tous ses semblables au plan de Dieu. La charité est la vertu suprême, « le but du commandement ».<sup>14</sup>

Parlant aux « élus de Dieu », l'apôtre Paul nous a commandé de nous revêtir de beaucoup de vertus chrétiennes fondamentales : la miséricorde, la bonté, l'humilité, la douceur, la longanimité, le pardon. Il conclut : « Mais par-dessus toutes ces choses revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection. »<sup>15</sup>

Ce même apôtre explique l'esprit et le concept de ce principe évangélique, et d'ailleurs tout l'évangile, en expliquant le lien de la perfection en ces termes mémorables.

« Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis un airain qui résonne, ou une cymbale qui retentit. Et quand j'aurais le

don de prophétie, la science de tous les mystères et toute la connaissance, quand j'aurais même toute la foi jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Et quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, quand je livrerais même mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien.

» La charité est patiente, elle est pleine de bonté ; la charité n'est point envieuse ; la charité ne se vante point, elle ne s'enfle point d'orgueil, elle ne fait rien de malhonnête, elle ne cherche point son intérêt, elle ne s'irrite point, elle ne soupçonne point le mal, elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité ; elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout.

» La charité ne périt jamais. Les prophéties prendront fin, les langues cesseront, la connaissance disparaîtra. Car nous connaissons en partie, et nous prophétisons en partie, mais quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est partiel disparaîtra. Lorsque j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant ; lorsque je suis devenu homme, j'ai fait disparaître ce qui était de l'enfant. Aujourd'hui nous voyons au moyen d'un miroir, d'une manière obscure, mais alors nous verrons face à face ; aujourd'hui je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme j'ai été connu.

» Maintenant donc, ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus grande de ces choses, c'est la charité. »<sup>16</sup>

L'esprit tout entier de l'évangile est imprégné du véritable amour du Christ. Aucune bonne œuvre ne se fait dans l'esprit de l'évangile sans ce principe de base. Par conséquent, les bonnes œuvres nécessaires du christianisme ne seraient qu'un vernis ou un prétexte s'il n'y avait la charité. La charité est le lien de la perfection parce qu'elle donne l'esprit et la vie et ainsi un sens vrai aux

autres vertus et actes chrétiens. Elle est en outre le moyen de lier éternellement les fidèles les uns aux autres.

Le principe de la charité est fondamental parce que les autres principes de l'évangile ne pourraient pas être grand-chose de plus que de l'imitation s'ils n'étaient accomplis dans le contexte de l'amour pur du Christ.

### La société parfaite est basée sur l'amour de Dieu.

Il y a eu des époques où les peuples ont tourné leur cœur vers Dieu et ont été consumés de son amour. C'étaient les temps de paix véritable sur la terre. Ce fut le cas du peuple d'Enoch. Il devint si juste que le Seigneur l'enleva de la terre.<sup>17</sup>

Pendant deux cents ans, les peuples du continent américain vécurent dans la paix et l'amour. Ce furent les deux siècles qui suivirent immédiatement la crucifixion de notre Rédempteur.

« Et il n'y eut aucune querelle dans le pays, parce que l'amour de Dieu demeurait dans le cœur du peuple.

» Et il n'y avait pas d'envies, ni de luttes, ni de tumultes, ni de luxure, ni de mensonges, ni de meurtres, ni aucune sorte de lasciveté ; et assurément il ne pouvait exister de peuple plus heureux parmi tous les peuples qui avaient été créés par la main de Dieu. »<sup>18</sup>

Quelle époque merveilleuse cela dut être que de voir tout le monde heureux et en paix. Tout le monde aimait son prochain comme lui-même et aimait Dieu. C'est l'amour de Dieu dans le cœur du peuple qui engendra ce bonheur. Il n'y aura jamais de temps de paix, de bonheur et une société de justice tant que les hommes n'auront pas introduit dans leur cœur cet amour pur de Dieu, qui est la charité.

« Toutes les instructions, toutes les ordonnances, et toutes les bénédictions divines quelles qu'elles soient, de tous les temps et de tous les lieux, tant dans le monde que hors du monde, ne sont, n'ont été et ne seront à tout jamais accessibles que par l'amour pour le Seigneur.

Il soutient le système théocratique et prépare les hommes à reconnaître la souveraineté suprême de Dieu...

» La coercition, la force ou la crainte, sauf la crainte du Seigneur, se trouvent au-delà du règne de l'amour. Elles n'ont aucune part dans le gouvernement de l'Eglise. On ne peut créer d'autres pouvoirs et d'influences pour établir la justice que l'amour. Tel est l'ordre de la Prêtresse... Tout ce qui est gouvernable par le Père, le Fils et le Saint-Esprit est né de l'amour divin...

» L'amour du Seigneur, lorsqu'il entre dans le cœur, détruit les comportements rebelles et permet au Seigneur de balayer toute trace de méchanceté... il tempère les faiseurs de doctrines de la démagogie, et éloigne les comportements excentriques des hommes, et fait tout ce qui est nécessaire pour détruire ce qui nuit à la justice. L'affection et toute haine sont opposées à la paix que l'amour de Dieu engendre. »<sup>19</sup>

L'amour agrandit l'homme. De même que l'amour grandit en l'homme, de même l'homme grandit vers le ciel. L'amour est un des dons de l'esprit. « Mais le fruit de l'Esprit, c'est l'amour... »<sup>20</sup>

L'amour est un principe d'optimisme. Il vainc la crainte et la douleur. L'amour de Dieu mûrit le corps et l'esprit.

« Nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu. »<sup>21</sup>

- 7) 1 Jean 4:20-21.
- 8) 1 Jean 5:2-3.
- 9) Jean 14:15.
- 10) D. & A. 42:29.
- 11) Mos. 2:17-22.
- 12) 2 Né. 26:30.
- 13) Mor. 7:46-47 (italiques de l'auteur).
- 14) 1 Tim. 1:5.
- 15) Col. 3:12-13.
- 16) 1 Cor. 13.
- 17) Gen. 5:22-24 ; Héb. 11:5 ; Moïse 6, 7,8.
- 18) 4 Né. 15,16.
- 19) McConkie, Oscar W., *The Holy Ghost*, pp. 227-229.
- 20) Gal. 5:22.
- 21) Rom. 8:28.

#### NOTES DE LA SECTION ONZE, CHAPITRE XL

1) Jean 3:16 ; D. & A. 34:3.

2) 1 Jean 4:7-21.

3) Matt. 5:48.

4) Deut. 6:4-5.

5) Matt. 22:37-38.

6) Matt. 22:39-40.

## CHAPITRE XLI

## LE SACREMENT DU REPAS DU SEIGNEUR

## Introduction.

Lorsque le Seigneur eut chassé Adam et Eve du Jardin d'Eden, « il leur donna des commandements selon lesquels ils devaient adorer le Seigneur leur Dieu et offrir les premier-nés de leurs troupeaux en sacrifice au Seigneur ». Adam fut obéissant et suivit ces directives. Plus tard, un ange apparut et demanda : « Pourquoi offres-tu des sacrifices au Seigneur ? », et Adam lui répondit par une des plus grandes répliques de tous les temps : « Je ne le sais, si ce n'est que le Seigneur me l'a commandé. » Ayant respecté la loi avec foi, Adam était prêt à recevoir l'explication de la loi. L'ange expliqua la théorie de la loi du sacrifice. « C'est une similitude du sacrifice du Fils unique du Père, qui est plein de grâce et de vérité. C'est pourquoi tu feras tout ce que tu fais au nom du Fils, tu te repentiras, et invoqueras dorénavant Dieu au nom du Fils. »<sup>1</sup> La loi du sacrifice fut donnée au commencement pour rayer l'attention des hommes sur le sacrifice expiatoire futur de Jésus. Le sacrifice expiatoire est l'événement le plus important de l'histoire du monde. Un des objectifs principaux de la religion après cet événement est de le commémorer symboliquement et de lui donner de la force et de l'effet dans notre vie.

Pendant son ministère terrestre, notre Seigneur a établi l'ordonnance de la Sainte-Cène pour attirer l'attention des saints sur le grand sacrifice expiatoire qu'il devait faire. Il remplaça ainsi l'ordonnance précédente du sacrifice.

## La Sainte-Cène.

A l'époque de la célèbre fête juive de la Pâque (fête commémorant l'époque où l'ange de la destruction épargna les fils fidèles d'Israël, lorsque les premier-nés de toutes les familles d'Egypte furent tués),<sup>2</sup> Jésus commanda à ses apôtres de se réunir en un lieu fixé afin de prendre la Pâque ensemble.

« Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain ; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le donna aux disciples, en disant : Prenez, mangez, ceci est mon corps. Il prit ensuite une coupe ; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant : Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés. »<sup>3</sup>

Au récit ci-dessus de l'institution de l'ordonnance de la Sainte-Cène, l'Evangile de Luc ajoute : « Ceci est mon corps, qui est donné pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. »<sup>4</sup> Ainsi notre Seigneur établit l'ordonnance de la Sainte-Cène en souvenir de lui et de ce qu'il allait faire.

Dorénavant, les fidèles ne devaient plus célébrer la fête de la Pâque, mais la Sainte-Cène. Le respect de la Pâque avec le mérite accompagnateur du sacrifice et du pain sans levain prenait fin par le sacrifice de « Christ notre Pâque ». Les saints devaient célébrer la Pâque dans un sens spirituel. « Célébrons donc la fête, non avec du vieux levain, non avec un levain de malice et de méchanteté, mais avec des pains sans levain de la pureté et de la vérité. »<sup>5</sup>

Le prophète Joseph Smith, sous l'esprit de la révélation, corrigea et révisa des parties de la Version du Roi Jacques de la Bible pour former ce que l'on appelle maintenant la *Version Inspirée de la Bible*.<sup>6</sup> Ce récit inspiré nous donne une idée plus claire de l'institution de la Sainte-Cène.

« Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain, le rompit, le bénit et le donna à ses disciples, disant : prenez, mangez ; ceci est un souvenir de mon corps que je donne en rançon pour vous.

» Et il prit la coupe, rendit grâces, et la leur donna, disant : buvez-en tous.

» Car ceci est en souvenir de mon sang du Nouveau Testament, qui est versé pour tous ceux qui croiront en mon nom, pour la rémission de leurs péchés. »<sup>7</sup>

Ce récit est particulièrement important à cause de la dernière phrase. Ceux qui prennent dignement la Sainte-Cène pourront obtenir « la rémission de leurs péchés ». Peu d'ordonnances de l'Eglise donnent un stimulant aussi grand à être juste que de prendre dignement la Sainte-Cène.

### L'alliance de la Sainte-Cène.

Notre Seigneur ressuscité, pendant sa visite en Amérique à l'époque du Livre de Mormon, commanda à ses disciples de lui apporter du pain et du vin.

« Et quand les disciples furent venus avec du pain et du vin, il prit le pain, le rompit et le bénit ; et il en donna à ses disciples et leur commanda de manger.

» Et quand ils eurent mangé, ils furent rassasiés, il leur ordonna d'en donner à la multitude.

» Et quand la multitude eut mangé et fut rassasiée, il dit aux disciples : Voici, il y en aura un qui sera ordonné parmi vous, et je lui donnerai le pouvoir de rompre le pain et de le bénir, et de le donner au peuple de mon Eglise, à tous ceux qui croiront et seront baptisés en mon nom.

» Vous veillerez toujours à faire ceci, comme je l'ai fait, comme j'ai rompu et bénii ce pain et comme je vous l'ai donné.

» Et vous ferez ceci en souvenir de mon corps que je vous ai montré. Et ce sera un témoignage au Père que vous vous souvenez toujours de moi. Et si vous vous souvenez toujours de moi, vous aurez mon Esprit avec vous. »

Le Seigneur suivit la même procédure pour bénir le vin et le donner aux disciples et au peuple. Lorsque ceci fut fait, il dit : « Vous êtes bénis pour cette chose que

vous avez faite ; car en ceci vous exécutez mes commandements, et ceci témoigne au Père que vous êtes disposés à faire ce que je vous ai commandé de faire. »<sup>8</sup>

Ce récit de l'institution de l'ordonnance de la Sainte-Cène parmi les Néphites et la prière de Sainte-Cène révélée de nos jours<sup>9</sup> nous apprennent que ceux qui prennent dignement la Sainte-Cène contractent avec le Seigneur une alliance comme suit :

1. De toujours se souvenir du corps brisé et du sang versé de celui qui fut crucifié pour les péchés du monde ;

2. De prendre sur eux le nom du Christ et de se souvenir de lui ;

3. « De faire ce que je vous ai commandé », c'est-à-dire, de garder les commandements de Dieu.

En considérant ces promesses sacrées, et pour sa part de l'alliance, le Seigneur promet ce qui suit :

1. Que ces saints dignes auront son esprit avec eux ;

2. Que finalement ces saints hériteront de la vie éternelle, car il est écrit : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour. »<sup>10</sup>

Tels sont les termes de la merveilleuse alliance de la Sainte-Cène. Ils représentent un renouveau des alliances faites lors du baptême.<sup>11</sup>

### Tu offriras tes sacrements.

Une fois que l'on comprend les bénédications et les promesses qui se rattachent à la Sainte-Cène, on commence à comprendre la signification du commandement de notre Seigneur en ce qui concerne le respect du jour du sabbat : « Et afin que tu puisses te préserver plus complètement des souillures du monde, tu iras à la maison de prière en mon saint jour et tu y offriras tes sacrements. »<sup>12</sup>

Comme il l'a promis jusqu'à présent aux Néphites, le Seigneur a ordonné de nos jours des hommes pour administrer la Sainte-Cène à son Eglise. Les hommes qui détiennent la Prêtrise de Melchisédek peuvent le faire

ainsi que les prêtres de l'ordre aaronique.<sup>13</sup> Toutes les fois que c'est possible, ce sont des prêtres que l'on doit désigner pour administrer la Sainte-Cène.<sup>14</sup> Ces administrateurs légaux étant établis, le Seigneur commande : « Il est nécessaire que les membres de l'Eglise se réunissent souvent pour prendre le pain et le vin en souvenir du Seigneur Jésus. »<sup>15</sup>

Pour se conformer à ces révélations, l'Eglise commande à chaque paroisse, à chaque branche, jusqu'à la plus petite communauté de tenir des réunions de Sainte-Cène hebdomadaires. Le but de ces services de Sainte-Cène est de prendre la Sainte-Cène et de renouveler les alliances qui l'accompagnent. Un autre but de ces services est d'adorer Dieu dans le sermon, le cantique et la prière.

### Les enfants doivent prendre la Sainte-Cène.

Les réunions de Sainte-Cène sont « pour tous les membres de la paroisse y compris les enfants ».<sup>16</sup> Il est attendu des enfants qu'ils prennent la Sainte-Cène pour préfigurer l'alliance qu'ils contracteront lorsqu'ils parviendront à l'âge de responsabilité. C'est une partie importante de l'instruction et qui est encore efficace à d'autres points de vue auprès des enfants.

### Etre digne de la prendre.

La Sainte-Cène est une ordonnance tellement sacrée qu'elle n'est pas pour les non-croyants et les indignes.

« Et maintenant voici, ceci est le commandement que je vous donne : Vous ne permettrez sciemment à qui que ce soit de prendre ma chair et mon sang indignement quand vous l'administrerez.

» Car quiconque mange et boit ma chair et mon sang indignement, mange et boit de la damnation pour son âme... »<sup>17</sup>

L'apôtre Paul dit la même chose et ajouta : « C'est pour cela qu'il y a parmi vous beaucoup d'infirmes et de malades, et qu'un grand nombre sont morts. »<sup>18</sup>

Un des grands droits qui incombent aux citoyens du royaume de Dieu est le droit de prendre les emblèmes de la Sainte-Cène.

Les prêtres qui administrent la Sainte-Cène sont les participants principaux du service de culte fondamental de l'Eglise et du royaume de Dieu. Le pain et le vin ou l'eau sont l'emblème de la chair et du sang du Christ.<sup>19</sup> Ce sont des figures, mais le thème central de notre culte officiel.

### NOTES DE LA SECTION ONZE, CHAPITRE XLI

- 1) Moïse 5:1-8.
- 2) Ex. 12.
- 3) Matt. 26:26-28.
- 4) Luc 22:19.
- 5) 1 Cor. 5:6-8.
- 6) D. & A. 45:60-61 ; Smith, Joseph, *History of the Church*, Vol. 1, p. 324.
- 7) *Version inspirée de la Bible*, Matt. 26:22-25.
- 8) 3 Né. 18:1-11.
- 9) D. & A. 20:77-79.
- 10) Jean 6:54.
- 11) Mos. 18:7-10.
- 12) D. & A. 59:9.
- 13) D. & A. 20:76.
- 14) *General Church Handbook*, p. 45.
- 15) D. & A. 20:75.
- 16) *General Church Handbook*, p. 42.
- 17) 3 Né. 18:28, 29.
- 18) 1 Cor. 11:30.
- 19) D. & A. 20:40.

SECTION DOUZE  
LA RÉVÉLATION

—  
CHAPITRE XLII  
LA RÉVÉLATION

**Introduction.**

S'il était possible de choisir le principe le plus distinctif ou le plus caractéristique de l'évangile qui met l'Eglise à part du monde, ce serait, à mon avis, en prenant la doctrine de la révélation que l'on y parviendrait le mieux.

« Nous croyons tout ce que Dieu a révélé, tout ce qu'il révèle maintenant, et nous croyons qu'il révélera encore beaucoup de choses, grandes et importantes, concernant le royaume de Dieu. »<sup>1</sup>

Ceci n'est pas seulement un sujet de conflit avec le monde, c'est un concept fondamental du royaume de Dieu. Je ne connais pas d'événement dans le ministère de notre Seigneur qui ait provoqué des vues aussi divergentes qu'un événement qui portait directement sur ce principe. Le même exemple a été cité pour justifier les vues et les pratiques les plus divergentes dans les sectes dites chrétiennes. Cet événement se produisit dans le territoire de Césarée de Philippe. Jésus interrogea ses disciples, disant :

« Qui dit-on que je suis, moi, le Fils de l'homme ? Ils répondirent : les uns disent que tu es Jean-Baptiste ; les autres, Elie ; les autres, Jérémie, ou l'un des prophètes.

Et vous, qui dites-vous que je suis ? Simon Pierre répondit : tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. Et Jésus, reprenant la parole, lui dit : tu es heureux, Simon, fils de Jonas ; car ce ne sont pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clés du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. »<sup>2</sup>

Au moment du rétablissement de l'évangile, le monde dit chrétien était divisé en groupements catholiques et protestants. Le schisme est causé par les versets cités plus haut et leur interprétation.

Les groupements catholiques : romain, grec, orthodoxe, orthodoxe oriental et autres, se réclament d'un lien historique avec Pierre. Leurs prétentions historiques sont, ils le reconnaissent, basées sur la tradition et non sur l'histoire. Cependant, en tant qu'institutions, ces groupes prétendent à un lien avec Pierre. Ils citent les versets ci-dessus et les interprètent dans ce sens que Pierre était la pierre sur laquelle le royaume de Dieu devait être édifié. Assumant un lien historique, ces églises affirment que l'institution de l'Eglise a les clés du royaume qui lui permettent de prescrire les bonnes œuvres nécessaires au salut. Ces œuvres prirent une forme complexe, non scripturale, comme la Messe, l'Extrême-Onction et d'autres œuvres. Comme le nom l'implique, les divers groupes protestants protestèrent contre ce qu'ils considéraient être des innovations perverses contraires aux Ecritures. Ils firent ressortir : qu'il n'y avait pas de lien historique entre Pierre et les groupes catholiques ; que si pareil lien avait existé, les groupes catholiques n'auraient pas l'autorité d'établir une religion contraire aux Ecritures. Lorsque, dans ce grand débat, ils furent mis en face de l'incident mentionné plus haut dans le territoire de Césarée de Philippe, leurs interprétations les amenèrent à des conclusions opposées.

Ils dirent, en gros, que Pierre avait répondu comme porte-parole pour les autres et avait confessé leur foi que Jésus était le Christ. C'est cette confession que les Protestants acceptent comme la pierre sur laquelle le royaume devait être établi. On devait parvenir au salut par la confession et par la grâce de Dieu, et non par les œuvres établies par une institution quelconque.

Les deux camps en guerre soutenaient leurs arguments par des citations scripturales. Les partisans des « œuvres » citant ordinairement les écrits de Jacques,<sup>3</sup> et les partisans de « la confession et la grâce » recherchant leur justification dans les écrits de Paul.<sup>4</sup>

Au moment du rétablissement de l'évangile, le monde religieux était au moins autant en conflit et en remous qu'aujourd'hui. Ses vues diverses pouvaient toutes être erronées ; mais elles étaient trop divergentes et contradictoires pour que toutes fussent justes. En effet, comme nous en avons parlé, les parties constitutives du christianisme d'alors étaient en violent désaccord sur le concept fondamental de ce qu'était la pierre sur laquelle l'Eglise du Christ devait être édifiée.

Quelle est l'interprétation que le prophète Joseph donna à l'incident de Césarée de Philippe ? Il n'accepta les conclusions d'aucun des groupes. Il enseigna que les Ecritures ne sont pas en guerre contre elles-mêmes. Elles doivent être lues en harmonie les unes avec les autres. Paul n'était pas en conflit avec Jacques. Certaines œuvres, comme le baptême, sont nécessaires au salut, comme le sont également le témoignage de Jésus et la confession de celui-ci. Les citations scripturales étaient correctes, les conclusions catholiques et protestantes dans ce domaine étaient erronées. Notre Seigneur ressuscité lui-même annonça que « tous leurs credos étaient une abomination à ses yeux... ils s'approchent de moi des lèvres, mais leur cœur est loin de moi ; ils enseignent pour doctrines des commandements d'hommes, ayant une forme de piété, mais ils en nient la puissance ».<sup>5</sup>

Quelle était donc la pierre sur laquelle l'Eglise du

Christ devait être édifiée ? Le prophète Joseph Smith répond avec autorité à cette question fondamentale en ces termes succincts. « Dans son enseignement Jésus dit : « sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Quelle pierre ? La révélation. »<sup>6</sup>

En l'absence de l'administration personnelle du Seigneur ressuscité, son Eglise devait nécessairement être basée sur des révélations de sa part. Autrement elle aurait été l'Eglise de quelqu'un d'autre. Nous voyons ainsi que l'Eglise et le royaume de Dieu sont basés sur le principe de la révélation. Il n'est pas de doctrine plus fondamentale dans le plan de l'évangile. Le fait que cette doctrine est unique dans l'Eglise du Christ est une des preuves de la divinité de l'œuvre.

### La révélation.

« Dans le sens théologique, la révélation signifie l'acte qui consiste à faire connaître la vérité divine par une communication venant des cieux. »<sup>7</sup>

Les communications divines peuvent être données à l'homme de diverses manières. Le Seigneur peut apparaître personnellement. Il peut parler audiblement de sa propre voix. Il peut envoyer des anges de sa présence. Il peut donner des visions. Il peut donner des songes. Il peut parler par le murmure doux et léger de l'Esprit. A l'occasion, il a révélé la vérité par l'Urim et Thummim. Il peut donner des écrits. Il peut donner des signes. Chacun de ces moyens a été employé par Dieu, comme d'autres encore qu'il jugeait appropriés selon les circonstances.

Le terme « inspiration », au sens religieux, est实质iellement identique à la révélation. Inspirer, c'est remplir de l'Esprit. L'inspiration divine est révélée tel que le terme est utilisé dans les Ecritures. Parfois elle indique une influence spirituelle moins intense que celle qui se manifeste dans certaines révélations.

## 1. La révélation personnelle.

Il fut révélé au principal apôtre, Pierre, que « Dieu ne fait point acceptation de personnes, mais en toute nation celui qui le craint et qui pratique la justice lui est agréable ».<sup>8</sup> C'est-à-dire que le Saint-Esprit sera déversé sur tous ceux qui sont disposés à respecter les conditions requises qui donnent droit à pareille compagnie. A cette connaissance divine Joseph Smith ajoute que « nul ne peut recevoir le Saint-Esprit sans recevoir des révélations. Le Saint-Esprit est un révélateur ».<sup>9</sup> Cette doctrine permet de comprendre que toute personne qui vit les commandements a à la fois droit aux révélations personnelles et les reçoit.

Le Seigneur a dit :

« Demandez, et l'on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande reçoit, celui qui cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui frappe. »<sup>10</sup>

De nouveau, à notre époque et à nous, le Seigneur a répété :

« Si tu demandes, tu recevras révélation sur révélation, connaissance sur connaissance, afin que tu connaises les mystères et les choses paisibles — ce qui apporte la joie, ce qui apporte la vie éternelle. »<sup>11</sup>

« Oui, voici, je parlerai à ton esprit et à ton cœur par le Saint-Esprit, qui viendra sur toi et qui demeurera dans ton cœur.

» Or, voici, c'est là l'esprit de révélation. »<sup>12</sup>

## 2. Les révélations passées, présentes et à venir.

### Passées.

Dieu ne change pas. Ce qu'il a promis de faire avec nous, il a promis de le faire avec les autres. Nous n'avons aucun document qui parle d'une période de temps au cours de laquelle des représentants autorisés de Dieu ont vécu sur la terre sans qu'ils ne révèlent la volonté divine. Il a annoncé cette vérité par Amos.

« Car le Seigneur, l'Eternel, ne fait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes. »<sup>13</sup>

Le psalmiste chantait : « Le secret de l'Eternel est avec ceux qui le craignent ; et il leur montrera son alliance. »<sup>14</sup> Ces hommes sont des oracles de vérité, conseillés, inspirés, amis de Dieu.<sup>15</sup>

Dieu commença à révéler sa volonté et à donner ses commandements à Adam, le patriarche du genre humain.<sup>16</sup> Chacun des patriarches successifs a eu la bénédiction de recevoir à divers degrés le don de révélation. De même les apôtres s'adressèrent aux cieux et reçurent des révélations pour leur ministère. L'un d'eux écrivait : « Dieu nous les [les vérités divines] a révélées par l'Esprit. »<sup>17</sup> La Bible montre de manière concluante que d'Adam à Jean le Révélateur, le Seigneur a dirigé les affaires de son peuple par des communications personnelles depuis les cieux.

### Présentes.

Bien que les révélations du passé soient un des guides indispensables pour le présent, elles peuvent ne pas être un guide parfait dans les périodes ultérieures. Il est à la fois déraisonnable et contraire à notre idée de la justice inchangeante de Dieu de croire qu'il bénirait de révélations les hommes d'une dispensation et laisserait ceux d'une autre tirer leur plan. Les révélations de Dieu ont toujours été une caractéristique nécessaire de son Eglise.<sup>18</sup> L'apôtre Pierre enseignait que tous pouvaient avoir les bénédictions du Saint-Esprit.

« Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. »<sup>19</sup>

### Futures.

« Là où il n'y a pas de visions, le peuple périt. »<sup>20</sup>  
Le canon des Ecritures est encore toujours ouvert.

Beaucoup de lignes, beaucoup de préceptes doivent encore être ajoutés. Qui refuserait à Dieu le pouvoir et l'intention de se révéler dans l'avenir, lui et sa volonté, comme il l'a assurément fait dans les temps passés ?

« Malheur à celui qui dira : Nous avons reçu la parole de Dieu, et nous n'avons plus besoin de recevoir davantage de la parole de Dieu, car nous en avons assez.

» Car voici, ainsi dit le Seigneur : Je donnerai aux enfants des hommes, ligne par ligne, précepte par précepte, un peu ici et un peu là ; et bénis sont ceux qui écoutent mes préceptes et prêtent l'oreille à mes conseils, car ils apprendront la sagesse ; car à celui qui reçoit je donnerai davantage ; et je prendrai même ce qu'ils ont à ceux qui diront : Nous avons assez. »<sup>21</sup>

En 1829 le Seigneur parla simplement et directement, disant : « Ne nie pas l'esprit de révélation, ni de prophétie, car malheur à celui qui nie ces choses. »<sup>22</sup>

Les saints attendent l'avenir avec confiance. Celui-ci sera rempli de révélations plus grandes encore des cieux. Nous croyons que Dieu « révélera encore beaucoup de choses, grandes et importantes, concernant le royaume de Dieu ».<sup>23</sup>

### 3. La révélation pour l'Eglise.

Bien que toutes les personnes justes aient droit au Saint-Esprit et aux révélations qui l'accompagnent, toutes n'ont pas le droit d'avoir des révélations pour l'Eglise. La maison du Seigneur est une maison d'ordre.<sup>24</sup> Pour ce qui est de l'Eglise, la révélation vient par les voies dûment constituées. Seul le Président de l'Eglise détient les clés des révélations pour l'Eglise tout entière.<sup>25</sup> La « Présidence » gouverne l'Eglise, disait le prophète Joseph Smith, et les révélations de la volonté de Dieu à l'Eglise doivent venir par l'intermédiaire de la Présidence. Tel est l'ordre des cieux, et le pouvoir et le privilège de cette Présidence. Tout officier de l'Eglise a également le privilège d'obtenir des révélations, pour ce qui

a trait à cet appel et à ce devoir particuliers dans l'Eglise.<sup>26</sup>

Tout officier de l'Eglise doit constamment rechercher l'inspiration dans l'exécution de l'office de son appel. Nul n'est suffisamment capable, nul n'a suffisamment de capacités en lui-même pour administrer correctement un appel dans l'Eglise sans être aidé du Seigneur.

L'Eglise est administrée par la révélation. Nous avons la promesse formelle que l'Eglise et royaume de Dieu restera jusqu'au Second Avènement.<sup>27</sup> De cette promesse nous pourrions au moins conclure que l'Eglise est guidée par la révélation.

L'administration quotidienne de l'Eglise, à ses niveaux divers de fonctionnement, se fait par l'esprit de révélation. Les missionnaires sont ainsi guidés vers ceux qui ont le cœur honnête et rendent témoignage des choses qui leur sont révélées.<sup>28</sup> C'est de cette manière que l'on acquiert un témoignage.<sup>29</sup> C'est de cette manière que l'on accepte le Livre de Mormon.<sup>30</sup> Les officiers de l'Eglise sont appelés de cette manière<sup>31</sup> et c'est ainsi qu'ils administrent le peuple.<sup>32</sup>

Ordinairement les hommes qui ont passé une vie de service dans le royaume se sont entraînés aux inspirations et sont prêts à recevoir des révélations. Les frères Présidents sont d'ordinaire des hommes de ce genre. Leurs propres disciplines leur permettent d'avoir plus facilement des communications avec les cieux. Le Président Wilford Woodruff, quatrième Président de l'Eglise, était une personne qui s'était mise de cette façon sur le diapason correct. Il parle comme suit du principe de la révélation dans le domaine de l'administration de l'Eglise.

« Où sont les révélations du Président Young ? Sont-elles enregistrées ? Un petit nombre seulement ; mais le Saint-Esprit des révélations de Dieu était avec Brigham Young du jour où il reçut cet évangile jusqu'au jour où il mourut et où son tabernacle fut déposé au tombeau. Il n'était pas particulièrement nécessaire que Brigham Young donne des révélations écrites, sauf dans quelques

cas. De même pour John Taylor. De même pour Wilford Woodruff. Et de même probablement dans une grande mesure pour tous ceux qui pourront nous suivre, jusqu'à la venue du Fils de l'homme. Mais sommes-nous sans révélation ? Que non pas. Nous connaissons notre devoir, et dans une certaine mesure nous savons ce qui nous attend... J'ai voyagé avec Brigham Young dans ce pays et à l'étranger, et je n'ai jamais vu un jour de ma vie où il n'ait eu l'esprit et le pouvoir de la révélation de Dieu avec lui. Ce pouvoir était avec lui lorsqu'il vint dans ce pays. J'étais avec lui lorsqu'il posa les fondations de nos temples, et lorsqu'il créa la ville du Lac Salé. Il fit tout cela par l'inspiration et l'Esprit du Dieu tout-puissant. »<sup>33</sup>

Les frères Présidents ont des révélations quotidiennes dans les tâches et les décisions multiples de l'administration de l'Eglise.<sup>34</sup>

#### 4. La révélation est nécessaire au salut.

Sans la révélation, l'existence de Dieu et son plan de salut ne seraient pas connus. Sans la révélation, il n'y aurait pas de représentants légaux de Dieu pour accomplir les ordonnances nécessaires au salut. « Le salut ne peut venir sans la révélation ; il est vain de la part de qui-conque de l'administrer sans elle »,<sup>35</sup> enseignait le prophète Joseph.

Dans un des grands sermons qui nous sont restés dans le Livre de Mormon, le prophète Jacob dit :

« Voici, grandes et merveilleuses sont les œuvres du Seigneur. Combien insondables sont les profondeurs de ses mystères ; et il est impossible à l'homme de pénétrer toutes ses voies. Et nul ne connaît ses voies, si cela ne lui est révélé ; c'est pourquoi, frères, ne méprisez point les révélations de Dieu. »<sup>36</sup>

Chacun de nous doit donc découvrir par lui-même les choses de Dieu, s'il veut être sauvé. Nous ne pouvons nous reposer sur les expériences des autres pour être sauvés. « Lire les expériences des autres ou les révélations qui

leur ont été données ne pourra jamais nous donner une vue complète de notre situation et de nos vrais rapports avec Dieu. La connaissance de ces choses ne peut s'obtenir que par l'expérience grâce aux ordonnances que Dieu a prévues dans ce but. Si vous pouviez regarder cinq minutes ce qu'il y a dans les cieux, vous en sauriez plus qu'en lisant tout ce qu'on a jamais écrit à ce sujet. »<sup>37</sup>

Toute personne doit se fixer pour but de se mettre au diapason de l'infini. Ce n'est qu'alors que nous commencerons à vivre et à avoir le salut.

« Mais, comme il est écrit, ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, des choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment. Dieu nous les a révélées par l'Esprit. Car l'Esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu. Lequel des hommes, en effet, connaît les choses de l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui ? De même, personne ne connaît les choses de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu. »<sup>38</sup>

#### Le Christ lui-même était un révélateur.

« Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu... et la Parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité ; et nous avons contemplé sa gloire ; une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père. »<sup>39</sup>

Le Christ est la *Parole*, la *Parole de Vie*,<sup>40</sup> la *Parole de Dieu*,<sup>41</sup> la *Parole de la Puissance de Dieu*.<sup>42</sup> Il porte la volonté de son Père à tous les hommes.<sup>43</sup> Le Père parle et sa parole est exécutée par le Fils. Dieu exprime sa parole et le Fils la met à exécution et devient ainsi lui-même la *Parole*.

Notez les paroles de notre Seigneur à ce propos :

« Car je n'ai point parlé de moi-même ; mais le Père, qui m'a envoyé, m'a prescrit lui-même ce que je dois dire et annoncer. Et je sais que son commandement est la vie éternelle. C'est pourquoi les choses que je dis, je les dis comme le Père me les a dites. »<sup>44</sup>

En dépit de son autorité personnelle, Jésus annonça que son œuvre était celle du Père : « Je n'ai point parlé de moi-même ; mais le Père. »<sup>45</sup> C'est ainsi qu'il est le seul chemin ; nul ne vient au Père que par lui<sup>46</sup> et par sa révélation.

## NOTES DE LA SECTION ONZE, CHAPITRE XLII

- 1) Smith, Joseph, *Articles de Foi*, 9<sup>e</sup> Article.
- 2) Matt. 16:13-19.
- 3) Jacq. 2:14-26.
- 4) Eph. 2:8.
- 5) Smith, Joseph, *Perle de Grand Prix*, 2:19, p. 48.
- 6) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 274.
- 7) Talmage, James E., *Articles de Foi*, p. 368.
- 8) Actes 10:34-35.
- 9) Smith, Joseph, *op. cit.*, p. 328.
- 10) Matt. 7:7-8.
- 11) D. & A. 42:61.
- 12) D. & A. 8:2-3.
- 13) Amos 3:7.
- 14) Ps. 25:14 (version du Roi Jacques).
- 15) Jean 15:14-15.
- 16) Gen. 2:15-20 ; Moïse 3:16.
- 17) 1 Cor. 2:10.
- 18) Voir Section quatre, la Prêtrise et le gouvernement de l'Eglise — Autorité dans le ministère.
- 19) Actes 2:38-39.
- 20) Prov. 29:18 (version du Roi Jacques).
- 21) 2 Né. 28:29-30.
- 22) D. & A. 11:25.
- 23) Smith, Joseph, *Articles de Foi*, 9<sup>e</sup> Article.
- 24) D. & A. 132:8.
- 25) D. & A. 28:2-8 ; 25:9 ; 90:14 ; 94:3 ; 100:11 ; 107:91-92.
- 26) Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, p. 111.

- 27) D. & A. 13.
- 28) D. & A. 58:63.
- 29) Enos 1-10.
- 30) Mor. 10:3-5.
- 31) Héb. 5:4.
- 32) Jacq. 5:14-16.
- 33) Woodruff, Wilford, *Discourses of Wilford Woodruff*, pp. 55-56.
- 34) D. & A. 102:2, 9, 23 ; 107:39 ; 128:11.
- 35) Smith, Joseph, *op. cit.*, p. 160.
- 36) Jac. 4:8.
- 37) Smith, Joseph, *op. cit.*, p. 324.
- 38) 1 Cor. 2:9-11.
- 39) Jean 1:1, 14.
- 40) 1 Jean 1:1 (italiques de l'auteur).
- 41) Apoc. 19:11-16 (italiques de l'auteur).
- 42) Moïse 1:32 (italiques de l'auteur).
- 43) D. & A. 93:8.
- 44) Jean 12:49-50.
- 45) Jean 14:10.
- 46) Jean 14:6.

## BIBLIOGRAPHIE

*Bible*, Version Segond ou traduction directe de la Version du Roi Jacques quand les deux traductions ne s'accordent pas.

*Bible*, inspirée.

Bowen, Albert E., *The Church Welfare Plan*, Independence, Mo., 1946.

Clark, J. Reuben, Jr., *On the Way to Immortality and Eternal Life*, Salt Lake City, Utah 1949.

*Doctrine et Alliances, Les*

*General Church Handbook*, Numéro 18-1960, publié par la Première Présidence de l'Eglise, Salt Lake City, Utah, 1961.

Comité Général de la Prêtrise, *Melchizedek Priesthood Handbook*, publié et diffusé par le Conseil des Douze sous la direction de la Première Présidence, Salt Lake City, Utah, 1960.

Gibbon, Edwards, *The Decline and Fall of the Roman Empire*, Milmann's New Edition 3, New York, 1845.

Hunter, Milton R., *Pearl of Great Price Commentary*, Salt Lake City, Utah, 1951.

Livre de Mormon, Le

McConkie, Oscar W., *The Holy Ghost*, Salt Lake City, Utah, 1952.

Ochner, Alton, *Smoking and Cancer, a Doctor's Report*, New York, 1954.

*Perle de Grand Prix, La*

Platon, *Le Phédon*, cité dans la *Literature of England* par Woods, Watt, Anderson, New York, 1938.

Pie IX, « Encyclique aux Evêques » citée dans *The Creeds of Christendom* par Schaff, New York, 1899.

Pratt, Parley P., *Autobiography of Parley P. Pratt*, 4<sup>e</sup> Edition, Salt Lake City, Utah, 1950.

*Principles of the Gospel*, Publié par l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, Salt Lake City, Utah, 1943.

- Richards, Franklin D., Préface à la Première Edition de *La Perle de Grand Prix*, Londres, 1851.
- Richards and Little, *Compendium*, Salt Lake City, Utah.
- Richards, Stephen, L., *Where Is Wisdom*, Salt Lake City, Utah, 1955.
- Schaff, Philip, *The Creeds of Christendom*, New York, 1899.
- Smith, Hyrum M. and Sjodahl, Janne M., *Doctrine and Covenants Commentary*, édition révisée, Salt Lake City, Utah, créée à Cambridge, Mass.
- Smith, Joseph F., *Gospel Doctrine*, Salt Lake City, Utah.
- Smith, Joseph Fielding, *Doctrines of Salvation*, Salt Lake City, Utah, 1954.
- Smith, Joseph Fielding, *Man : His Origin and Destiny*, Salt Lake City, Utah, 1954.
- Smith, Joseph, *History of the Church*, introduction et notes de B. H. Roberts, 7 volumes, Deuxième Edition révisée, 1951, Salt Lake City, Utah.
- Smith, Joseph, *Lectures On Faith*, prononcés à l'Ecole des Prophètes à Kirtland, Ohio, Compilé à Salt Lake City, Utah, par N. B. Lundwall.
- Smith, Joseph, *Teachings of the Prophet Joseph Smith*, Compilé par Joseph Fielding Smith, Salt Lake, Utah, 1938.
- Talmage, James E., *Articles de Foi*, Salt Lake City, Utah, 1899.
- Talmage, James E., *La Maison du Seigneur*, Salt Lake City, 1912.
- Taylor, John, *Gospel Kingdom*, compilé par G. Homer Durham, Salt Lake City, Utah.
- Webster's Collegiate Dictionary*, American Edition.
- Welfare Plan, Handbook of Instructions*, Salt Lake City, Utah.
- Widtsoe, John A., *The Word of Wisdom*, Salt Lake City, Utah.
- Wilson, Woodrow, *The New Freedom*, New York et Garden City, 1913.
- Woodruff, Wilford, *Discourses of Wilford Woodruff*, choisis, arrangés et édités par G. Homer Durham, Salt Lake City, Utah.
- Wordsworth, William, "Ode on the intimations of Immortality", cité dans *Literature of England*, Woods, Watt, Anderson, New York, 1938.
- Young, Brigham, *Discourses of Brigham Young*, compilé par John A. Widtsoe, Salt Lake City, Utah.
- Young, Brigham, *Journal of Discourses*, Salt Lake City, Utah.

### PÉRIODIQUES CITÉS

- Conférences, Rapports des Premières Présidences, Octobre 1936, p. 3.
- Genealogical and Historical Magazine, Vol. 17, article par Smith, Joseph Fielding.
- Improvement Era, Vol. 52 (1949, article par Nibley, Hugh).
- Millennial Star 16:220.
- Première Présidence, « Message de la Première Présidence », avril 1942, publié pour diffusion par la Première Présidence, Salt Lake City, Utah, 1942.
- Première Présidence, « Message de la Première Présidence », octobre 1942, publié pour diffusion par la Première Présidence, Salt Lake City, Utah, 1942.
- Times and Seasons, Vol. 6, p. 616, articles par Smith, Hyrum et Smith, Joseph.

### CORRESPONDANCE CITÉE

- Lettre de la Première Présidence aux Présidents de Pieux des Etats-Unis, 23 août, 1962.
- Lettre de la Première Présidence à tous les Evêques et Présidents de Pieux, 1961.
- Lettre de la Première Présidence aux Présidents de Pieux, 28 juin, 1957.

## INDEX

### A

Aaron, fonctions de, 54 ; vit Dieu, 18 ; fils de, 9.  
Abihu, vit Dieu, 18.  
Abraham, bénédicitions de, 189 ; livre de, 257 ; enfants de, 133 ; enfants de, ont droit à l'évangile et à la prêtrise, 9 ; choisi avant sa naissance, 38 ; dispensation de, 133 ; vit Dieu, 18 ; postérité de, 9 ; parle de la préexistence, 37.  
Adam, a son libre arbitre, 212 ; à la tête des dispensations, 132 ; créé à l'image de Dieu, 18 ; dispensation de, 131 ; mis au courant de la résurrection, 45.  
Administrateur légal, 60.  
Adultères, 96.  
Agneau de Dieu, ôte les péchés du monde, 274.  
Alliance, entre le Seigneur et Abraham, 133 ; enfants nés sous l', 9 ; de la prêtrise de Melchisédek, 58 ; à propos de l'exaltation, 7.  
Alliances, dans le baptême, 2-3 ; ce que sont les, 249.  
Alma, des anges parlèrent à, 43.  
Ame, l'esprit et le corps inséparablement unis sont l', 41.  
Amérique, colonisation prédicté, 222 ; émigration vers l', 242-244.  
Amour, 279-285 ; attribut de Dieu, 279 ; la charité est, 281 ; grandit l'homme, 284 ; la grâce de Dieu est la plus grande manifestation d', 279 ; le plus grand commandement, 279 ; l'ordre de la prêtrise par, 284 ; le service et, 197-198 ; 280-281.  
Ancien des Jours, Adam, 132.  
Ancien Testament, 236-237 ; allusions au Livre de Mormon, 244-245.  
Anciens. Quorum des, 76.

Ange, un autre, par le milieu du ciel, 245 ; destructeur, passera sans frapper, 126 ; Moroni, 241-242 ; parla à Alma, 43.  
Anges, ministère des, 146.  
Anges, serviteurs, 7 ; chantèrent à la gloire de Dieu, 266.  
Antioche, l'Eglise à, 65.  
Apostasie, 137-143 ; critiquer les frères engendre, 197 ; résultats de, 139-142.  
Apôtres, quorum des Douze, 72.  
Appels, par la révélation, 298.  
Armée, le service à l', 228-229.  
Armées des cieux, 46.  
Armes de Dieu, 94.  
Article sur le mariage, 250.  
Articles de Foi, 259.  
Assistants aux Douze Apôtres, 72.  
Assurance, la foi est l', 79.  
Aumônes, ne sont pas une partie facultative de l'Evangile, 173.  
Autorité, toute, par la Prêtrise de Melchisédek, 58 ; dans le ministère, 64-69.  
Autorité divine, révélation nécessaire pour l', 66-68.  
Autorité de Dieu, la prêtrise est l', 60-61.  
Autorités Générales, 73.  
Auxiliaires, organisations, 160-164.  
Avocat, Jésus notre, 25.

### B

Ballantyne, Richard, dirige la première Ecole du Dimanche, 161.  
Baptême, 2-5 ; autorité pour accomplir le, 4 ; caractéristiques du, 2-4 ; alliances du, 2-3 ; le père peut accomplir le, 190-191 ; pour les morts, 12-13 ; méthode du, 4 ; acte physique du, 2.  
Bénédiction, nature conditionnelle de la, patriarcale, 207-208.

Bénédiction, l'obéissance apporte les, 125 ; physiques, 125 ; spirituelles, 125-126.  
 Benjamin, le roi, sermon d'adieu du, 198.  
 Bethléhem, lieu de naissance du Christ, 265.  
 Bible, 234-240 ; apports de la, 238.  
 Biens, doivent être donnés à l'Eglise, 110-111.  
 Blé pour l'homme, 118.  
 Boissons alcoolisées, pas pour l'homme, 119 ; échauffantes, 119.  
 Bonnes œuvres, 166.  
 Boy-scouts d'Amérique, 162.  
 Branche, 74.  
 But de l'Eglise, 165-171.

## C

Café, pas pour le corps, 122-123.  
 Cancer, les cigarettes causent le, 120-123.  
 Céleste, royaume, 48.  
 Céleste, le mariage est l'ordre du monde, 6-7.  
 Célibat, condamnation du, 6.  
 César, rendez à, 218.  
 Césarée de Philippe, doctrine de la révélation donnée à, 292-293 ; nécessité de la révélation enseignée à, 67.  
 Chaîne patriarcale, 189.  
 Chair et os, le corps ressuscité est de, 45.  
 Chandler, Michael H., rouleaux de papyrus de, 258.  
 Changent, les ordonnances de Dieu, 5.  
 Charité, est le lien de la perfection, 281 ; l'amour pur du Christ est la, 281.  
 Chasteté, 93-100 ; loi de la, 14.  
 Choix, le libre arbitre exige la possibilité du, 215.  
 Christ, 22-28 ; un révélateur, 301 ; parole de la puissance de Dieu, 301 ; expiation du, 268-278 ; naissance du, 261-267 ; sang du, 26 ; centre de la famille, 241 ; emblèmes de la chair et du sang du, 291 ; prémisses de la résurrection, 45 ; avènement futur du,

262 ; chef de son Eglise, 158 ; l'immortalité par le Père, 276 ; l'amour du, 282 ; notre moyen de salut, 270 ; mortalité par sa mère, 276 ; nom du, 27 ; sur le gouvernement civil, 218 ; le seul qui pouvait expier, 276 ; notre Pâque, 287 ; prophéties de la naissance du, 261-263 ; le salut dans le, 25 ; souffre pour nous, 274-275 ; la parole, 301.  
 Chute de l'homme, 268-269.  
 Ciel, conseils du, 41 ; la famille fait partie du, 194 ; le tiers des armées du, rejeté, 38 ; la guerre dans le, 38.  
 Cigarettes, 119-123.  
 Clark, J. Reuben, sur la propriété de la vie, 100-101.  
 Clef de la connaissance de Dieu, la prêtrise est la, 61.  
 Clef des mystères, la prêtrise est la, 61.  
 Clefs du rassemblement données à Moïse, 134 ; de la prêtrise, 148 ; du salut, données à Adam, 132 ; du scellement, 8.  
 Clefs du royaume, 159 ; données au midi des temps, 134.  
 Clef de voûte de notre Religion, le Livre de Mormon est la, 246.  
 Cohéritage, la prêtrise apporte le, 62.  
 Colline de Cumorah, 241.  
 Comité Général d'Entraide de l'Eglise, 176.  
 Commandement, par l'eau vous gardez le, 3 ; la Parole de Sagesse en tant que, 120.  
 Commencement, Jésus était au, 27.  
 Commun, consentement, loi du, 74.  
 Communion, avoir la, avec Dieu, 61.  
 Conception, et naissance de Jésus, 263-266.  
 Confession, des péchés, 89-90 ; conception protestante de la, 67.  
 Confirmation, 3 ; le père peut accomplir la, 190.  
 Conflit, pas de, entre l'Eglise et la famille, 201.  
 Connaissance, la foi apporte la, 83 ; trésors de, 125.

Connaissance de Dieu, 166 ; clefs de la, 61 ; les ordonnances contribuent à notre, 1.  
 Consécration, loi de la, 109-111 ; 175-176.  
 Conseil des cieux, 38.  
 Consentement commun, 74.  
 Consolateur, le Saint-Esprit, un, 29.  
 Constitution, des Etats-Unis approuvée de Dieu, 222.  
 Corps, le tabac n'est pas pour le, 120 ; humain, respect pour le, 93-95.  
 Cowdry, Oliver, témoin, 154 ; Pierre, Jacques et Jean apparaissent à, 62 ; met en doute les révélations, 250-251 ; reçoit la Prêtrise d'Aaron, 52-55.

## D

Dispensations, de l'évangile, 128-136 ; clefs des, 134 ; importance de la dotation, 13.  
 District, 75.  
 Divinité, le Saint-Esprit, 29-33 ; trois personnages séparés, 18.  
 Divinité, les hommes peuvent se qualifier pour la, 41-42.  
 Doctrine, définition de la, 249 ; étude de la, 78-79.  
 Doctrine et Alliances, 248-253 ; comment elles ont été données, 250.  
 Dognes, erronés, 140-142.  
 Dotation, cérémonie de la, 13 ; définition de la, 14.  
 Douze apôtres, quorum des, 72.  
 Droit de présidence, la prêtrise détiennent le, 61.

## E

Eau, baptême d', 4.  
 Ecole du Dimanche, 161.  
 Ecritures, définition des, 234 ; de la dispensation de la plénitude des temps, 251.  
 Eden, jardin d', 14.  
 Eglise, administrée par les révélations, 299 ; et le gouvernement civil, 218-227 ; et la famille, 201 ; et le royaume, 9-157 ; comme extension de la famille, 196 ; gouvernée par l'amour, 283 ; la

seule et vraie, 159 ; organisation de l', 70-77 ; les patriarches doivent bénir l', 205 ; objectif de l', 165-171 ; séparation de l'Etat et de l', 219 ; le succès assuré, 159.  
 Eglise du Christ, nom de, 159.  
 Eglise de Jésus-Christ, 157-164.  
 Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, 158 ; autorité de, 67.  
 Eglise, entraide de, ceux qui font l'objet de, 177-178.  
 Elias, apparaît à Joseph Smith, 148.  
 Elie, apparaît au temple, 11 ; apparaît à Joseph Smith, 148 ; clefs de scellement de, 8.  
 Emmanuel, qui veut dire « Dieu avec nous », 265.  
 Enfants, bénédiction des, 192 ; bénédiction du Seigneur, 185 ; nés dans l'alliance, 9 ; les gens exaltés ont des, spirituels, 36 ; le père peut nommer les, 190 ; de l'alliance, 9 ; les parents doivent enseigner les, 191 ; responsabilité des parents, 192.  
 Enfants de Dieu, dans la préexistence, 37-38.  
 Enfer, 43 ; délivrés de, par la grâce, 273 ; rendra ses habitants, 43.  
 Enoch, dispensation de, 132 ; vit Dieu, 18 ; instruit sur la résurrection, 45.  
 Enseigner l'évangile, objectif de l'Eglise, 167-168.  
 Entraide, programme d', 163.  
 Epée, celui qui prend l', 230.  
 Ephraïm, bénédiction de, 205.  
 Episcopat président, 73.  
 Epreuve mortelle, 42.  
 Erudition évangélique, 78.  
 Esaié, vit Dieu, 18 ; instruit sur la résurrection, 45.  
 Esclavage, Dieu condamne l', 216.  
 Esprit, dons de l', 31.  
 Esprit, enfants d', les personnes exaltées ont des, 36-37.  
 Esprit de Vérité, le Saint-Esprit, 29.  
 Esprits, monde des, 42-43.  
 Etat, les membres de l'Eglise sont assujettis à, 228 ; séparation de l'Eglise et de l', 218.  
 Eternel, Père, les hommes pourraient demeurer avec, 42.

Eternel, mariage, 8.  
Eternelle, le don le plus grand de Dieu est la vie, 42.  
Eternelles, familles, 184.  
Eternels, les éléments sont, 36.  
Etienne, vit Dieu, 18.  
Evangile, rétablissement de, 144-149 ; rétablissement au midi des temps, 137-138 ; principes sociaux de, 173 ; enseigner, est le but de l'Eglise, 167-168 ; ceci est mon, 48.  
Evêque, interview de, 208 ; membre de la Prêtresse d'Aaron, 54 ; responsabilités de, de s'occuper des pauvres, 178.

Exaltation, le mariage céleste et, 7 ; définition de l', 48 ; fruit de l'expiation, 275.  
Excommunier, l'Eglise a le droit d', 225.  
Existence, aucune sans libre arbitre, 214.  
Expiation, 268-278 ; thème central de l'évangile, 271 ; les enfants sauvés par, 271 ; définition de l', 270 ; préméditation, 268 ; répond aux exigences de la justice, 272 ; l'événement le plus important, 270.  
Ezéchiel, instruit sur la résurrection, 45.

## F

Famille, et Eglise, 201 ; cellule de base de l'Eglise, 180 ; l'Eglise existe pour la, 180, 182 ; l'Eglise doit unifier la, 185 ; continuation de la, dans les éternités, 9 ; éternelle, 184 ; le père gouverne la, 183 ; nature patriarcale de la, 188-195 ; but de la, 181 ; salut de la, 180-187 ; le culte en, 201.  
Famille, soirée de, 185.  
Familles, organisations de, 186.  
Femme, l'homme n'est pas sans la, 184 ; que les maris aiment leurs, 183.  
Fête de la Pâque, 287.  
Fils de Dieu, 22 ; fonctions et buts du, 25-27 ; nouveau témoin du, 23 ; prier au nom du, 194 ; témoignage du, 23 ; voir Christ.  
Fils du matin, Satan autrefois, 42.

Fils de perdition, ne peuvent supporter aucune gloire, 46.  
Finances de l'Eglise, 110.  
Financière, la loi, du Seigneur, 112.  
Foi, 79-83 ; chrétienne, 79 ; effets qui découlent de la, 82 ; discours sur la, 249 ; objet sur lequel elle repose, 82 ; ce qu'elle est, 82.  
Force, la force engendre la, 230.  
Foyer, querelles au, 193 ; patriarchal, 184 ; religieux, 191.  
Fraternité, dans la maison de Dieu, 196-202 ; aimez la, 221 ; de la prétresse, 199.  
Frères, soutien des, 196.  
Fruits, en leur saison, 48.

## G

Gabriel, l'ange, apparaît, 148 ; apparaît à Zacharie et à Marie, 263.  
Gilbert, Sidney, commandement donné à, 167.  
Gloire, trois degrés de, 47.  
Gouvernement de l'Eglise, 70 ; religieux et civil, 218 ; de l'Eglise, dépend de la prétresse, 51 ; patriarchal, 188 ; la prétresse est une forme de, 61 ; dessein de Dieu dans le, civil, 216.  
Gouvernements, déclaration de croyances concernant, institués pour le bénéfice de l'homme, 223.  
Gouverneurs civils, obéissance aux, 219.  
Grâce, le salut par la, 25.  
Grâce de Dieu, 269, 273.  
Grain, pour l'homme, 118.  
Grands-Prêtres, présidence des, 71 ; quorum des, 76.  
Grande apostasie, 137-142 ; prophéties sur la, 138.  
Grant, Heber J., message de la Première Présidence, 95.  
Groupements fraternels, 199.  
Guerre, l'Eglise contre la, 229 ; dans les cieux, 38.

## H

Haïr, on ne peut aimer Dieu et, 280.  
Harris, Martin, témoin, 154.

Hérésies, condamnables, 138, 141-142.  
Histoire, profane, 129 ; religieuse, 129.  
Homme, libre arbitre de, 211 ; a la même forme que Dieu, 18 ; le blé est pour, 118.  
Homosexualité, Dieu condamne l', 99.  
Honnête, les missionnaires dirigés vers ceux qui ont le cœur, 299.  
Honorer et soutenir la loi et y obéir, 229.  
Huit témoins, du Livre de Mormon, 246.

## I

Images, culte des, 140.  
Immersion, le baptême signifie, 4.  
Immoralité, sexuelle, 93.  
Immortalité, union permanente du corps et de l'esprit, 41.  
Imposition des mains, 31-32.  
Impudicité, 99.  
Indulgences, vente des, 140.  
Inspiration, signification de l', 295 ; du Tout-Puissant dirige l'Eglise, 299.

Institut de religion, 162.  
Instructeurs, quorum des, 76 ; dans la Prêtresse d'Aaron, 54.  
Instruction, département de l', 162.  
Intégration, bénédictions réservées à ceux qui ont réalisé l', complète, 208 ; par l'amour, 198.  
Intelligence, l'élément spirituel est, 36.  
Intelligences, organisées avant que le monde fût, 37.  
Intendance, accordée aux Saints, 176.  
Intercesseur, Jésus notre, 25.  
Intercession des martyrs et des saints, 141.  
Interview, l'évêque doit déterminer qui est digne, 8 ; détermine les bénédictions, 208.  
Isaac, vit Dieu, 18.  
Israël, le peuple de Dieu enseigné, 191.

## J

Jacob, bénédictions de, 205 ; vit Dieu, 18.  
Jacques, apparut à Joseph Smith, 62.  
Jardéite, nation, 243.  
Jean, apparut à Joseph Smith, 62.  
Jean-Baptiste, clefs de, 55.  
Jérémie, appel au ministère, 38.  
Jérusalem, la Nouvelle, 149.  
Jésus-Christ, 22 ; l'Eglise de, 157 ; Dieu d'Israël, 23 ; témoignage de lui-même, 23 ; vainqueur ultime de l'adversaire, 44 ; qui il est, 22 ; voir Christ.  
Job, instruit sur la résurrection, 45.  
Joseph, vertu de, 98.  
Josué, choisissez qui vous voulez servir, 197.  
Juda, promesses de, 205.  
Jude, sur la préexistence, 37.  
Jugement, liberté de l'homme et jour du, 216.  
Justice, 86 ; et le libre arbitre, 213 ; de Dieu, 213 ; satisfaite dans l'expiation, 272.  
Justification, loi de la, 3-4.  
Justifiés, par l'esprit vous êtes, 3.

## L

Laïc, ministère, 202.  
Lamanite, la nation, 242.  
Langues, le don spirituel des, 32.  
Lasciveté, Dieu condamne la, 100.  
Lebolo, Antonio, rouleaux de, 258.  
Légion de Nauvoo, 228.  
Léhi, parle du libre arbitre, 214.  
Lévitique, prétresse, 52.  
Liberté, personnelle, doit être garantie, 216.  
Libre arbitre de l'homme, 211.  
Libre arbitre, Dieu approuve les gouvernements qui protègent le, 222.  
Libres, c'est quand les hommes sont, que les desseins de Dieu s'accomplissent le mieux, 216.  
Lien de la perfection, la charité est, 281.  
Lignage, annoncé dans la bénédiction, 206.

Livre d'Abraham, 257.  
Livre des Commandements, précédent la doctrine et Alliances, 248.  
Livre de Mormon, 241 ; accepté par la révélation, 299 ; la parution du Livre de Mormon, 242 ; clé de voûte de notre religion, 246 ; le livre le plus correct, 246 ; allusions du Nouveau Testament au, 245 ; allusions de l'Ancien Testament au, 244 ; objectifs du, 244 ; témoins du, 246.

Livre de Moïse, dans la Perle de Grand Prix, 256 ;  
Livres, je jugerai le monde d'après les, 239 ; des prophètes de l'Ancien Testament, 237.

Livres didactiques, du Nouveau Testament, 238.

Livres historiques, du Nouveau Testament, 238 ; de l'Ancien Testament, 237 ; livres poétiques, 237, de l'Ancien Testament.

Livres prophétiques, du Nouveau Testament, 238.

Loi, l'honorer, y obéir et la soutenir, 229 ; vivre la, 90 ; de consécration, 109, 175 ; de la dîme, 109 ; anglaise, âge de la majorité selon la, 231 ; civile, appel à la, pour réparation des dommages, 225 ; romaine, 231 ; divine des témoins, 150 ; économique de vie, 172.

Lucifer, dessein de, dans l'épreuve mortelle, 42.

Lumière et vérité, 78.  
Lumière du monde, Jésus est la, 26.

Luther, Martin, 145.

## M

Mains, imposition des, pour le don du Saint-Esprit, 31.  
Maison du Seigneur, ordonnance de la, 13.  
Maison de Dieu, fraternité dans la, 199 ; organisation de la, 71.  
Malachie, sur la dîme, 113.  
Malades, bénédictions des, par le père, 190.  
Maladies causées par le tabac, 120.

Manassé, bénédiction de, 205.  
Manger et le boire, le royaume de Dieu n'est pas le, 124.  
Manifeste, dans les Doctrine et Alliances, 248.  
Mari, responsabilité du, 190 ; gouvernera, 183.  
Mariage, 6-10 ; article sur le, 250 ; l'Eglise suit les lois sur le, 6 ; vues de l'Eglise sur le, 6 ; nécessité du, 6 ; le premier, 183.  
Marie, conception de, 263 ; culte de, 141.  
Masturbation, Dieu condamne la, 99.  
Matin, de la première résurrection, 46 ; de la seconde résurrection, 46.  
McKay, David O., message de la Première Présidence, 95.  
Méchants, demeurent en enfer de la mort jusqu'à la résurrection, 43.  
Médiateur, 25 ; voir Christ.  
Melchisédekk, bénit Abraham, 57 ; la prêtrise appelée du nom de, 57-58 ; qui était, 57.  
Melchisédekk, Prêtrise de, 58 ; toute autorité est une annexe de, 59 ; serment et alliance de la, 58 ; personnes préordonnées à la, 38 ; rétablissement de la, 62.  
Messie, voir Christ, 25.  
Meurtre, responsabilité personnelle dans le, 230.  
Michel, Adam, 132 ; ange, apparaît, 148.  
Midi des temps, dispensation du, 134.  
Millénaire, résurrection pendant le, 46.  
Ministère, autorité dans le, 64 ; laïc, 202.  
Miracles, le don spirituel des, 32.  
Mission, devoir d'accomplir une, 167.  
Missionnaires, dirigés par les révélations, 299.  
Mobile d'action, donné pour encourager les hommes à atteindre le royaume céleste, 8.  
Mode d'action divin, 135.  
Modestie, 99.  
Moindre Prêtrise, 52.

Moïse, apparut à Joseph Smith, 148 ; Livre de, dans la Perle de Grand Prix, 257 ; dispensation de, 133 ; reçoit les clefs du rassemblement, 134 ; voit Dieu, 18 ; fils de, 9.

Monde des esprits, 42.  
Mormon, Livre de, 241.

Mormon, bataillon, 228.

Moroni, visite de, 241.

Mort, libérés de la, par la grâce, 273 ; il n'y en a pas pour Dieu, 169 ; rendra ses morts, 43.

Mortalité, état d'épreuve, 269 ; but de la, 42 ; le deuxième état est la, 41.

Mosaïque, code du Sinaï, 231.

Mulek, le peuple de, 243.

Multipliez et remplissez la terre, 185.

Mystères des cieux, clé des, 61.

## N

Nadab, vit Dieu, 18.

Naissance, pas le commencement de l'homme, 35 ; du Christ, 262.

Nécessiteux, moyens pour aider les, 178.

Néhémie, condamne la profanation du sabbat, 105.

Néphi, vision de la conception et de la naissance de Jésus, 264.

Néphite, nation, 242.

Noé, un juste, 133 ; dispensation de, 132 ; vit Dieu, 18 ; suit Adam dans la prêtrise, 188.

Non-croyants, ne doivent pas prendre la Sainte-Cène, 290.

Nouveau Testament, 237 ; allusions au Livre de Mormon, 245.

Nouvelle alliance, médiateur de la, 61.

Nouvelle Jérusalem, 149.

Nom, du Christ, 27 ; de l'Eglise du Christ, 68, 159.

## O

Obéissance, apporte les bénédictions, 125.

Oeuvres, bonnes, 166 ; par procuration, 12.

Offices de la Prêtrise d'Aaron, 54.

Ordre d'Enoch, la Prêtrise de Melchisédekk est, 62.

Ordre du Fils de Dieu, 52.

Ordination, appel au devoir par, 65.  
Ordinations, le père peut accomplir les, 190.

Ordonnances, baptêmes, 2-5 ; mariage céleste, 6-9 ; apport à la connaissance de Dieu, 1 ; définition de la, 1 ; dotations, 13 ; du temple, 15 ; par procuration, 14, 170.

Ordonnances, on ne peut les accomplir sans l'autorité, 64 ; changement des, de Dieu, 4 ; du temple, dirigées par révélation, 15 ; par procuration, 170.

Organisation de l'Eglise, 70.

Organisation administrative de l'Eglise, 74.

Organisations auxiliaires, 160.

Orgueil, les hommes sont enflés d', 139.

Ouvrages Canoniques de l'Eglise, 234.

## P

Pain sacramental, 288.

Paix, basée sur les lois assurant la liberté de conscience, 223 ; l'Eglise doit proclamer la, 229.

Pape Pie IX, sur le culte de Marie, 141.

Paradis, une partie du monde des esprits est le, 43.

Pardon du Seigneur, 88.

Parents, gouvernement des, 231.

Parents, responsabilité des enfants vis-à-vis des, 192 ; comment honorer les, 192.

Paroisse, 74.

Parole, ceux qui mettent en pratique la, 174.

Parole de Dieu, 301 ; voir Christ.

Parole du pouvoir de Dieu, 301 ; voir Christ.

Parole de Sagesse, 116 ; devient commandement, 119 ; révélation sur la, 117.

Patriarcal, ordre, conservé aujourd'hui dans l'Eglise, 189 ; le mariage au temple entre dans l', 188.

Patriarcale, l'Eglise honore la famille, 189 ; nature, de la famille, 188-195.

Patriarcales, bénédictions, 205.

Patriarcaux, foyers, basés sur le mariage céleste, 184.

Patriarche de l'Eglise, 73.

Patriarches, 204.

Paul, autorité d'agir de, 64.

Pauvres, souvenez-vous des, 176, 177.

Péché, sacrifice du Christ pour le, 272 ; abandonner le, 89 ; l'homme peut choisir le, 215 ; qui conduit à la mort, 86 ; ce qu'est le, 86.

Péchés, confession des, 89 ; premiers, retourneront, 91 ; du monde d'expiés, 274-275.

Pentateuque de l'Ancien Testament, 236.

Perdition, fils de, ne peuvent supporter aucune gloire, 46.

Père, chef du foyer, 189 ; patriarche de son propre foyer, 209 ; responsabilités du, 190.

Père et fils apparaissent à Joseph Smith, 145.

Perle de Grand Prix, 254 ; contenu de la, 256.

Pierre, reçoit les clefs du royaume, 67 ; témoignage de, 293 ; à Joseph Smith, 62.

Pierre d'angle de notre Religion, le Livre de Mormon est la, 246.

Pierre, idée catholique de la, 293 ; idée mormone de la, 294 ; de la révélation, 295 ; idée protestante de la, 293.

Pierres de voyant, 242.

Piété, forme, 139.

Pieu, 74.

Plan de salut, présenté dans la pré-existence, 38.

Plaques d'or, récit écrit sur, 241 ; les témoins manipulèrent les, 246.

Platon, le Phédon, sur l'immortalité, 35.

Plénitude des temps, dispensation de la, 134.

Politique, l'Eglise n'a aucune, 218.

Porte, le baptême est la, du royaume

me céleste, 48 ; le mariage est la, de l'exaltation, 48.

Poussière, discours de la, 245.

Pouvoir de Dieu, la Prêtresse est le, 59.

Pratt, Parley P., sur les révélations, 250.

Pré-existence, 35.

Prémices, le Christ est les, 46.

Premier Conseil des Soixante-Dix, 72.

Premier état, 34.

Premier-né, Eglise du, 62 ; Jésus le, 27.

Première présidence, quorum de la, 71.

Première résurrection, matin de la, 46.

Première vision, 145.

Pré-ordination, la Prêtresse de Melchisédek et la, 37.

Préparatifs du rétablissement, 144.

Préparatoire, évangile, 53.

Prescience, l'humanité avait la, dans la pré-existence, 42.

Présidence, droit de, 60.

Présidence de l'Eglise, guidée par la révélation, 299.

Président, épiscopat, 73.

Président, évêque, 74.

Prêtres, devoirs des, 53 ; officiers de la prêtrise, 163 ; quorum des, 76 ; au sein de la Prêtresse d'Aaron, 53.

Prêtresse, d'Aaron, 51 ; clefs, 147 ; lévitique, 52 ; de Melchisédek, 58 ; nécessaire pour comprendre Dieu, 51 ; tableau d'organisation de la, 75 ; quorums de la, 199 ; rétablissement de la, de Melchisédek, 62 ; rétablie, 147 ; voir Melchisédek.

Prier, comment, 193 ; quand, 194.

Prière, en famille, 193 ; première, orale de Joseph Smith, 146.

Primaire, 162.

Prince de la paix, Melchisédek le, 57.

Principe, la Parole de Sagesse, un, 124.

Principe de puissance, la foi est un, 80.

Prison, esprit en, 169.

Probation mortelle, 42.

Procuration, ordonnances par, le sujet le plus merveilleux, 170.

Procuration, œuvres par, 12.

Progrès, dépendent de la droiture de l'individu, 82.

Promesses de la Parole de Sagesse, 125.

Prophéties messianiques, 261.

Propriété, 93.

Protestantes, églises, leur conception de la pierre sur laquelle l'Eglise du Christ doit être édifiée, 67.

Protestants, commencement des, 145.

Protestataires, au début du christianisme, 145.

## Q

Quorums, des Anciens, 76 ; des diacres, 76 ; des Douze Apôtres, 72 ; des Grands-Prêtres, 76 ; des instructeurs, 76 ; de la Première Présidence, 71 ; des prêtres, 76 ; des Soixante-Dix, 72.

Quorums, fonction des, 200 ; objectifs des, 199.

## R

Racheté, qui ne peut être, 47.

Raphaël, ange, apparaît, 148.

Rédempteur, Jésus notre, 25 ; voir Christ.

Rédemption de Sion, 148.

Religieuse, influence, et les affaires de l'Etat, 224.

Religion pure, 173.

Religion, l'Etat ne doit pas prescrire la, 224.

Reliques, culte des, 140.

Repentance, 85 ; effet de la, 90 ; effets de l'expiation sur la, 274 ; éléments de la, 88 ; essentielle au salut, 88 ; l'évangile de, 85 ; quand est le moment de la, 87.

Repentir, qui a besoin de se, 86.

Représentant personnel de Dieu, 71.

Ressuscitées, toutes les personnes seront, 45.

Restitution, 90.

Résurrection, 45 ; définition de la, 45 ; les prophètes de l'Ancien

Testament enseignaient la, 45 ; deuxième, 46 ; pour la mort, 46 ; pour la vie, 46.

Rétablissement de l'évangile, 144-149 ; de la Prêtresse de Melchisédek, 62 ; de la Prêtresse, 62 ; procédé du, 144 ; préparatifs en vue du, 144 ; la résurrection est un, 47.

Révélateur, le Christ un, 301 ; le Saint-Esprit un, 296.

Révélation, 292 ; appel au devoir par la, 66 ; définition de la, 295 ; pour l'Eglise, 298 ; moyens de donner la, 295 ; nécessaire au salut, 300 ; la pierre de la, 67 ; l'esprit de, 298.

Révélations, contenues dans les Doctrine et Alliances, 248 ; futures, 297 ; comment on les obtient, 252 ; il doit encore en venir, 252 ; nécessaires à l'Eglise, 297 ; passées, 296 ; personnelles, 296 ; présentes, 297.

Révolutions, droit de, 222.

Richards, Franklin D., compila la première édition de la Perle de Grand Prix, 254.

Richards, Stephen L., sur la famille, 194.

Roi, honorez le, 221.

Roi Benjamin, sermon d'adieu de, 198.

Royaume, et Eglise, 157 ; céleste, 48 ; l'Eglise et le, de Dieu, 9 ; céleste, 47 ; terrestre, 47.

Royaume de Dieu, pas le manger et le boire, 124 ; organisation du, 70 ; cherchez premièrement le, 110, 202.

Royaume des Cieux, 232 ; clefs du, données à Pierre, 67.

## S

Sabbat, 102 ; comment l'homme doit répondre au, 105 ; comment il a été fait, 102 ; fait pour l'homme, 103.

Sacrements, commandement d'offrir ses, 289.

Sacrifice, d'Adam, 286 ; la religion exige le, 110.

Sagesse, Parole de, 116.

Saint-Esprit, 29 ; de promesse, 211 ; révélateur, 296 ; don du, 146 ; mission et objectifs du, 30 ; esprit qui fut promis, 11 ; la vérité manifestée par, 246.

Sainte Bible, 235.

Sainte-Cène, les enfants doivent prendre la, 290 ; corruption de la, 142 ; alliance de la, 288 ; le repas du Seigneur, 287 ; être digne de prendre la, 290.

Sainte Prêtresse, selon l'ordre du Fils de Dieu, 57 ; autorité pour le mariage céleste, 7 ; voir Prêtresse de Melchisédek ; voir Prêtresse d'Aaron.

Sainte Trinité, 18 ; voir Divinité. Saints, corps des, ressuscités à l'époque du Christ, 45.

Salut, une affaire de famille, 181 ; par la grâce, 25 ; la foi nécessaire pour le, 81 ; pour tous, 272 ; la repentance nécessaire pour le, 88 ; la révélation nécessaire pour le, 300.

Sanctification, loi de la, 4.

Sanctifier, le but du Saint-Esprit est de, 30.

Sanctifiés, par le sang vous êtes, 4 ; peuvent être dans ce monde, 4 ; peuvent tomber, 4.

Sang du Christ, 26, 274 ; du Nouveau Testament, 287 ; lavés dans le, du Christ, 4.

Santé, la loi, du Seigneur, 116.

Satan, but de, pendant l'épreuve mortelle, 42 ; cherche à détruire le libre arbitre de l'homme, 215 ; fit la guerre contre le Christ dans la pré-existence, 38.

Saul de Tarse, 64.

Sauveur, Jésus notre, 25 ; voir Christ.

Scellement, ordonnances de, 15.

Scellement, pouvoir de, 11.

Sebolo, Antonio, rouleaux de, 258.

Séducteur, but du, pendant l'épreuve mortelle, 42.

Seigneur, nom du, en vain, 4 ; omnipotent, 27 ; se souvient de tous les hommes, 239 ; voir Christ.

Seigneur, jour du, 106.

Séminaires, 162.

Serment de la Prêtresse de Melchisédek, 58.

Service et amour, 197 ; compatisants, 173.

Seth, créé à l'image d'Adam et de Dieu, 18.

Sexuelle, perversions, Dieu condamne la, 100.

Sexuellement purs, 95.

Signe, la Parole de Sagesse un, 124.

Signe pour Dieu, le sabbat un, 107.

Signes, les dons spirituels donnés comme, 31.

Sinai, la loi occidentale découle du, 231.

Sion, ville de, 132 ; rédemption de, 148 ; le Seigneur appelle son peuple, 132.

Smith, Hyrum, définit les boissons brûlantes, 119.

Smith Joseph, confiance aux révélations de, 250 ; Pierre, Jacques, Jean apparaissent à, 62 ; reçoit la Prêtresse d'Aaron, 51 ; la loi des témoins, 150 ; écrits de, dans la Perle de Grand Prix, 259.

Social, ordre supérieur, 175.

Sociale, justice, pas nouvelle, 175. Sociaux, principes, de l'évangile, 173.

Société généalogique, 163.

Société parfaite, basée sur l'amour, 283.

Société de Secours, 161.

Sociétés d'Amélioration Mutuelle, 161.

Socrate, sur l'immortalité, 35.

Sodomie, Dieu condamne la, 99.

Soirée familiale, 185.

Soixante-Dix, quorum des, 72.

Soixante-Dix Anciens d'Israël virent Dieu, 18.

Soixante-Dix, premier Conseil des, 72.

Soutien des Frères, 196.

Souverainetés, les membres de l'Eglise sont assujettis aux, 229.

Spirituelle, conception de la création, dans le Livre de Moïse, 257.

Stimulants, le thé et le café des, 122.

Symbolique, la Parole de Sagesse, un, 124.

Symbolisme, voir Ordonnance, 1.

Système du Seigneur, 152.

## T

Tabac, pas pour le corps, 120.

Talmage, James E., sur les ordonnances du temple, 14.

Taylor, John, révélations à, 300.

Télestes, corps, ressuscités après le millénaire, 47.

Télestes, royaume, 47.

Témoignages, acquis par la révélation, 299 ; de Jésus, 293 ; des martyrs maintenant en vigueur, 155.

Témoignage, loi divine du, 150 ; hommes condamnés pour avoir rejeté le, 155 ; le Saint-Esprit est un, 30.

Témoins, huit, 246 ; le système de Dieu d'utilisation de, 152 ; du Livre de Mormon, 246.

Temple, mariage au, 8 ; entre dans l'ordre patriarchal, 188.

Temple, ordonnances du, 11.

Ténèbres, couvrent les esprits, 140.

Terre, expiation pour la, 276 ; multipliez et remplissez la, 185.

Terrestre, royaume, 47.

Terrestres, corps, ressuscités pendant le millénaire, 47.

Testament, Nouveau, 237.

Testament, Ancien, 236.

Testateurs, Joseph et Hyrum Smith sont des, 155.

Thé, pas pour le corps, 122.

Théocratie, la prêtresse est la loi de la, 62.

Transsubstantiation, dogme de la, 142.

Travail, principe maître, 177.

Trésors, la connaissance comme des, 125.

Trois cieux, 48.

Trois degrés de gloire, 47.

Trois témoins du Livre de Mormon, 246.

Tromper Dieu, un homme trompe-t-il Dieu ? 113

Tuer, responsabilité au service armé, 230.

## U

Universel, salut, 272.

Universelle, résurrection, 272-273.

Urim et Thummim, 241.

## V

Vérité, esprit de, 78.

Vertu, peut se perdre par degrés, 99.

Veuves, raison spéciale d'honorer l'Eglise, 196.

Vie, protégez les sources de la, 95.

Vie terrestre, 41.

Ville d'Enoch, 132.

Ville de sainteté, à savoir Sion, 132.

Vin sacramental, 288.

Vision de la conception et de la naissance de Jésus, 264 ; la première de Joseph Smith, 145.

## W

Wesley, John, 145.

Whitmer, David, témoin, 154.

Woodruff, Wilford, sur la révélation, 299.

Wordsworth, William : « Ode on the Intimations of Immortality », 35.

Wycliffe, John, 145.

## X

Young, Brigham, guidé par la révélation, 299.